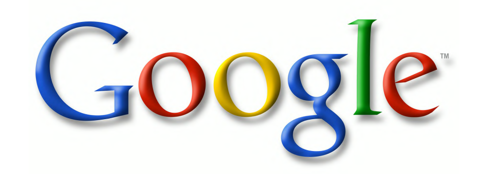


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

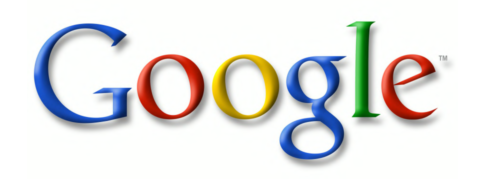
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

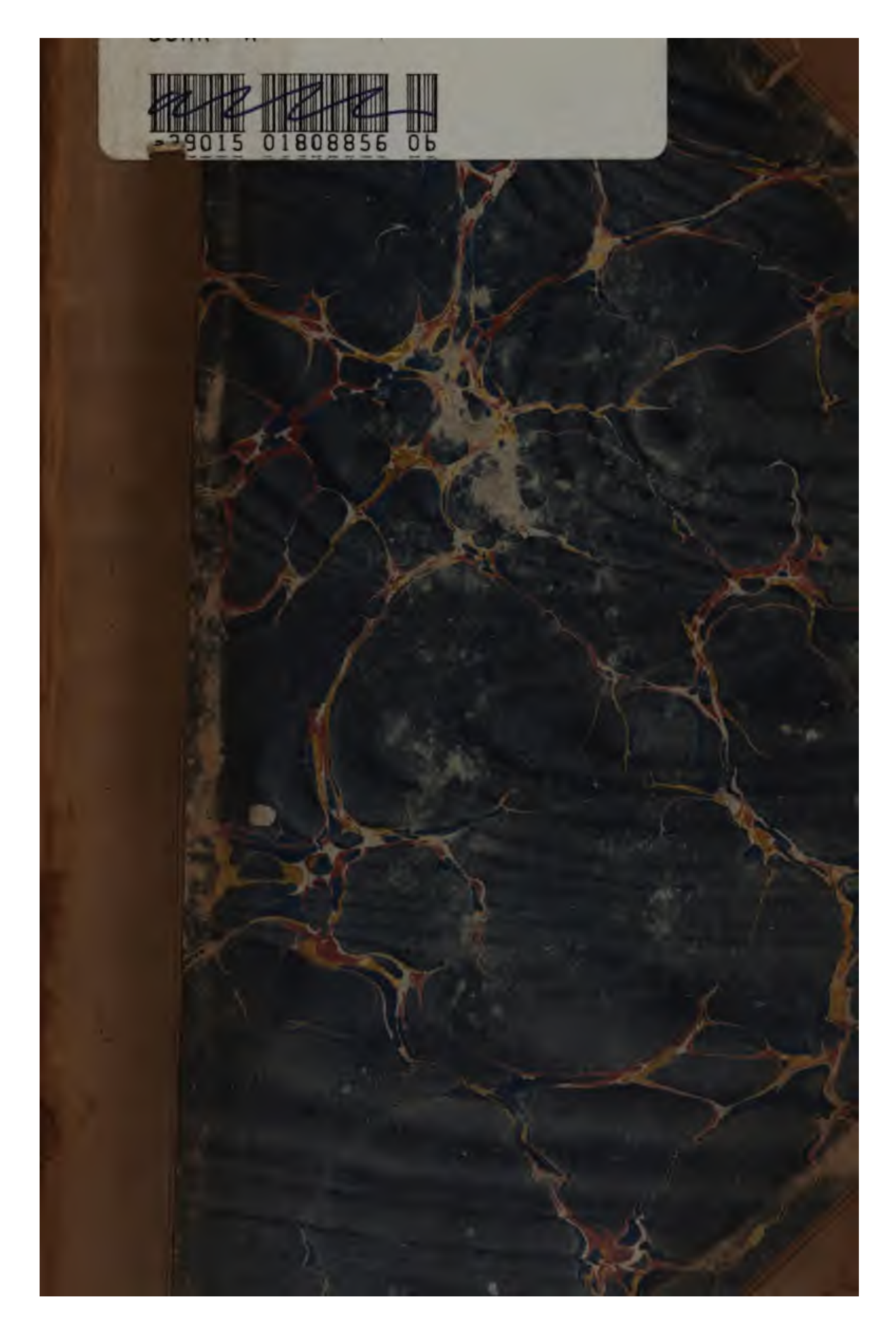
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

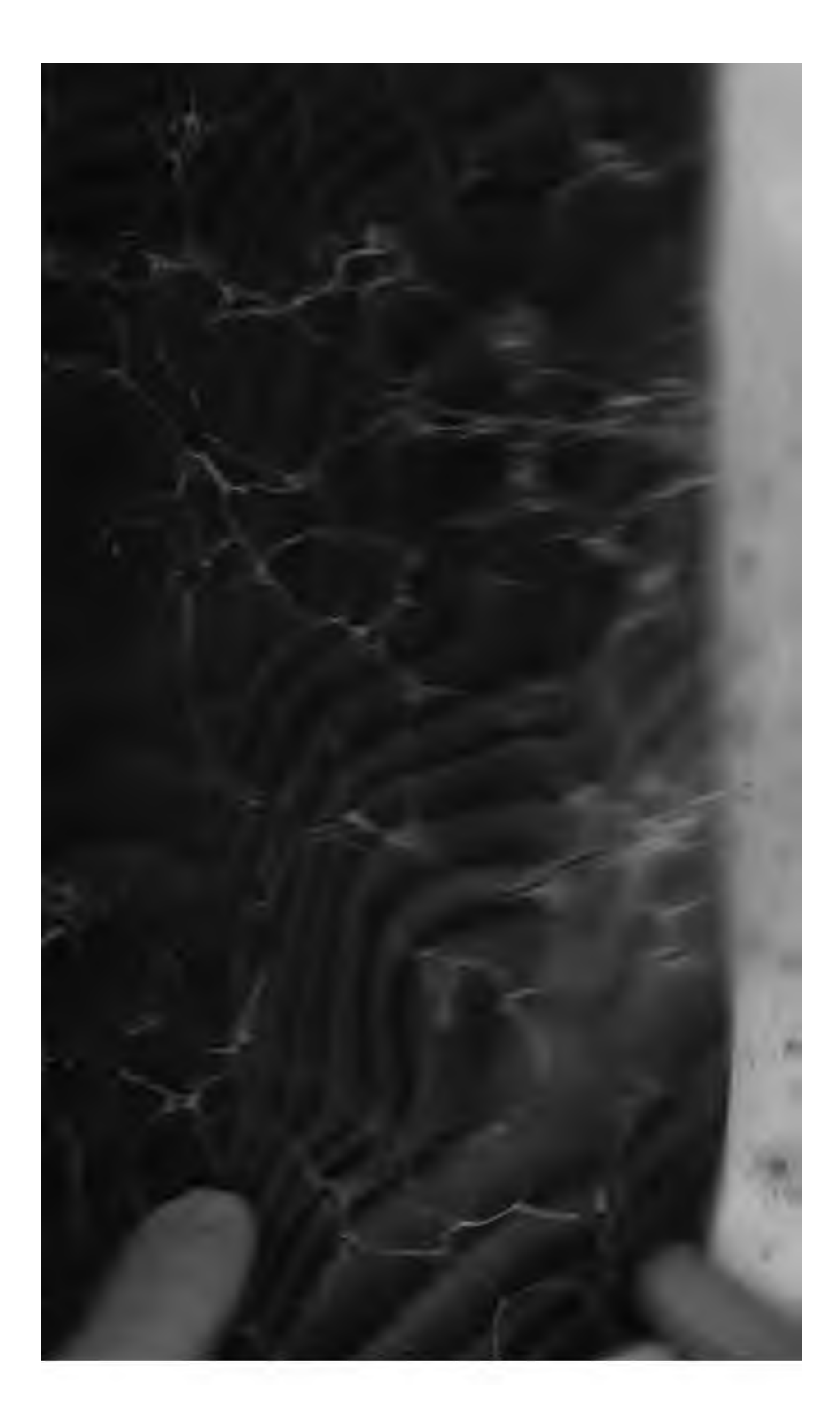
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le frannçais, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


39015 01808856 0b





DC
203
.B78
v.8

MÉMOIRES CONTEMPORAINS.

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE.

TOME VIII.

Se trouve également

CHEZ DUFEY, LIBRAIRE,

RUE DES ARTS, N. 14.

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BARBIER,

RUE DES MARAIS S.G., N. 17.

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE,

MINISTRE D'ÉTAT,

SUR

NAPOLÉON,

LE DIRECTOIRE, LE CONSULAT, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION.

...... « Eh bien, Bourrienne, vous serez aussi immortel, vous.
— Et pourquoi, général? — N'êtes-vous pas mon secrétaire?
— Dites-moi le nom de celui d'Alexandre? .... »

TOME HUITIÈME.



A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE
DE S. A. R. LE DUC DE CHARTRES,
QUAI VOLTAIRE ET PALAIS-ROYAL.

MDCCCXXIX.

Libr. Thorp 6-12-25 11634

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE,

MINISTRE D'ÉTAT.

CHAPITRE PREMIER.

Perte apparente de la cause des Bourbons. — Détails officiels recueillis par moi sur Louis XVIII depuis sa sortie de France. — Le comte de Provence mal accueilli à Coblentz. — Désir de se rapprocher de la France. — Monsieur renvoyé de Turin par son beau-père.—Craintes du duc de Parme.— Asile dans les états de Venise.— Séjour à Véronne.—La mort de Louis XVI.—Départ, et le livre d'or. — Paroles de Louis XVIII. — Asiles refusés en Autriche, en Saxe et en Prusse. — Asile offert et retiré par Paul Ier. — Séjour à Varsovie. — Alexandre et Louis XVIII.—Départ de Mittau et embarquement pour l'Angleterre. — Arrivée du roi à Yarmouth. — L'or et la fidélité. — Lettres de l'abbé de Boulogne et du duc d'Aumont. — Le secrétaire de M. Canning. — Interprétation de la conduite du ministère anglais. — Singulière prophétie de M. Lemercier à Bonaparte.

Après le traité de Tilsitt et les liens de bonne amitié qui semblaient unir pour long-temps les em-

pereurs de France et de Russie, la cause des Bourbons dut paraître perdue sans retour; ils n'avaient plus, en effet, d'espoir fondé que dans les vastes folies de celui qui s'était emparé de leur trône sans l'avoir usurpé sur eux; car, ainsi qu'on l'a très-bien dit, Bonaparte en arrivant au pouvoir n'avait détrôné que l'anarchie. Cet espoir ne devait pas leur manquer. Ici, je m'occuperai quelques momens de ce que j'ai été à même d'apprendre sur ce que fit Louis XVIII depuis sa sortie de France, ce qui me conduira naturellement à la fin de novembre 1807, époque à laquelle je lus dans l'Abeille du Nord du 9 de ce mois que le comte de Lille et le duc d'Angoulême étaient partis pour l'Angleterre.

Monsieur, comte de Provence, était parti de Paris le 21 juin 1791. Il ne cessa de témoigner à ses divers hôtes le désir de se rapprocher le plus possible des frontières de France. Il s'établit d'abord à Coblentz, et j'ai su de bonne part que les émigrés ne le voyaient pas tous d'un très-bon œil, ne pouvant lui pardonner d'avoir attendu si tard pour se joindre à eux, et surtout les principes sages qu'il avait manifestés à une époque où il était encore temps de prévenir par des concessions franches et raisonnables les malheurs qu'une irri-

tation imprudente et irréfléchie devait contribuer à attirer sur la France. Je pense qu'en ma qualité d'émigré il m'est bien permis de dire qu'il y avait beaucoup d'irréflexion parmi nous. Lorsqu'après la campagne de 1792 les émigrés passèrent le Rhin, le comte de Provence habita la petite ville de Ham sur la Lippe, où il resta jusqu'au moment où on lui persuada qu'il était appelé en Provence par le vœu des Toulonnais. Ne pouvant pas songer à traverser la France, Monsieur gagna la cour de son beau-père le roi de Sardaigne, dans l'espoir de s'embarquer à Gênes, et, de là, de gagner par mer les côtes de la Provence; mais l'évacuation de Toulon, où le nom de Bonaparte venait pour la première fois d'être signalé à la renommée, ayant eu lieu avant qu'il eût pu quitter Turin, Monsieur y resta quatre mois, au bout desquels son beau-père lui fit savoir qu'il ne lui était pas possible de le garder plus long-temps dans ses États. Le duc de Parme, allié de la maison de Bourbon, n'osa faire ce que n'avait pas fait le roi de Sardaigne, et le premier prince de la famille royale allait se trouver sans asile quand la république de Venise lui permit de s'établir à Véronne. Ce fut à Véronne que Monsieur apprit la mort de Louis XVI; mais il ne pouvait pas encore prendre le titre de roi,

l'infortuné dauphin n'ayant pas encore succombé sous les flétrissures de ses bourreaux; mais après deux ans de séjour dans cette ville, le sénat de Venise lui fit interdire sa présence dans les états vénitiens, et l'on sait l'histoire du livre d'or. Tous ces états d'Italie, à l'époque où je me suis placé pour rappeler ces événemens antérieurs, avaient été, par un juste châtiment de la providence, rayés de la liste des nations. Forcé de quitter l'Italie, l'héritier d'un roi enfant et dans les fers alla joindre l'armée du prince de Condé, où l'on montra tant de bravoure, où l'on fit tant de sottises.

La froide politique du cabinet autrichien n'offrit point d'asile au comte de Provence, qui fut obligé de traverser l'Allemagne, et d'ailleurs, comme Louis XVIII l'a dit et répété plusieurs fois, et même depuis la restauration : « Il n'a jamais « eu l'intention de faire verser en Allemagne du « sang français pour des intérêts étrangers. » Monsieur avait en effet trop de jugement pour ne pas voir que sa cause n'était qu'un prétexte pour les puissances en guerre avec la France; ces cabinets, de glace pour le malheur, espéraient seulement colorer leur ambition et leur haine pour la France sous les faux dehors d'un zèle affecté pour la maison de Bourbon.

Le dauphin étant mort, Louis XVIII prit le titre de roi de France, et se rendit en Prusse, où il avait obtenu un asile, et l'on sait assez, sans que je le rappelle ici, comment il fut atteint d'une balle au front à Blankenbourg, et quel mot digne d'un roi philosophe il prononça dans cette circonstance. Mais la destinée, qui poursuivait le prétendant à la couronne de France, ne s'était pas encore assez appesantie sur lui. Après le 18 fructidor, le directoire, aussi lâche que cruel, exigea du roi de Prusse le renvoi de Louis XVIII, et le cabinet de Berlin, il en faut convenir, n'était pas alors dans une position à s'opposer à ce que demandait le gouvernement français, dont les vœux étaient des ordres. Vainement Louis XVIII frappa à la porte des états du roi de Saxe; l'entrée lui en fut interdite, et il n'y eut plus que la Russie, en Europe, qui osât offrir un dernier refuge au descendant de Louis XIV. Extrême en tout, et animé alors d'une haine violente contre la France, Paul Ier mit beaucoup d'empressement à offrir à Louis XVIII la résidence de Mittau; il le traita en roi, multiplia autour de lui les égards et les prévenances, lorsque, trois ans à peine écoulés, Paul Ier, s'étant épris d'un fol enthousiasme pour celui qui, douze ans plus tard, devait causer la dévastation de sa

vieille capitale, Louis XVIII se vit renvoyé des États de ce prince avec non moins de dureté qu'il n'avait mis de grâce à l'y accueillir.

Ce fut pendant ce séjour de trois ans à Mittau, que Louis XVIII, que nous désignions alors en France sous le nom de comte de Lille, écrivit au premier consul les lettres que j'ai rapportées à leur époque. La Prusse, sollicitée de nouveau, consentit enfin à ce que Louis XVIII allât habiter Varsovie; mais lors de l'avénement de Napoléon à l'empire, ce prince quitta encore cette résidence, pour aller conférer de sa nouvelle position avec le seul souverain qui n'ait pas trahi son malheur, le roi de Suède; ils se virent à Calmar, et c'est de cette ville que fut datée la protestation, que j'ai également rapportée. Il ne resta pas long-temps dans les États du roi de Suède; la Russie étant sur le point de joindre ses aigles aux aigles de l'Autriche, pour combattre les nouvelles aigles de la France impériale, Alexandre offrit de nouveau au comte de Lille de lui rendre l'asile que Paul Ier lui avait offert, et ensuite retiré, lorsque la paix de Tilsitt, faisant craindre à Louis XVIII qu'Alexandre n'imitât le second acte de son père, comme il avait imité le premier, vit bien qu'il devait renoncer à habiter le Continent, et c'est alors que je lus,

dans l'Abeille du Nord, l'article dont j'ai parlé plus haut.

Quel vaste sujet de réflexions présente cette agitation de quinze années ; pour moi, je ne pouvais y penser, à Hambourg, chaque fois qu'un de mes agens me transmettait des renseignemens sur ce que faisait et disait le comte de Lille, sans en être vivement ému. C'était l'objet des plus habituelles questions de Fouché dans sa correspondance. Que de trésors la police a prodigués pour être instruite des moindres démarches des Bourbons; et quels trésors aussi pour empêcher que rien n'en transpirât dans le public. Hélas! on n'était que trop facilement informé de leurs actions, et l'or a délié plus d'une langue, que l'on croyait enchaînée par la fidélité.

Il est un fait sur lequel je regarde comme un devoir d'insister, parce que j'en ai acquis la certitude : ce fut inopinément et de son plein gré que Louis XVIII quitta Mittau, et si, comme je l'ai dit, il put craindre qu'Alexandre imitât en tout Paul, ce n'a pu être qu'une crainte sans fondement réel. Il est de toute vérité qu'Alexandre ne savait pas même l'intention du roi relativement à son départ, et qu'il n'apprit qu'il était parti que par le brave baron de Driesen,

gouverneur de Mittau. Maintenant, après avoir rétabli la vérité sur ce point, j'ai à relever une grave erreur, si ce n'est qu'une erreur, dans laquelle sont tombés quelques historiens. On a eu tort de dire que le roi ne quitta Mittau que pour aller fomenter de nouveaux troubles en France; j'ose nier positivement une pareille assertion; si cela eût été, je l'aurais su, car, sans compter les confidences bénévoles que voulaient bien me faire quelques émigrés honorables, je ne manquais ni d'yeux ni d'oreilles pour voir et entendre au loin. D'ailleurs, le simple bon sens suffirait pour démontrer ce qu'une pareille assertion a de faux et même de ridicule. Le moment, d'abord, aurait été bien mal choisi, puisque l'affaire d'Espagne n'était pas encore soupçonnée, et que, depuis la paix de Tilsitt jusqu'au commencement de cette désastreuse campagne, s'écoulèrent les mois où Napoléon, empereur, eut le plus de popularité en France. Ceux des familiers de Louis XVIII qui lui conseillèrent de quitter Mittau, avaient beaucoup espéré de la dernière guerre, ils espéraient encore des guerres nouvelles que l'ambition de Bonaparte ne pouvait manquer de susciter, mais ils n'étaient pas assez mal informés de l'état intérieur de la France, pour attendre quelque chose de trou-

bles en France, pour croire même à la possibilité d'en fomenter. Pour Louis XVIII aussi, *la poire n'était pas mûre.*

M. Hue était parfaitement informé des intentions de Louis XVIII, il l'était mieux même que le comte d'Avaray. On me montra à Hambourg une lettre de l'abbé de Boulogne au duc d'Aumont, qui ne m'a pas permis d'ignorer la vérité sur les projets du roi. Cette lettre n'était antérieure que de peu de temps à son départ, puisqu'elle était à la date du 22 d'octobre. L'abbé de Boulogne y disait que le roi allait partir pour l'Angleterre avec le duc d'Angoulême, qu'il y appelait toute sa famille; que cette détermination du roi l'avait jetée dans un abattement difficile à peindre; que ce qui la consolait ainsi que lui, c'était l'espoir que le roi parviendrait plutôt en Angleterre à former une coalition contre le chef du gouvernement français. Le baron d'Imbert, qui avait vu la réponse du duc d'Aumont, m'assura que, d'après son contenu, il était facile de voir que le parti du comte de Lille ne cessait de se repaître des plus chimériques espérances. J'étais fort porté à le croire, car j'ai vu en maintes circonstances qu'un des signes caractéristiques de l'émigration en général, était une in-

croyable facilité de la part des émigrés à croire ce qu'ils désiraient.

Le 29 novembre, on me communiqua encore une lettre de Londres, arrivée par la Suède; elle était à la date du 3 novembre, et contenait quelques détails sur l'arrivée du comte de Lille en Angleterre. J'y lus que ce prince était arrivé à Yarmouth le 31 octobre. J'y vis que le roi fut obligé d'attendre dans ce port pour donner le temps nécessaire pour faire lever les difficultés qui s'opposaient à son débarquement et à la continuation, aussi bien qu'à la direction de son voyage. Il était dit, en outre, dans cette lettre, que le roi d'Angleterre avait jugé à propos de refuser au comte de Lille la permission de se rendre à Londres ou dans les environs. On lui désigna pour résidence le palais d'Holy-Hood à Édimbourg. Ce fut M. Ross, secrétaire de M. Canning, qui fut chargé de porter à Louis XVIII, à Yarmouth, la détermination prise par le roi d'Angleterre.

La précaution prise par le ministre anglais de ne pas permettre au roi réfugié d'approcher de Londres me parut une circonstance assez remarquable dans la position relative des gouvernemens de France et d'Angleterre; et j'y vis une preuve en faveur de ce que m'avait dit le prince

Wittgenstein, et que j'ai rapporté dans le volume précédent, sur les dispositions de M. Canning à arriver à un arrangement. Mais le moment approchait où les affaires d'Espagne y mettraient un obstacle invincible, compliqueraient encore plus les intérêts si prodigieusement faussés ou embrouillés de toutes les puissances de l'Europe, et ouvriraient enfin à Napoléon cette vaste carrière d'ambition qui devait le perdre. C'est lui, qui n'a pas voulu que les espérances des émigrés restassent long-temps chimériques, et nous avons vu heureusement, en 1814, la réalisation de ce mot prophétique et heureux, que lui dit, à ma connaissance, M. Lemercier dans une conversation qui précéda de peu de jours la fondation de l'empire : « Si vous refaites le lit des Bourbons, général, « vous n'y coucherez pas dans dix ans[1]. »

[1] Il y a couché neuf ans et neuf mois.

CHAPITRE II.

Investigations de Fouché.—M. de Rechteren à Hambourg. Renseignemens donnés par devoir. — Souvenir de Joséphine. — Nouvelles exigences de l'empereur envers les villes Anséatiques.— Réponses évasives. — Connaissance que j'ai des projets de Bonaparte sur l'Allemagne. — Ordres donnés par ignorance. — Trois mille matelots demandés à Hambourg. — Épuisement de ressources.— Départ du prince de Ponte-Corvo. —Royauté prédite et croyances superstitieuses. — Lettre de Bernadotte. — Lettres arrêtées aux postes grand-ducales.—La Romana et Romarillos. — Première émeute sous les murs de Hambourg. — Le général Dupas. — Autre lettre de Bernadotte et sentimens honorables.

Le grand investigateur des secrets de l'Europe, Fouché, aux premiers bruits des mouvemens qui avaient éclaté en Espagne, ne manqua pas de m'adresser questions sur questions, sur le comte

de Rechteren, ministre de la cour de Madrid à Hambourg, et qui en était parti, avec un congé de sa cour, quatre mois après mon installation dans cette résidence. C'était remonter bien haut pour avoir des renseignemens sur les affaires du moment. Quoique le plus souvent j'aie cherché à éluder ces sortes de questions sur les personnes qui avaient tenu un rang honorable dans le corps diplomatique, au milieu de circonstances si graves et en présence de l'orage qui s'amoncelait vers le midi de l'Europe, je ne crus pas pouvoir me dispenser de mander au ministre de la police ce que je savais sur M. de Rechteren. J'avais eu de fréquentes relations avec lui, il s'était même formé entre nous une sorte d'intimité, pendant le peu de temps que nous avions passé ensemble à Hambourg. M. de Rechteren était un brave et honnête homme, d'une grande loyauté, ennemi de toute intrigue, aimant la France et les Français, mais ne dissimulant pas combien il improuvait le système d'envahissement qui poussait toujours l'empereur à de nouvelles entreprises. Il s'en ouvrait volontiers lorsque surtout il pouvait le faire avec sûreté. Voilà tout ce que je savais sur le compte de ce ministre, et c'est tout ce qu'il me fut possible de répondre au ministre de la police.

Dans le moment même où je transmettais à Fouché des renseignemens qui n'étaient pas de nature à le satisfaire, puisqu'ils ne pouvaient lui donner aucun soupçon sur les actes personnels de M. de Rechteren, je reçus une nouvelle marque de souvenir de la bonne Joséphine. Elle m'adressa un billet ainsi conçu : « M. Milon, qui est dans ce « moment à Hambourg, désire, mon cher Bour-« rienne, que je vous demande pour lui votre bien-« veillance et votre intérêt. J'ai d'autant plus de « plaisir à vous écrire en sa faveur, que j'y trouve « l'occasion de vous renouveler l'assurance de « mes sentimens pour vous. »

La lettre de Joséphine était datée de Fontainebleau, dont l'empereur avait rétabli les voyages presque à l'instar de l'ancienne étiquette de la cour de France. Il y prenait quelquefois le divertissement de la chasse, uniquement pour faire comme autrefois, car cet exercice ne lui plaisait pas plus que le jeu d'échecs ne plaisait à Montaigne, mais il s'y occupait, comme partout, des soins de sa grandeur et s'y livrait malheureusement à des exigences lointaines, bien faites pour lui aliéner l'esprit des peuples. Ainsi, par exemple, je fus informé par un ordre émané de lui, et qui me fut transmis par M. Daru, intendant général de l'ar-

mée, que l'intention de Napoléon était que la solde de toutes les troupes françaises stationnées sur le territoire des villes Anséatiques fût à la charge de ces villes. Je gémissais d'avoir à faire de pareilles communications aux sénats de Brême, de Lubeck et de Hambourg, mais mon devoir me commandait et j'avais depuis long-temps l'habitude d'en remplir de plus pénibles encore. Je fis donc toutes les démarches possibles auprès des trois sénats, non pas collectivement, mais isolément, dans l'espoir que l'assentiment de l'un me servirait à obtenir l'assentiment des deux autres; mais, comme s'ils s'étaient donné le mot, je n'en reçus pour toutes réponses que des doléances évasives. J'avais rempli mon devoir en entamant cette négociation, dont je prévoyais l'issue, je crus le remplir encore en appuyant auprès du gouvernement leurs observations que je savais bien fondées.

Instruit comme je l'étais, et je puis dire que je l'étais mieux que personne, des espérances et des projets de Bonaparte sur le nord de l'Allemagne, ce n'était pas sans une peine très-vive, je pourrais dire que ce n'était pas sans effroi, que je le voyais faire tout ce qu'il fallait pour convertir en ennemis les habitans d'un pays qui serait toujours demeuré

tranquille, si on lui eût seulement permis de conserver sa neutralité. Après tant de sacrifices énormes que les villes Anséatiques avaient déjà supportés, il m'en coûtait beaucoup toutes les fois que je me trouvais dans l'obligation de leur en demander de nouveaux. Je regardais comme l'effet d'une incroyable injustice chaque tribut dont on voulait les frapper, et la demande de payer la solde des troupes françaises, cantonnées sur leur territoire, était non-seulement une énorme exaction, mais de plus, cette exigence avait quelque chose d'humiliant, et l'humiliation est ce qu'on pardonne le moins.

Parmi les ordres que je recevais, il y en avait qui étaient frappés au coin de la plus profonde ignorance : par exemple, je reçus un jour l'ordre de lever trois mille matelots dans les villes Anséatiques. Trois mille matelots, sur une population de deux cent mille habitans !... Quel faiseur malhabile, quel cerveau timbré avait pu inspirer une telle folie à l'empereur ? C'était comme si on avait voulu lever en France cinq cent mille matelots. Ce projet n'étant pas exécutable ne fut pas exécuté, et j'eus encore de la peine à faire comprendre que le sixième de ce que demandait l'empereur était le *nec plus ultrà* de ce que permettaient les

ressources presque épuisées des villes Anséatiques. On fournit donc cinq cents matelots; encore, pour arriver à compléter ce nombre, fut-on obligé d'admettre dans cette levée des hommes qui n'étaient nullement propres au service de la marine militaire. Mais, n'importe, c'étaient des hommes; cela faisait nombre, et il s'en faisait une si effroyable consommation !

Au printemps de 1808, j'éprouvai une bien vive contrariété, le prince de Ponte-Corvo, avec lequel il était si facile et si doux de s'entendre pour alléger autant que possible les charges, tant en hommes qu'en argent, dont le gouvernement accablait incessamment les villes Anséatiques, reçut l'ordre de se rendre à Copenhague[1]. Il partit de Hambourg le huit mars, devant y être arrivé le quatorze du même mois; le chargé d'affaires de Danemarck à Hambourg reçut aussi l'ordre de rejoindre le prince pour remplir auprès de lui les fonctions de commissaire du roi. Ce fut pendant son gouvernement à Hambourg et pendant son

[1] Il allait prendre le commandement des troupes françaises que l'empereur avait envoyées dans le Danemarck, après le lâche bombardement de Copenhague par les Anglais.

séjour dans le Jutland que Bernadotte se prépara, bien certainement sans s'en douter, les voies qui le conduisirent au trône de Suède. Bernadotte, je me le rappelle, croyait aussi à de certains présages, à de certaines prédestinations, enfin il croyait à l'astrologie, et je ne saurais oublier qu'un jour il me dit sérieusement : « Croiriez-vous, « mon cher ami, que l'on m'a prédit à Paris que « je serais roi, mais qu'il faudrait passer la mer. » Je riais avec lui de cette faiblesse d'esprit dont Napoléon n'était pas très-éloigné; et ce ne fut pas une influence surnaturelle qui l'éleva au rang des souverains de l'Europe, ce fut son caractère de bienveillance et de bonté; il n'eut d'autres talismans que la sagesse de son administration, que la facilité avec laquelle il se déterminait à s'opposer à des mesures injustes; voilà ce qui réunit toutes les opinions en sa faveur. J'ai eu le bonheur de vivre avec lui, surtout à Hambourg, dans son intimité, et j'en conserverai éternellement le souvenir. J'aurai plus d'une fois occasion de reparler de cet excellent homme, particulièrement à l'époque où nous le verrons appelé au rang de prince héréditaire du royaume de Suède, par le vœu libre des Suédois.

La difficulté des chemins du Nord prolongea

d'un jour le voyage de Bernadotte; parti, comme je l'ai dit, le 8 mars, il n'arriva que le 15 à Copenhague où il espérait être le 14. Il y arriva précisément deux heures avant la mort du roi de Danemarck Christiern, événement dont il voulut bien me faire part dans la lettre suivante qu'il m'écrivit le surlendemain de son arrivée.

« Je ne veux pas laisser partir ce courrier, mon cher ministre, sans joindre à ma dépêche officielle quelques mots d'amitié. Je suis arrivé avant hier soir à Copenhague, quelques heures avant la nouvelle de la mort du roi. Nos troupes ont été parfaitement accueillies partout. Moi-même j'ai été comblé d'égards et d'attentions, et je ne saurais trop me louer des procédés du nouveau roi en[illegible]i. La tête de nos colonnes est en Fionie; de[illegible]s dispositions retardent de quelques jou[illegible]ge de l'armé[illegible]reste, la saison nou[illegible] toujours, [illegible] froid excessif; le S[illegible]e Cattega[illegible]re remplis de glac[illegible]

« [illegible]z instr[illegible] mon cher mi[illegible]out ce[illegible] [illegible]rai to[illegible] [illegible]de no[illegible] [illegible]ce de [illegible]

« Présentez, je vous prie, mes hommages à madame Bourrienne, et ne m'oubliez pas auprès de toute votre aimable famille.

« Je vous embrasse :

« J. BERNADOTTE. »

Copenhague, 18 mars 1808.

Le 6 d'avril suivant, je reçus de Bernadotte une seconde lettre, dans laquelle il m'écrivait d'ordonner au directeur des postes grand-ducales, de garder toutes les lettres adressées aux troupes espagnoles qui se trouvaient placées sous son commandement, et dont le corps de la Romana, dont j'aurai bientôt à parler, faisait partie. Le directeur des postes devait les retenir jusqu'au moment où il recevrait l'ordre de les envoyer à l'armée. Bernadotte jugea cette mesure indispensable, pour prévenir les intrigues qu'il craignait que l'on ne mît en jeu, dans le but d'agiter les Espagnols qu'il commandait. Je vis, d'après sa dépêche, qu'il redoutait les menées qu'aurait pu diriger Romanillos [1], qui, cependant, n'était guère à redouter.

[1] Romanillos était secrétaire de la légation d'Espagne à Hambourg, où il était chargé des affaires de son gouvernement, depuis le départ de M. de Rechteren.

Romanillos était bien un des hommes les plus ordinaires que l'on puisse se figurer, et ses discours, aussi bien que ses écrits, étaient d'une trop grande innocence pour qu'il pût exercer aucune influence sur l'opinion publique.

CHAPITRE III.

L'aide-de-camp du duc de Sudermanie. — Sauve-garde donnée à M. de Suremain. — Je suis nommé consul-général à Hambourg. — Significations illisibles.— Odieuse machination. — Fragment cité d'un ouvrage. — Calomnies sur M. de Stein, le prince de Wittgenstein et moi. —Amour de M. de Stein pour la liberté, et haine de Bonaparte pour ce ministre. — Bonaparte lisant dans l'avenir. —Testament politique du baron de Stein.—Calomnies réfutées par des pièces authentiques. — Accusation dirigée contre le prince de Wittgenstein. —Copie falsifiée d'une lettre de la comtesse de Woss. — Modération de Bernadotte. — Tribulations et reconnaissance du prince de Wittgenstein. —Mesure indispensable. — Lettre de Bernadotte à l'empereur. — Note officielle du ministre de Prusse à Hambourg. — Justification rendue difficile par les dénonciateurs. — Intrigues de quelques Français à Berlin. —Témoignage récent du prince de Wittgenstein. — Lettre flatteuse du roi de Prusse.

Les fonctions de ministre-plénipotentiaire dans une résidence de passage, comme l'était Hambourg, pendant tout le temps que j'y suis resté, donnent

l'occasion de faire connaître une foule de personnages de différens caractères, et s'il était possible de donner à l'observation le temps que l'on doit aux affaires, on serait bien avantageusement placé pour se livrer à des études morales et philosophiques. J'aimais mieux les personnes qui séjournaient quelque temps que celles qui ne faisaient que traverser Hambourg. Parmi ces dernières, je me rappelle M. de Suremain, colonel, premier aide-de-camp du duc de Sudermanie. M. de Suremain arriva chez moi un soir, et repartit le lendemain pour Paris; ce fut, je crois, vers la fin de mars 1808. Il était porteur d'une lettre du duc pour le ministre des affaires étrangères. M. de Suremain était accompagné de son aide-de-camp le comte d'Ehrenmourd, lieutenant de dragons. Un officier danois l'avait escorté depuis Copenhague jusqu'à Hambourg. Arrivé dans ma résidence, je le fis accompagner par un officier français, chargé de le conduire à Hanôvre, et de lui servir de sauve-garde sur toute la route. Avant de partir, M. de Suremain, dans la conversation que j'eus avec lui, me dit qu'il était aussi chargé d'une lettre de M. d'Ehrenheim, président de la chancellerie, pour le ministre des affaires étrangères, et d'une autre lettre du duc pour l'empereur.

Je me rappelle que, vers la même époque, les fonctions de consul général de France ayant été précédemment réunies à celles que l'empereur m'avait confiées dans l'origine, je fus obligé, en cette qualité, de présenter au ministre des relations extérieures une réclamation assez singulière : il s'agissait de demander au ministre que les significations judiciaires que, comme consul général, j'étais chargé de notifier aux Hambourgeois, fussent écrites d'une manière moins illisible. Je ne pouvais faire autrement, car plusieurs de ces significations avaient été refusées pour cause d'impossibilité de les lire; je vis même sur un acte de non-acceptation qu'il était impossible de distinguer si les caractères de l'écriture appartenaient à l'allemand, au français ou au chinois.

Ce n'était qu'une affaire assez plaisante, et qu'il fut très-facile d'arranger, que celle de la mauvaise écriture des fabricateurs de significations, mais, pendant le cours de l'année 1808, il y en eut une autre extrêmement grave, à laquelle je pris la part la plus vive, et qui montre jusqu'à quel degré de fausseté, pour ne pas dire de scélératesse, peuvent se ravaler ces génies infernaux, incessamment occupés à se bâtir une fortune sur la calomnie. Ce que je dis ici se rapporte aux ma-

chinations ourdies contre le prince de Wittgenstein, dont j'ai annoncé précédemment que j'aurais à reparler avec plus de détails que je ne l'ai fait. Pour mettre dans tout leur jour ces infernales machinations, qu'il me soit d'abord permis de citer un passage d'un ouvrage que je nommerai plus tard. Voici ce que j'y ai lu :

« Les droits de l'homme et des nations furent « violés de la manière la plus singulière et la plus « inouie, en décembre 1808, dans la personne « du prince Wittgenstein, ministre de Prusse à « Hambourg, et comme cet attentat amena la « proscription de M. de Stein par Bonaparte, il est « à propos de la rapporter ici.

« Le prince de Wittgenstein était dans l'habi- « tude de recevoir des dépêches de M. de Stein, « ministre prussien, qui était à Kœnigsberg avec le « roi. Bonaparte fut curieux de connaître le con- « tenu de ces dépêches. A cet effet il fit arrêter « un courrier, le retint, et ayant examiné ses « dépêches, les fit parvenir au prince de Wittgens- « tein à Hambourg. Elles contenaient des réflexions « sévères sur la conduite de Bonaparte en Espagne « et en Westphalie. Il envoya ensuite plusieurs « lettres fabriquées de l'écriture contrefaite de « M. de Stein, au prince à Hambourg. Ces

« lettres l'invitaient à lui envoyer un plan pour ré-
« volutionner la Westphalie. Le prince de Witt-
« genstein, ne sachant que penser du style dé-
« cousu de ces lettres, écrivit au comte de Goltz
« et au ministre du roi de Prusse qui était à Kœnig-
« sberg, relativement aux lettres étranges qu'il
« recevait de M. de Stein. Les agens français
« interceptèrent ces lettres, et craignant que la
« vérité ne se découvrît, ils eurent recours à de
« nouveaux expédiens.

« En conséquence le prince de Wittgenstein
« fut arrêté à Hambourg et conduit dans la mai-
« son du ministre de Bonaparte, Bourrienne. On le
« força d'écrire au comte de Goltz sur l'infâme con-
« duite de M. de Stein envers lui : que M. de Stein
« cherchait à faire révolter la Westphalie contre
« son souverain, et autres mensonges tout aussi
« impudens. Ces lettres furent aussitôt envoyées
« au Moniteur, et parurent dans le Moniteur du
« sept décembre 1808. Bonaparte, malgré toute sa
« finesse, ne peut pas garder ses propres secrets.
« Il est évident par les lettres mêmes que le prince
« de Wittgenstein fut forcé de les écrire, car il ne
« les eût certainement pas envoyées au Moniteur.
« Quant au comte de Goltz, il ne les reçut jamais ;
« les originaux furent envoyés à Paris où ils res-

« térent. C'est après cette affaire scandaleuse que « M. de Stein fut mis hors la loi. »

Examinons le passage qu'on vient de lire et où je suis nommé. On verra ensuite, aussi clair que le jour, l'exactitude des faits. M. de Stein a été trop peu connu. Ministre du roi de Prusse il se distinguait parmi les membres du cabinet de Berlin qui appuyaient de tout leur pouvoir la régénération du peuple et la création de cet esprit public, qui est la vie et la sauve-garde des nations. Il voulait pénétrer toutes les âmes de ce principe conservateur qu'il faut que les sujets et le gouvernement soient unis par les liens d'un intérêt commun. Il n'en fallut pas plus pour que Napoléon prît en haine M. de Stein. Lui qui ne pouvait pas souffrir en France ces sentimens patriotiques qui cependant lui avaient préparé et ouvert les voies qui l'avaient conduit au trône de France, comment aurait-il pu les tolérer chez un peuple avec lequel il était en guerre, lorsque surtout il voyait qu'une effervescence nationale, manifestée en Prusse, pouvait opposer une digue à son ambition? Bonaparte attribua à M. de Stein et à son système le murmure de patriotisme qui se répandit d'abord sourdement dans les états de Frédéric-Guillaume, et qui devait éclater plus tard. M. de Stein, et

Napoléon ne l'ignorait pas, avait contribué à rendre la nation prussienne sensible aux outrages faits à son gouvernement avant 1806, et aussi à l'injure dont il avait été l'objet lors de la violation du territoire des margraviats de Bareuth et d'Anspach. Au surplus, la haine que Napoléon voua dès ce temps à M. de Stein, prouve l'étendue et la perspicacité de son regard. Il lisait dans l'avenir ce qui devait arriver, et je regarde comme hors de doute que c'est à cette première impulsion donnée aux esprits en Prusse que fut dû l'élan généreux qui se manifesta lorsque, par la suite, le général York se sépara des troupes françaises, sans attendre l'assentiment du roi de Prusse. Cet événement, sur lequel j'aurai à revenir, fut sans aucun doute ce qui contribua de la manière la plus efficace à délivrer l'Allemagne du joug de la France.

Au mois de novembre, M. de Stein publia à Kœnigsberg où il était alors, une lettre circulaire aux grands officiers du royaume de Prusse, cette pièce fut connue sous le nom de *Testament politique du baron de Stein*. Voilà, en peu de mots, tout ce que j'ai su relativement au baron de Stein, et par conséquent tout ce que j'en puis dire. Je ne l'ai jamais connu personnellement; je n'ai jamais correspondu avec lui ni directement ni in-

directement, et je défie qui que ce soit de prouver qu'il y ait jamais eu entre nous l'apparence même du moindre rapport. Son nom est pour moi un nom historique et voilà tout. Mais, j'ai le droit de le demander, n'est-il pas inconcevable qu'on se permette d'altérer les faits d'une manière aussi étrange et calomnieuse qu'on l'a fait dans le passage que j'ai cité? Je le répète, il m'est impossible de laisser passer une pareille calomnie sans y répondre. La gravité de l'inculpation que l'on a lue, est trop grave pour qu'il me soit permis de garder le silence. Je puis d'autant moins me dispenser de le rompre, que, dans l'écrit sur M. de Stein dont j'ai parlé, il règne un certain air de vérité et de bonne foi qui pourrait convaincre les personnes qui n'ont aucun intérêt à fouiller au fond des choses. La calomnie se plaît d'ordinaire à s'attaquer aux fonctionnaires publics, mais ceux-ci à leur tour doivent avoir une pleine jouissance du droit de se défendre et de dire à ceux qui les ont calomniés : Vous êtes des calomniateurs.

Voici la vérité des faits appuyés de pièces authentiques ; il résultera de la comparaison des deux narrations que l'une est un roman puisqu'elles diffèrent en tout point; mais il y a un juge que

son bon sens trompe rarement, ce juge, c'est le public, et c'est lui qui prononcera.

La comtesse de Woss, grande-maîtresse de la cour de la reine de Prusse, écrivit, à Hambourg, au prince Sayn-Wittgenstein, son ami, une lettre sans date et sans désignation de lieu. Cette lettre arriva dit-on, à Hambourg le 16 novembre; je rapporte les dates, parce que rien n'est à négliger quand il s'agit du triomphe de la vérité.

On n'a point, je pense, oublié ce que j'ai dit précédemment du prince de Wittgenstein; on a vu qu'il vivait à Hambourg, non comme ministre de Prusse, mais comme simple particulier; c'était le baron de Grote qui était ministre de cette puissance auprès des villes Anséatiques. Quoi qu'il en soit, à peu près en même temps que la lettre de la comtesse de Woss devait être arrivée à Hambourg, le maréchal Bernadotte, qui s'y trouvait en ce moment, en reçut une de M. Daru, datée du 14 novembre. La lettre de M. Daru n'était qu'une lettre d'envoi, dans laquelle il transmettait au maréchal une *copie* de la lettre de madame de Woss, laquelle lettre avait été ouverte au cabinet de Berlin. Cette copie était en français, traduite de l'allemand. En transmettant cette copie, on demandait au prince de Ponte-Corvo de s'assurer de la personne du

prince Sayn-Wittgenstein. On feignait de croire, d'après quelques termes employés dans la *copie traduite* de la lettre de madame de Woss, que le prince de Wittgenstein était à la tête d'un complot, dont le but était de révolutionner la Westphalie, et enfin d'assassiner l'empereur !

Bernadotte vint sur-le-champ chez moi, pour me communiquer cette inconcevable dépêche. Dès le premier moment je jugeai qu'il y avait là-dessous quelque odieuse machination, et je fis observer au maréchal que, vivant habituellement avec le prince accusé et croyant le bien connaître, je le regardais comme incapable d'entrer dans de pareils projets ; qu'il m'avait souvent parlé de la comtesse de Woss comme de la personne la plus respectable, que mon avis était de ne le point faire arrêter, ou tout au moins de suspendre un éclat fâcheux. « Allons le trouver, dis-je au maréchal. Il ne saurait s'attendre à notre visite ; nous verrons bien l'effet qu'elle produira sur lui, et, dans tous les cas, nous exigerons de lui sa parole d'honneur de ne pas quitter Hambourg avant que cette affaire soit tirée à clair. » L'excellent Bernadotte, toujours disposé aux bonnes actions, céda à mes instances. Il était dix heures du soir et il n'y avait pas deux heures que la lettre était arrivée de Ber-

lin quand nous nous rendîmes ensemble chez le prince de Wittgenstein. Nous le trouvâmes en déshabillé, prenant fort tranquillement du thé. Il prit notre visite pour une visite amicale, s'excusa beaucoup du négligé dans lequel nous le surprenions, et nous fit observer que la faute en était à l'heure tardive à laquelle nous venions. Il était poli et gracieux comme à son ordinaire, et il nous fut impossible de supposer, à Bernadotte et à moi, que M. de Wittgenstein fût informé de la moindre chose. Le maréchal mit tous les ménagemens possibles pour lui annoncer l'objet de notre visite, mais il fallait bien que nous en vinssions là. Son premier mouvement fut de croire que nous nous amusions à lui faire une de ces plaisanteries que notre familiarité habituelle aurait autorisée; mais, quand il vit que nous parlions sérieusement, quand Bernadotte lui eut donné à lire la *copie traduite* de la lettre de la comtesse de Woss, la surprise et l'indignation du prince furent au-delà de toute expression. Bernadotte lui demanda sa parole qu'il ne sortirait pas de Hambourg sans son autorisation. Le prince la donna avec plaisir, sans aucune hésitation, et nous déclara qu'il n'avait point reçu l'original de la lettre dont nous lui avions donné communication.

Le lendemain, 17 novembre, le prince de Wittgenstein vint me voir de grand matin. Il était hors de lui. Je connaissais trop bien sa loyale franchise et la noblesse de son caractère, pour qu'il eût besoin de m'assurer qu'il n'était ni un révolutionnaire ni un empoisonneur. Je fis tout ce qui dépendait de moi pour le calmer, et je lui conseillai d'exiger que l'on lui envoyât la lettre originale de la comtesse de Woss.

Il n'y avait ni amitié ni conviction qui tînt sous un gouvernement aussi acerbe que l'était le gouvernement de Napoléon; nous ne pûmes nous dispenser d'examiner les papiers du prince; mais, des recherches qui y furent faites par moi-même, assisté du général Gérard, il ne résulta rien qui pût attirer sur le prince aucun soupçon; le maréchal, pressé par mes sollicitations, et personnellement convaincu de l'innocence de M. de Wittgenstein, persista dans sa première détermination, de ne le point faire arrêter, et de s'en fier à sa parole de ne point sortir de Hambourg, parole qu'il nous avait donnée le soir même de notre visite inopinée. Pour se mettre à couvert de tout reproche, le prince de Ponte-Corvo écrivit le 19 la lettre suivante à l'empereur, qui se trouvait alors en Espagne.

« Sire,

« J'ai l'honneur de faire passer à votre majesté une lettre qui m'a été adressée par M. l'intendant-général Daru avec la pièce qui s'y trouvait jointe. J'ai fait de suite vérifier les papiers du prince Wittgenstein par M. le ministre de Bourrienne et par le général Gérard, chef de l'état-major du corps d'armée : on n'a trouvé que les lettres ci-jointes 1, 2, 3, qui méritassent quelque attention.

« Le lendemain, les courriers de Berlin et de Kœnigsberg sont arrivés; les dépêches furent portées chez M. de Bourrienne, et ouvertes devant lui et le directeur des postes; on n'a trouvé qu'une seule lettre adressée au prince de Wittgenstein, sous le couvert d'un banquier de cette ville. Je la joins ici sous le numéro 4 [1]. Toutes celles qui arriveront seront également saisies.

« Tout cela s'est fait sans éclat et avec la prudence nécessaire.

» Je crois devoir mettre aussi sous les yeux de V. M. la lettre que le prince de Wittgenstein m'a écrite pour sa justification, en y joignant copie de celle qu'il a adressée au ministre d'état du roi de

[1] Toutes ces lettres étaient insignifiantes.

Westphalie. D'après cette lettre et la vérification de tous ses papiers, je n'ai pas cru devoir faire arrêter définitivement le prince de Wittgenstein, dans la crainte de faire une chose contraire aux intentions de V. M. Mais toutes les mesures sont prises pour s'assurer de sa personne au besoin. J'attendrai à cet égard les ordres de votre majesté.

« Dans cette circonstance, comme en toutes celles où il s'agira de ce qui intéresse votre majesté, je ferai tous mes efforts pour lui prouver mon zèle et mon dévouement.

« Je suis, etc.

« BERNADOTTE. »

Hambourg, 19 novembre 1808.

Je pressais toujours le prince de Wittgenstein de réclamer avec force l'original de la lettre de la comtesse Woss, lettre dont la traduction le compromettait fortement. M. le comte Daru écrivit le 21 novembre que l'original avait été envoyé au roi de Prusse, à Kœnigsberg. D'un autre côté Davoust soutenait que l'original avait été envoyé au prince, que celui-ci l'avait brûlé et qu'actuellement il nierait la conspiration ourdie et le projet d'empoisonnement.

Le 22 novembre, M. de Woss, neveu de la comtesse de Woss, eut une conversation à Berlin avec le comte Daru qui m'assura que la *lettre avait seulement été copiée*, *acheminée* ensuite par la poste, et qu'elle devait être rendue à son adresse. Mais le prince savait, par M. de Woss, qu'on lui avait promis le vingt de lui montrer la lettre originale le vingt-trois.

Cette inconcevable contradiction prouvait bien que la lettre originale existait encore, et que *quelqu'un* avait intérêt à ce qu'on ne pût pas la comparer avec la *copie-traduite*. Mais cette pièce était indispensable au prince qui, convaincu de son innocence et connaissant intimement la comtesse de Woss, soutenait que l'on en avait altéré la copie, et qu'il était impossible que le traducteur n'eût pas falsifié le sens de l'original. Jusqu'à ce qu'il ait pu faire faire cette vérification, il restait toujours sous le poids d'une accusation grave et d'une menace d'arrestation qui n'avait pas, il est vrai, été exécutée, mais qui aurait pu l'être sans la belle âme de Bernadotte, sans mes vives sollicitations en faveur de M. de Wittgenstein, et l'intimité dans laquelle il vivait avec nous.

Cette affaire occupa la diplomatie de Hambourg, et je reçus, le 26 novembre, la note sui-

vante du baron de Grote, ministre du roi de Prusse :

« Malheureusement absent pour quelques jours avec permission de sa cour, le soussigné, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse, n'a été instruit que depuis peu d'un événement aussi inattendu qu'extraordinaire, occasionné par une dénonciation officielle faite à S. A. S. Mgr. le prince de Ponte-Corvo, contre S. A. S. Mgr. le prince de Wittgenstein, ministre de Sa Majesté prussienne.

« Le soussigné manquerait à son devoir s'il ne protestait pas officiellement contre les mesures qui, en conséquence d'une calomnie horrible, ont été prises envers le prince de Wittgenstein, ministre d'une puissance amie de la France, et il croit devoir réclamer l'entremise de S. E. M. Bourrienne, ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, pour que les mesures prises contre le prince soient incessamment rétractées. Bien loin, cependant, de s'éloigner, S. A. S. le prince de Wittgenstein est au contraire très-intéressé à prolonger sa résidence, pour mettre cette affaire au clair, et pour découvrir

par là, s'il est possible, la première source de cette calomnie infâme. Même, si l'impossibilité physique d'un attentat pareil n'était pas évidente, si un tel projet pouvait entrer dans la tête d'un homme qui n'est pas privé de ses sens; s'il n'était pas hors de doute que madame la grande-maîtresse, comtesse de Woss, n'a pas écrit, ne peut pas avoir écrit une ligne de la lettre qu'on lui a supposée, il serait indécent pour moi de tenter la justification des personnes respectables qui en sont l'objet. S. E. madame la comtesse de Woss est honorée, aussi bien que le prince de Wittgenstein, de la bienveillance particulière de Leurs Majestés le roi et la reine de Prusse; c'est donc cette considération seule dont ils jouissent de la part des souverains, dont le caractère grand et loyal est connu de l'Europe, qui doit suffire pour les garantir du plus léger soupçon de pouvoir avoir même l'idée d'un crime atroce, qui fait frémir l'humanité, et dont la supposition même paraît être un délit contre la societé. Cependant la dignité de ma cour a été compromise par toutes les mesures qui ont eu lieu par rapport à cette affaire, et la sagesse, comme la justice de S. M. l'empereur des Français, ne permet aucun doute sur la satisfaction éclatante qu'elle jugera néces-

saire de donner dans un cas aussi grave à S. M. le roi mon maître.

« Le soussigné prie S. E. M. Bourrienne de vouloir bien y contribuer en mettant sous les yeux de son grand et auguste monarque tout ce qui est relatif à cette affaire.

« Le soussigné ne manquera pas de faire pareillement un rapport à sa cour à ce sujet, et de lui transmettre la copie de cette note.

« Il a l'honneur de réitérer à S. E. M. Bourrienne, ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, l'assurance de sa plus haute estime et considération.

AUGUSTE, baron de GROTE.

A Hambourg, le 26 novembre 1808.

Cependant les jours se passaient, et malgré les instances réitérées du prince de Wittgenstein la lettre originale n'arrivait pas. Enfin, le lendemain même du jour où M. de Grote m'avait remis la note qui précède, et seulement treize jours après la réception de la *copie-traduite*, le prince m'écrivit en allemand la lettre que l'on

va lire, que j'ai traduite moi-même, et dont j'ai conservé l'autographe.

« Vous recevez, mon très-cher ami, dans ce qui est ci-joint, la lettre originale de la comtesse de Woss avec une lettre adressée au prince [1] et une du ministre de Woss. Si quelqu'autre chose vous était nécessaire, j'irais de suite chez vous.

« Si, comme je ne peux le nier, je vous ai manqué, en n'allant pas de suite aujourd'hui chez vous, [2] vous ne devez y chercher qu'une preuve du prix que j'attache à votre *rare* amitié, les hommes seuls, qui savent apprécier les faiblesses de leur prochain, peuvent m'inspirer la haute estime que je vous ai vouée. L'idée de perdre votre amitié et votre bienveillance, d'avoir commis une faute d'indiscrétion et d'ingratitude, a fait que *j'en ai perdu la tête*, et en vérité d'une manière qui ne m'est jamais arrivée. Je me suis trouvé dans une position que je ne peux décrire.

« Votre éternellement reconnaissant

« WITTGENSTEIN. »

« Hambourg, le 27 novembre 1808. »

[1] Le prince de Ponte-Corvo.

[2] Il avait été convenu que le prince de Wittgenstein se présenterait tous les jours chez moi, pour faire acte de

« P. S. Je n'ai gardé aucune copie de la lettre de M. de Woss. Si le prince veut sa longue lettre que je vous ai lue hier soir, elle sera terminée demain. »

La position morale du prince de Wittgenstein ne fut pas améliorée par la réception de la lettre originale. Il s'affectait au point que deux jours après, le 29 novembre, il m'écrivit encore le billet suivant.

« Après avoir dormi neuf heures et ne me levant qu'en ce moment, j'ai oublié mes chagrins qui allaient hier jusqu'au désespoir. A mon réveil ma première pensée a été que Dieu puisse bénir vous et vos enfans et me procure l'occasion de vous prouver que je ne suis pas indigne de votre amitié.

« De tout cœur, votre dévoué,

« WITTGENSTEIN. »

L'original de cette lettre, la copie traduite envoyée de Berlin, celle que j'en fis et une qu'en fit

présence à Hambourg, mais je n'y tenais que par le plaisir que j'avais à l'y voir, et Dieu sait si son absence me causa jamais la moindre inquiétude, je connaissais trop bien la loyauté de son caractère.

lin quand nous nous rendîmes ensemble chez le prince de Wittgenstein. Nous le trouvâmes en déshabillé, prenant fort tranquillement du thé. Il prit notre visite pour une visite amicale, s'excusa beaucoup du négligé dans lequel nous le surprenions, et nous fit observer que la faute en était à l'heure tardive à laquelle nous venions. Il était poli et gracieux comme à son ordinaire, et il nous fut impossible de supposer, à Bernadotte et à moi, que M. de Wittgenstein fût informé de la moindre chose. Le maréchal mit tous les ménagemens possibles pour lui annoncer l'objet de notre visite, mais il fallait bien que nous en vinssions là. Son premier mouvement fut de croire que nous nous amusions à lui faire une de ces plaisanteries que notre familiarité habituelle aurait autorisée; mais, quand il vit que nous parlions sérieusement, quand Bernadotte lui eut donné à lire la *copie traduite* de la lettre de la comtesse de Woss, la surprise et l'indignation du prince furent au-delà de toute expression. Bernadotte lui demanda sa parole qu'il ne sortirait pas de Hambourg sans son autorisation. Le prince la donna avec plaisir, sans aucune hésitation, et nous déclara qu'il n'avait point reçu l'original de la lettre dont nous lui avions donné communication.

Le lendemain, 17 novembre, le prince de Wittgenstein vint me voir de grand matin. Il était hors de lui. Je connaissais trop bien sa loyale franchise et la noblesse de son caractère, pour qu'il eût besoin de m'assurer qu'il n'était ni un révolutionnaire ni un empoisonneur. Je fis tout ce qui dépendait de moi pour le calmer, et je lui conseillai d'exiger que l'on lui envoyât la lettre originale de la comtesse de Woss.

Il n'y avait ni amitié ni conviction qui tînt sous un gouvernement aussi acerbe que l'était le gouvernement de Napoléon; nous ne pûmes nous dispenser d'examiner les papiers du prince; mais, des recherches qui y furent faites par moi-même, assisté du général Gérard, il ne résulta rien qui pût attirer sur le prince aucun soupçon; le maréchal, pressé par mes sollicitations, et personnellement convaincu de l'innocence de M. de Wittgenstein, persista dans sa première détermination, de ne le point faire arrêter, et de s'en fier à sa parole de ne point sortir de Hambourg, parole qu'il nous avait donnée le soir même de notre visite inopinée. Pour se mettre à couvert de tout reproche, le prince de Ponte-Corvo écrivit le 19 la lettre suivante à l'empereur, qui se trouvait alors en Espagne.

« sentimens à cet égard. Cela suffira, j'en suis « convaincu, pour mettre dans son véritable jour « votre conduite d'alors.

« Je crois, mon cher ami, que vous repousserez « l'inculpation par cette déclaration. C'est une « véritable calomnie de vouloir, dans mes rap- « ports de ce temps-là, vous imputer la moindre « des choses. La déclaration que je vous fais, et « l'assurance de ma vive et inaltérable reconnais- « sance, pour tout ce que vous avez fait dans mon « intérêt, offrent bien les preuves de votre con- « duite honorable envers moi. Je vous répète avec « plaisir que tout ce que vous avez fait pour moi « pendant l'époque en question, ne s'effacera ja- « mais de mon cœur, et que j'en conserverai le « souvenir jusqu'au dernier moment de ma vie, « et ce sera toujours un devoir pour moi de dé- « tromper tous ceux qui pourraient vouloir dou- « ter de la conduite loyale que vous avez tenue « alors à mon égard. Qu'ils s'adressent à moi et « je saurai leur répondre.

« Voilà, mon cher ami, ce que j'avais à vous « répondre; j'y joins l'expression de mon sincère « attachement et de ma parfaite considération.

« WITTGENSTEIN. »

Berlin, 29 juin 1828. —

Il me reste encore à faire connaître une lettre du roi de Prusse que je reçus par le prince de Wittgenstein, avant qu'il fût question de la misérable invention dont il faillit être la victime. Je l'ai réservée exprès pour la placer à la fin de ce chapitre, parce que l'époque à laquelle elle se rapporte nous ramènera précisément au nouveau point de départ d'où nous nous remettrons en route pour l'espace qui nous reste encore à parcourir. Je regardai cette lettre comme une honorable récompense pour mes soins constans à atténuer, autant que possible, le mal, durant les crises et les calamités sans nombre qui frappèrent le royaume de Prusse, depuis 1805 jusqu'à la date de cette lettre, et qui continuèrent encore longtemps après. Je possède et je conserve précisément l'original de cette lettre écrite de la main du roi; et, sans affecter aucune fausse modestie, avouerai au contraire, avec toute franchise, que ce n'est pas sans quelque orgueil que je la place sous les yeux de mes lecteurs. La voici :

« Monsieur l'envoyé de Bourrienne. Je suis « informé des dispositions d'équité et d'intérêt « obligeant que vous avez bien voulu marquer pour « mes états et mes serviteurs, toutes les fois que « l'on a été dans le cas de les réclamer, et que vos

« rapports et les circonstances vous permettaient
« de vous y livrer. Je me fais un vrai plaisir de
« vous en remercier directement, et vous prie
« de continuer à leur faire éprouver les mêmes
« sentimens dans les occasions fréquentes qui ne
« manqueront pas sans doute de se présenter
« encore. Soyez persuadé que j'en conserverai un
« souvenir très-reconnaissant, et que j'aurai moi-
« même une grande satisfaction à pouvoir le ma-
« nifester, et à vous prouver par tous les moyens
« qui dépendront de moi, la parfaite justice que
« je vous rends. Sur ce, je prie Dieu, etc...

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Kœnigsberg, le 18 mars 1808.

Je n'ai point caché la vive satisfaction, le mouvement d'orgueil même que j'éprouve en mettant cette lettre sous les yeux du public, et il me semble, on me permettra de le faire observer, que de pareils témoignages, quand ils sont spontanément émanés d'un souverain, sont d'un autre poids que des assertions calomnieuses répandues dans des pamphlets.

CHAPITRE IV.

L'Europe gâteau des rois. — Le prince de Lippe et le duc de Holstein. — Lettres qui me sont adressées par les princes d'Allemagne. — Désir de faire partie de la confédération du Rhin. — Calomnie dirigée contre moi à l'occasion de M. Hue. — Napoléon servi loyalement et ma conduite envers les émigrés. — Paroles du roi de Prusse, aux Tuileries, à moi et à un duc de l'empire. — Accusation acceptée. — Prévision du retour des Bourbons. — Le successeur de Bernadotte à Hambourg. — Conduite du général Dupas. — Exigences et exactions. — Le vin de Champagne à la cuisine. — Évènement inquiétant. — Les portes de Hambourg fermées avant l'heure. — Un père de cinq enfans tué sur un tonneau. — Similitude entre Dupas et Clarke. — Fureur de Dupas et des assiettes cassées.—Lettre que j'écris à Bernadotte. —Réponse noble et remarquable. — Retour de Bernadotte à Hambourg et Dupas à Lubeck. — Nouvelles vexations et le sénateur Nolting. — Belle conduite de l'aide-de-camp Barral.

On a vu quel guet-à-pens politique avait échappé le prince de Wittgenstein. Je ne tracerai pas le tableau de toutes les turpitudes auxquelles se livrèrent des ambitions du second ordre,

dans l'espoir d'avoir une bonne part dans le partage de l'Europe que les lieutenans de l'empereur regardaient comme un gâteau des rois, mais dont aucun n'aurait osé lui disputer la fêve. Longue serait la litanie, si j'enregistrais ici toutes les fourberies dont tant de gens se rendirent coupables, soit pour augmenter leur fortune, soit pour se faire valoir auprès du chef qui voulait des rois pour premiers sujets. Je ne chercherai pas non plus à multiplier le nombre des lettres que je crois devoir publier; mais il en est quelques-unes encore que je me plairai à mettre sous les yeux du public, et telles sont les deux que l'on va lire: elles prouvent mieux que quoi que ce soit l'inconcevable empressement des princes d'Allemagne à se ranger sous la protection de Napoléon en faisant partie de la confédération du Rhin. Voici donc ces deux lettres qui me furent adressées pendant mon séjour à Hambourg.

« Monsieur,

« Votre Excellence sera sans doute déjà instruite qu'il a plu à Sa Majesté l'empereur et roi d'accorder sa haute ratification à l'acte de mon admission dans le nombre des princes confédérés du Rhin, signé à Varsovie par Son Altesse le

prince de Bénévent et M. le baron de Gagern.

« En me rappelant avec reconnaissance l'accueil plein de bonté que j'ai reçu de Votre Excellence, pendant mon séjour à Hambourg, j'ose me flatter qu'elle prendra quelque intérêt à l'heureuse terminaison de cette affaire; qu'elle voudra bien me conserver la même bonne intention, pour mes intérêts à venir, qu'elle me témoigna alors, et de me permettre de les réclamer avec confiance dans l'occasion.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de la considération la plus parfaite avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« George-Guillaume,
« Prince de Schaumbourg-Lippe. »

Buckebourg, 14 juin 1807.

La lettre que l'on vient de lire est, comme on a pu le remarquer, d'une date de beaucoup antérieure à la date de celle qui suit. La seconde est postérieure à l'entrevue d'Erfurth, dont j'aurai bientôt à m'occuper.

« J'ai l'honneur de prévenir votre excellence que mon accession à la ligue du Rhin s'est effec-

tuée le 14 octobre, au moment de la réunion mémorable d'Erfurth.

« La ratification a eu lieu dans le délai prescrit, et c'est depuis hier que je suis en possession de l'original signé de la main de sa majesté l'empereur et roi.

« Je m'empresse d'avoir l'honneur d'en faire part à votre excellence, comptant d'un côté remplir par là un devoir vis-à-vis d'un ministre de sa majesté l'empereur et roi, et de l'autre, espérant avoir obtenu un titre à pouvoir, dans l'occasion, réclamer vos bontés.

« C'est avec la plus haute considération que j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur,

« de votre excellence,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« PIERRE, duc de Holstein. »

Oldenbourg, 23 novembre 1808.

Ces lettres, dont je recevais continuellement, ne prouvaient qu'une chose : l'influence que la puissance de Napoléon exerçait en Allemagne et la facilité des hommes à se courber sous le joug

d'un pouvoir nouveau. En cela, je dois dire que parmi les émigrés, dans le petit nombre de ceux qui demeurèrent fidèles à leur cause, il y en eut quelques-uns dont le caractère fut moins flexible que chez les princes étrangers. Tel était, par exemple, M. Hue, valet-de-chambre de Louis XVI, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler. La haute considération que j'ai eue pour ce dernier et fidèle serviteur d'un roi martyr, n'est pas une chose que je veuille nier, mais les égards que je devais, et que je me félicite d'avoir rendus à un homme vertueux, n'auraient pas dû donner lieu à des imputations que je ne puis caractériser qu'en les qualifiant de mensongères.

J'ai lu dans un ouvrage : « M. Hue se retira à « Hambourg où il passa neuf mois dans une obs- « curité profonde, et d'où il alla ensuite en Hol- « lande, muni d'un passe-port de Bourrienne, « qui, ministre de Napoléon, quoique disgracié « par lui, et jugeant les événemens d'avance, « cherchait à se ménager la bienveillance des « Bourbons. »

Il y a dans ce passage autant de faussetés que de lignes. M. Hue desira séjourner à Hambourg, mais il ne s'y cacha pas. Je l'ai toléré avec plaisir, malgré les ordres contraires et très-sévères que

j'avais et dont je lui donnai connaissance. Je le fis venir chez moi, je l'engageai à n'avoir aucune inquiétude et à rester à Hambourg, pourvu qu'il mît de la prudence dans ses démarches. Il voulut aller en Hollande, je pris sur moi de lui donner un passe-port. J'ai laissé M. Hue parfaitement libre dans la gestion de ses affaires, que je connaissais très-bien, que je trouvais fort honorables, puisqu'il était chargé de payer les pensions que Louis XVIII faisait aux émigrés. J'avais, comme on l'a vu, donné ma démission de secrétaire intime, et, en admettant même que Bonaparte m'eût disgracié en cette qualité, certes je ne l'étais pas comme ministre et consul-général à Hambourg. Les circonstances, qui font tout, avaient fait de cette place, peu importante avant l'époque à laquelle j'y fus nommé, un poste immense, je pourrais presque dire une espèce de succursale du gouvernement, d'où tous les mouvemens et toutes les affaires de l'Allemagne septentrionale étaient surveillés, et j'éprouvai continuellement, pendant le temps de ma résidence dans les pays Anséatiques, que Bonaparte ne m'avait pas trompé quand il m'avait dit dans mon audience de congé : « Votre place est une place à « part. »

Il est absurde de dire que, en traitant bien M. Hue, *je cherchais à me ménager la bienveillance des Bourbons*. Combien de gens aujourd'hui s'en vanteraient et s'en feraient un titre ! Eh bien, moi, tel est mon amour pour la vérité que je déclare que cela n'était pas. L'humanité est-elle donc une trahison ? Je n'avais point d'arrière-pensée qui me fût personnelle ; investi de la confiance de Napoléon, je ne servais que Napoléon, et je le servais mieux, j'ose le dire, en tempérant, autant que cela dépendait de moi, la rigueur de ses ordres, que ceux qui leur donnaient une extension dont le résultat inévitable était la haine du gouvernement français. A l'appui de ce que je dis, on verra plus tard les paroles que m'adressa le roi de Prusse au château même des Tuileries, après la première restauration, et celles tout opposées qu'il adressa immédiatement après à un duc de l'empire qui se trouvait presque à côté de moi. Veut-on m'accuser d'avoir eu le plus d'égards possibles pour les malheureux émigrés ? J'accepte l'accusation, et bien loin de m'en défendre je m'en fais gloire. La mort n'a pas moissonné tous ceux qui vivaient à Altona et à Hambourg ; qu'il s'en présente un seul qui ait une plainte à élever contre moi, et qu'un seul aussi puisse dire qu'en la moindre cir-

constance j'aie trahi en leur faveur les intérêts que j'étais chargé de soutenir ! Je ne crains rien de tel. Ceux qui, alors, sans le savoir, il est vrai, ont servi la cause des Bourbons, sont ceux qui ont poussé Bonaparte à s'emparer de la couronne de France, et non pas moi qui l'en avais détourné autant que cela était en mon pouvoir. Ce pas fait, j'ai vu, je l'avoue, le retour des Bourbons comme une chose assurée, et je l'ai déjà dit plusieurs fois; je l'ai dit, non-seulement dans mes Mémoires, mais je pourrais citer de nombreux témoins de ce que j'ai répété, non pas depuis l'accomplissement des événemens, mais lors de la fondation de l'empire et lorsque Bonaparte fut à l'apogée de sa puissance; voilà la vérité, mais je ne suis pas assez insensé pour avancer que je prévoyais l'époque de la chute de Napoléon et du retour des Bourbons; je déclare même que je ne la croyais pas aussi prochaine. Si donc j'ai traité M. Hue et ses compagnons d'infortune avec égard, je n'ai agi que par un sentiment d'homme et non comme un spéculateur; je l'ai fait parce que ma nature, mon instinct, si l'on veut, m'ont porté à préférer le bien au mal; et certes, je n'avais pas besoin de chercher à lire dans l'avenir pour obéir à un mouvement naturel. Je ne m'en fais pas un mé-

rite, j'ai agi comme je l'ai fait, parce qu'il était en moi d'agir de la sorte, et je plains encore plus que je ne les blâme les hommes assez mal organisés pour ne pas comprendre dans les autres les sentimens qu'ils sont incapables d'éprouver, et qui, agissant par calcul et par politique, veulent voir de la politique et des calculs dans toutes les actions humaines. Bernadotte, qui me connaissait bien, à qui je ne cachais rien de mes plus secrètes pensées, agissait donc aussi, lui, par calcul, quand il s'appliquait à adoucir la rigueur des ordres qu'il devait faire exécuter ! Autant vaudrait dire qu'il travaillait alors à devenir roi de Suède !

Ce prince s'était rendu en Danemarck pour y commander le corps de troupes françaises et espagnoles que l'on avait fait partir des pays Anséatiques pour occuper ce royaume, incessamment menacé par les Anglais. Ce fut, comme je l'ai dit, une grande perte pour moi, car nous étions toujours d'accord sur les mesures à prendre ou plutôt à atténuer, et cette perte devint encore bien plus sensible, quand je fus à même d'établir la comparaison avec son successeur. Il m'est pénible de raconter les détails de la conduite indigne de ceux qui compromettaient le nom français dans la malheureuse Allemagne, mais je subirai jusqu'au

bout la tâche que je me suis imposée de dire la vérité.

Le général Dupas vint à Hambourg au mois d'avril 1808 pour y commander, mais seulement, comme je crois l'avoir dit, sous les ordres de Bernadotte, qui conservait le haut commandement des troupes françaises dans les pays Anséatiques. L'empereur, en désignant le général Dupas, trompa cruellement les voeux et les espérances des malheureux habitans de la Basse-Saxe. Ce général, fatal aux Hambourgeois, disait d'eux : « *Tant que je verrai ces b..... là rouler carrosse, je pourrai leur demander de l'argent.* » La vérité est, qu'on n'a jamais eu à lui reprocher d'en avoir demandé ou reçu pour lui-même. Ses exactions effroyables se faisaient au profit d'un autre homme, d'un homme auquel il devait tout, à qui il avait en quelque sorte consacré toute son existence; c'était pour celui-là qu'il était la sangsue des villes Anséatiques.

J'entrerai actuellement dans quelques détails sur la manière dont étaient traités les généraux qui commandaient les troupes françaises; il ne sera pas sans intérêt de voir jusqu'où allaient, d'une part, la résignation et la générosité, et de l'autre, l'exigence et une sorte de dilapidation que l'on

peut appeler insolente. Le sénat de Hambourg accordait aux maréchaux trente friederichs par jour pour leurs frais de table, sans compter l'hôtel où ils étaient logés par la ville; les généraux de division n'avaient que vingt friederichs; le général Dupas voulut être traité sur le même pied que les maréchaux. Le sénat ayant, avec raison, rejeté sa prétention Dupas, se fâcha, et, pour se venger noblement, exigea qu'on lui fît servir, chaque jour, un déjeuner et un dîner de trente couverts. C'était un gaspillage dont on ne peut pas se faire d'idée; et le général Dupas coûta plus à la ville qu'aucun de ses prédécesseurs.

J'ai vu le compte des dépenses qu'on fit pour lui, ce compte se montait pour vingt-une semaines, qu'il resta à Hambourg, à 122,000 marcs courant, environ 183,000 francs. On ne buvait à la table de Dupas que des vins fins; et jusqu'à la cuisine, ses gens étaient traités en vin de Champagne, et en fruits des plus rares, que l'on faisait venir à grands frais des belles serres de Berlin. Les habitans se ressentirent de l'humeur que causa à Dupas la résistance du sénat: entre autres vexations, il en exerça une à laquelle on ne put se faire. A Hambourg, ville autrefois fortifiée, mais qui dès cette époque n'avait déjà plus l'air que

d'un jardin anglais, on avait néanmoins conservé l'habitude de fermer les portes à la nuit close; et même, les dimanches, on les fermait trois quarts d'heure plus tard pour prolonger d'autant les délassemens des gens du peuple.

Un événement qui pouvait avoir de grandes conséquences irrita pendant quelques instans l'opinion générale qu'il est toujours si essentiel de ménager, surtout dans des pays occupés par une puissance étrangère. Une émeute, causée par la trop prompte fermeture des portes de Hambourg, eut lieu par suite de la méchanceté de Dupas. Ce général s'était mis dans la tête de faire fermer les portes à sept heures du soir, et par conséquent lorsqu'il faisait encore grand jour, puisque c'était vers le milieu du printemps. Il ne fit aucune exception pour le dimanche; ce jour étant arrivé, les paisibles habitans se dirigèrent à l'heure précédemment accoutumée, vers la porte d'Altona, celle par laquelle rentrait ordinairement la majeure partie des promeneurs. Les premiers arrivés furent tout surpris de trouver fermée la porte la plus fréquentée de Hambourg; le nombre des retardataires augmenta instantanément et bientôt une foule considérable se trouva réunie à la porte qui conduit à Altona. Après des priè-

res inutiles adressées au chef du poste, on se détermina enfin à envoyer chercher les clefs chez le commandant; celui-ci arriva accompagné du général. En les voyant, personne ne douta qu'ils fussent venus pour faire ouvrir les portes, et, dans cette croyance, ils furent salués par un *houra* général, cri accoutumé dans presque tout le nord pour exprimer la satisfaction du peuple. Le général Dupas, ne sachant pas ce que signifiait ce cri, se figura que ce qu'il entendait était le signal d'une sédition; au lieu donc de faire ouvrir les grilles, il ordonna de faire feu sur quelques centaines de citoyens paisibles, qui ne demandaient qu'à rentrer dans leurs foyers. Quelques personnes furent tuées et plusieurs autres plus ou moins grièvement blessées. Un malheureux commissionnaire, père de cinq enfans, revenait d'Altona, poussant devant lui un tonneau sur une brouette. Il s'assit tranquillement sur son tonneau, attendant l'ouverture des portes. Une des premières balles l'étendit raide mort. Heureusement qu'après cette première décharge, la plate fureur de Dupas se calma un peu; il ne donna pas un cours plus long à son incroyable brutalité. Cependant il persista à ne pas vouloir faire ouvrir les portes qui ne furent ouvertes que le lendemain; et, ce jour-là,

il fit afficher dans la ville un arrêté par lequel il défendait de crier *houra*, et menaçait des peines les plus sévères ceux qui profèreraient ce cri. Il défendit également que plus de trois personnes se montrassent réunies dans les rues. Voilà comme certaines gens préparaient des villes et des provinces auparavant si heureuses à se façonner au joug français ! Aussi Dupas était-il exécré dans les pays Anséatiques autant que Clarke l'avait été à Berlin, lorsque pendant la campagne de 1807 il eut le gouvernement de cette ville. Clarke avait accablé les habitans de la capitale de Prusse, de tous les genres d'oppressions et de tributs. Il y avait, dans la manière d'exécuter les ordres impériaux, je ne sais quelle lâche complaisance, quelle bassesse de dévouement, au moindre désir de la tyrannie, et dieu sait de quelles épithètes le nom de Clarke fut toujours accompagné quand ce nom sortit de la bouche d'un Prussien.

Dupas semblait avoir pris Clarke pour modèle. Un officier d'artillerie, qui était alors à Hambourg, me raconta qu'ayant exécuté l'ordre qu'il avait reçu de faire placer au-devant de la porte d'Altona deux pièces d'artillerie légère, il alla ensuite chez le général Dupas pour lui rendre compte. Il le trouva dans une fureur extrême,

cassant tout, brisant tout ; il cassa en présence de cet officier plus de deux douzaines d'assiettes qui se trouvaient devant lui, et qui, certes, ne lui avaient pas coûté cher.

Le lendemain de cette échauffourée, tout ému encore des suites funestes que peut avoir la brutalité de quelques soldats commandés par un chef non moins brutal, je fis part de cet événement au prince de Ponte-Corvo. Je lui demandais, dans ma lettre, la suppression d'un tribunal extraordinaire créé par le général Dupas. On va lire la réponse de Bernadotte ; elle donne une idée trop exacte de la bonté d'âme du futur prince royal de Suède, et elle est en même temps trop remarquable pour que je n'aie pas la certitude d'intéresser mes lecteurs en la leur faisant connaître. La voici :

« Je réponds, mon cher ministre, à la lettre que vous m'avez écrite, j'ai reconnu en la lisant votre âme tout entière. Les abus d'autorité, les vexations, et enfin tout ce qui porte l'empreinte d'une sévérité oppressive, fait le malheur de votre vie. Je partage parfaitement votre manière de voir à ce sujet, et je suis affligé toutes les fois que je vois commettre des injustices ; mais en faisant un examen approfondi de l'événement arrivé le 19, il

est impossible de ne pas reconnaître qu'il y a eu tort, d'abord de la part de l'officier, qui a fermé les portes peut-être trop tôt. Je demanderai aussi : pourquoi, au lieu de faire feu, n'a-t-on pas ouvert les portes? mais le peuple n'a-t-il pas montré une indocilité et une obstination marquées? ne s'est-il pas rendu criminel en lançant des pierres sur la garde, en forçant les palissades, et en méconnaissant même la voix de ses magistrats. Il est douloureux sans doute, qu'il se soit porté à tous ces excès, car, ils n'ont eu lieu que parce qu'il n'a point été éclairé sur ses devoirs par les chefs civils, qui doivent être ses première sentinelles; car enfin, mon cher ministre, le sénateur qui distribuait de l'argent à la porte d'Altona, pour appaiser la multitude, aurait mieux fait sans doute de calmer son effervescence en lui ordonnant d'attendre avec patience l'ouverture des portes. Il pouvait, ce me semble, courir chez le commandant de la place ou chez le général pour obtenir cette ouverture.

« Toutes les fois que les masses se remuent et font usage de leurs forces, il n'y a plus de sûreté pour personne; dès-lors l'autorité protectrice doit se développer dans toute son activité, et son intervention arrête la violence. Le sénat de l'an-

cienne Rome, si ombrageux et si jaloux de ses prérogatives, remettait à un dictateur, dans les temps de trouble, le droit terrible de vie et de mort, et ce magistrat ne connaissait d'autre code que sa volonté et la hache de ses licteurs; les lois ordinaires ne reprenaient leur cours et leur garantie qu'après que le peuple était rentré dans le devoir.

« L'événement arrivé à Hambourg avait agité la multitude, des malveillans pouvaient profiter de ses dispositions, et l'insurger tout-à-fait, il fallait donc la contenir par l'appareil d'un tribunal sévère. Ce tribunal n'étant plus d'aucune utilité, le général Dupas a reçu l'ordre de le dissoudre, et la justice ordinaire reprend ses droits. Le peuple qui s'était élevé au-dessus d'elle avait, par là, renoncé à tous ses avantages et provoqué une action plus prompte et plus rigoureuse, heureusement il n'a pas été nécessaire d'en faire usage.

« Adieu, mon cher ministre, soyez toujours persuadé de la réciprocité de mes sentimens, et croyez que personne ne vous aime plus que

« J. BERNADOTTE. »

A Densel, ce 4 mai 1808.

Lorsque Bernadotte revint à Hambourg, il envoya Dupas à Lubeck. Cette malheureuse ville, beaucoup moins riche que Hambourg, eut cruellement à souffrir d'un tel hôte. Il fallut encore défrayer sa dépense, car au milieu de tant d'exactions en nature, Dupas se cabrait à la moindre idée de recevoir de l'argent. C'était, selon lui, une chose dont il était incapable, et dont la pensée seule irritait ses délicates susceptibilités. Mais la dépense qu'il faisait devint tellement exagérée, que la ville de Lubeck ne pouvait réellement plus y suffire. Outre sa table, qu'il faisait servir avec la même profusion qu'à Hambourg, il fallait encore lui fournir du linge, du bois, de la vaisselle, des bougies, enfin jusqu'aux plus menues choses que l'on peut dépenser dans une maison.

Le Sénat députa vers l'intègre et incorruptible général Dupas M. Nolting, vénérable vieillard, qui lui présenta avec douceur le tableau des abus qui, de toutes parts, se commettaient en son nom, et le pria de vouloir bien permettre que, par une sorte d'abonnement, il reçût chaque jour vingt louis pour les frais de sa table seulement. A cette proposition, le général Dupas se mit en fureur : à lui, lui proposer de l'argent!... quelle horreur!... Il chassa en jurant le sénateur épouvanté,

et donna immédiatement l'ordre à son aide-de-camp Barral de le mettre en prison. M. de Barral, doué de sentimens plus humains que ceux de son grossier général, fut effrayé d'un ordre aussi extraordinaire; il essaya de faire à son général quelques représentations, mais elles furent inutiles, et, bien qu'à contre-cœur, il fallut obéir. L'aide-de-camp se rendit donc chez le respectable sénateur Nolting, mais là, séduit par ce respect que des cheveux blancs inspirent à la jeunesse bien élevée, au lieu d'exécuter l'ordre, il supplia le vieillard de ne pas sortir de chez lui, avant qu'il fût parvenu à en obtenir la rétractation. Ce fut le lendemain seulement, qu'à force d'intances, M. de Barral parvint à le faire révoquer, c'est-à-dire qu'il obtint la sortie de prison du sénateur, car il fallut à la vindicte de Dupas qu'on lui fît croire que le sénateur Nolting avait subi le commencement de la peine ordonnée par sa capricieuse fureur.

Qui l'aurait cru? Malgré son beau désintéressement, le général Dupas se radoucit au point d'accepter les vingt louis par jour pour sa table que le sénateur Nolting lui avait offerts de la part du sénat de Lubeck, mais ce ne fut pas sans grommeler entre ses dents des plaintes et des menaces

qu'il consentit à cette concession généreuse, et il s'écria plus d'une fois : *Ces b...... là m'ont taillé les morceaux.* Lubeck ne fut délivré de la présence de Dupas qu'au mois de mars 1809, lorsqu'il fut appelé à commander une division dans la nouvelle campagne de l'empereur contre l'Autriche. Qui aurait pu le supposer? Quelque oppressive qu'eût été sa présence à Lubeck, les villes Anséatiques eurent bientôt à le regretter, comme on le verra plus tard.

CHAPITRE V.

Événemens remarquables de 1808. — Promulgation du code de commerce. — Pays conquis par des sénatus-consultes. — Importance de la résidence de Hambourg. — L'Élysée-Bourbon et le royaume de Naples. — Trois événemens le même jour, à Lisbonne, à Paris et à Rome. — Création du gouvernement général des départemens au-delà des Alpes. — Souvenir du temps du consulat. — Application d'un vers de Voltaire. — Création de la noblesse impériale. — Rétablissement de l'université, et changemens d'idées de Napoléon sur l'éducation. — Agrandissement du royaume d'Italie aux dépens de l'état romain. — Départ de Paris du cardinal Caprara. — Inquiétudes sur la Russie. — Molle intervention d'Alexandre entre la France et l'Angleterre. — Entrevue d'Erforth. — Lettre de l'empereur d'Autriche à Napoléon. — Une seule chose à la fois. — Soupçons relativement à la Finlande et à la Russie.

L'année 1808 fut féconde en événemens remarquables; occupé des soins de mon administration, je me plaisais néanmoins à consacrer quelques instans de loisir à suivre le cours de ces grands

actes dont Bonaparte aimait à marquer, pour ainsi dire, chacun des jours de sa vie. Les personnes, qui remplissaient alors des fonctions un peu élevées dans le gouvernement impérial, doivent se rappeler que l'empereur et ses actions fournissaient un texte obligé aux admirations officielles de tous les salons. Au commencement de l'année dont je parle, je reçus un des premiers exemplaires du code de commerce, promulgué le 1er janvier par ordre de l'empereur, ce qui me parut une haute dérision, car il était au moins extraordinaire de publier un code sur une chose que tous les décrets impériaux tendaient à anéantir. Quel commerce en effet eût été possible avec la désastreuse exécution du système continental et la ruineuse sévérité des douanes? La ligne en était déjà assez étendue, quand, à l'aide d'un sénatus-consulte, elle reçut une extension nouvelle; l'empereur, à qui tout obéissait sur le Continent, n'eut pas recours à une autre formalité pour annexer à l'empire les villes de Kehl, de Cassel, près Mayence, de Wesel et de Flessingue, avec les territoires qui en dépendaient. Ces conquêtes à coups de décrets et de décisions sénatoriales avaient au moins l'avantage de se faire sans effusion de sang. Tout ce qui se passait dans ce genre

m'était exactement notifié par les ministres, avec lesquels j'étais en correspondance ; car la résidence de Hambourg avait acquis une importance telle, qu'il fallait que je fusse informé de tout. J'appris, par Murat lui-même, la conclusion d'un traité fait à Paris entre Napoléon et lui, en sa qualité de grand-duc de Berg. Les maréchaux, les généraux et tous les officiers supérieurs attachés à la garde impériale avaient reçu de larges gratifications après la campagne de Tilsitt ; celle de Murat fut en nature. Par le traité dont je viens de parler, Napoléon céda, ou plutôt donna, aux dépens des vaincus, à son beau-frère, la toute souveraineté des seigneuries d'Elten, d'Essen et de Werden, le comté de Lamarck avec la ville de Lippstadt, la principauté de Munster avec Cappenberg, et les comtés de Tecklenbourg, de Lingen et de Dormand ; mais, comme je l'ai déjà dit, ces riches possessions ne suffisaient plus à l'ambition de Murat.

A cette époque, je remarquai parmi les nouvelles que je reçus à quelque distance les unes des autres une singulière coïncidence de dates qui serait digne d'être recueillie par les auteurs d'éphémérides. Le même jour, premier de février, Paris, Lisbonne et Rome, étaient témoins d'évé-

nemens d'une nature diverse, mais dont l'accumulation, en un seul jour, prouve mieux que quoi que ce soit cette rapidité et ce mouvement que Bonaparte imprima à son règne. A Paris, une nièce de Joséphine, mademoiselle de Tascher, que Napoléon venait d'élever au rang de princesse, épousait le prince régnant d'Ahremberg, tandis que Junot déclarait au Portugal, dans le même moment, que la maison de Bragance avait cessé de régner et que des troupes françaises, sous le commandement du général Miollis, occupaient Rome. Cette occupation fut le commencement des longs tourmens, dont Pie VII devait expier la condescendance qu'il avait eue de venir sacrer Napoléon à Paris.

En recherchant dans mes notes et dans ma correspondance, je vois que ce fut le lendemain même du jour auquel se rapportaient les trois événemens dont je viens de parler, que Bonaparte donna à son beau-frère, le prince Borghèze, le gouvernement général des départemens au-delà des Alpes, qu'il venait de fonder, et dont il fit la huitième grande dignité de l'empire. Le général Menou, que je n'avais pas vu depuis l'Égypte, fut obligé, par cette nomination, de quitter Turin où il était toujours resté; Bonaparte, qui ne vou-

lut jamais permettre qu'il revînt à Paris, l'envoya à Florence présider la junte de Toscane, dont il fit, peu après, un autre gouvernement général, dont il confia la gestion à sa sœur Élisa.

Mes correspondances, relatives à ce qui se passait dans le midi de la France et de l'Europe, n'avaient pour moi, si je puis ainsi m'exprimer, qu'un intérêt anecdotique; il n'en était pas ainsi des nouvelles qui me venaient du nord. J'étais à Hambourg comme une sentinelle avancée, me tenant sur le qui-vive; j'ai plus d'une fois averti d'avance le gouvernement de ce qui se ferait avant que les choses fussent arrivées; ainsi je fus un des premiers instruit des projets de la Russie relativement à la Suède. Le courrier que j'envoyai à Paris dut y arriver au moment même où la Russie déclara la guerre à cette puissance. Les troupes russes entrèrent vers la fin de février dans la Finlande suédoise et occupèrent Abo, capitale de cette province, qui fut de tout temps l'objet de la convoitise du gouvernement russe. On a dit depuis que, lors de l'entrevue d'Erfurth, Napoléon avait consenti à l'usurpation de cette province par Alexandre, en échange de la complaisance de celui-ci à reconnaître Joseph en qualité de roi d'Espagne et des Indes.

La translation de Joseph du trône de Naples au trône de Madrid appartient en effet à l'époque dont j'essaie de rappeler quelques souvenirs. Murat, comme l'on sait, le remplaça à Naples, et cet avénement du beau-frère de Napoléon à l'un des trônes de la maison de Bourbon donna encore à Bonaparte *un cadet* de plus dans le collége des rois, dont infailliblement il serait devenu l'aîné si Dieu lui eût toujours prêté assistance. La nomination de Murat à la royauté des deux Siciles, quoiqu'il n'ait jamais régné de fait que sur une, fut un de ces arrangemens dont les détails me furent bien connus, et où je reconnus l'esprit d'astuce, je dirais presque de mesquinerie, dont Bonaparte ne sut jamais se défaire, même au sein de sa grandeur. Il fut fort aise de prendre pour lui le palais de l'Élysée, et de doter sous sa propre tutelle le fils aîné de Louis de Hollande, du grand duché de Berg et de toutes ses dépendances.

Je ne répudierai point un souvenir qui me revient en ce moment à l'occasion des rois fabriqués par Napoléon. Je me rappelle que, pendant le séjour à Paris du roi d'Étrurie, le premier consul alla avec ce prince à la Comédie Française, où l'on donnait l'Œdipe de Voltaire; la pièce, soit dit en passant, que Bonaparte aimait le mieux de tout

ce qu'a écrit Voltaire. J'étais au spectacle, mais dans une autre loge que celle du premier consul, et je remarquai, comme l'ont dû faire toutes les personnes qui assistaient à cette brillante représentation, l'empressement du public à faire une application aux deux personnages sur lesquels les yeux étaient fixés, d'un vers où Philoctète dit :
« J'ai fait des souverains et n'ai pas voulu l'être. »
L'application avait été trop marquée pour que ce ne fût pas, le soir, le sujet d'une conversation entre le premier consul et moi. « Les avez-vous enten-
« dus, Bourrienne? — Oui, général. — Les imbé-
« cilles!... Ils verront! ils verront!... » Nous avons vu en effet; et, non content de faire des rois, Bonaparte, le front ceint d'une double couronne, après avoir créé des princes, réalisa enfin le projet, qu'il couvait depuis long-temps, de fonder une nouvelle noblesse, qu'il dota du droit d'hérédité. Ce fut au commencement du mois de mars 1808 qu'il accoucha de ce beau projet, et je vis dans le Moniteur une longue kirielle de princes, de ducs, de comtes, de barons et de chevaliers de l'empire; il n'y manqua que des vicomtes et des marquis.

En même temps que Bonaparte fondait une nouvelle noblesse, il se détermina à reconstruire le vieil édifice de l'université, mais il lui donna

d'autres bases. L'instruction de la jeunesse avait toujours été une de ses idées dominantes, et je pus juger combien l'exercice du pouvoir souverain l'avait changé lorsque, ayant reçu à Hambourg les statuts de la nouvelle fille aînée de l'empereur des Français, je pus les comparer avec les idées que Bonaparte, général et premier consul, avait souvent émises devant moi sur l'instruction à donner aux jeunes gens. Bien qu'il fût avant tout ennemi né de toute liberté, Bonaparte s'était d'abord fait un système d'éducation vaste, qui comprenait surtout l'étude de l'histoire et de ces connaissances positives, telles que la géologie et l'astronomie, qui donnent à l'intelligence humaine le plus grand développement dont elle soit susceptible; le souverain recula en lui devant les pensées premières de l'homme de génie, et son université, confiée à l'élégante souplesse de M. de Fontanes, ne fut qu'une de ces écoles capables de produire peut-être des sujets instruits, mais non pas des hommes éclairés.

Napoléon avait une merveilleuse aptitude à mener de front les choses les plus disparates, et il mettait souvent beaucoup d'affectation à varier ses travaux afin de mieux marquer la fécondité et la diversité de son génie; mais, s'il donnait de

l'apparat à ses décisions, destinées à occuper le public, il ne perdait jamais de vue le besoin de son ambition; c'était une faim de tous les instans que rien ne pouvait rassasier. Son âpreté excitait-elle quelque mécontentement, il se plaignait des plaintes même dont il était la cause et exigeait des dédommagemens pour les dommages qu'il avait fait souffrir. En pleine paix, sans motifs, il avait fait avancer sur Rome, comme je l'ai dit, un corps d'armée commandé par le général Miollis. Pourquoi? à quelle fin? Parce que, non content d'avoir annexé les états de Venise à son royaume d'Italie, après le traité de Presbourg, il fallait l'augmenter encore après la paix de Tilsitt, et, comme la Prusse n'avait rien à céder en Italie, le Saint-Siège dut contribuer à l'agrandissement de son royaume ultramontain. Avant d'englober tout-à-fait Rome et d'en faire la seconde ville de l'empire, la modération tant vantée de Napoléon se contenta de démembrer de l'état romain les légations d'Ancone, d'Urbino, de Macerata et de Camerino, qui furent divisées en trois départemens ajoutés au royaume d'Italie. La longanimité du Saint-Siège ne put tenir contre un acte aussi violent, et le cardinal Caprara, resté à Paris depuis le couronnement, quitta enfin cette résidence. Peu

après les grands duchés de Parme et de Plaisance furent réunis à l'empire français, et annexés au gouvernement des départemens au-delà des Alpes. Tout cela se passait en même temps que les événemens d'Espagne et de Bayonne dont j'ai parlé précédemment.

Après le guet-à-pens de Bayonne, l'empereur rentra à Paris le 14 août, la veille de sa fête, qu'il avait placée, comme on sait, au jour anniversaire de sa naissance. A peine arrivé dans la capitale, il conçut de nouvelles inquiétudes à l'égard de la Russie qui, comme je l'ai rapporté, s'était déclarée en guerre ouverte avec la Suède, et ne dissimulait point l'intention de s'emparer de la Finlande. Cependant, Bonaparte, voulant pousser avec activité la guerre qui s'était engagée avec les Espagnols, sentait la nécessité de retirer ses troupes de la Prusse, pour les porter vers les Pyrénées; ce fut alors qu'il hâta l'entrevue d'Erfurth, où les deux empereurs de France et de Russie étaient convenus de se réunir. Il espérait obtenir, par là, la certitude de voir le Continent tranquille, pendant qu'il achèverait de réduire l'Espagne sous le sceptre de Joseph, Ce prince avait été proclamé le 8 de juin; le 21 du même mois, il avait fait son entrée à Madrid, mais dix

jours après, ayant reçu la nouvelle du désastre de Baylen, il fut obligé de quitter cette capitale.

Les vœux de Bonaparte devaient en ce moment se borner à la tranquillité du Continent, car la partie était plus que jamais engagée entre lui et l'Angleterre qui venait d'envoyer des troupes en Portugal, sous le commandement d'Arthur Welesley, depuis duc de Wellington. Il n'y avait plus aucun espoir d'accommodement avec la Grande-Bretagne. L'empereur Alexandre, pour tenir la promesse qu'il avait faite à Tilsitt, d'intervenir pour un rapprochement entre les deux puissances, envoya bien à Paris, puis à Londres, le comte de Romanzow, chargé de propositions médiatrices de la part de l'empereur de Russie; mais ces propositions ne furent pas même écoutées. Comment, en effet, auraient-elles pu l'être dans les circonstances où Napoléon avait placé l'Europe, lorsque l'Angleterre les avait repoussées après le traité de Tilsitt, et que, depuis, Napoléon avait détrôné le roi d'Espagne, donné son royaume à son frère Joseph, et fondé en Allemagne un autre royaume pour son frère Jérôme? M. de Romanzow dut retourner à Saint-Pétersbourg sans avoir rien obtenu.

Cependant l'entrevue d'Erfurth ayant été ar-

rêtée, l'empereur revenu de Bayonne à Paris, quitta la capitale vers la fin de septembre et arriva à Metz sans s'arrêter, si ce n'est pour passer en revue les régimens échelonnés sur sa route qui revenaient de la grande armée et se dirigeaient sur l'Espagne.

J'étais informé depuis quelque temps de l'entrevue, mémorable dans la vie de Napoléon, qui allait bientôt avoir lieu, et la seule nouvelle de cet événement faisait tant de bruit dans toute l'Allemagne, que les routes étaient couvertes des équipages des princes qui se rendaient à Erfurth pour y assister. L'empereur coucha à Francfort chez le prince primat que j'avais vu à Paris quelque temps après le couronnement; c'était un homme d'une grande bonté et d'un caractère extrêmement conciliant; en le quittant Bonaparte lui donna les plus grands témoignages d'amitié et ne s'arrêta plus qu'à Erfurth, après avoir rencontré sur sa route le nouveau roi de Westphalie. A l'exemple des préfets qui allaient au-devant de l'empereur jusqu'à la limite de leurs départemens, Jérôme était venu au-devant de son frère jusqu'aux confins de ses états. L'empereur arriva à Erfurth avant Alexandre et alla au-devant de celui-ci jusqu'à trois lieues, où enfin les deux cortèges se ren-

contrèrent. L'empereur était à cheval et Alexandre en voiture; ils s'embrassèrent, m'a-t-on dit, avec les témoignages de la plus franche amitié. Je ne répèterai pas ce que tout le monde sait de cette entrevue, où se trouvèrent réunis la plupart des princes souverains d'Allemagne. Personne n'ignore que le séjour des deux empereurs fut une suite de fêtes, dont Napoléon fit les honneurs, surtout à l'aide de la Comédie Française, qu'il avait fait venir pour donner plus de solennité à cette réunion. Le roi de Prusse n'y vint pas, non plus que l'empereur d'Autriche; mais j'eus dans le temps connaissance de la lettre que ce prince écrivit à Napoléon, et j'en ai conservé une copie, la voici :

« Monsieur mon frère.

« Mon ambassadeur à Paris m'apprend que Votre Majesté Impériale se rend à Erfurth, où elle se rencontrera avec l'empereur Alexandre. Je saisis avec empressement l'occasion qui la rapproche de ma frontière pour lui renouveler le témoignage de l'amitié et de la haute estime que je lui ai vouées, et j'envoie auprès d'elle mon lieutenant-général le baron de Vincent, pour vous porter, monsieur mon frère, l'assurance de ces sentimens invaria-

bles. Je me flatte que Votre Majesté n'a pas cessé d'en être convaincue, et que si de fausses interprétations, que l'on avait répandues sur les institutions organiques intérieures que j'ai établies dans ma monarchie, lui ont laissé, pendant un moment, des doutes sur la persévérance de mes intentions, les explications que le comte de Metternich a présentées à ce sujet à son ministre les auront entièrement dissipées. Le baron de Vincent se trouve à même de confirmer à Votre Majesté ces détails, et d'y ajouter tous les éclaircissemens qu'elle pourra desirer. Je la prie de lui accorder la même bienveillance avec laquelle elle a bien voulu le recevoir à Paris et à Varsovie. Les nouvelles marques qu'elle lui en donnera me seront un gage non équivoque de l'entière réciprocité de ses sentimens, et elles mettront le sceau à cette entière confiance qui ne laissera rien à ajouter à la satisfaction mutuelle.

« Veuillez agréer l'assurance de l'inaltérable attachement et de la considération avec laquelle je suis, monsieur mon frère,

« de Votre Majesté Impériale et Royale,
le bon frère et ami.

« FRANÇOIS. »

Presbourg, le 18 septembre 1808.

Cette lettre me parut, quand j'en eus connaissance, et me paraît encore aujourd'hui, un modèle d'entortillage auquel il est impossible que Napoléon, avec son incroyable sagacité, ait pu être pris un seul instant. Cependant Napoléon ne soupçonnait pas encore les démarches hostiles que l'Autriche ne tarda pas à manifester; son grand but était alors l'affaire d'Espagne, et comme je l'ai déjà fait remarquer, un des secrets du génie de Bonaparte était de ne s'occuper que d'une chose à la fois. A Erfurth, il avait atteint le principal but qu'il s'était proposé par cette réunion, Alexandre ayant reconnu Joseph en sa nouvelle qualité de roi d'Espagne et des Indes. On a dit que, pour prix de cette reconnaissance, Napoléon consentit à ce qu'Alexandre prît et gardât la Finlande suédoise; c'est une chose que je ne saurais affirmer, n'en ayant jamais eu de preuves positives; cependant je me rappelle que lorsqu'après l'entrevue d'Erfurth, l'empereur Alexandre eut donné l'ordre à son ambassadeur auprès de Charles IV de continuer ses fonctions auprès du roi Joseph, le chargé d'affaires de Suède à Hambourg me confia que, d'après des lettres confidentielles qu'on lui avait écrites d'Erfurth, il craignait que l'empereur Alexandre n'eût fait part à Napoléon

de ses vues sur la Finlande, èt que Napoléon n'eût donné son assentiment à cette occupation. Quoi qu'il en soit, après cette entrevue, Napoléon revint à Paris, où il présida, avec beaucoup d'apparat, l'ouverture du corps-législatif, et repartit, au mois de novembre, pour l'Espagne.

CHAPITRE VI.

Urgence motivée de l'entrevue d'Erfurth. — Intervention demandée par le Danemarck à la Russie. — Joseph reconnu par Alexandre. — Exactions des Français à Copenhague. — Le marquis de la Romana. — Inconvéniens de la différence des langues. — Les dagues espagnoles. — Portrait du marquis de la Romana. — La fête du roi d'Espagne. — Besoin de dormir de la Romana. — Départ pour la Fionie. — Incroyable dissimulation. — La fête de Napoléon et le grand-cordon de la légion-d'honneur. — Départ de la Romana et surprise générale. — Vœux de l'Allemagne contraires à Napoléon. — Les agens anglais et les troupes hollandaises. — Redoublement de surveillance et condamnations indispensables. — Communications faciles avec le Continent. — Retard des courriers de Russie. — Craintes et plaintes du commerce de Hambourg. — Lettres ouvertes par deux agens. — Agrémens de la résidence de Hambourg. — Mœurs des Hambourgeois. — Montesquieu et un ministre de Toscane. — Le baron de Woght. — Ponctualité des habitans de Hambourg. — Invitations à six mois de date.

Ce qui se passa dans le nord, pour ainsi dire sous mes yeux, avait rendu urgente l'entrevue d'Er-

furth. L'invasion du Holstein, par un corps de trente mille hommes, tant français qu'espagnols, et son établissement, sous les ordres de Bernadotte, dans les états danois, n'avaient pu être vus avec indifférence par la Russie. Cet acte extraordinaire, émané de la seule volonté de Napoléon, n'avait été précédé d'aucun traité, d'aucune déclaration préalable; nous étions en pleine paix avec le Danemarck, et le gouvernement danois se plaignit amèrement de cet abus de la force et de la violation de son territoire. Le cabinet de Copenhague réclama l'intervention du cabinet de Pétersbourg avec lequel nous étions aussi en paix depuis le traité de Tilsitt. La Russie ne put refuser la démarche que réclamait d'elle un voisin malheureux, mais elle ne le fit qu'avec peu d'énergie, se trouvant trop près de la paix dernièrement conclue, et de l'entrevue dont l'époque était déjà fixée à un terme peu éloigné. L'affaire fut arrangée avec cet esprit de justice qui veut que le plus faible cède au plus fort, et le Danemarck n'eut plus d'autre parti à prendre que le parti de la résignation.

Pendant l'occupation temporaire du Danemarck, les autorités françaises se firent attribuer d'immenses frais de table, et de larges indemnités pour

leurs autres dépenses. Je reçus le compte officiel du Danemarck, qui en réclamait le remboursement, afin que je pusse l'appuyer; et ce compte s'élevait à plus de vingt-trois millions et demi de francs.[1]

Antérieurement à l'entrevue d'Erfurth, s'était passé un événement qui produisit une grande sensation à Hambourg, et bientôt dans toute l'Europe, événement qui fut médité, conduit et exécuté avec un incroyable secret; je veux parler de la défection du marquis de la Romana, dont je n'ai point voulu m'occuper plutôt, afin de ne point séparer les divers renseignemens qui sont venus à ma connaissance relativement à cette défection, et aux circonstances qui l'accompagnèrent. Commençons par le récit de mes propres relations avec le général espagnol.

[1] Les réclamations pour obtenir le paiement de cette somme ont duré jusqu'en 1823; à cette époque, M. de Châteaubriand, ministre des affaires étrangères, toujours animé d'un esprit de justice, nomma une commission, composée de M. Portalis, président, M. le baron Mounier, M. Hely d'Oyssel, M. Bourjot et moi. La commission, après un mûr examen, rejeta la réclamation du Danemarck, ce fut M. Hely d'Oissel qui fut chargé du rapport; il s'en acquitta avec la droiture et l'équité qu'on lui connaît.

Le marquis de la Romana était arrivé dans les pays Anséatiques à la tête d'un corps d'armée de dix-huit mille hommes, que l'empereur, dans la dernière campagne, avait réclamé en vertu des traités conclus antérieurement avec le gouvernement espagnol. Cette demande d'hommes avait eu lieu immédiatement après la meurtrière bataille de Preussich-Eylau. Les Espagnols du corps de la Romana furent très-bien accueillis par les habitans des villes et des pays Anséatiques, mais la différence des langues mit bientôt la désunion entre ces troupes et les Hambourgeois. Lorsque les Espagnols ne pouvaient pas se faire comprendre, ils avaient une funeste facilité à tirer leurs dagues, ce qui était bien en effet de nature à jeter l'effroi dans une population ordinairement tranquille, et dont les mœurs calmes contrastaient singulièrement avec la vivacité méridionale. Ce ne fut, au surplus, de la part des Espagnols, que des démonstrations effrayantes: en les connaissant mieux, on vit que ce n'étaient pas des hommes méchans, et la bonne intelligence se rétablit promptement entre eux et les habitans. On les voyait sans cesse entourés de petits enfans, qu'ils se plaisaient à amuser, signe de bonté rarement trompeur; et lors de leur départ, ils furent

sincèrement regrettés. Quant au marquis de la Romana, c'était un petit homme brun, d'un extérieur peu agréable, ayant l'air très-commun, mais étant doué de beaucoup d'esprit, et ayant acquis beaucoup d'instruction. Le marquis de la Romana avait voyagé dans presque toutes les parties de l'Europe; et comme il avait bien observé, sa conversation était fort agréable et très-intéressante.

Pendant son séjour à Hambourg, le général la Romana venait passer presque toutes les soirées chez moi, et chaque soir il s'y endormait en faisant une partie de wisk. Madame de Bourrienne était sa partner habituelle; et je me rappelle qu'il s'excusait sans cesse de cette impolitesse involontaire, ce qui ne l'empêchait pas de recommencer le lendemain, et l'on verra bientôt quelle était la cause de ce besoin d'une sieste pendant la soirée.

A l'occasion de la fête du roi d'Espagne, le marquis de la Romana donna un bal magnifique dans lequel tous les ornemens de la fête étaient des attributs militaires; il en fit les honneurs avec infiniment de grâce, et en général il était si prévenant avec les généraux français, il parlait de l'empereur en termes si convenables, sans même mettre d'affectation dans sa manière de s'expri-

mer, qu'il aurait été impossible à qui que ce fût de lui supposer aucune arrière-pensée. Aussi joua-t-il son rôle jusqu'au bout avec une prodigieuse adresse. Déjà, depuis quelque temps, nous avions appris à Hambourg les funestes résultats du combat de la Sierra Moréna, et la capitulation de Dupont qui causa sa disgrace, au moment où on le désignait dans toute l'armée comme l'officier qui devait le premier recevoir le bâton de maréchal de France.

Cependant le marquis de la Romana partit pour les îles de Fionie en Danemarck, conformément à l'ordre que lui en avait transmis le maréchal Bernadotte. Là, comme à Hambourg, les Espagnols se firent beaucoup aimer, car leur général leur faisait observer la plus stricte discipline. Aux approches de la Saint-Napoléon, que l'on fêtait alors avec la plus grande solennité, dans toutes les villes où la France avait des représentans, on fit à Hambourg comme partout ailleurs de grands préparatifs. Alors le prince de Ponte-Corvo prenait des bains de mer à Travemund, petit port situé près de Lubeck, ce qui ne l'empêchait pas de donner des ordres pour la fête du 15 août. Le marquis de la Romana, pour mieux tromper le maréchal, lui envoya un courrier pour lui demander l'autori-

sation de venir à Hambourg pour cette solennité, afin de joindre ses voeux aux voeux des Français, qui allaient célébrer la fête de leur empereur, et pour recevoir, à cette occasion, des mains du prince, le grand cordon de la Légion-d'Honneur qu'il avait sollicité et que Napoléon lui avait accordé à l'occasion même de sa fête. Trois jours après, le 17 d'août, le maréchal reçut la nouvelle de ce qui s'était passé; il apprit que le marquis avait réuni une grande quantité de barques anglaises sur la côte, et qu'enfin il s'était échappé par ce moyen avec toutes ses troupes, à l'exception d'un dépôt de six cents hommes restés à Altona. On sut plus tard qu'il n'avait point été inquiété dans sa traversée et qu'il était débarqué avec ses troupes à la Corogne. Depuis j'ai su aussi à quoi attribuer l'état de somnolence dont le marquis de la Romana ne pouvait se défendre en faisant chez moi sa partie de wisk. Il se réveillait chaque nuit pour travailler à ce départ qu'il méditait depuis si long-temps, affectait de se montrer partout dans le jour comme s'il eût dormi pendant la nuit, et conduisit ainsi son entreprise à bon port. Le départ du général la Romana surprit tout le monde; mais je puis dire qu'il n'affligea que les Français, car les choses en

étaient déjà venues au point parmi les malheureux habitans de l'Allemagne, qu'il était impossible que leurs vœux secrets fussent pour le triomphe de la cause de Napoléon, dans la guerre injuste que les perfidies de Bayonne l'avaient amené à faire à l'Espagne, guerre dans laquelle ses aigles invincibles en Allemagne avaient reçu, coup sur coup, deux graves échecs : la capitulation de Dupont, dont j'ai parlé, et la capitulation de Junot en Portugal.

Lors de la défection des troupes espagnoles, je reçus des lettres du gouvernement qui m'engageaient à redoubler de surveillance et à faire rechercher les personnes que l'on pouvait supposer avoir été d'intelligence avec le marquis de la Romana, pour le départ de lui et de ses troupes ; je fus instruit que les agens de l'Angleterre, répandus dans le Holstein et sur le territoire des villes Anséatiques, cherchaient également à semer la discorde et le mécontentement parmi les troupes du roi de Hollande. Ces manœuvres se rattachaient à la trahison des Espagnols et à l'arrivée de Danican sur le continent danois. L'insubordination commençait déjà à se manifester, mais elle fut promptement réprimée. Deux soldats hollandais, ayant osé lever la main sur leurs officiers,

furent fusillés. Malgré cette sévérité, la désertion devenait alarmante; d'infatigables embaucheurs, à la solde du gouvernement anglais, travaillaient sans relâche à détourner de leurs devoirs les soldats du roi Louis; quelques-uns me furent dénoncés ; on les prit presque en flagrant délit; ils furent accablés de preuves convaincantes et condamnés à mort.

Ces indispensables exemples de sévérité ne détruisirent point les manœuvres de l'Angleterre, mais ils ralentirent beaucoup le zèle de ceux qui y étaient employés. Je ne négligeais rien pour seconder le prince de Ponte-Corvo dans la recherche des agens anglais. C'était principalement de la petite île d'Heilgoland qu'ils se répandaient sur le continent, entre l'Ems et l'Elbe. Cette communication était facilitée par les nombreuses embarcations qui se trouvaient dans les petites îles dont cette côte est semée; moyennant cinq à six pièces d'or on allait à Heilgoland ou l'on en revenait. C'est ainsi que se répandaient avec profusion dans le nord de l'Allemagne les nouvelles d'Espagne, imprimées et souvent fabriquées à Londres. Des paquets, contenant ces imprimés et adressés aux négocians et aux personnes les plus connues des villes d'Allemagne, étaient mis aux bureaux de

postes d'Embden, de Kniphausen, Varel, Oldenbourg, Delmenhorst et Bremen. En général, cette partie de la côte était trop peu surveillée sous le rapport de l'espionnage et de la contrebande; mais, je dois le faire observer relativement à la contrebande, aucune puissance n'aurait pu parvenir à l'empêcher tout-à-fait. Le système continental en avait fait un besoin tel, qu'une grande partie de la population en tirait ses moyens d'existence, et avait, pour tromper la vigilance des douaniers, recours à des subterfuges que j'aurai bientôt à faire connaître.

Au commencement de décembre 1808, nous remarquâmes que le courrier de Russie, passant par Kœnigsberg et Berlin, éprouvait, pour son arrivée à Hambourg, un retard habituel de quatre, cinq et même six heures. Le commerce, toujours ombrageux, s'inquiéta de ce changement dans les heures du courrier, en rechercha la cause et la découvrit bientôt. On sut que deux agens avaient été placés par le directeur des postes du grand-duché de Berg à Hambourg, dans un village nommé Eschbourg, appartenant à la province de Lauenbourg. Là, ils arrêtaient le courrier de Berlin et ouvraient les paquets et les lettres. Dès que ces circonstances furent connues à Hambourg, l'in-

quiétude y devint générale dans tout le commerce, c'est-à-dire dans toute la ville. Il y eut des plaintes graves et fondées; des lettres avaient été supprimées, des traites enlevées d'une lettre et replacées dans une autre que celle où elles étaient annoncées; plusieurs lettres-de-change se trouvaient même égarées. Ces bruits parvinrent à la connaissance du prince de Ponte-Corvo, et ils lui furent confirmés par le rapport officiel du commissaire près les postes impériales et royales, qui se plaignait, et du retard du courrier, et de la confusion dans les dépêches, et du peu de confiance que l'on montrait dans le bureau impérial. Il était impolitique de placer de pareils agens dans un village où il n'y avait pas même de bureau de poste, où le travail de l'ouverture des lettres se faisait dans une auberge et sans aucune surveillance. Cette mesure de police, quelquefois utile, souvent dangereuse et toujours très-délicate, répandait d'ailleurs une alarme générale par le peu de garantie qu'offraient les agens qui en étaient chargés. Si l'empereur voulait avoir connaissance de la correspondance de certaines personnes dans le nord, il devait naturellement faire savoir sa volonté à ses agens et à son commissaire à Hambourg, et il ne s'en serait pas rapporté à deux in-

dividus inconnus, encore un des inconvéniens des *cabinets noirs*. Sur mes observations et mes réclamations, le prince de Porte-Corvo donna des ordres pour faire cesser le travail clandestin d'Echsbourg. Les deux agens furent conduits à Hambourg, et leur conduite examinée; ils furent sévèrement punis. Ils méritaient cependant encore moins de l'être que ceux qui les avaient chargés de l'honorable mission qu'ils venaient de remplir; mais les chefs ne se font jamais grand scrupule d'abandonner leurs complices d'un ordre inférieur.

Sans l'obligation d'être témoin de tant de vexations, que je n'eus pas toujours le crédit d'empêcher, lorsque surtout Bernadotte eut été remplacé, j'aurais trouvé la résidence de Hambourg un séjour ravissant. Ceux qui connaissent cette ville savent combien elle est remarquable par son admirable position sur l'Elbe, et surtout par les campagnes vraiment enchanteresses qui lui servent de jardin, et s'étendent dans un prolongement de plus d'une lieue, le long des bords de l'Eeyder. Les mœurs et les coutumes des habitans ont un cachet particulier; rarement on entend du bruit et des disputes; les habitans se tiennent pendant la durée du jour au-devant de leurs maisons, assis devant des tables où les hommes mûrs

prennent du thé, tandis que les enfans jouent autour d'eux, et que les jeunes gens travaillent. Ces différens groupes présentent un aspect pittoresque. J'aimais à les voir ainsi se laisser aller à cette nonchalance de la vie, qui ne contribue pas moins au bonheur des hommes que l'éclat après lequel on court, et que l'on paye souvent si cher. En les voyant sur le devant de leurs maisons, je me rappelais une observation de Montesquieu, qui, selon moi, est pleine de charme. Étant arrivé à Florence, muni d'une lettre de recommandation pour le premier ministre du grand-duc de Toscane, il le trouva en veste, assis sur le pas de sa porte, respirant la fraîcheur du soir, et s'entretenant avec quelques amis : « Je vois bien, lui dit Montesquieu, que je suis chez un peuple heureux, puisque le premier ministre a le temps de s'abandonner à de doux loisirs. » A Hambourg, les mœurs sont d'une simplicité réellement patriarchale, mais les habitans vivent peu les uns chez les autres; cependant lorsqu'ils reçoivent du monde, ce qui n'a jamais lieu que par suite d'invitation, le plus grand luxe brille au milieu de cet extérieur si simple. Les Hambourgeois sont bons, obligeans, serviables, d'une incroyable exactitude en toutes choses, mais en même temps méthodi-

ques et d'une ponctualité qui va jusqu'à la manie. Je m'en rappelle un exemple frappant. Je m'étais fort lié avec le baron de Woght, homme rempli d'esprit et d'instruction, et d'une rare amabilité. Un jour qu'il était venu nous faire une visite d'adieux, parce qu'il partait le lendemain pour Paris, madame de Bourrienne le pressait de ne pas prolonger son absence au-delà du terme de six mois qu'il avait fixé : « Soyez tranquille, madame, lui dit-il, rien ne pourra m'empêcher d'être ici au jour dit, car je viens d'envoyer des invitations à dîner pour le lendemain de mon arrivée. » Le baron fut en effet de retour au moment annoncé et aucun des conviés, sans nouvel avis, n'avait oublié une invitation de six mois et un jour de date.

CHAPITRE VII.

Effet produit par la présence de Napoléon. — Voyage dans le royaume d'Italie.— Causes de ce voyage.— Adoption d'Eugène. — Entrevue avec Lucien. — Le prince des Asturies et la fille de Lucien. — Conversation avec Duroc. — Circonstance remarquable du retour de Napoléon. — Déjeuner à Chambéry. — M. Auguste de Staël. — Présentation à l'empereur. — Conversation remarquable.—Demande du rappel d'exil de madame de Staël. — Refus motivé. — Madame de Staël a trop d'esprit.— Attitude de l'empereur. — Danger du séjour de madame de Staël à Paris. — Le drapeau du faubourg Saint-Germain. — Les plaisanteries prises au sérieux. — Le dernier ouvrage de M. Necker. — Aveu de Napoléon. — Haine de Bonaparte pour les hommes à systèmes et les économistes.—L'homme nécessaire. — M. Necker chargé par Napoléon de tous les crimes de la révolution.— Présence d'esprit du jeune de Staël. — Le trône *attrapé*. — Fin du déjeûner et continuation de la conversation. — Paroles flatteuses de Napoléon à M. de Staël.—Nouvelles prières et nouveaux refus. — L'Europe pour prison. — La politique dans tout. — M. Necker sans talent. — La dette sacrée. — Réflexion de Napoléon à Duroc. — Souvenir de ce que m'avait dit Napoléon.

Napoléon connaissait si bien l'effet produit par

sa présence qu'il aimait à se montrer aux peuples dont à la suite de ses conquêtes il avait ajouté le territoire au territoire de l'empire. Là il se plaisait à éblouir par le faste qui l'environnait, à faire ressortir au milieu des brillans uniformes de son état-major la simplicité privilégiée de son costume, à se montrer sévère contre les ennemis déclarés de son gouvernement et à affecter aussi ce langage séduisant dont il avait le secret, afin de s'attacher les hautes classes de la société, qui partout ont tant d'influence sur les classes inférieures. Ces voyages étaient en quelque sorte ceux que Napoléon aurait pu appeler des voyages d'agrément, il y jouissait du fruit de ses travaux et sa présence donnait à tout une activité incroyable. Duroc l'accompagnait toutes les fois qu'il n'était pas en mission, et je me rappelle le récit intéressant qu'il me fit, quand je le revis à Paris, d'un voyage qu'avait fait Napoléon, vers le milieu de novembre 1807, pour visiter l'état de Venise et les autres provinces italiennes qui, conformément aux clauses du traité de Presbourg, avaient été annexées au royaume d'Italie.

Le voyage de Napoléon dans le royaume d'Italie avait plusieurs motifs graves; il rêvait des alliances et voulait, en comblant Eugène de ses fa-

veurs, le sonder et le préparer aux idées de divorce que dès lors il avait conçues; en même temps il entrait dans ses intentions d'avoir une entrevue avec son frère Lucien, parce que, voulant disposer de la main de la fille de son frère, il avait songé à la faire épouser au prince des Asturies qui, dès avant la guerre d'Espagne, quand de premières dissentions se furent manifestées entre le père et le fils, avait sollicité l'alliance de l'empereur dans l'espoir de s'en faire un appui. Ceci se passait peu de temps après la mort du fils aîné de Louis Bonaparte, mort du croup en Hollande. On supposait bien à tort à Napoléon une affection pour cet enfant royal autre que celle d'un oncle pour un neveu. J'ai dit à cet égard la vérité.

Quoi qu'il en soit, il est bien certain que Bonaparte songeait sérieusement à faire divorce avec Joséphine, et, à défaut d'autres preuves, moi qui par suite d'une grande habitude sais lire les pensées de Napoléon dans ses actes, j'en trouverais une suffisante dans le décret de Milan, où Bonaparte, à défaut d'enfans mâles et légitimes de sa descendance directe, adoptait Eugène pour son fils et pour son successeur à la couronne d'Italie. Lucien se rendit à Mantoue sur l'invitation de son frere, et cette entrevue fut la dernière qu'ils eurent

avant les cent jours. Lucien consentit à donner sa fille au prince des Asturies, mais ce mariage n'eut pas lieu. J'ai su par Duroc, à quel point l'inimitié de Lucien contre la famille Beauharnais, inimitié dont j'ai eu assez souvent l'occasion de parler, s'était renouvelée en cette occasion. Lucien ne pouvait pardonner à Joséphine la lâcheté des conseils qu'il lui avait donnés, et qu'elle avait rejetés avec une juste indignation. Lucien avait d'ailleurs un motif particulier pour donner sa fille au prince des Asturies, il voulait surtout empêcher que ce prince épousât mademoiselle de Tascher, nièce de Joséphine, mariage auquel travaillait de tout son pouvoir M. de Beauharnais, ambassadeur de France à Madrid; et puis, Lucien, avec sa stoïcité républicaine, se soumettait sans trop de scrupule à l'idée d'avoir un roi Bourbon pour gendre. Ce fut aussi pendant ce voyage de Napoléon qu'il réunit la Toscane à l'empire.

J'ai su quelques-unes de ces diverses circonstances par les lettres que je recevais, et les autres seulement depuis; de sorte que je suis obligé de rapporter à la même époque des souvenirs qui, pour appartenir au même temps, ne sont pas pour moi de la même date. Ainsi, ce n'est que lorsque j'eus quitté Hambourg, je crois même que

ce fut après la campagne de Moscou, que j'appris de Duroc, prêt à partir pour la campagne de Dresde, dont il devait être une des victimes, une circonstance fort remarquable du retour de Napoléon. On sait qu'il arriva à Paris le premier janvier 1808. Trois jours avant, étant à Chambéry, où il ne s'arrêtait que peu de temps, un jeune homme était là qui l'attendait depuis plusieurs jours. Ce jeune homme, mu par le plus noble des sentimens, voulait voir l'empereur, et le toucher en faveur de sa mère condamnée à l'exil par un caprice impérial. C'était le fils de madame de Staël, alors âgé tout au plus de dix-sept ans. M. Auguste de Staël s'était logé chez le maître de poste de Chambéry, et, comme on attendait l'empereur dans la nuit, il lui avait fait promettre de le faire avertir, aussitôt après l'arrivée du premier courrier. Les courriers étant en retard, n'arrivèrent qu'à six heures du matin, et furent presque immédiatement suivis de l'empereur lui-même, car M. de Staël fut réveillé par les cris de vive l'empereur. Il n'eut que le temps de s'habiller en toute hâte, et de se précipiter sur le passage de Napoléon pour lui remettre la lettre qu'il avait préparée d'avance, et dans laquelle il le suppliait de lui accorder une audience. Lauriston, aide-de-camp de service,

prit la lettre, comme cela était d'usage, ainsi que les autres pétitions que l'on présentait à Napoléon partout où il passait. L'empereur entra dans une chambre de l'auberge, où l'on avait fait préparer son déjeuné. Il se retira d'abord dans une autre chambre, où il resta environ une demi-heure à changer de vêtemens, puis il revint se mettre à table avec le grand maréchal, Lauriston et deux autres officiers de sa suite, dont j'ai oublié les noms. Rustan seul servait à table. Avant de manger, Bonaparte ouvrit les lettres que Lauriston avait recueillies, et il en regarda seulement la signature, puis les posa à côté de lui sur la table. S'arrêtant à une de ces lettres : « Ah! ah! dit-il, « M. de Staël! il veut me voir?... Que me veut-il? « Qu'y a-t-il de commun entre ces échappés de Genève et moi? — Sire, dit Lauriston, c'est un très-jeune homme; et autant que j'ai pu en juger à la lumière, et ne l'ayant vu qu'un instant, il m'a paru fort intéressant. — Un très-jeune homme, dites-vous? ... Eh bien, je veux le voir. Rustan, va lui dire d'entrer. » M. de Staël, introduit devant Napoléon, se présenta avec modestie, mais sans trop de timidité. Quand il eut respectueusement salué l'empereur, il s'engagea entre eux une conversation dont Duroc fut

frappé, pendant laquelle tous les assistans gardèrent un profond silence, et qui se passa à peu près de la sorte.

M. de Staël s'étant approché de l'empereur, celui-ci lui adressa le premier la parole en lui demandant : « D'où venez-vous ? — De Genève, « Sire. — Où est votre mère ? — Elle est à Vienne, « ou bien elle ne tardera pas à y arriver. — Eh bien, « elle est bien là ; c'est ce qu'il lui faut. Elle doit « être contente, n'est-ce pas, d'être à Vienne ; elle « aura beau jeu pour apprendre l'allemand. — Sire, « Votre Majesté peut-elle croire que ma mère soit « bien, quand elle est éloignée de ses habitudes, de « ses amis, de son pays. S'il m'était permis de mettre « sous les yeux de Votre Majesté les lettres les plus « intimes de ma mère, vous verriez, Sire, combien « elle est triste et malheureuse de son exil. — Ah ! « bah ! votre mère est comme cela. Je ne dis pas « que ce soit une méchante femme.... Elle a de « l'esprit ; elle en a beaucoup, trop peut-être, « mais c'est un esprit sans frein, insubordonné. « Elle a été élevée dans le chaos d'une monarchie « qui s'écroule et de la révolution ; elle fait de « tout cela un amalgame ! Tout cela peut devenir « dangereux ; avec l'exaltation de sa tête, elle peut « faire des prosélytes ; j'y dois veiller ; elle ne

« m'aime pas. C'est dans l'intérêt de ceux qu'elle « compromettrait que je ne dois pas la laisser re-« venir à Paris. »

Tu sais, me dit Duroc, que quand l'empereur est une fois lancé, rien n'est capable d'interrompre son discours ; eh bien, j'ai vu le jeune de Staël lui couper plusieurs fois la parole, afin de pouvoir lui expliquer ce qu'il avait à lui dire, sans qu'il se soit fâché de ce qu'il n'aurait souffert d'aucun de nous autres ; il écoutait ce jeune homme, puis ensuite il recommençait à parler avec un calme que M. de Staël a dû prendre pour de la douceur; mais nous qui le connaissons, il nous était facile de deviner qu'il n'obtiendrait rien. Au reste, nous vîmes bien que l'empereur était bien aise de le faire causer, car, de temps en temps, il avait l'air d'être à moitié convaincu, pour qu'il revînt à la charge. Quand il lui eut fait bien expliquer l'objet de sa demande, et qu'il eut écouté sans impatience ses raisons à l'appui, l'empereur reprit : « Mais, si, je le suppose, je per-« mettais à votre mère de revenir à Paris, six mois « ne se passeraient pas sans qu'elle me mît dans la « nécessité de l'envoyer à Bicêtre, ou de la faire « enfermer au Temple; j'en serais bien fâché, « parce que cela ferait du bruit, et que cela me

« nuirait dans l'opinion. Dites bien à votre mère « que mon parti est pris, que ma décision est ir« révocable. Tant que je vivrai, elle ne remettra « pas les pieds à Paris. — Sire, je ne pense pas que « Votre Majesté ferait arbitrairement détenir ma « mère en prison, sans qu'elle vous en donnât « aucune cause. — Elle m'en donnerait dix !... « je la connais bien. — Sire, permettez-moi de « dire à Votre Majesté, que je suis tellement sûr « que ma mère vivrait à Paris d'une manière que « vous jugeriez vous-même irréprochable, qu'elle « y vivrait retirée, qu'elle n'y verrait qu'un petit « nombre d'amis, que j'ose encore, malgré le refus « de Votre Majesté, la supplier de permettre un « essai, ne fût-il que de six semaines ou un mois. « Autorisez-la, Sire, à venir passer ce temps à Pa« ris; je vous en conjure, ne prenez auparavant « aucune décision définitive. — Ah bien oui ! « c'est bien moi que l'on prend à ces belles pro« messes !... je vois ce que vous voulez, mais je « vous dis que cela ne se peut pas. Elle servirait « de drapeau au faubourg Saint-Germain. Ne voir « personne ! est-ce qu'elle le pourrait ? On lui « ferait des visites, elle en rendrait, elle ferait « mille folies, elle verrait du monde, elle ferait « des plaisanteries ; elle n'y attache pas d'im-

« portance, mais moi, j'en mets beaucoup;
« mon gouvernement n'est pas une plaisanterie,
« et je prends tout au sérieux; il faut qu'on le
« sache, et dites-le bien à tout le monde. — Sire,
« que Votre Majesté me permette de le lui répéter,
« ma mère ne désire nullement voir du monde;
« elle ne vivrait qu'avec un petit nombre d'amis
« dont elle pourrait donner la liste à Votre Ma-
« jesté; vous, Sire, qui aimez tant la France, il
« n'est pas possible que vous ne conceviez pas quel
« supplice c'est que d'en être éloigné; que Votre
« Majesté cède à mes instances, qu'elle nous
« compte au nombre de ses fidèles sujets. — Vous!
« — Oui, Sire; ou que si Votre Majesté persiste
« dans ses refus, permettra-t-elle à un fils de lui
« demander ce qui a pu l'indisposer contre sa
« mère? Quelques personnes m'ont dit que c'était
« le dernier ouvrage de mon grand-père; je puis
« pourtant jurer à Votre Majesté que ma mère n'y
« a été pour rien. — Oui, certainement, ajouta
« Napoléon avec plus d'humeur qu'il n'en avait
« montré jusque là, oui, certainement, cet ou-
« vrage y est pour beaucoup. Votre grand-père
« était un idéologue, un fou, un vieux maniaque.
« A soixante ans, vouloir renverser ma constitu-
« tion, faire des plans de constitution; les états

« seraient, ma foi, bien gouvernés avec des hommes
« à systèmes, des faiseurs de théories qui jugent
« les hommes dans des livres et le monde sur la
« carte ! — Sire, puisque ces plans que traça mon
« grand-père ne sont; aux yeux de Votre Majesté,
« que de vaines théories, je ne conçois pas com-
« ment elle s'en montre si fort irritée. Il n'est point
« d'économiste qui n'ait tracé des plans de cons-
« titution... — Oui, je le crois bien, des écono-
« mistes ! Ce sont des songe-creux qui rêvent des
« plans de finances et ne sauraient pas remplir les
« fonctions de percepteur dans le dernier village
« de mon empire. L'ouvrage de votre grand-père
« est l'œuvre d'un vieil entêté qui est mort en
« rabachant sur le gouvernement des états. — Il
« me serait peut-être permis, Sire, de penser,
« d'après la manière dont elle en parle, que
« Votre Majesté s'en est fait rendre compte par des
« personnes malveillantes et qu'elle ne l'a pas lu.—
« C'est ce qui vous trompe ; je l'ai lu moi-même
« d'un bout à l'autre. — Votre Majesté a donc dû
« voir combien mon grand-père y rend justice à
« son génie. — Oui ! une belle justice !... Il m'ap-
« pelle l'homme nécessaire !... L'homme néces-
« saire ! et, d'après son ouvrage, la première
« chose à faire était de lui couper le cou à cet

« homme nécessaire. Oui ! j'étais nécessaire, in-
« dispensable, pour réparer toutes les sottises de
« votre grand-père, pour effacer le mal qu'il a
« fait à la France ; c'est lui qui a renversé la mo-
« narchie et conduit Louis XVI à l'échafaud. —
« Sire, vous n'ignorez pas que c'est pour avoir
« défendu le roi que les biens de mon grand-père
« ont été confisqués. — Défendu le roi !... Une
« belle défense, ma foi ! Monsieur de Staël !... si
« je donnais du poison à un homme, et que je
« lui apportasse de l'antidote quand il est à l'ago-
« nie, diriez-vous que j'ai voulu sauver cet homme?
« Eh bien ! voilà comment votre grand-père a dé-
« fendu Louis XVI !... Quant aux confiscations
« dont vous parlez, que prouvent-elles ? rien : on
« a bien confisqué les biens de Robespierre ! Oui !
« je vous le dis, Robespierre lui même, Marat,
« Danton, ont fait moins de mal à la France que
« M. Necker ; c'est lui qui a fait la révolution ;
« vous ne l'avez pas vue ; eh bien, moi, j'y étais ;
« j'ai vu ce que c'était que ces temps de terreurs
« et de calamités publiques ; mais, moi vivant,
« ces temps ne reviendront pas, je puis vous en
« donner l'assurance ; vos faiseurs de plans tra-
« cent des utopies sur le papier, des imbécilles lisent
« leurs rêveries, on les colporte, on y croit ; le

« bonheur général est dans toutes les bouches, et « bientôt après le peuple n'a pas de pain; il se « révolte, et voilà le fruit ordinaire de toutes ces « belles théories! C'est votre grand-père qui est « cause des saturnales qui ont désolé la France; « tout le sang versé dans la révolution doit re- « tomber sur lui! »

En prononçant ces derniers mots, me dit Duroc, l'empereur était monté à un point d'exaspération qui nous fit tous frémir pour le jeune de Staël. L'empereur ne voyait pas sa figure, car s'il l'eût vue, sans doute il l'aurait épargné; ses traits étaient violemment contractés, et nous remarquâmes tous les efforts qu'il faisait pour faire triompher sa raison dans le combat intérieur qui se passait en lui. Vraiment nous aurions voulu pouvoir l'encourager, mais il sut heureusement se contenir assez pour ne faire aucun éclat, et il fut assez maître de lui pour répondre à l'empereur d'une voix calme quoique un peu émue: « Sire, « laissez-moi espérer que la postérité sera plus fa- « vorable à mon grand-père que Votre Majesté. « Pendant son administration, on le mettait à « côté de Sully et de Colbert, et je le répète à « Votre Majesté, je pense que la postérité en par- « lera avec plus de justice. — Ah bien oui! la

« postérité! elle n'en parlera peut-être seulement
« pas. — J'ose espérer le contraire, Sire. »

Alors l'empereur se tournant vers nous, ajouta Duroc : « Au bout du compte, Messieurs, nous « dit-il en souriant, ce n'est pas trop à moi à dire « du mal de la révolution puisque j'ai fini par at- « traper le trône. » Puis se retournant vers M. de Staël il reprit : « Le règne des brouillons est fini; « je veux de la subordination; respectez l'autorité, « parce qu'elle vient de Dieu. Vous êtes jeune, « bien élevé, suivez une meilleure route, habi- « tuez-vous à la subordination; ne suivez pas ces « mauvais principes qui, pour des bavardages, « compromettent l'existence des sociétés. — Sire, « si je suis assez heureux pour que Votre Majesté « me fasse l'honneur de me trouver bien élevé, « elle ne doit pas condamner les principes de mon « grand-père et de ma mère, car c'est dans ces « principes que j'ai été élevé. — Eh bien, je vous « conseille de vous tenir droit en politique, car je « ne pardonnerai pas la moindre chose à tout ce « qui tiendra à M. Necker; il faut que tout le « monde se tienne droit en politique. »

Cette conversation avait duré, me dit Duroc, tout le temps que nous étions restés à table; en prononçant sa dernière sentence : « Il faut que

« tout le monde se tienne droit en politique, » l'empereur s'était levé, au moment où M. de Staël insistait encore pour obtenir le rappel d'exil de sa mère; mais sans répondre à ces nouvelles instances, il s'approcha de lui, et lui prit le bout de l'oreille, avec cet air de familiarité que tu lui connais, quand il est ou qu'il veut paraître de bonne humeur. « Vous êtes bien jeune, lui dit-il, « si vous aviez mon âge et mon expérience, vous « jugeriez mieux les choses; bien loin de me cho- « quer, votre franchise m'a plu; j'aime qu'un fils « plaide la cause de sa mère. Votre mère vous a « donné une commission difficile, et vous vous en « êtes acquitté avec esprit. Je suis bien aise d'a- « voir causé avec vous; j'aime la jeunesse, quand « elle est simple et pas trop raisonneuse. Malgré « tout cela, je ne veux pas vous donner de fausses « espérances, et je ne puis vous cacher que vous « n'obtiendrez rien. Murat m'a déjà parlé à ce « sujet, et je lui ai dit, comme je vous le dis à « vous, que ma volonté est inébranlable. Si votre « mère était en prison, je n'hésiterais pas à vous « accorder sa grâce, mais elle est en exil, et rien « ne me l'en fera rappeler. — Mais, Sire, n'est- « on pas aussi malheureux loin de sa patrie et de « ses amis, que si l'on était en prison. — Tout

« cela, ce sont des idées de roman ; vous avez en-
« tendu dire cela à votre mère. Elle est vraiment
« bien à plaindre, ma foi !... À l'exception de
« Paris, elle a l'Europe pour prison. — Mais,
« Sire, c'est à Paris que sont ses amis. — Avec
« l'esprit qu'elle a, elle s'en fera ailleurs. Après
« tout, je ne conçois pas qu'elle mette tant d'impor-
« tance à venir à Paris. Pourquoi a-t-elle si grande
« envie de se placer immédiatement à portée de cette
« tyrannie? Vous voyez que je tranche le mot;
« en vérité, je ne le conçois pas. Ne peut-elle aller
« à Rome, à Berlin, à Vienne, à Milan, à Londres?
« Ah! oui? qu'elle aille à Londres? elle pourra si
« elle veut y faire des libelles. Partout là je la
« saurais avec plaisir, mais Paris, voyez-vous, M. de
« Staël, c'est le lieu de ma résidence, et je n'y
« veux souffrir que des personnes qui m'aiment.
« Il est bon qu'on se le tienne pour dit. Voyez ce
« qui arriverait, si je laissais votre mère venir à
« Paris, elle ferait de nouvelles sottises, et j'en
« parle par expérience; elle gâterait des gens de
« mes entours, elle achèverait de me gâter Garat.
« C'est elle qui a perdu le Tribunat; elle promet-
« trait mons et merveilles, mais elle ne pourrait se
« tenir de parler de politique. — Mais, Sire, je
« puis assurer à Votre Majesté, que ma mère ne

« s'occupe aucunement de politique, son goût
« l'entraîne exclusivement vers la société de ses amis
« et la littérature. — Voilà ce que c'est! de la littéra-
« ture, n'est-ce pas? c'est bien moi que l'on prend
« à cela!... On fait de la politique en parlant de
« littérature, de morale, de beaux-arts, de tout
« au monde. Il faut que les femmes tricotent. Si
« votre mère était à Paris, on me rapporterait
« toutes sortes de propos d'elle; on lui en prête-
« rait peut-être; je ne veux pas de cela, vous dis-je,
« dans la ville que j'habite; toutes réflexions faites,
« conseillez-lui d'aller à Londres, c'est ce qu'elle
« a de mieux à faire. Quant à votre grand-père,
« je n'ai rien dit de trop. Non, M. Necker n'avait
« aucun talent en administration. Je sais ce que
« c'est depuis dix ans que je m'en mêle. — Tout
« le monde, Sire, rend une éclatante justice au génie
« de Votre Majesté, et il n'est personne qui ne re-
« connaisse que les finances de France sont dans
« un état de prospérité où elles n'étaient jamais par-
« venues avant son règne; mais Votre Majesté me
« permettra de lui faire observer qu'elle a sans
« doute reconnu quelque mérite dans les institu-
« tions financières de mon grand-père, puisqu'elle
« en a conservé plusieurs dans l'ordre admirable
« qu'elle a établi. — Cela ne prouverait rien; car

« deux ou trois idées éparses ne font pas le mérite
« d'un système ; quoi qu'il en soit, je vous répète
« encore que je ne permettrai jamais à votre mère
« de revenir à Paris. — Cependant, Sire, si des
« intérêts sacrés y exigeaient absolument sa pré-
« sence pour peu de jours, est-ce que... — Com-
« ment !..., des intérêts sacrés !... que voulez-vous
« dire ? — Oui, Sire ; si elle ne peut y venir, il fau-
« dra que je m'y rende, privé de ses conseils, pour
« suivre auprès du gouvernement de Votre Majesté
« le remboursement d'une dette sacrée. — Ah !
« bah ! sacrée !... est-ce que toutes les créances
« sur l'État ne sont pas sacrées ? — Sans doute,
« Sire, mais la nôtre est accompagnée de circons-
« tances qui en font une affaire à part. — Une
« affaire à part !... c'est cela. Quel est le créancier
« de l'État qui n'en dit pas autant de sa créance ?
« Au surplus, je ne connais pas très-bien votre
« position vis-à-vis de mon gouvernement ; cela
« ne me regarde pas, et je ne veux pas m'en mêler.
« Si les lois sont pour vous, cela ira tout seul ;
« mais s'il faut de la faveur, je ne m'en mêlerai
« pas, car je vous serais plutôt défavorable qu'au-
« trement. — Sire, mon frère et moi, nous
« avions l'intention de nous fixer en France ; mais
« comment pourrions nous vivre dans un pays

« où il ne serait pas permis à notre mère de nous « venir voir? — Je n'y tiens pas du tout; je ne « vous le conseille même pas. Allez en Angle-« terre; là, on aime les Génevois, les ergoteurs, « les politiques de salon; allez-y, car je vous dé-« clare, qu'en France, je serais plutôt contre vous « que pour vous. »

« Après cette conversation, me dit Duroc, l'empereur remonta avec moi en voiture; il n'avait fait aucune attention aux autres pétitions qui lui avaient été présentées; il garda le silence presque jusqu'en face de la cascade qui tombe à gauche de la route, à quelques lieues de Chambéry. Il paraissait réfléchir profondément. Là, il me dit : « N'ai-je pas été un peu dur avec ce jeune « homme?... je le crois : eh bien, j'en suis bien « aise, après tout : d'autres n'y reviendront pas. Ces « gens-là dénigrent tout ce que je fais; ils ne me « comprennent pas. Duroc, leur place n'est pas en « France. Comment la famille de Necker peut-« elle être pour les Bourbons dont le premier de-« voir serait de la faire pendre si jamais ils reve-« naient en France? «

Cette conversation rapportée par Duroc, m'intéressa à un tel point, que je la rédigeai après notre entrevue, à peu près de la manière dont on vient

de la lire ; elle eut pour moi une sorte de charme que j'appellerais presque funeste, car, si d'un côté j'y retrouvais Bonaparte avec toutes les idées qu'il avait si souvent émises devant moi sur M. Necker, j'y voyais aussi Napoléon familiarisé avec le despotisme, à un tel point qu'il riait lui-même de sa tyrannie, et se jouait comme homme de la supériorité que le hasard, autant que son génie, lui avait donnée sur ses contemporains. On verra plus tard dans quelle disposition d'esprit je me trouvais quand Duroc me fit ce récit, et que j'étais alors plus qu'excusable si je ne voyais pas en beau toutes les actions de l'empereur.

CHAPITRE VIII.

Changement de résolution. — Le premier consul et les républiques, l'empereur et les royaumes. — Bonaparte et les prête-noms. — Situation de la république Batave. — Députation, et couronne offerte à Louis. — Formule ordinaire et flatteries. — Réponse de Napoléon et allocution de Louis à l'empereur. — Louis roi de Hollande. — Anxiétés de Louis et calamités du système continental. — Offre et refus de la couronne d'Espagne. — Secret recommandé par Napoléon. — Tentative de Napoléon pour s'emparer du Brabant. — Refus et modération calculée. — Avant et après Erfurth. — Lettre remarquable de Napoléon. — Sa théorie sur les devoirs des princes de sa famille envers lui. — Reproches et exigences. — Conditions ruineuses ou la guerre. — Interruption de correspondance entre Louis et Napoléon. — Louis mandé à Paris. — Les feudataires de l'empire. — Inutile tentative d'évasion. — Louis surveillé par la police. — Le courage de la probité. — Langage inaccoutumé pour l'empereur. — Intérêt que je prends à Louis. — Hambourg et la Hollande. — Retour de Louis et lettre à Napoléon. — Sages remontrances reçues avec colère. — Lettre cruelle de Napoléon. — Querelle de laquais à Amsterdam, et grande affaire diplomatique. — L'ambassadeur de France et son cocher. — Fureur de Napoléon et

sa dernière lettre à Louis. — Le loup et l'agneau. — Cruelle alternative de Louis. — Résolution d'abdiquer, et message au Corps législatif. — Abdication de Louis en faveur de son fils. — Singulier rapprochement. — Adieux de Louis aux Hollandais. — Clauses de l'acte d'abdication non exécutées, et protestation. — Parole tenue par Napoléon. et pénible correspondance. — Opinion de M. Otto sur une lettre dictée par l'empereur.

J'avais d'abord résolu de ne m'occuper de ce que j'ai su sur ce qui se passa à Hambourg, qu'à l'époque où mes fonctions de ministre plénipotentiaire dans cette résidence ayant cessé par suite de la réunion des villes Anséatiques à l'empire, je pus apprendre de la bouche d'Hortense et de celle de Joséphine quelques particularités non comprises dans les pièces officielles que je recevais, relativement à Louis, véritable martyr de l'ambition de son frère, et qui subit dans toute sa plénitude le malheur attaché aux grandeurs forcées. Je crois même avoir dit que tel était mon dessein. Aujourd'hui, il me semble plus opportun de placer ici ce que j'ai appris, soit par des relations directes, soit par des confidences de famille, sur les tribulations de Louis, aussi bien que quel-

ques pièces remarquables dont j'ai eu communication.

Tant que Bonaparte fut le chef de la république française, il trouva bon qu'il y eût au nord de la France une république Batave, comme il tolérait au midi la république Cisalpine, dont il avait été le fondateur. Mais, après le couronnement, toutes les républiques qui gravitaient, comme des satellites, autour de la grande république, furent mises au ban de son empire, et durent être transformées en royaumes soumis à sa puissance, sinon de droit avoué, au moins de fait. Or, il n'y avait point de différence à cet égard entre la république Batave et la république Cisalpine; celle-ci ayant été métamorphosée en royaume d'Italie, il fallut trouver un prétexte pour que, à l'aide de la même métamorphose, la première de ces républiques devînt le royaume de Hollande. Mais, au milieu des ménagemens qu'il croyait garder vis-à-vis les autres puissances de l'Europe, Bonaparte agit comme ces riches particuliers qui, voulant dissimuler une partie de leur fortune, ont recours à des prête-noms; connaissant donc le caractère inoffensif de son frère Louis, il le choisit pour servir de prête-nom à son ambition, se figurant que la probité ne pou-

vait jamais tenir lieu d'énergie, et que le nouveau roi se résoudrait sans difficulté à n'être que l'esclave couronné de sa toute-puissante volonté. On verra qu'il en fut autrement.

Le gouvernement de la république Batave n'était, depuis long-temps, qu'un simulacre de gouvernement, mais qui, du moins, dans sa soumission même à la France, conservait ces formes de liberté intérieure qui consolent les peuples de la perte de leur indépendance. Dans cet état de choses, les chefs dont l'ambition constante est de demeurer chefs du pouvoir, n'étaient pas hommes à opposer des résistances capables de compromettre leur ambition personnelle; et comme d'ailleurs l'empereur nourrissait de nombreuses intelligences en Hollande, il ne lui fut pas difficile de se faire demander par une députation de la république Batave un roi de son choix; et cette députation [1] soumise vint en effet à Paris au mois de mai 1806, demander, comme une grâce, à l'em-

[1] La députation de la république Batave était composée de MM. Verhuell, vice-amiral; Brantzen, ambassadeur auprès de Napoléon; Wan-Styrum, membre des Hautes-Puissances; Gogel, ministre des finances; et William Six, conseiller d'état.

pereur, de permettre au prince Louis de venir régner sur les Hollandais.

Selon la formule habituelle des hommes dont l'action n'est point spontanée, c'étaient, selon le discours lu à Napoléon par la députation, les représentans d'un peuple libre, connu par sa constance courageuse dans les temps difficiles, qui avaient chargé les députés hollandais de *l'honorable mission* de se présenter devant le trône de Napoléon. Puis venaient des doléances sur tous les maux soufferts par la république Batave, puis ensuite de belles phrases sur la nécessité de mettre un état ami et voisin de la France en harmonie avec un état qui, seul, pouvait garantir la Hollande contre les dangers de sa servitude ou de sa ruine. Leur démarche était le résultat de délibérations solennelles et libres; enfin, ils disaient, en terminant :

« Nous sommes, Sire, chargés d'exprimer à V. M. le vœu des représentans de notre peuple; nous la prions de nous accorder, comme chef suprême de notre république, comme roi de Hollande, le prince Louis, frère de V. M., auquel nous remettons avec une entière et respectueuse confiance la garde de nos lois, la défense de nos droits politiques et de tous les intérêts de notre chère pa-

trie, sous les auspices sacrés de la providence, sous la glorieuse protection de V. M. impériale et royale, enfin sous la puissauce du gouvernement paternel que nous lui demandons. Nous osons espérer, Sire, que la Hollande, assurée désormais pour toujours de l'affection du plus grand des monarques et unie étroitement par la même destinée à celle de votre immense et immortel empire, verra renaître les jours de son ancienne gloire, un repos qu'elle a depuis long-temps perdu, et sa prospérité que des pertes, qui ne seront plus regardées comme irréparables, n'auront que passagèrement altérée.»

Napoléon répondit à la députation de la république : « Messieurs les représentans du peuple « Batave. J'ai toujours regardé comme le premier « intérêt de ma couronne de protéger votre pa- « trie. Toutes les fois que j'ai dû intervenir dans « des affaires intérieures, j'ai d'abord été frappé « des inconvéniens attachés à la forme incertaine « de votre gouvernement. Gouvernée par une as- « semblée populaire, elle eût été influencée par « les intrigues et agitée par les puissances voisines. « Gouvernée par un magistrat électif, tous les « renouvellemens de cette magistrature eussent « été des momens de crise pour l'Europe, et le

« signal de nouvelles guerres maritimes. Tous ces « inconvéniens ne pouvaient être parés que par « un gouvernement héréditaire. Je l'ai appelé dans « votre patrie par mes conseils, lors de l'établis- « sement de votre dernière constitution ; et l'offre « que vous faites de la couronne de Hollande au « prince Louis est conforme aux intérêts de votre « patrie, aux miens, et propre à amener le repos « général de l'Europe. La France a été assez gé- « néreuse pour renoucer à tous les droits que les « événemens de la guerre lui avaient donnés sur « vous ; mais je ne pouvais confier les places fortes « qui couvrent mes frontières du nord, à la garde « d'une main infidèle ou douteuse. Messieurs les « représentans du peuple batave, j'adhère au vœu « de LL. HH. PP., je proclame roi de Hollande « le prince Louis... Vous, Prince, règnez sur ces « peuples ; leurs pères n'acquirent leur indépen- « dance que par le secours de la France. Depuis, « la Hollande fut alliée de l'Angleterre ; elle fut « conquise : elle dut encore à la France son exis- « tence. Qu'elle vous doive donc des rois qui pro- « tègent ses libertés, ses lois, sa religion ; *mais ne « cessez jamais d'être Français. La dignité de con- « nétable de l'empire sera conservée pour vous et vos « descendans ; elle vous retracera les devoirs que vous*

« *avez à remplir avec moi, et l'importance que j'at-*
« *tache à la garde des places fortes qui garantissent*
« *le nord de mes états, et que je vous confie.* Prince,
« entretenez parmi vos troupes cet esprit que je
« leur ai vu sur le champ de bataille ; entretenez
« dans vos sujets des sentimens d'union et d'amour
« pour la France ; soyez l'effroi des méchans et
« le père des bons : c'est le caractère des grands
« rois. »

Après cette réponse de Napoléon à la députation de la république batave, Louis prit la parole, en s'adressant, comme on va le voir, plus à son frère qu'aux représentans de ses nouveaux sujets, et s'exprima ainsi :

SIRE,

« J'avais placé toute mon ambition à sacrifier ma vie au service de Votre Majesté. Je faisais consister mon bonheur à admirer de plus près toutes ces qualités qui la rendent si chère à ceux qui, comme moi, ont été souvent témoins de la puissance et des effets de son génie. Elle permettra donc que j'éprouve des regrets en m'éloignant d'elle, mais ma vie et ma volonté lui appartiennent. J'irai régner en Hollande, puisque ses peu-

ples le désirent, et que Votre Majesté l'ordonne. Sire, lorsque Votre Majesté quitta la France pour aller vaincre l'Europe conjurée contre elle, elle voulut s'en rapporter à moi pour garantir la Hollande de l'invasion qui la menaçait. J'ai, dans cette circonstance, apprécié le caractère de ces peuples, et les qualités qui les distinguent. Oui, Sire, je serai fier de régner sur eux. Mais, quelque glorieuse que soit la carrière qui m'est ouverte, l'assurance de la constante protection de Votre Majesté, l'amour et le patriotisme de mes nouveaux sujets peuvent seuls me faire concevoir l'espérance de guérir des maux occasionnés par tant de guerres et d'événemens accumulés en si peu d'années.

« Sire, lorsque Votre Majesté mettra le dernier sceau à sa gloire, en donnant la paix au monde, les places qu'elle confie à ma garde, à celle de mes enfans, aux soldats hollandais qui ont combattu sous ses yeux à Austerlitz..., ces places seront bien gardées. »

Voilà donc que Louis fut roi de Hollande, et bien contre sa volonté, car il s'y était opposé autant qu'il aurait osé le faire, alléguant sa santé à laquelle en effet le climat ne convenait pas, mais

Bonaparte lui avait dit durement ces mots peu fraternels : « Il vaut mieux mourir roi que de « vivre prince. » Il fallut donc accepter. Louis partit pour la Hollande, et emmena avec lui Hortense, qui n'y resta pas long-temps. Le nouveau roi voulut se faire aimer de son peuple, et comme il n'y avait pas d'autre moyen de se faire aimer d'un peuple tout commerçant, il n'adopta pas la rigidité de Napoléon contre les relations commerciales avec l'Angleterre, de là les premières froideurs entre les deux frères ; et quand le génie du mal eut soufflé à Bonaparte le ruineux projet du système continental, l'inimitié de l'empereur prit un degré de vivacité qui ne finit que par l'abdication de Louis, et la nécessité où il fut réduit de se soustraire aux vengeances fraternelles.

Je ne sais si Napoléon se souvint des motifs que Louis avait allégués d'abord pour refuser le royaume de Hollande, motifs tirés du climat de ce pays brumeux, ou s'il comptait sur un plus grand dévouement dans un autre de ses frères ; ce qu'il y a de certain, c'est que Joseph ne fut appelé du trône de Naples au trône d'Espagne qu'au refus du roi Louis. J'ai entre les mains une copie de la lettre que Napoléon lui écrivit à ce sujet ; elle est sans date de temps et de lieu ; mais par son

contenu on doit la rapporter au mois de mars ou d'avril 1808. La voici :

« Mon frère,

« Le roi d'Espagne, Charles IV, vient d'abdi-
« quer. Le peuple espagnol m'appelle à grands cris.
« Certain que je n'aurai de paix solide avec l'An-
« gleterre qu'en donnant un grand mouvement au
« Continent, j'ai résolu de mettre un prince fran-
« çais sur le trône d'Espagne. Le climat de la Hol-
« lande ne vous convient pas; d'ailleurs, la Hol-
« lande ne saurait sortir de ses ruines. Dans le
« tourbillon du monde, que la paix ait lieu ou non,
« il n'y a pas de moyen pour qu'elle se soutienne.
« Dans cette situation des choses, je pense à vous
« pour le trône d'Espagne. Répondez-moi catégo-
« riquement quelle est votre opinion sur ce pro-
« jet. Si je vous nomme roi d'Espagne, l'agréez-
« vous? puis-je compter sur vous? Répondez-moi
« d'abord seulement ces deux mots: J'ai reçu votre
« lettre de tel jour, je réponds *oui*, et alors je
« compterai que vous ferez ce que je voudrai; ou
« bien *non*, ce qui voudra dire que vous n'agréez
« point ma proposition. Ne mettez personne dans
« votre confidence, et ne parlez, je vous en prie,

« à qui que ce soit, de l'objet de cette lettre ; car « il faut qu'une chose soit faite pour qu'on avoue « d'y avoir pensé.

« NAPOLÉON. »

Avant de s'emparer définitivement de la Hollande, Napoléon forma le projet d'en démembrer le Brabant et la Zélande, en échange d'autres provinces dont la possession était douteuse; mais Louis tint bon contre ce premier acte d'usurpation partielle ; trop occupé alors de sa grande affaire d'Espagne pour courir le risque de susciter quelque mouvement dans le Nord où déjà, ainsi que je l'ai dit, la déclaration de la Russie contre la Suède l'occupait assez, l'empereur ne voulut pas insister, et affecta même une sorte d'indifférence sur l'adjonction qu'il avait voulu faire au territoire de l'empire; c'est ce qui résulte, du moins, d'une autre lettre datée de Saint-Cloud, le 17 d'août, que Napoléon écrivit à son frère, quand il eut appris par M. Alexandre de La Rochefoucauld, son ambassadeur en Hollande, et par son frère lui-même, l'opposition de Louis. Bonaparte s'exprimait en ces termes :

« Mon frère, je reçois votre lettre relative à la

« lettre qu'a faite le sieur de La Rochefoucauld.
« Il n'a été autorisé qu'à le faire indirectement.
« Puisque cet échange ne vous plait pas, il n'y
« faut plus penser. Il était inutile de me faire un
« étalage de principes, quoique je n'aie jamais dit
« que vous ne deviez pas consulter la nation. Des
« Hollandais instruits avaient fait connaître qu'il
« serait indifférent à la Hollande de perdre le
« Brabant, semé de places fortes, qui coûtent
« beaucoup, qui a plus d'affinité avec la France
« qu'avec la Hollande, en l'échangeant contre des
« provinces du nord, riches et à votre convenance.
« Encore une fois, puisque cet arrangement ne
« vous convient pas, c'est une affaire finie. Il était
« inutile même de m'en parler, puisque le sieur
« de La Rochefoucauld n'a eu ordre que de son-
« der le terrain. »

Quoiqu'une humeur très-vive perçât au milieu de cette condescendance affectée, le ton de cette lettre était singulièrement modéré, je pourrais dire caressant, si je la comparais aux autres lettres que j'ai encore à mettre sous les yeux du lecteur. Il est vrai que celle qu'on vient de lire était antérieure à l'entrevue d'Erfurth, et qu'alors Napoléon pour ne point inquiéter la Russie voulait condamner son ambition à un sommeil apparent;

mais quand il eut fait reconnaître son frère Joseph et que lui-même eut frappé un coup éblouissant dans la Péninsule, il changea bien de ton avec Louis, sans en venir toutefois à son égard aux extrémités où il devait se porter plus tard. Ce fut de Trianon que, le 20 de décembre, il écrivit la lettre extraordinairement remarquable que l'on va lire; quant à moi, j'y retrouvai, lorsque je la lus pour la première fois, Bonaparte tout entier, et l'expression naïve du despotisme sous lequel il voulait enchaîner tous les siens pour en faire des instrumens de son ambition. J'ose la recommander sous ce rapport à l'étude des personnes qui ne connaissent pas encore bien Bonaparte gonflé de sa gloire et de sa toute-puissance impériale.

« Monsieur mon frère, je reçois la lettre de votre « majesté, elle désire que je lui fasse connaître « mes intentions sur la Hollande; je le ferai fran- « chement. Quand votre majesté est montée sur « le trône de Hollande, une partie de la nation « hollandaise désirait la réunion à la France; l'es- « time que j'avais puisée dans l'histoire pour cette « brave nation m'a porté à désirer qu'elle conser- « vât son nom et son indépendance. Je rédigeai « moi-même sa constitution, qui devait être la

« base du trône de votre majesté, et je l'y plaçai.
« J'espérais, qu'élevée près de moi, elle aurait eu
« pour la France cet attachement que la nation a
« droit d'attendre de ses enfans, et à plus forte
« raison de ses princes. J'espérais, qu'élevée dans
« ma politique, elle aurait senti que la Hollande,
« qui avait été conquise par mes peuples, ne de-
« vait son indépendance qu'à leur générosité; que
« la Hollande, faible, sans alliance, sans armée,
« pouvait et devait être conquise le jour où elle
« se mettrait en opposition directe avec la France;
« qu'elle ne devait point séparer sa politique de
« la mienne; qu'enfin la Hollande était liée par
« des traités avec la France. J'espérais donc qu'en
« plaçant sur le trône de Hollande un prince de
« mon sang, j'avais trouvé le *mezzo termine* qui
« conciliait les intérêts des deux états, et les unis-
« sait dans un intérêt commun et dans une haine
« commune contre l'Angleterre; et j'étais fier
« d'avoir donné à la Hollande ce qui lui convenait,
« comme par mon acte de médiation j'avais trouvé
« ce qui convenait à la Suisse; mais je n'ai pas
« tardé à m'apercevoir que je m'étais bercé d'une
« vaine illusion, mes espérances ont été trompées.
« Votre majesté, en montant sur le trône de
« Hollande, a oublié qu'elle était française, et a

« même tendu tous les ressorts de sa raison, tour-
« menté la délicatesse de sa conscience pour se
« persuader qu'elle était hollandaise. Les Hollan-
« dais qui inclinaient pour la France ont été négli-
« gés et persécutés; ceux qui ont servi l'Angleterre
« ont été mis en avant. Des Français, depuis l'offi-
« cier jusqu'au soldat, ont été chassés, déconsi-
« dérés; et j'ai eu la douleur de voir, en Hollande,
« sous un prince de mon sang, le nom français
« exposé à la honte. Cependant je porte dans mon
« cœur, j'ai su soutenir si haut, sur les bayonnettes
« de mes soldats, l'estime et l'honneur du nom
« français, qu'il n'appartient ni à la Hollande, ni
« à qui que ce soit d'y porter atteinte impuné-
« ment. Les discours émanés de votre majesté à
« sa nation se sont ressentis de ces mauvaises dis-
« positions. On n'y voit que des allusions sur la
« France; au lieu de donner l'exemple de l'oubli
« du passé, ils le rappellent sans cesse, et par là
« flattent les sentimens secrets et les passions des
« ennemis de la France. Eh! cependant, de quoi
« se plaignent les Hollandais? N'ont-ils pas été
« conquis par nos armes? ne doivent-ils pas leur
« indépendance à la générosité de mes peuples?
« ne devraient-ils pas bénir plutôt la générosité
« de la France, qui a constamment laissé ouverts

« ses canaux et ses douanes à leur commerce, qui « ne s'est servi de sa conquête que pour les pro« téger, et qui n'a fait jusqu'à cette heure usage « de sa puissance que pour consolider leur indépen« dance ? Qui a donc pu justifier la conduite insul« tante pour la nation et offensante pour moi, qu'a « tenue votre majesté ? Vous devez comprendre que « je ne me sépare pas de mes prédécesseurs, et « que, depuis Clovis jusqu'au comité de salut pu« blic, je me tiens solidaire de tout ; le mal qu'on « dit de gaieté de cœur contre les gouvernemens « qui m'ont précédé, je le tiens comme dit dans « l'intention de m'offenser. Je sais qu'il est venu « de mode, parmi de certaines gens, de faire mon « éloge et de décrier la France ; mais ceux qui « n'aiment pas la France ne m'aiment pas, ceux « qui disent du mal de mes peuples, je les tiens « pour mes plus grands ennemis. N'aurais-je eu « que cette seule raison de mécontentement, de « voir le mépris dans lequel était tombé le nom « français en Hollande, que les droits de ma cou« ronne m'autoriseraient à déclarer la guerre à « un souverain, mon voisin, dans les états du« quel on se permettrait des insultes contre mes « peuples ; je n'en ai rien fait.

« Mais votre majesté s'est bien fait illusion sur

« mon caractère; elle s'est fait une fausse idée de « ma bonté, et de mes sentimens envers elle, elle « a violé tous les traités qu'elle a faits avec moi; « elle a désarmé ses escadres, licencié ses matelots, « désorganisé ses armées; de sorte que la Hollande « se trouve sans armée de terre ni de mer, « comme si des magasins de marchandises, des « négocians et des commis pouvaient consolider « une puissance; cela constitue une association, « mais il n'est pas de roi sans finances, sans « moyens de recrutement assurés et sans flotte.

« Votre majesté a fait plus, elle a profité du « moment où j'avais des embarras sur le Conti- « nent pour laisser renouer les relations de la Hol- « lande avec l'Angleterre, violer les lois du blo- « cus, seul moyen de nuire efficacement à cette « puissance. Je lui ai témoigné mon mécontente- « ment de cette conduite en lui interdisant la « France, et je lui ai fait sentir que sans le se- « cours de mes armées, en fermant le Rhin, le « Weser, l'Escaut et la Meuse à la Hollande, je « la mettrais dans une position plus critique que « si je lui eusse déclaré la guerre, et je l'isolais de « manière à l'anéantir.

« Ce coup a retenti en Hollande. Votre majesté « a imploré ma générosité, et en a appelé à mes

« sentimens de frère, a promis de changer de con-
« duite; j'ai pensé que cet avertissement serait
« suffisant. J'ai levé la prohibition de mes douanes;
« mais votre majesté est revenue à son premier sys-
« tème. Il est vrai qu'alors j'étais à Vienne, et
« j'avais une pesante guerre sur les bras. Tous les
« bâtimens américains qui se présentaient dans les
« ports de Hollande, tandis qu'ils étaient repous-
« sés de ceux de France, votre majesté les a reçus.
« J'ai été obligé une seconde fois de fermer mes
« douanes au commerce hollandais; certes il était
« difficile de faire une déclaration de guerre plus
« authentique. Dans cet état de choses, nous
« pouvions nous regarder réellement en guerre.
« Dans mon discours au Corps-législatif, j'ai laissé
« entrevoir mon mécontentement; car je ne vous
« cacherai pas que mon intention est de réunir
« la Hollande à la France, comme complément
« de territoire, comme le coup le plus funeste
« que je puisse porter à l'Angleterre, et comme
« me délivrant des perpétuelles insultes que les
« meneurs de votre cabinet ne cessent de me
« faire. En effet, l'embouchure du Rhin et celle
« de la Meuse doivent m'appartenir. Le principe,
« en France, que le *Thalweg* (chemin de halage) du
« Rhin, est notre limite, est un principe fonda-

« mental. Votre majesté m'écrit, dans sa lettre « du 17, qu'elle est sûre de pouvoir empêcher « tout commerce de la Hollande avec l'Angle- « terre; qu'elle peut avoir des flottes, des « finances, des armées; qu'elle rétablira les prin- « cipes de la constitution en ne donnant aucun « privilége à la noblesse, en réformant les maré- « chaux, grade qui n'est qu'une caricature, et qui « est incompatible avec une puissance du second « ordre; enfin, qu'elle fera saisir les entrepôts de « marchandises coloniales, et tout ce qui est ar- « rivé sur des bâtimens américains qui n'auraient « pas dû entrer dans ses ports. Mon opinion est que « votre majesté prend des engagemens qu'elle ne « peut pas tenir, et que la réunion de la Hollande « à la France n'est que différée. J'avoue que je n'ai « pas plus d'intérêt à réunir à la France le pays de « la rive droite du Rhin, que je n'en ai à y réunir « le grand duché de Berg et les villes Anséatiques. « Je puis donc laisser à la Hollande la rive droite « du Rhin, et je lèverai les prohibitions données « à mes douanes toutes les fois que les traités exis- « tans, et qui seront renouvelés, seront exécutés. « Voici mes intentions : »

« 1° L'interdiction de tout commerce et de toute « communication avec l'Angleterre.

« 2° Une flotte de quatorze vaisseaux de ligne, « de sept frégates et de sept bricks ou corvettes « armés et équipés.

« 3° Une armée de terre de vingt-cinq mille « hommes.

« 4° Suppression des maréchaux.

« 5° Destruction de tous les priviléges de la no- « blesse contraires à la constitution que j'ai donnée « et que j'ai garantie.

« Votre majesté peut faire négocier sur ces bases « avec le duc de Cadore, par l'entremise de son mi- « nistre; mais elle peut être certaine qu'au premier « paquebot qui sera introduit en Hollande, je réta- « blirai la défense des douanes; qu'à la première « insulte qui sera faite à mon pavillon je ferai sai- « sir à main armée, et pendre au grand mât l'of- « ficier hollandais qui se permettra d'insulter mon « aigle. Votre majesté trouvera en moi un frère, « si je trouve en elle un Français; mais si elle ou- « blie les sentimens qui l'attachent à la commune « patrie, elle ne pourra trouver mauvais que j'ou- « blie ceux que la nature a placés entre nous. En « résumé, la réunion de la Hollande à la France « est ce qu'il y a de plus utile à la France, à la « Hollande, au Continent; car c'est ce qu'il y a « de plus nuisible à l'Angleterre. Cette réunion

» peut s'opérer de gré ou de force, j'ai assez de « griefs contre la Hollande pour lui déclarer la « guerre. Toutefois je ne ferai pas de difficulté « pour me prêter à un arrangement qui me cédera « la limite du Rhin, et par lequel la Hollande « s'engagera à remplir les conditions stipulées ci- « dessus.

« Votre affectionné frère.

« NAPOLÉON. »

La correspondanee en resta là pendant quelque temps entre les deux frères, mais Louis n'en fut pas moins abreuvé de dégoûts et de vexations de la part de Napoléon. Celui-ci ayant, à la fin de 1809, mandé à Paris les souverains, que l'on peut bien appeler les feudataires de son empire, y appela aussi Louis, qui ne se souciait pas de quitter ses états. Il convoqua ses ministres en conseil, qui pensèrent que dans l'intérêt de la Hollande il devait faire ce nouveau sacrifice, et il le fit avec résignation, car la vie de Louis, sur le trône, fut un sacrifice de tous les jours.

Louis vécut à Paris, très-retiré, en butte à la surveillance de toutes les polices, parce qu'on croyait toujours, qu'étant venu à contre-cœur, il

ne prolongerait pas son séjour, autant que le voulait Napoléon. A cet égard, on ne se trompait pas; mais toute tentative devint inutile. La surveillance même, et les circonventions dont il était l'objet, lui donnèrent une force de caractère, dont on ne l'avait pas cru capable; et au milieu du silence général des hauts serviteurs de l'empire, des princes mêmes, et des rois assemblés dans la capitale, il osa dire hautement : « J'ai été « trompé par des promesses qu'on n'a jamais eu « la volonté d'exécuter; la Hollande est lasse d'être « le jouet de la France ! » Les oreilles de l'empereur, peu faites à un pareil langage, en furent singulièrement effarouchées, et, dès lors, Louis n'eut plus que le choix, ou de se courber sous les exigences, sans cesse renaissantes, de Napoléon, ou de voir la Hollande réunie à la France. Louis finit par prendre ce dernier parti; mais, ce ne fut pas sans avoir lutté encore de tout son faible pouvoir, en faveur des sujets que Napoléon lui avait confiés, mais il ne voulut pas servir de complice à celui qui avait résolu d'en faire les victimes de sa haine aveugle contre l'Angleterre. Quel aveuglement, en effet ! Il fallait se fermer les yeux, pour ne pas voir que la ruine du Continent était le triomphe du commerce britannique. Quant à

moi, placé comme je l'étais à Hambourg, voyant les mêmes causes enfanter les mêmes désastres, je plaignais Louis, du fond de mon âme, parce que le connaissant bien, je savais combien il devait gémir d'un mal qu'il était encore, moins que moi, à même d'atténuer.

Cependant, Louis eut la permission de revoir ses États, pour y contempler la misère que le blocus continental faisait peser, comme un réseau de fer, sur toutes les industries, autrefois si vivaces, des provinces de la Hollande. Enfin, n'y pouvant plus tenir, le cœur nâvré à l'aspect des maux contre lesquels il n'avait point de remède, il chercha, dans une lettre sage et mesurèe, à conjurer la ruine totale, dont la Hollande était menacée; il écrivit donc le 23 de mars 1810 à Napoléon :

« Si vous voulez consolider l'état actuel de la France, et obtenir la paix maritime, ou attaquer heureusement l'Angleterre, ce n'est point par des mesures semblables à celle du blocus que vous y parviendrez ; ce n'est pas en détruisant un royaume érigé par vous; ce n'est pas en affaiblissant vos alliés, et en ne respectant ni leurs droits les plus sacrés, ni les premiers principes du droit des gens et de l'équité, mais au contraire en faisant ai-

mer la France, en consolidant et renforçant des alliés aussi sûrs que vos frères. La destruction de la Hollande, loin d'être un moyen d'atteindre l'Angleterre, est un moyen de l'accroître par toute l'industrie et toutes les richesses qui s'y réfugieront. Il n'y a que trois moyens d'atteindre réellement l'Angleterre : ou en détachant d'elle l'Irlande, ou en s'emparant des Indes orientales, ou par une descente. Ces deux derniers moyens, quoique les plus efficaces, sont inexécutables sans marine; mais je suis étonné qu'on ait aussi facilement renoncé au premier : c'est là un moyen plus sûr d'obtenir la paix et de bonnes conditions, que celui du système de se nuire à soi-même et aux siens, dans l'attente de produire un plus grand mal à l'ennemi. »

« Louis. »

Les remontrances écrites n'étaient pas plus du goût de Napoléon, que les observations que l'on se serait permises de vive voix, à une époque surtout où, selon ce que me dirent mes amis que la fortune enchaînait à sa destinée, personne n'osait plus lui adresser la parole, que pour lui répondre quand il interrogeait. Cambacérès qui

seul avait conservé ce privilége en public, en sa qualité d'ancien collègue au consulat, le perdit comme les autres, après le mariage de Napoléon avec la fille des empereurs. La lettre de son frère lui déplut donc souverainement. Étant venu faire un voyage dans le nord, il lui adressa d'Ostende, deux mois après celle que l'on vient de lire, une lettre vraiment cruelle et dont la lecture fait éprouver un sentiment pénible, quand on songe à la faiblesse des liens du sang les plus sacrés, quand ils sont mis en balance avec les intérêts d'une politique insatiable. Voilà cette lettre, modèle de hauteur et d'abus de la force.

« Mon frère, dans la situation où nous sommes,
« il faut toujours parler franchement : je connais
« vos plus secrètes dispositions, et tout ce que
« vous me direz en contradiction ne sert de rien.
« La Hollande est dans une situation fâcheuse,
« cela est vrai ; je conçois que vous désirez en
« sortir ; ce n'est pas moi qui y puis quelque
« chose, c'est vous, et vous seul. Quand vous
« vous conduirez de manière à persuader aux
« Hollandais que vous agissez par mon inspira-
« tion, que toutes vos démarches, que tous vos
« sentimens sont conformes aux miens, alors,

« vous serez aimé, vous serez estimé, et vous « acquerrez la consistance nécessaire pour re- « constituer la Hollande. Lorsque être l'ami de « la France et le mien sera un titre pour être « bien à votre cour, toute la Hollande se trou- « vera dans une situation naturelle. Depuis votre « retour de Paris, vous n'avez rien fait pour cela. « Quel sera le résultat de votre conduite? Vos « sujets se trouvant ballotés entre la France et « l'Angleterre, se jetteront dans les bras de la « France, et demanderont à grands cris la réu- « nion, comme un refuge contre tant d'incerti- « tude. Si la connaissance de mon caractère, qui « est de marcher droit à mon but, sans qu'au- « cune considération puisse m'arrêter, ne vous a « pas éclairé, que voulez-vous que j'y fasse? Je « puis me passer de la Hollande, la Hollande ne « peut se passer de ma protection. Si, soumise à « un de mes frères, attendant de moi seul son sa- « lut, elle ne trouve pas en lui mon image, vous « détruisez toute confiance dans votre adminis- « tration; vous brisez vous-même votre sceptre. « Aimez la France, aimez ma gloire, c'est l'unique « manière de servir le roi de Hollande. La Hol- « lande, devenue partie de mon empire, si vous « eussiez été ce que vous deviez être, m'eût été

« d'autant plus chère, que je lui avais donné un « prince qui était presque mon fils. En vous met- « tant sur le trône de Hollande, j'avais cru y « placer un citoyen français; vous avez suivi une « route diamétralement opposée; je me suis vu « forcé de vous interdire la France, et de m'em- « parer d'une partie de votre pays. Lorsque vous « vous montrez mouvais Français, vous êtes moins « pour les Hollandais qu'un prince d'Orange, au- « quel ils doivent le rang de nation et une longue « suite de prospérité et de gloire. Il est prouvé à « la Hollande, que votre éloignement de la France « lui a fait perdre ce qu'elle n'aurait pas perdu « sous Schimmelpenninck ni sous un prince d'O- « range. Soyez d'abord Français et frère de l'em- « pereur, et soyez sûr que vous serez dans le che- « min des intérêts de la Hollande. Le sort en est « jeté, vous êtes incorrigible; déjà vous voulez « chasser le peu de Français qui vous restent : ce « n'est ni des conseils, ni des avis, ni de l'affection « qu'il faut vous montrer; mais la menace et la « force. Qu'est-ce que ces prières et ces jeûnes « mystérieux que vous ordonnez? Louis, vous ne « voulez pas régner long-temps; toutes vos actions « décèlent mieux que vos lettres intimes, les sen- « timens de votre âme. Revenez de votre fausse

« route; soyez bien Français de cœur, ou votre « peuple vous chassera[1], et vous sortirez de la « Hollande, l'objet de la risée, et de la risée des « Hollandais. C'est avec de la raison et de la poli« tique que l'on gouverne les États, et non avec « une lymphe âcre et viciée.

« NAPOLÉON. »

Cette lettre à peine écrite et envoyée à Louis, Napoléon fut informé d'une rixe de laquais à laquelle le comte de La Rochefoucauld, sachant sans doute qu'il servirait bien son maître en offrant un prétexte à sa colère, voulut donner une importance toute diplomatique; véritablement, il fut constaté que l'honneur de son cocher avait été compromis par l'insulte d'un bourgeois d'Amsterdam. Cette provocation chatouilla désagréablement les susceptibilités de la livrée qui de-

[1] Ce fut au contraire parce que, roi de Hollande, Louis s'était fait Hollandais que *son peuple* ne le chassa pas, mais qu'il emporta les regrets de la plupart de ceux des Hollandais qui avaient été à même d'apprécier ses excellentes qualités, et étaient doués d'assez de raison pour juger que ce n'était pas à lui qu'il fallait imputer les maux qui accablaient la Hollande.

manda des satisfactions, et il s'engagea une rixe qui aurait pu devenir sérieuse, puisqu'elle prit un caractère de Français à Hollandais, si la garde du palais n'était venue mettre le holà. Sur le rapport de son ambassadeur, qui parvint à l'empereur trois jours après sa dernière missive à son frère, à Lille, où il était, Napoléon fulmina contre lui la dernière lettre que voici, le tout à l'occasion du cocher de M. de La Rochefoucauld. L'illustre auteur des Maximes ne se serait pas montré plus exigeant quand il faisait la guerre aux rois. Quoi qu'il en soit Napoléon écrivit à Louis dans les termes suivans :

« Mon frère, au moment où vous me faites les « plus belles protestations, j'apprends que les « gens de mon ambassadeur ont été maltraités à « Amsterdam. Mon intention est que ceux qui se « sont rendus aussi coupables envers moi me soient « livrés, afin que la vengeance que j'en tirerai « serve d'exemple. Le sieur Serrurier m'a rendu « compte de la manière dont vous vous êtes con- « duit à l'audience diplomatique. Je vous déclare « donc que je ne veux plus d'ambassadeur de Hol- « lande à Paris ; l'amiral Verhuell a ordre d'en « partir dans vingt-quatre heures. Ce ne sont plus

« des phrases et des protestations qu'il me faut ;
« il est temps que je sache si vous voulez faire le
« malheur de la Hollande, et, par vos folies, cau-
« ser la ruine de ce pays. Je ne veux pas non plus
« que vous envoyiez de ministre en Autriche ; je
« ne veux pas non plus que vous renvoyiez les
« Français qui sont à votre service. J'ai rappelé
« mon ambassadeur ; je n'aurai plus en Hollande
« qu'un chargé d'affaires. Le sieur Serrurier, qui
« y reste en cette qualité, vous communiquera
« mes intentions. Je ne veux plus exposer un am-
« bassadeur à vos insultes. Ne m'écrivez plus de
« vos phrases ordinaires ; voilà trois ans que vous
« me les répétez, et chaque instant en prouve la
« fausseté.

« C'est la dernière lettre de ma vie que je vous
« écris.

« NAPOLÉON. »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer, ce qui sans doute aura frappé tout le monde, c'est que la conduite de Napoléon avec son frère mit en action la fable du Loup et l'Agneau, avec cette différence qu'en cette circonstance, c'est à l'agneau Louis qu'il aurait appartenu de dire quand

on lui attribuait les malheurs de la Hollande: « Si ce n'est *moi*, c'est donc *mon* frère. ».

Réduit ainsi à la dernière extrémité, placé entre la nécessité cruelle d'accabler la Hollande de ses propres mains, ou d'en laisser le soin à l'empereur, Louis n'hésita pas, et résolut de se décharger d'un sceptre qu'il ne lui était pas permis de rendre paternel. Sa résolution prise, il adressa un message au corps législatif du royaume de Hollande pour lui faire connaître les motifs trop légitimes de son abdication. En effet, qu'y avait-il de plus légitime qu'un acte qui venait à la suite d'une occupation armée dans un pays uni à l'empire par ce que l'on appelait autrefois une alliance de famille; mais alors rien n'arrêtait Napoléon dans le cours de ses volontés? Sous le commandement du duc de Reggio, les troupes françaises étaient entrées en Hollande, et ce maréchal, qui y était plus roi que le roi lui-même, menaça d'occuper Amsterdam, devenue alors la capitale de la Hollande. Louis descendit donc de son trône, et quatre ans après Napoléon fut renversé du sien.

« Il y a long-temps, disait Louis dans son message, il y a long-temps que je prévois l'extrémité où je suis réduit; mais je n'aurais pu l'éviter

qu'en trahissant les plus sacrées de mes obligations, qu'en cessant de prendre les intérêts et d'attacher mon sort à celui du pays; je ne pouvais le faire. »

Dans ce passage, Louis fait allusion au projet qui fut discuté de défendre Amsterdam contre les troupes françaises, projet insensé, sans doute, mais pour lequel un honnête homme, roi de Hollande, ne pouvait pas le premier montrer de l'opposition. « Que sait-on? disait Louis dans un autre endroit; peut-être suis-je le seul obstacle à la réconciliation de ce pays avec la France; et, si cela était, j'aurais pu, je pourrais trouver quelque espèce de consolation à traîner un reste de vie errante et languissante loin des premiers objets de toutes mes affections. »

Après ce message, Louis publia l'acte de son abdication; il l'appuya sur la malheureuse situation du royaume, qu'il attribuait à l'indisposition de son frère contre lui, sur l'inutilité de ses efforts et de ses sacrifices pour faire cesser un tel état de choses, enfin, sur ce qu'il se regardait comme la cause des mésintelligences continuelles qui se renouvelaient entre l'empire français et la Hollande. Mais, et ce rapprochement me semble bien digne de remarque, Louis, en abdiquant

la couronne de Hollande, crut pouvoir le faire en faveur de son fils, comme encore, quatre ans après, Napoléon crut pouvoir abdiquer la sienne en faveur du roi de Rome. Et, si dans l'histoire de Napoléon on cherchait des rapprochemens semblables, combien de fois on le verrait, dans l'immensité de ses revers, frappé précisément des mêmes coups dont il avait accablé les autres dans l'immensité de sa fortune.

Louis fit ses adieux aux Hollandais dans une proclamation, où il leur disait :

« Intimement convaincu que je ne puis plus rien pour votre intérêt comme pour votre bien-être; me croyant, au contraire, un obstacle au retour des bons sentimens de mon frère envers le pays, je viens d'abdiquer en faveur de mon fils aîné, le prince royal, Napoléon-Louis, et de son frère, le prince Charles-Louis-Napoléon. Sa majesté la reine est régente de droit, d'après la constitution; en attendant son arrivée, la régence est confiée au conseil des ministres.

« Hollandais ! je n'oublierai jamais un peuple bon et vertueux comme vous; ma dernière pensée comme mon dernier soupir seront pour votre bonheur. En vous quittant, je ne saurais trop vous recommander de bien recevoir les soldats

et les agens français : c'est le meilleur moyen de plaire à sa majesté l'empereur, de qui votre sort, celui de vos enfans, de votre pays, dépendent entièrement.

« A présent que la malveillance et la calomnie ne peuvent plus m'atteindre, du moins, pour ce qui vous regarde, j'ai le juste espoir que vous trouverez enfin la récompense de tous vos sacrifices et de votre courageuse persévérance et résignation.

« LOUIS NAPOLÉON. »

Après avoir publié cette proclamation en forme d'adieux aux Hollandais, Louis se retira aux eaux de Tœplitz. Il y vivait retiré et fort tranquille, quand il apprit que son frère, loin de respecter les clauses de son abdication, avait réuni la Hollande à l'empire. Alors il publia la protestation que l'on va lire. Il m'en tomba un exemplaire entre les mains, et la circulation de cette pièce fut sévèrement défendue par la police.

« Les événemens qui m'ont forcé à remettre la couronne au prince royal sont à peu près connus des souverains avec lesquels j'étais en relation. Ce n'est que dans quelque temps encore que

tous ces détails pourront être dévoilés. Retiré chez S. M. l'empereur et roi, François II, je voulais me contraindre au silence ; mais je suis obligé de le rompre aujourd'hui que les journaux m'apportent le décret du 9 juillet. J'y suis obligé, pour l'intérêt de mon pays, pour ma justification, et au nom du jeune roi, mineur dans ce moment, mais qui doit parvenir à sa majorité, sans perdre les droits que Dieu et la nation lui ont donnés à la couronne.

« Les circonstances actuelles qui rendent impossible la publication des moindres actes et documens sans l'aveu de l'empereur mon frère, l'état d'incertitude et d'isolement dans lequel je suis, environné de gens non éprouvés, tout rendra la remise et la publication de cet acte difficiles ; mais les sentimens que je porte à l'empereur François et à l'empereur Alexandre me font espérer de trouver un jour l'occasion de le leur remettre sûrement, et de donner ainsi à la nation et à mon fils le moyen de faire valoir leurs droits et de justifier ma mémoire quand les circonstances le permettront.

« La constitution de l'État, garantie par l'empereur mon frère, me donnait le droit d'abdiquer en faveur de mes enfans. Cette abdication a eu

lieu dans les forme et teneur prescrites par la constitution.

« L'empereur n'avait aucun droit de déclarer la guerre à la Hollande, et il ne l'a point fait.

« Il n'y a aucun acte, aucun assentiment, aucune demande de la nation hollandaise qui puisse autoriser la réunion prétendue.

« Mon abdication ne laisse point le trône vacant; je n'ai abdiqué qu'en faveur et pour mes enfans.

« Cette abdication laissant la Hollande pour douze ans encore sous une régence, c'est-à-dire sous l'influence directe de l'empereur, aux termes de la constitution, il n'avait aucun besoin de cette réunion pour faire exécuter toutes ses volontés contre le commerce et contre l'Angleterre, puisqu'il n'y avait plus, par là, que sa volonté en Hollande.

« D'après cette dernière considération, il est donc prouvé aux yeux de l'univers, à ceux des souverains en paix avec la France et la Hollande, aux yeux de tous les Français, que les querelles, les reproches, les accusations si souvent répétées dans les journaux et les pièces officielles contre la Hollande et contre moi, n'étaient que des calomnies, des prétextes pour arriver à la réunion. Si

cela n'avait point été depuis long-temps le but de la politique envers le roi de Hollande, on aurait approuvé son abdication, qui donnait une facilité et un pouvoir absolu à l'empereur sur la Hollande, puisque, d'après la constitution, il avait le droit de nommer le régent. Ainsi donc, on n'a pas craint de vouloir faire du nom de l'empereur, de son frère, un instrument de perfidie et de mort envers toute une nation.

« Ainsi donc il est prouvé que le roi devait servir, malgré lui, d'intermédiaire à la réunion; comme le gouvernement du grand-pensionnaire a servi d'intermédiaire à la monarchie.

« Mais je suis monté sur le trône sans autres conditions que celles que m'imposaient ma conscience, mes devoirs, l'intérêt et le bien-être de mon peuple. Je déclare donc, devant Dieu et les souverains indépendans auxquels je m'adresse,

1° Que le traité imposé le 16 mars 1810, qui a donné l'occasion de séparer de la Hollande les provinces de Zélande et de Brabant, a été accepté par force, et ratifié conditionnellement par moi à Paris, où j'étais retenu contre mon gré; qu'en outre il n'a jamais été exécuté de la part de l'empereur mon frère. Au lieu de six mille Français que je devais entretenir, aux termes du traité, ce

nombre a été plus que doublé ; au lieu de n'occuper que les embouchures des rivières et les côtes, les douaniers français ont envahi l'intérieur du pays ; au lieu de ne se mêler que des mesures relatives au blocus de l'Angleterre, on s'est emparé des magasins de l'état ; on a emprisonné les Hollandais arbitrairement ; et enfin on n'a tenu aucune des promesses verbales faites par le ministre des affaires étrangères, duc de Cadore, au nom de l'empereur, d'accorder des indemnités pour les pays cédés par ledit traité ; d'en adoucir l'exécution, si le roi voulait s'en rapporter entièrement à l'empereur, etc., je déclare en mon nom, en celui de la nation et de mon fils, le traité imposé, le 16 mars 1810, par l'empereur, comme nul et de nul effet.

2° Je déclare que mon abdication n'a eu lieu qu'à la dernière extrémité, forcé par l'empereur mon frère, à ce seul parti ; qu'il me convenait de conserver les droits de la Hollande et de mes enfans, et qu'elle n'a eu lieu, et ne peut avoir lieu qu'en faveur de ceux-ci.

3° En mon nom, au nom du roi mineur et de la nation hollandaise, je déclare la prétendue réunion de la Hollande à la France, mentionnée dans le décret de l'empereur mon frère, en date du 9

juillet passé, comme nulle et de nul effet, illégale, injuste, arbitraire aux yeux de Dieu et des hommes, dont elle blesse tous les droits; se réservant, la nation et le roi mineur, de faire valoir leurs justes droits quand les circonstances le permettront.

« Donné à Tœplitz, en Bohême. Le présent acte écrit et signé de ma main, et scellé du sceau de l'état, ce 1er août 1810.

« LOUIS NAPOLÉON. »

Ainsi semblèrent finir les relations entre deux frères d'un caractère si opposé. Mais Napoléon, courroucé de ce que Louis avait osé protester contre la réunion de son royaume à l'empire, ce qu'il avait fait comme on l'a vu en termes énergiques, le fit sommer de revenir en France, où il l'appelait en sa qualité de connétable et de prince français. Louis ne crut pas devoir obtempérer à cette sommation; et ce fut alors que dans sa colère, Napoléon, tout en tenant la parole qu'il lui avait donnée à la fin de sa dernière lettre de ne plus lui écrire, lui fit adresser la lettre suivante par M. Otto, ambassadeur à Vienne, depuis le mariage encore récent de l'empereur avec Marie-Louise.

Sire,

»L'empereur m'ordonne d'écrire à votre majesté dans les termes suivans :

« Le devoir de tout prince français et de tout membre de la famille impériale est de résider en France, et il ne peut s'absenter qu'avec la permission de l'empereur. Après la réunion de la Hollande à l'empire, l'empereur a toléré que le roi résidât à Tœplitz en Bohême. Sa santé paraissait lui rendre les eaux nécessaires; mais aujourd'hui l'empereur entend que le prince Louis, comme prince français et comme dignitaire de l'empire, y soit rendu au plus tard au 1[er] décembre prochain, sous peine d'être considéré comme désobéissant aux constitutions de l'empire et au chef de sa famille, et traité comme tel.

« Je remplis, Sire, mot pour mot, la mission qui m'est confiée, et j'envoie le premier secrétaire d'ambassade pour être assuré que cette lettre aura été remise exactement.

« Je prie V. M. d'agréer l'hommage de mon profond respect.

« L'ambassadeur de France près la cour de Vienne.

« Otto. »

Quelle lettre que celle-ci, adressée par un sujet à un prince que l'on a fait roi! Quand j'eus occasion de voir plus tard M. Otto à Paris, comme il savait que j'aimais beaucoup Louis, il m'en parla, et me dit combien il lui en avait coûté d'écrire une lettre aussi peu mesurée au frère de l'empereur; mais, il s'était servi des expressions même dictées par l'irritation de Napoléon, irritation qu'il éprouvait, quand on ne se courbait pas sous le joug de sa volonté. J'aurai encore à reparler de Louis Bonaparte dans la dernière partie de mes mémoires, et surtout d'Hortense, mais je n'ai plus rien à dire du roi de Hollande.

CHAPITRE IX.

L'épée de Bonaparte base de son empire. — Demande de troupes aux états près desquels je suis accrédité.— Mauvais succès. — Politique de M. de Metternich. — Les Thugut et les Kaunitz. — La Russie à l'égard de la France. — Union intime de l'Autriche et de la Russie. —Retour des Anglais en Espagne. — Soult roi de Portugal, et Murat successeur de l'empereur. — Première levée de la landwehre en Autriche. — Le Correspondant de Hambourg et un employé de la guerre à Vienne. — Antécédens de la campagne de 1809.— Lettre antérieure de Napoléon à l'empereur d'Autriche. — Conseils intéressés. — Ma persuasion anticipée relativement à la guerre. — Humiliation du cabinet de Vienne. — Illusions de l'Autriche. — Déclaration du prince Charles. — Dépêche télégraphique.— Incroyable rapidité de Napoléon. — Adoption des soldats bavarois. — Proclamation de l'empereur à ses soldats. — Ordres expliqués. — Ossian et Bonaparte.

Bonaparte, dont l'empire n'avait pour base que son épée et ses victoires, toujours préoccupé de ses immenses projets, aspirant sans cesse au

moment où tous les souverains de l'Europe continentale seraient *ses cadets*, demanda donc, comme je l'ai dit plus haut, des contingens de troupes aux États près desquels j'étais accrédité. Le duché de Mecklembourg-Schwerin devait fournir un régiment de dix-huit cents hommes; les autres petits États, tels que Oldenbourg, Mecklembourg-Strelitz, devaient aussi en fournir de moins nombreux. Il fallait que toute l'Europe se levât en armes pour seconder les projets gigantesques du nouveau souverain. Cette demande de contingens et la persistance que l'empereur y mit donnèrent lieu à une immense correspondance qui n'eut aucun résultat. Les notes, les ordres, restèrent dans le portefeuille, et les contingens dans leur patrie. Était-ce au Nord qu'il devait demander des soldats pour se précipiter contre le Nord? J'ai déjà dit quelle avait été l'impossibilité de satisfaire à ses exigences exorbitantes, lorsque, ayant demandé trois mille matelots aux villes Anséatiques, il n'obtint qu'un cinquième de ce contingent impérativement exigé.

M. de Metternich, dont on a connu depuis la rare habileté, était, depuis plus d'un an, ambassadeur d'Autriche à Paris. Il excellait, dès lors,

dans l'art de manier les esprits et de faire tourner à l'avantage de sa politique ses grâces extérieures et ses succès de salon. Son père, homme habile, nourri dans la vieille diplomatie des Thugut et des Kaunitz, l'avait habitué de bonne heure à faire croire aux autres gouvernemens, par des agens, ce qui peut les induire en erreur au profit du maître pour lequel on les emploie. Toutes ses manœuvres amenèrent l'Autriche à prendre un ton aigre et hautain; et voulant, disait-elle, assurer son indépendance, elle publia qu'elle allait se mettre en mesure pour se préserver de toute entreprise dirigée contre elle, et dont elle avait souvent été la victime. Ce langage, encouragé par l'évacuation entière de l'Allemagne et par la guerre d'Espagne, dont on prévoyait généralement une mauvaise issue, on le tenait en pleine paix, et lorsque la France n'était pas sur un pied de guerre menaçant.

M. de Metternich, qui avait les instructions de sa cour, ne répondit rien de satisfaisant à l'empereur qui, tout à coup, appela une conscription et, comme on le verra, fit revenir son armée d'Espagne, pour la porter en Allemagne.

Il était nécessaire aussi de s'entendre avec la Russie qui, occupée de sa guerre en Finlande et

contre les Turcs, semblait ne vouloir pas entrer dans l'alliance de l'Autriche, ni la soutenir par ses armes. Quelle était, en effet, la situation de l'empereur Alexandre, à l'égard de la France ? Il avait souscrit à Tilsitt une paix qui lui paraissait forcée; et il était persuadé que le temps seul ramènerait la possibilité de prendre part à une lutte que tout annonçait devoir recommencer, soit contre la Russie, soit contre l'Autriche.

Il était évident, pour tout homme sensé, que l'Autriche, en faisant cette levée de boucliers, comptait, sinon sur l'assistance, du moins sur la neutralité de la Russie. Cette puissance avait alors deux ennemis; les Suédois et les Turcs, avec lesquels elle espérait terminer avec avantage. Elle était donc ravie de voir la France s'engager encore dans une lutte terrible contre la puissance autrichienne, et il était hors de doute qu'elle s'empresserait de profiter des chances favorables à l'Autriche, pour se joindre à elle contre les envahissemens de la France. Je n'ai jamais pu concevoir comment, dans cet état de choses, Napoléon s'aveugla, au point de réclamer le secours de la Russie, dans ses démêlés avec l'Autriche ? Il fallait qu'il eût été bien trompé sur les relations des deux cours, sur leurs rapports d'amitié et leur

union parfaite, pour s'opposer à l'ambition toujours croissante de leur ennemi commun, qui venait de s'emparer de l'Espagne, dont l'usurpation ne fut pas pour peu de chose dans les résolutions de l'Autriche. L'accession de l'empereur Alexandre, à Erfurth, était plutôt un acte de courtoisie, qu'un acte de politique.

En somme, tout ce qui se passait alors sur le Continent était à l'avantage de l'Angleterre. Les puissances continentales s'affaiblissaient, s'appauvrissaient par des guerres contre la France, et la France elle-même, malgré l'immensité de ses ressources et l'infatigable activité de son chef, s'affaiblissait aussi au milieu même de ses triomphes. Les Anglais qui avaient été forcés de s'éloigner de l'Espagne, y revinrent. Ils choisirent pour le lieu de leur débarquement le Portugal, qui était pour eux une colonie, et marchèrent contre le maréchal Soult, qui quitta l'Espagne pour venir à leur rencontre. Tout autre que Soult eût été peut-être embarrassé de surmonter les obstacles qu'il eut à combattre. On a beaucoup parlé de son envie de se faire roi de Portugal; Bernadotte m'a dit, lors de son passage à Hambourg, qu'il en avait été fortement question au quartier-général, après la bataille de Wagram. Bernadotte n'y croyait pas,

et je pense bien que Napoléon n'y a pas cru non plus. Soult avait rendu de trop bons services à Austerlitz pour que l'empereur ajoutât foi à de pareils bruits. Néanmoins, cette affaire est encore dans l'obscurité, et elle n'en sera tirée que quand quelqu'un, au courant de cette intrigue, voudra s'expliquer franchement. Ce n'est pas avec des doutes, des réticences, des suppositions que l'on écrit l'histoire, c'est avec des révélations vraies et des faits attestés.

Puisque j'ai entamé, à l'occasion de Soult, le chapitre des ambitions présumées, je rapporterai ici ce que j'ai su assez positivement sur l'ambition de Murat à succéder à l'empereur. Voici les faits. Lorsque Romanzow fut de retour de son inutile mission à Londres, dont j'ai parlé, l'empereur, comme l'on sait, se rendit à Bayonne. Bernadotte, qui avait à Paris un agent qu'il payait fort cher, me dit un jour qu'il avait reçu un bulletin dans lequel on lui disait que Murat avait manifesté l'idée qu'il pourrait un jour succéder à l'empereur. Des flatteurs entretenaient Murat dans cet espoir chimérique, espérant en tirer bon parti. Je ne sais pas jusqu'à quel point Napoléon fut instruit, et ce qu'il dit de cette nouvelle, mais Bernadotte me la donna comme sûre. Toutefois, on aurait eu bien tort de

tirer de grandes conséquences d'un mot peut-être échappé à la vivacité de Murat, car cette vivacité le menait quelquefois à des imprudences dont les résultats étaient toujours à craindre avec un homme comme Napoléon, pour qui, grâces à la manière dont il savait se faire servir, la vie de tous les hommes un peu importans était de verre.

Ce fut au milieu des opérations de la guerre d'Espagne, que Napoléon dirigeait en personne, qu'il apprit que l'Autriche levait pour la première fois la Landwehre.

J'eus des documens fort précieux sur ces armemens de l'Autriche, par le directeur du Correspondant de Hambourg. Ce journal, le plus répandu de tous les journaux qui aient jamais existé, puisque, comme je crois l'avoir déjà dit, il ne comptait pas moins de soixante mille abonnés, payait des sommes considérables sur les divers points de l'Europe aux personnes qui pouvaient et voulaient le tenir au courant des nouvelles; il donnait à Vienne six mille francs par an à un employé de la guerre, et ce fut cet employé qui lui manda que l'Autriche armait, et que des ordres s'expédiaient partout pour rassembler et mettre en mouvement tous les ressorts de la puissante monarchie autrichienne. J'avais informé de

ces dispositions le gouvernement français, et je le prévenais en termes assez clairs que l'on redoublât d'attention et que l'on se mît en mesure. On devait se souvenir des précédentes agressions et surtout de celle de 1805. Ces nouvelles arrivèrent probablement de plusieurs côtés; toujours est-il que l'empereur laissa le soin des affaires militaires d'Espagne à ses généraux et partit pour Paris où il arriva à la fin de janvier 1809; il n'était en Espagne que depuis le commencement de novembre, et sa présence y avait ramené la victoire sous nos drapeaux; mais, si les troupes insurgées étaient battues, les habitans, loin d'être soumis, se montraient de plus en plus défavorables à la cause de Joseph, et il n'était guère probable qu'il pût jamais s'asseoir tranquillement sur le trône de Madrid.

Qu'il me soit permis, actuellement, avant de parler de ce que j'ai su relativement à la campagne d'Allemagne qui allait s'engager, de revenir à un de ses antécédens les plus importans. On a vu précédemment, lorsque j'ai parlé de l'entrevue d'Erfurth, la lettre un peu entortillée que l'empereur François avait envoyée à Napoléon par le baron de Vincent. Je n'ai pas voulu la faire suivre immédiatement de la réponse à laquelle elle

donna lieu, parce que cette réponse, dictée par une sorte de prévision, se trouve beaucoup mieux placée pour servir d'introduction aux événemens de 1809; voici cette réponse datée d'Erfurth :

« Monsieur mon frère.

« Je remercie Votre Majesté Impériale et Royale « de la lettre qu'elle a bien voulu m'écrire, et que « le baron de Vincent m'a remise. Je n'ai jamais « douté des intentions droites de Votre Majesté, « mais je n'ai pas moins craint un moment de voir « les hostilités se renouveler entre nous. Il est à « Vienne une faction qui affecte la peur, pour « précipiter votre cabinet dans des mesures vio- « lentes, qui seraient l'origine de malheurs plus « grands que ceux qui ont précédé. J'ai été le « maître de démembrer la monarchie de Votre « Majesté, ou du moins de la laisser moins puis- « sante; je ne l'ai pas voulu. Ce qu'elle est, elle « l'est de mon voeu; c'est la plus évidente preuve « que nos comptes sont soldés, et que je ne veux « rien d'elle. Je suis toujours prêt à garantir l'in- « tégrité de sa monarchie; je ne ferai jamais rien « contre les principaux intérêts de ses états. Mais « Votre Majesté ne doit pas remettre en discus-

« sion ce que quinze ans de guerre ont terminé;
« elle doit défendre toute proclamation ou dé-
« marche provoquant la guerre. La dernière levée
« en masse aurait provoqué la guerre, si j'avais
« pu craindre que cette levée et ces préparatifs
« fussent combinés avec la Russie. Je viens de li-
« cencier le camp de la Confédération. Cent mille
« hommes de mes troupes vont à Boulogne, pour
« renouveler mes projets sur l'Angleterre. J'ai dû
« croire, lorsque j'ai eu le bonheur de voir Votre
« Majesté, et que j'ai conclu le traité de Presbourg,
« que nos affaires étaient terminées pour toujours,
« et que je pouvais me livrer à la guerre maritime
« sans être inquiété ni distrait. Que Votre Majesté
« se méfie de ceux qui, lui parlant des dangers
« de sa monarchie, troublent ainsi son bonheur,
« celui de sa famille et de ses peuples; ceux-là
« seuls sont dangereux; ceux-là seuls appellent les
« dangers qu'ils feignent de craindre. Avec une
« conduite droite, franche et simple, Votre Ma-
« jesté rendra ses peuples heureux, jouira elle-
« même du bonheur, dont elle doit sentir le be-
« soin, après tant de troubles, et sera sûre d'a-
« voir en moi, un homme décidé à ne jamais rien
« faire contre ses principaux intérêts. Que ses dé-
« marches montrent de la confiance et elles en ins-

« pireront. La meilleure politique aujourd'hui, « c'est la simplicité et la vérité. Qu'elle me confie « ses inquiétudes, lorsqu'on parviendra à lui en « donner, je les dissiperai sur-le-champ. Que Votre « Majesté me permette un dernier mot : qu'elle « écoute son opinion, son sentiment; il est bien « supérieur à celui de ses conseils. Je prie Votre « Majesté de lire ma lettre dans un bon sens, et « de n'y voir rien qui ne soit pour le bien et la « tranquillité de l'Europe et de Votre Majesté. »

Aussitôt que j'eus connaissance de la lettre de Napoléon, je ne doutai pas qu'une nouvelle guerre eût bientôt lieu entre la France et l'Autriche. Le ton de supériorité que Napoléon y prenait, comme s'il eût écrit à un des princes soumis de sa confédération du Rhin, était bien de nature à irriter l'orgueil offensé de l'héritier des Césars. Le cabinet de Vienne s'y voyait en même temps attaqué de manière à aigrir tous ses membres contre Napoléon, et d'ailleurs l'illusion, cette dernière ressource du malheur, se présentait sous des formes séduisantes aux yeux de l'Autriche; de ce qu'elle avait été vaincue, il ne s'en suivait pas qu'elle le serait encore; elle pouvait reconquérir ce qu'elle avait perdu, et la guerre que Napoléon était obligé de nourrir à grands frais d'hommes et d'ar-

gent contre la péninsule hispanique, lui donnait des chances de succès qu'elle n'avait pas eues la première fois, où l'Angleterre seule était en guerre contre la France, alors surtout que la Grande-Bretagne n'avait pas, comme dans ces circonstances nouvelles, un point de l'Europe où elle pût employer ses troupes de terre contre la puissance de Napoléon.

Séduite par ces illusions, l'Autriche ne tarda pas à faire des préparatifs de guerre; on arma de toutes parts dans les états héréditaires, tandis que l'ambassadeur d'Autriche à Paris, le comte de Metternich, protestait toujours, conformément aux ordres de sa cour, de la bonne intention de son gouvernement en faveur de la paix. J'étais informé par mes correspondans des dispositions hostiles de l'Autriche, et je transmettais exactement au gouvernement les renseignemens que je recevais; mais soit aveuglement, soit plutôt que Napoléon voulût une guerre nouvelle, dans laquelle, bien évidemment, il ne serait pas l'agresseur, il se laissa surprendre. L'Autriche, malgré les instigations de ses conseillers, hésita d'abord à prendre l'initiative; mais enfin, cédant aux sollicitations ouvertes de l'Angleterre, aux insinuations souterraines de la Russie, séduite

surtout par les subsides de la Grande-Bretagne, l'Autriche éclata, et commença les hostilités, non d'abord contre la France, mais contre les alliés de la Confédération du Rhin. Le 9 d'avril, le prince Charles, chargé du commandement en chef des troupes autrichiennes, adressa au général en chef de l'armée française en Bavière, une note ainsi conçue :

« D'après une déclaration de sa majesté l'empereur « d'Autriche à l'empereur Napoléon, je préviens « M. le général en chef de l'armée française que j'ai « l'ordre de me porter en avant avec les troupes « sous mes ordres, et de traiter en ennemi toutes « celles qui me feront résistance. »

Un courrier porta en toute hâte une copie de cette déclaration à Strasbourg, d'où elle fut transmise à Paris par le télégraphe.

L'empereur surpris, mais non déconcerté par cette nouvelle, la reçut à Saint-Cloud le 11 d'avril, et deux heures après il était sur la route d'Allemagne. La complication des affaires où il se trouvait alors engagé sembla donner un véhicule nouveau à son activité. Quand il parut à l'armée, ni ses troupes, ni sa garde n'avaient encore eu la possibilité de s'y transporter, et c'est dans cette circonstance qu'il se jeta à la tête des Bavarois,

et adopta en quelque sorte les soldats de Maximilien. Six jours après son départ de Paris, l'armée du prince Charles, qui avait passé l'Inn, était menacée; le quartier-général de l'empereur était à Donawerth, et c'est de là qu'il adressa à ses soldats une de ces proclamations énergiques et concises qui leur fit enfanter tant de prodiges.

« Soldats, leur disait-il, le territoire de la Con-
« fédération a été violé. Le général autrichien
« veut que nous fuyions à l'aspect de ses armes et
« que nous lui abandonnions nos alliés. J'arrive
« avec la rapidité de l'éclair. Soldats, j'étais en-
« touré de vous lorsque le souverain de l'Autriche
« vint à mon bivouac en Moravie : vous l'avez en-
« tendu implorer ma clémence, et me jurer une
« amitié fraternelle. Vainqueurs dans trois guer-
« res, l'Autriche a dû tout à notre générosité :
« trois fois elle a été parjure! Nos succès passés
« nous sont un sûr garant de la victoire qui nous
« attend. Marchons donc, et qu'à notre aspect
« l'ennemi reconnaisse son vainqueur. »

Cette proclamation qui me fut transmise par un courrier extraordinaire, ainsi que quelques autres documens sur la situation des deux armées, arriva fort à propos pour tranquilliser le nord de l'Allemagne, toujours prêt à se déclarer contre Na-

poléon, mais toujours retenu par la crainte de ses vengeances. Alors me furent expliquées les causes de quelques ordres que j'avais reçus précédemment, lorsque les troupes françaises eurent été retirées des territoires de la confédération, non pas pour former un nouveau camp à Boulogne, comme Napoléon l'avait annoncé dans sa lettre à l'empereur d'Autriche, mais pour être dirigées sur l'Espagne. Cela m'expliqua les ordres du mois de février, dont j'ai parlé, et en vertu desquels je devais presser de toute mon influence une levée de troupes dans les états auprès desquels j'étais accrédité. Toute cette complication d'événemens était funeste sans doute pour l'Europe et pour la France, quels que dussent être ses succès; mais elle offrait une chance favorable au développement du génie de l'empereur. Comme son poète favori, Ossian, ne se plaisait à faire résonner sa lyre qu'au milieu des tempêtes, il lui fallait aussi des tempêtes politiques; il fallait pour faire éclater son génie qu'il fût comprimé de toutes parts par la nécessité, et il est vrai de dire que plus les obstacles accumulés irritaient ses impatiences, plus il en résultait d'incitation pour son génie gigantesque et quelquefois si puéril.

CHAPITRE X.

Commencement de la campagne de 1809. — Départ de Bernadotte pour l'armée. — Rancune de l'empereur et mécontentement du maréchal. — Lettre que m'écrit Bernadotte. — Rapidité de la marche de l'empereur. — Projet d'une expédition anglaise. — Commencement d'exécution. — Plan de campagne du prince Charles. — Relations diplomatiques entre l'Angleterre et l'Autriche. — Faits exacts. — Les Anglais à Cuxhaven. — Évacuation de Copenhague. — M. Desarts agent du consulat de Hambourg, et lord Stuart. — Inutilité des menées de l'Angleterre. — Napoléon blessé au talon. — Proclamation de Ratisbonne. — Jactance justifiée par l'événement. — Le major Schill. — Audace et brigandages. — Composition de la troupe de Schill. — Adresse d'un espion. — Hambourg menacé et sauvé. — Fermeté des habitans. — Schill à Lubeck. — Mort de Schill et destruction de sa troupe. — Le duc de Brunswick d'Oelz imitateur de Schill. — Le général Reubell disgracié par Jérôme. — Départ des Anglais de Cuxhaven. — Réflexion.

Pendant la campagne de 1809, et surtout au commencement, la marche de Napoléon fut encore plus rapide qu'elle ne l'avait été pendant la

campagne de 1805. Chaque courrier, qui arrivait à Hambourg, nous apportait des nouvelles, ou plutôt des prodiges. Aussitôt que l'empereur avait appris l'attaque dirigée par les Autrichiens contre la Bavière, des ordres avaient été expédiés à tous les généraux ayant des troupes sous leurs ordres, de se diriger en toute hâte sur le théâtre de la guerre. Le prince de Ponte-Corvo fut appelé à la grande armée, avec les Saxons placés sous son commandement, et déposa momentanément le gouvernement général des villes Anséatiques. Le colonel Damas le remplaça à Hambourg, pendant cette campagne, mais comme simple commandant de place. Cet officier, doué d'excellentes qualités, ne donna jamais lieu à aucun murmure, ni à aucune plainte [1]. Bernadotte n'était pas content de sa position, et effectivement, l'empereur, qui ne cherchait jamais à le faire valoir, parce qu'il ne pouvait lui pardonner encore l'opposition qu'il avait montrée au 18 brumaire, le désignait toujours pour un poste où il y avait peu de gloire à

[1] Le colonel Damas passa dans la suite avec le grade de général au service de Jérôme. Parti du Hanôvre, où il commandait, pour la campagne de 1812, il fut tué à la bataille de la Moskowa. Lorsqu'en 1811, je le revis à Hanôvre, je ne croyais pas lui dire un éternel adieu.

recueillir, et ne lui donnait que le moins de troupes possible à commander. J'en reçus, à la date du 6 d'avril, une lettre, dont la dernière phrase marque assez son mécontentement. La voici :

« Sitôt que j'ai reçu votre lettre, mon cher ministre, j'ai fait écrire à Hamelinaye pour qu'il fît terminer l'affaire du théâtre, je lui en parle même dans une lettre que je lui ai écrite depuis ; je pense donc que tout est maintenant aplani. Nous sommes en présence avec les Autrichiens : ceux-ci sont très-forts en Bohême et sur mon front ; et à peine ai-je quinze mille Saxons réunis. Présentez, je vous prie, etc., etc.....

« J. BERNADOTTE. »

Je n'entreprendrai pas plus de donner des détails sur la seconde campagne de Vienne que je ne l'ai fait précédemment pour la première et pour la campagne de Tilsitt ; je me bornerai, comme par le passé, à rapporter, d'après mes souvenirs, les détails qui sont venus à ma connaissance pendant que j'étais à Hambourg, où mes fonctions devenaient toujours plus délicates aussitôt qu'un nouveau mouvement se manifestait en

lemagne. Ce que je puis assurer, c'est qu'en 1809 il fallait toute la promptitude que mit l'empereur à marcher sur Vienne pour prévenir les menées que l'on ourdissait contre son gouvernement, car, en cas de non-succès pour nos armes, le coup était bien monté. L'Angleterre, alléchée par quelques premiers succès en Portugal et en Espagne, avait déployé, en cette circonstance, tout le luxe de ses intrigues, et bientôt elle conçut le projet d'une expédition dans le Nord, expédition que le triomphe des armées françaises fit seul avorter.

L'expédition anglaise, dans le nord de l'Allemagne, devait être de dix mille hommes. Dès le mois de juin il y avait déjà à Heilegoland de l'artillerie légère, des habits et des fusils en assez grande quantité; et je sus d'une manière positive que l'agent anglais qui se trouvait au quartier-général de l'armée autrichienne avait écrit à M. Canning pour qu'il hâtât le plus possible la descente promise dans le Nord.

L'archiduc Charles avait le projet de réunir au centre de l'Allemagne un grand corps de troupes composé du corps du général Am Eude, de celui du général Radizwowitz et des Anglais,

auxquels se seraient joints les hommes que l'on espérait insurger.

Les Anglais auraient désiré que les troupes autrichiennes s'avançassent un peu plus : l'agent anglais fit à ce sujet des observations à M. de Stadion, ministre d'Autriche; mais le grand-duc aimait mieux tenter cette diversion que de compromettre le salut de la monarchie en sortant de son inactivité actuelle et en risquant de passer le Danube en face d'un ennemi qui ne se laissait jamais surprendre et qui avait calculé tous les événemens possibles.

Afin d'assurer le succès de cette expédition, le feld-maréchal lieutenant Kienmequer fut envoyé avec un grand renfort et un nombreux état-major pour prendre le commandement en chef des troupes entrées en Saxe et en Franconie, avec l'ordre de pousser l'invasion avec vigueur.

L'archiduc, en concevant ce plan, espérait ou que l'empereur d'Autriche détacherait un gros corps d'armée pour secourir ses alliés, ou qu'il les abandonnerait à leur propre défense. Dans le premier cas, l'archiduc aurait eu une grande supériorité; et dans le second, tout était préparé en Hesse et dans le Hanôvre pour que les habitans s'insurgeassent à l'approche des armées au-

trichiennes et anglaises et fissent cause commune avec elles.

Je puis attester la parfaite exactitude de ces faits, parce qu'ils sont venus à ma connaissance par une lettre officielle qui m'a été communiquée. Quant aux mouvemens de l'Angleterre dans le Nord, je puis ajouter à ce que l'on a lu précédemment quelques autres détails dont l'authenticité ne me fût pas moins démontrée. Au commencement de juillet, les Anglais s'avancèrent vers Cuxhaven avec une douzaine de petits bâtimens de guerre. Ils débarquèrent quatre ou cinq cents matelots et une cinquantaine de soldats de marine et plantèrent un drapeau sur l'un des ouvrages extérieurs. Le lendemain même de ce débarquement à Cuxhaven, les Anglais qui se trouvaient dans le Danemarck évacuèrent Copenhague, après avoir détruit la batterie que la marine avait dressée. Au moment de quitter Cuxhaven, ils arrêtèrent *M. Desarts*, remplissant les fonctions d'agent du consulat de Hambourg. Le sénateur gouverneur de Ritzbuttel le réclama comme bourgeois de cette ville, mais lord Stuart, commandant la station anglaise, répondit que l'on aurait pour M. Desarts tous les égards possibles, quoique, pour le moment, il ne fût pas encore possible de le relâcher.

Pour obtenir sa liberté des Anglais, M. Desarts s'engagea envers le lord Stuart à ne plus correspondre ni avec le gouvernement français ni avec ses agens, et à se rendre à bord de la frégate anglaise toutes les fois que le lord l'exigerait. Ce fut M. Desarts, lui-même, qui m'écrivit ce que la peur lui avait fait faire.

Toutes les menées et les tentatives de l'Angleterre furent sans résultats sur le Continent, car avec le nouveau système de guerre de l'empereur, qui consistait à faire des pointes sur les capitales, on ne tardait pas à y traiter de la paix. Il fut maître de Vienne, avant même que l'Angleterre fût parvenue à organiser l'expédition dont je viens de parler. Parti de Paris le 11 d'avril, on a vu que le 17, il était à Donawerth; le 23, il fut maître de Ratisbonne; c'est dans le combat qui précéda son entrée dans cette ville que Napoléon fut blessé au talon, sans que cette blessure, légère à la vérité, lui ait fait un instant quitter le champ de bataille; ce fut aussi entre Donawerth et Ratisbonne qu'eut lieu l'un des plus illustres faits d'armes de toute la campagne si féconde en brillans exploits. Davoust, par une manœuvre savante et hardie, y gagna et y mérita le titre de prince d'Eckmühl. Avant de quitter Ratisbonne l'empereur adressa

encore à ses soldats une courte proclamation, dans laquelle, selon sa coutume, après leur avoir rappelé ce qu'ils avaient déjà fait, il leur indiquait ce qui leur restait encore à faire. Il leur disait : « Vous avez justifié mon attente. Vous avez suppléé au nombre par votre bravoure. En peu de « jours nous avons triomphé dans les trois ba-« tailles de Thann, d'Abensberg et d'Eckmühl, et « dans les trois combats de Peissing, de Ladshut « et de Ratisbonne. L'ennemi, enivré par un « cabinet parjure, paraissait ne plus conserver un « souvenir de nous. Vous lui avez apparu plus « terribles que jamais : naguère il a traversé l'Inn « et envahi le territoire de nos alliés; naguère il « se promettait de porter la guerre dans le sein « de notre patrie; aujourd'hui défait, épouvanté, « il fuit en désordre. Déjà mon avant-garde « a passé l'Inn; avant un mois nous serons à « Vienne. »

La fortune paraissait alors tellement soumise aux armes de Napoléon, que l'on aurait pu croire qu'elle prenait plaisir à justifier jusqu'à ses mouvemens de jactance; car, en effet, un mois ne s'écoula pas entre sa proclamation et l'entrée des troupes françaises à Vienne. Mais, pendant qu'il marchait de triomphe en triomphe sur la capitale de l'Au-

triche, nous avions, nous, à Hambourg et dans les pays environnans, un voisin qui ne nous laissait pas sans inquiétudes.

Le fameux partisan prussien, le major Schill, après avoir exercé ses brigandages en Westphalie, vint se jeter sur le Mecklembourg, d'où j'appris qu'il avait dessein de surprendre Hambourg. Il avait dit, en Westphalie, que c'était Hambourg qui paierait les contributions qu'il levait sur ce pays. A la tête de six cents hussards bien montés et pleins d'audace, et de quinze cents à deux mille hommes d'infanterie, mal armés, il s'empara le 15 mai, du petit fort de Domitz dans le Mecklembourg; et de là, envoya sur les deux rives de l'Elbe des partis qui levaient des contributions, arrêtaient et pillaient les diligences, en cherchant avec beaucoup de soin à savoir des nouvelles de l'Angleterre. Ce partisan inspirait la terreur sur son passage; il frappait des réquisitions dans le Mecklembourg, et quand on refusait de satisfaire à ses demandes, il prenait de force. Outre le corps de troupes qu'il commandait, il avait avec lui un assez grand nombre de prisonniers westphaliens; des hommes qu'on lui avait signalés comme très-attachés à la cause du roi de Prusse et à celle des Bourbons, s'étaient encore joints à

lui. Le 19 mai, un détachement de trente hommes du corps du major Schill, entra à Wismar : il était commandé par un comte de Moleke, qui avait été jadis au service de Prusse, et qui, depuis, s'était retiré sur ses terres du Mecklembourg avec une charge qu'il tenait de la bonté du duc. Oubliant ce qu'il devait à son bienfaiteur, il eut l'infamie de l'envoyer sommer de lui livrer Stralsund. Alarmés des progrès que faisait le partisan Schill, le duc de Mecklembourg et sa cour, quittèrent Ludwisburg, leur résidence habituelle, et se retirèrent à Doberan, sur les bords de la mer. En sortant du Mecklembourg, Schill s'avança jusqu'à Bergdorf, à quatre lieues de Hambourg. L'alarme devint alors plus vive dans cette ville : un petit nombre de personnes parlaient même déjà de transiger avec Schill, de lui envoyer de l'argent pour le détourner ; mais la fermeté du plus grand nombre des habitans imposa silence à ces timides conseils. Je me concertai avec le commandant de la ville ; quelques précautions avaient déjà été prises : nous redoublâmes de vigilance ; la caisse des douanes, dans laquelle il y avait plus d'un million en or, partit pour le Holstein, sous bonne escorte. Je pris cette mesure, pour mettre la caisse à l'abri, et de la bande de Schill, et de

cette classe d'individus qui, en pareille circonstance, se laissent toujours facilement entraîner au pillage. En même temps, j'envoyai à Schill un espion adroit, qui l'effraya par le tableau des moyens de défense que présentait Hambourg. Schill renonça à ses desseins sur cette ville, qu'il laissa à sa gauche, et entra dans Lubeck qui se trouvait sans aucune défense.

Tandis que Schill marchait sur Lubeck, un de ses hussards s'était présenté aux portes de cette ville, et avait demandé des logemens pour deux ou trois mille hommes dont il annonçait l'arrivée; l'employé des douanes allait faire feu sur ce hardi fourrier, quand il s'enfuit à toute bride.

Cependant, le lieutenant-général Gratien, parti de Berlin sur un ordre du prince de Neufchâtel, avec deux mille cinq cents hommes de troupes hollandaises et trois mille Suédois, poursuivait sans relâche le major Schill. La tranquillité fut bientôt rendue à tout le pays, qu'avait mis en émoi cette audacieuse entreprise. Schill, après avoir erré quelques jours encore sur les bords de la mer Baltique, fut atteint par le général Gratien à Stralsund, d'où il allait s'embarquer pour la Suède. Il se défendit en forcené et fut tué après un combat de deux heures; sa bande fut

détruite. Trois cents de ses hussards et deux cents hommes d'infanterie, qui parvinrent à s'échapper de la ville, demandèrent à retourner en Prusse; ils furent conduits au général prussien, commandant d'une ville voisine. Une guerre de brigandage comme celle que faisait Schill ne peut être avouée honorablement par aucune puissance qui se respecte; cependant le gouvernement anglais, toujours attentif à exciter et entretenir les guerres de séditions et de brigandage, avait envoyé à Schill le brevet de colonel et l'uniforme complet de son nouveau grade, avec l'assurance que toutes ses troupes seraient désormais à la solde de l'Angleterre.

Schill eut bientôt un imitateur d'un rang plus élevé; le duc de Brunswick-d'Oelz vint, en août 1809, chercher l'honneur dangereux de succéder à ce fameux partisan. A la tête de deux mille hommes, tout au plus, il inquiéta pendant quelques jours la rive gauche de l'Elbe, et entra le 5 dans Bremen. A son approche, le vice-consul de France s'était retiré à Osterhulz. Un officier du duc, que l'on appela depuis dans ce pays un nouveau Schill, se présenta à la maison du vice-consul et exigea 200 louis. L'homme d'affaires du vice-consul, effrayé de la menace que lui faisait cet

officier de livrer tout au pillage, capitula avec lui et parvint avec beaucoup de peine à s'en débarrasser avec 80 louis, dont l'honnête voleur lui donna quittance au nom du duc. Ce nouveau partisan ne resta pas long-temps à Bremen; cherchant à gagner la Hollande en toute hâte, il quitta Bremen le 6 au soir, se dirigeant sur Delmenhorst, où l'avait déjà précédé son avant-garde. Les troupes westphaliennes, commandées par le général Reubell, entrèrent à Bremen le 7, et n'y trouvant plus le duc d'Oelz, se mirent aussitôt à sa poursuite. Les troupes danoises qui occupaient Cuxhaven eurent ordre de se porter sur Bremerlehe pour favoriser les opérations des Westphaliens et des Hollandais. Pendant ce temps, les Anglais s'approchèrent de Cuxhaven et y débarquèrent 3 ou 4000 hommes. Les préposés des douanes et le petit nombre de marins qui se trouvaient à Cuxhaven se replièrent sur Hambourg. Le duc de Brunswick, toujours poursuivi, traversa l'Allemagne, des frontières de la Bohême jusqu'à Elsfleth, petit port sur la rive gauche du Weser, où il arriva le sept, ayant un jour de marche sur ceux qui le poursuivaient. Il s'empara aussitôt de tous les bâtimens de transport qui se trouvaient à Elsfleth et s'embarqua pour Heilegoland. Le roi de

Westphalie, attribuant la fuite de ce partisan à la négligence du général Reubell, lui ôta le commandement de ses troupes. Cette résolution produisit un mauvais effet sur l'opinion publique.

Le vice-consul de France à Bremen retourna à son poste. Quant au débarquement que les Anglais avaient fait à Cuxhaven, pendant que les Danois qui garnissaient ce port étaient occupés à la poursuite du duc de Brunswick, il n'eut aucun résultat. Les Danois, après l'évasion du duc, revinrent à leur poste d'où les Anglais déguerpirent aussitôt. Telle fut l'histoire ou pour mieux dire l'aventure de deux hommes dont le premier était réellement remarquable par son audace à toute épreuve; ils firent beaucoup de mal aux habitans, causèrent des inquiétudes sérieuses, et durent faire ouvrir les yeux sur ce que pourraient entreprendre un jour des corps libres, quand serait arrivé le moment de l'affranchissement de l'Allemagne.

CHAPITRE XI.

Le guide de Napoléon et le château de Diernstein. — Prévision magnétique. —Richard Cœur-de-lion et le maréchal Lannes. — Paroles de Napoléon. — L'empereur aux portes de Vienne. — Bombardement, et l'archiduchesse Marie-Louise. — Nouvelle proclamation de Napoléon. — Insulte à l'empereur d'Autriche. — Les proclamations et les bulletins. — Trop de choses à la fois. — Liberté du commerce avec l'Angleterre. — Facilité de correspondance. — Les douaniers et la contrebande à Hambourg. —Six mille contrebandiers. —Le sucre brut et le sable. — Convoi funèbre du sucre et du café. — Inutilité des punitions. — Embargo sur la publication des nouvelles. — Surveillance que j'exerce sur le Correspondant de Hambourg. — Nouvelles supprimées. — Exigences jamais satisfaites.

Rapp, qui était revenu auprès de l'empereur remplir ses fonctions d'aide-de-camp pendant la campagne de Vienne, m'a raconté un de ces traits, ou plutôt un de ces jugemens de Napoléon qui semblaient en lui, quand on compare ses paroles

d'alors aux événemens qui se sont développés depuis, une sorte de prévision magnétique sur ses futures destinées. Rapp me dit un jour, que quelques journées avant Vienne, l'empereur se faisant expliquer par un guide le nom de tous les villages et de la moindre ruine qu'il trouvait sur son chemin, son guide lui montra sur une éminence les restes presqu'entièrement détruits d'un ancien château fort : « Voilà, lui dit le guide, les « restes du château de Diernstein. » Napoléon s'arrêta tout-à-coup, prit un air rêveur, et resta quelque temps immobile à contempler ces ruines. Puis se tournant vers le maréchal Lannes qui l'accompagnait à cheval : « Regarde, lui dit l'empereur, « voilà la prison de Richard Cœur-de-lion. Lui « aussi, il alla comme nous en Syrie et en Palestine. Le Cœur-de-lion, mon brave Lannes, n'était pas plus brave que toi[1]. Il fut plus heureux « que moi à Saint-Jean-d'Acre. Un duc d'Autri- « che le vendit à un empereur d'Allemagne qui « le fit enfermer là. C'était le temps de la Barbarie.

[1] Il est à remarquer que depuis que Lannes, après son ambassade d'exil en Portugal, avait cessé de tutoyer Napoléon, celui-ci le tutoyait souvent, et il en agissait ainsi habituellement avec ceux de ses généraux auxquels il voulait témoigner quelque préférence.

« Quelle différence avec notre civilisation. On a « vu comment j'ai traité l'empereur d'Autriche « que je pouvais faire prisonnier. Eh bien, je le « traiterai encore de même. Ce n'est pas moi qui « veux cela, c'est le temps; il faut respecter les « têtes couronnées. Un vainqueur dans un châ- « teau fort!... »

Peu de jours après, l'empereur était aux portes de Vienne, mais, cette fois, l'accès de la capitale ne fut pas aussi facile, que l'avait rendu, en 1805, l'ingénieuse bravade de Lannes, dont les jours étaient comptés. L'archiduc Maximilien, renfermé dans la ville, voulut la défendre, quoique l'armée française en occupât déjà les principaux faubourgs. En vain, on envoya parlementaire sur parlementaire à l'archiduc; les envoyés français, non-seulement ne furent pas accueillis, mais ils furent maltraités, et l'un d'eux fut presque égorgé par la populace; alors on bombarda la ville qui, bientôt, fut en proie à l'incendie; quand l'empereur, sachant qu'une archiduchesse était restée à Vienne, pour cause de santé, fit cesser le feu. Bizarrerie de la destinée de Napoléon : cette archiduchesse était Marie-Louise! Vienne ouvrit enfin ses portes à Napoléon qui, depuis quelques jours, habitait le palais de Schoenbrunn,

et l'empereur ne manqua pas alors de rappeler à ses soldats, par une nouvelle proclamation, l'accomplissement, même prématuré, de la prophétie par laquelle il avait terminé la dernière qu'il leur avait adressée de Ratisbonne.

« Soldats, leur dit-il, un mois après que l'en-
« nemi a passé l'Inn, au même jour, à la même
« heure, nous sommes entrés dans Vienne. Ses
« Landwehres, ses levées en masse, ses remparts
« créés par la rage impuissante des princes de la
« maison de Lorraine, n'ont point soutenu vos re-
« gards. Les princes de cette maison ont abandonné
« leur capitale, non comme des soldats d'hon-
« neur, qui cèdent aux circonstances de la guerre,
« mais comme des parjures que poursuivent leurs
« propres remords. En fuyant de Vienne, leurs
« adieux à ses habitans ont été le meurtre et l'in-
« cendie. Comme Médée, ils ont, de leurs propres
« mains, égorgé leurs enfans. Soldats, le peuple
« de Vienne, selon l'expression de la députation
« de ses faubourgs, délaissé, abandonné, sera
« l'objet de vos égards. J'en prends les bons habi-
« tans sous ma spéciale protection : quant aux
« hommes turbulens et méchans, j'en ferai une
« justice exemplaire. Soldats, soyez bons pour les
« pauvres paysans, pour ce bon peuple qui a tant

« de droits à notre estime; ne conservons aucun « orgueil de nos succès; voyons-y une preuve de « cette justice divine qui punit l'ingrat et le par- « jure. »

Qui aurait cru, d'après la manière dont Napoléon parlait de l'empereur d'Autriche dans cette proclamation, que la campagne finirait par un projet de mariage avec sa fille! Il m'a toujours semblé, d'ailleurs, que cette manie qu'avait Bonaparte d'injurier ses ennemis dans des actes publics était d'une mauvaise politique, et ne pouvait rien ajouter à sa gloire. Dans le temps de notre plus grande intimité, je me suis souvent permis de lui en faire l'observation et mes avis n'ont pas toujours été mal accueillis à cet égard. Si, au surplus, on remarque que je rappelle volontiers les proclamations de Napoléon, on observera en même temps, le religieux respect que j'ai pour ses bulletins, et la raison de cette différence est facile à saisir; le fond de ses proclamations était vrai, aux prophéties près, qui ne se sont pas toujours réalisées, comme celle de son arrivée à Vienne. Elles étaient, dans leurs parties historiques, basées sur les grands événemens accomplis sous les yeux de l'armée à qui elles étaient adressées, tandis que ses bulletins, destinés à donner le change aux ha-

bitans de l'intérieur de la France et aux étrangers, n'ont que trop justifié le proverbe : menteur comme un bulletin.

L'empereur avait embrassé trop de choses à la fois pour pouvoir les étreindre toutes également. Ainsi, tandis qu'il triomphait avec orgueil dans les champs des États héréditaires, son bien aimé système continental éprouvait toutes sortes d'échecs. Le commerce avec l'Angleterre sur les côtes d'Oldenbourg se faisait comme en pleine paix. Les lettres et les gazettes d'Angleterre arrivaient sur le Continent et celles du Continent dans l'Ile Britannique, comme si la France et la Grande-Bretagne eussent été unies par les liens de la meilleure intelligence. On vendait à Hambourg des denrées coloniales livrables à Lunebourg, Nienburg ou Hanôvre au prix de paix. En un mot, les choses en étaient au point qu'il eût semblé qu'il n'eût jamais existé de décret sur le blocus des Iles Britanniques.

Lorsque les préposés des douanes parvenaient à saisir quelques marchandises, on les leur enlevait à main armée. Le 2 juillet, il y eut une affaire très-vive à Brinskham entre les douaniers et les paysans, et ceux-ci restèrent maîtres de dix-huit voitures chargées de marchandises anglaises. Il y

eut des blessés de part et d'autre. Si cette inexécution absolue des décrets de l'empereur, était contraire au système qu'il avait adopté à l'égard du commerce anglais, elle devenait dangereuse dans un moment où l'on s'occupait plus que jamais de l'expédition anglaise dont j'ai parlé. Cette facilité de correspondre de toutes les manières, avec une assez grande étendue de côtes entre l'Ems et le Weser, procurait aux Anglais les moyens de se faire des partisans et pouvait les servir beaucoup dans l'exécution de leurs projets.

Si, d'ailleurs, le commerce avec l'Angleterre jouissait d'une grande liberté sur une assez vaste étendue de côtes, il n'en était pas de même pour la ville de Hambourg, où les marchandises anglaises n'entraient que par fraude; mais je ne crois pas que l'art de la contrebande et les ruses des contrebandiers pour se soustraire aux investigations de la douane aient jamais été poussés aussi loin. Plus de six mille personnes de la classe du peuple passaient la journée à aller vingt fois d'Altona à Hambourg; cette contrebande se faisait par des moyens que la décence me force de passer sous silence. Mais le bénéfice énorme qui en résultait, par suite du surhaussement des denrées coloniales, provoqua diverses inventions pour

se soustraire aux douanes. Je n'en citerai que deux assez curieuses.

Il y a sur la gauche du chemin très-court qui conduit de Hambourg à Altona, un terrain que l'on avait creusé pour en retirer tout le sable nécessaire pour la construction des maisons, surtout pour le pavage des rues. On imagina de faire réparer la large et longue rue de Hambourg qui conduit à la porte d'Altona. On remplissait pendant la nuit la cavité d'où l'on extrayait le sable, et les mêmes petites voitures qui l'amenaient ordinairement dans Hambourg, étaient remplies de sucre brut, dont la couleur ressemblait à celle du sable; on prenait seulement le soin de le recouvrir d'une couche de véritable sable, de l'épaisseur d'un pouce. Les piques des douaniers perçaient et traversaient facilement cette légère couche de sable et la cassonade qu'elle couvrait. Ce manége dura long-temps; mais le pavage de la rue n'avançait pas. Avant que je connusse la cause de cette lenteur, je m'en plaignais, parce que cette rue menait à une campagne que j'avais près d'Altona, et où j'allais tous les jours. Les douaniers trouvèrent à la fin comme moi, que le pavage se prolongeait beaucoup, et un beau jour, les voi-

tures de cassonade furent arrêtées et saisies. Il fallut aviser à un autre moyen.

Dans l'espace qui sépare Hambourg d'Altona, il y a un petit faubourg situé sur la rive droite de l'Elbe. Ce faubourg est peuplé de matelots, d'ouvriers du port, et d'un assez grand nombre de propriétaires. Les habitans de ce faubourg sont enterrés dans le cimetière de Hambourg. Voilà qu'on voit passer, plus souvent que de coutume, des corbillards avec les ornemens, les décorations, les cérémonies, les chants funèbres et le recueillement d'usage. Étonnés de l'extrême et soudaine mortalité des Hambourgherbers, les douaniers se hasardent enfin à voir de près un des défunts, et ils découvrent sucre, café, vanille, indigo, etc. Ce fut encore un moyen auquel il fallut renoncer, mais on en trouva d'autres.

Les punitions, les confiscations frappaient les coupables; mais cela n'empêchait pas de lutter sans cesse, surtout par la ruse, mais quelquefois aussi par la force contre cette barbarie fiscale qui, voulant ruiner l'Angleterre, ruinait l'Europe, en la forçant à lui payer ses denrées cinq et six fois leur valeur. On s'étonnera que ce système absurde ait duré si long-temps; mais l'empereur ne voulut jamais ouvrir les yeux sur cette plaie qui rongeait

le commerce de l'Europe, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, sans aucun préjudice pour l'Angleterre.

Chatouilleux, comme il l'était, sur ce que l'on pouvait dire et penser de lui, Dieu sait combien je reçus de dépêches du quartier-général, pendant la campagne de Vienne, non pas pour veiller à la sévérité des douanes, mais pour mettre un embargo sur un genre de productions qui effrayait encore plus Bonaparte que l'introduction des marchandises anglaises, sur la publication des nouvelles. Conformément à ces instructions sans cesse renouvelées, ce fut dans ces circonstances surtout que je portai une attention particulière à la rédaction du Correspondant. Il est facile de concevoir de quelle importance était ce journal avec ses soixante mille abonnés. J'y faisais insérer tout ce que je croyais convenable : tous les bulletins, toutes les proclamations, tous les actes du gouvernement français, toutes les notes du Moniteur, tous les articles semi-officiels des journaux français. Tout cela y était rapporté *in extenso*. Je faisais souvent supprimer des nouvelles opposées, qui, quoique déjà connues, auraient reçu un plus grand poids par leur insertion dans une feuille aussi répandue ; si parfois on y glissait quelque

bulletin autrichien extrait des autres gazettes allemandes imprimées dans les états de la confédération du Rhin, il y avait toujours à côté un correctif propre à détruire ou au moins à atténuer l'effet que devaient produire ces bulletins. C'était encore trop peu. Le roi de Wurtemberg ayant reproché au Correspondant, dans une lettre au ministre des relations extérieures, de répandre tout ce que l'Autriche voulait faire connaître, et d'être rédigé dans un esprit souvent contraire à la *bonne cause*, je répondis à ces injustes reproches en obtenant du syndic censeur que l'ordre serait donné aux journaux de Hambourg de n'insérer désormais dans leurs feuilles *aucun* ordre du jour de l'armée autrichienne; *aucun* bulletin de l'archiduc, *aucune* lettre de Prague, rien enfin qui serait puisé dans les autres journaux de l'Allemagne, à moins que ces articles n'eussent été insérés dans les journaux français.

CHAPITRE XII.

La fête de Napoléon. — Flagorneries ecclésiastiques. — Incroyable exagération. — Mot de Pline non applicable à Napoléon. — Grandes choses faites par l'empereur. — Nomination de princes et de ducs. — Mon excursion à Lubeck. — Pollon d'Alix. — Pressentiment justifié. — Avis de la police westphalienne. — Arrestation et envoi à Paris d'un vagabond. — Voyage du roi de Westphalie. — Souvenir d'une lettre de Jérôme, et lettre du roi de Westphalie. — Lettre-de-change ou emprunt, et toujours de l'argent. — Emprunt manqué. — Solde arriérée et fournitures. — Prêt de trois cent mille francs. — Boîte que m'envoie Jérôme. — Irritation de l'empereur. — Cadeau renvoyé. — Méfiance innée de Bonaparte. — Fausse supposition d'intrigues de la part de Jérôme. — Traité régulièrement entrepris. — Motif réel du prêt de trois cent mille francs.

Mes souvenirs de l'année 1809 à Hambourg me reportent vers la célébration de la fête de Napoléon. On sait qu'étant né le 15 d'août, il inter-

cala son patron dans le calendrier impérial à la date de sa naissance. La coïncidence de cette fête avec le jour de l'Assomption donna lieu dans ce temps aux plus inconcevables flagorneries. Comment, sans en avoir les preuves les plus évidentes, oserait-on croire que des paroles comme celles que je vais rapporter ont été dites en chaire? Certes, les mandemens de l'empire formeraient une curieuse collection, non pas que tous soient de la force du passage suivant: « Dieu a choisi dans sa sainte miséricorde Napoléon pour être son représentant sur la terre. La souveraine du ciel va marquer, par le plus magnifique des présens, l'anniversaire du jour qui vit sa glorieuse entrée dans ses domaines. Vierge sainte! ce ne fut pas sans un témoignage spécial de votre amour pour les Français, et de votre influence toute-puissante auprès de votre fils, qu'à la première de vos solennités devait être attachée la naissance du grand Napoléon. Dieu a voulu que votre sépulcre enfantât ce héros.»

Ceci n'est qu'un extrait des dégoûtantes louanges qui ont été prodiguées à Bonaparte et qui devaient réellement lui faire tourner la tête. Je me rappelle que dans ce temps, j'en étais indigné à cause du mal qu'elles pouvaient faire. Les flat-

teurs de Bonaparte ont reculé pour lui les bornes de la servitude ; ces honteuses adulations, qui ont souvent l'air de l'ironie, faisaient presque penser que l'on voulait justifier ce que Pline a dit : *Que les princes les plus haïs sont toujours les plus flattés*. Cependant je ne crois pas que ce soit ici le cas de faire cette application. Napoléon a fait de trop bonnes et de trop grandes choses pour qu'on puisse lui appliquer ce mot ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il viendra un temps, ou plutôt ce temps est déjà venu, où seront flétris comme vils imposteurs ceux qui diront que Dieu a choisi Napoléon pour être son représentant sur la terre, que quand Dieu eut fait Bonaparte il se reposa ; qu'il est plus fortuné qu'Auguste, plus vertueux que Trajan ; qu'il a droit à des autels et à des temples, etc., le dégoût m'empêche de continuer.

Ce 15 août, si favorable aux louangeurs, fut, cette année, très-favorable aux personnes qui furent nommées prince de Wagram, prince d'Essling, prince d'Eckmuhl, et aux sept autres personnes qui furent nommées ducs. C'était là du positif. Que sont des fadeurs auprès d'un beau titre et d'une bonne dotation? Combien peu de gens balanceraient s'ils étaient mis à l'épreuve!

A Hambourg nous fêtâmes la Saint-Napoléon, comme les autres années, par de grands dîners, des lampions et quelques divertissemens publics; toutes choses qui m'ennuyaient prodigieusement. Je me rappelle que quelques jours avant cette solennité, j'avais fait une petite excursion à Lubeck; et que, pendant mon court séjour dans cette ville, j'y vis arriver un certain Pollon d'Alix, se disant de Neufchâteau. Ses démarches tortueuses, ses propos inconsidérés, ses relations avec les personnes notées comme ennemies de la France, me l'ayant rendu suspect, je le fis arrêter. Ses papiers furent saisis et on le conduisit à Hambourg, où il fut remis entre les mains du commandant de la gendarmerie. Le rapport du commandant de cette arme dans les villes Anséatiques, et l'interrogatoire que subit Pollon d'Alix, me le présentèrent comme tellement suspect, que je me vis dans l'obligation de l'envoyer à Paris. Au surplus, je vis bientôt que je ne m'étais pas trompé dans mes conjectures sur cet individu. Je ne sais quel pressentiment m'avait fait prendre à son égard une mesure à laquelle je répugnais beaucoup à avoir recours sans preuves de culpabilité. Ce qu'il y a de certain, c'est que je dus m'applaudir de l'avoir fait arrêter, car tandis que je faisais exécuter à Lu-

beck l'ordre que j'avais donné à cet égard, une lettre du directeur général de la police du royaume de Westphalie, arrivait à Hambourg pour me signaler ce Pollon d'Alix comme un vagabond, et me prier de le faire arrêter. La lettre ayant été remise en mon absence au commandant de la gendarmerie, celui-ci expédia à Lubeck l'ordre d'arrestation, au moment où je venais de prendre sur moi de le faire exécuter par anticipation. Le directeur général de la police de Westphalie peignait cet individu comme un homme extrêmement dangereux. Je ne sais ce qu'en a fait la police de Paris. . . . .

Peu de temps après l'arrestation de Pollon d'Alix qui, comme on vient de le voir, m'avait été signalé par les autorités westphaliennes, le roi de Westphalie fit un voyage dans ses états. Il s'avança jusqu'à Haarbourg par Claustrel. C'était celui des frères de Bonaparte que je connaissais le moins, et celui qui, bien évidemment, avait le moins de valeur personnelle. Ce que j'ai conservé de sa correspondance se borne à deux lettres dont le rapprochement me semble assez curieux pour que je me détermine à rapporter encore ici celle qu'il m'écrivit lorsqu'il était lieutenant de vaisseau, commandant l'Épervier, quoique je l'aie déjà citée

daus le quatrième tome de mes mémoires. Il m'écrivait alors :

« Je te préviens, mon cher Bourrienne, que « j'ai tiré sur toi une lettre de change de *vingt mille* « *francs;* je l'ai écrit au premier consul par le « dernier bâtiment, et sans doute il t'en aura « parlé.

« J'ai rencontré un de tes amis à Saint-Pierre, « c'est le général Castella qui y commande, et où « je suis depuis le 15 brumaire, n'ayant passé au « fort de France que sept jours.

« Adieu, mon cher Bourrienne, je t'embrasse.

« J. Bonaparte. »

Cette lettre était du 23 novembre 1802. Celle que l'on va lire lui est postérieure de près de sept ans, puisqu'elle porte la date du six septembre 1809 à quatre heures du soir. La voici :

« Monsieur Bourrienne,

« Je serai le dix à Hanôvre; s'il vous était possible « d'y venir passer 24 heures, cela me serait agréa- « ble. Je serais alors à même de lever toutes les « difficultés qui pourraient se rencontrer pour la

« réussite de l'emprunt que je désire faire dans les « villes Anséatiques. Je me plais à croire que vous « ferez tout ce qui dépendra de vous pour le faire « réussir. Dans le moment actuel, cet emprunt est « pour mes états une opération extrêmement im- « portante. Il offre *des sûretés plus que suffisantes*, « mais il ne me serait d'aucune utilité s'il ne pou- » vait avoir lieu au moins pour deux années.

« Cette lettre n'étant à d'autres fins, je prie « Dieu, M. Bourrienne, qu'il vous ait en sa sainte « et digne garde.

« JÉRÔME NAPOLÉON. »

Actuellement, je le demande, si l'on compare ces deux lettres l'une à l'autre, n'est-ce pas une chose vraiment plaisante que Jérôme m'ait écrit deux fois, soit comme lieutenant de vaisseau, soit comme roi de Westphalie, mais toujours pour me demander de l'argent. La lettre-de-change de l'officier de marine ne m'avait pas donné beaucoup de difficultés; j'en avais été quitte pour quelques boutades adressées *au petit polisson*, ainsi que Bonaparte appelait alors Jérôme; mais la chose était beaucoup plus délicate à l'égard de Sa Majesté le roi de Westphalie. Je n'aurais pas osé seconder

ses intentions sans le consentement de l'empereur. Or, Napoléon était alors à Schœnbrunn; me trouvant donc dans l'impossibilité, à cause de son éloignement, de recevoir ses ordres, je jugeai qu'il était inutile de les lui demander, et je m'en tirai, auprès de Jérôme, par une défaite.

Voici de quoi il s'agissait : Jérôme désirait faire à Hambourg un emprunt de trois millions de francs ; mais les prêteurs ne se présentèrent pas; ils ne trouvèrent pas comme Sa Majesté westphalienne que son emprunt présentât *des sûretés plus que suffisantes ;* nul ne voulut délier les cordons de sa bourse et l'emprunt ne put avoir lieu.

Tout en ne voulant pas me servir sans l'autorisation de l'empereur du crédit que me donnait ma position pour faire réussir la négociation de Jérôme, je cherchai à lui être utile et j'y réussis en partie ; mais tout ce que je pus obtenir pour lui fut que le sénat lui prêtât, d'une part cent mille francs, pour payer une partie de la solde arriérée qu'il devait à ses troupes, et d'une autre part deux cent mille francs pour pourvoir aux besoins les plus urgens, en bottes, souliers et selles de la division de son armée qu'il avait laissée à Haarbourg dans un état complet de pénurie. Sur cette dernière somme, il prit aussi les fonds

nécessaires pour faire équiper et monter vingt-cinq de ses gardes-du-corps qui manquaient de tout. L'Allemagne entière présentait partout une image de désolation, aussi bien chez les alliés que chez les ennemis de la France, et je sus dans le temps que le roi de Bavière dit à un officier de la maison de l'empereur dans lequel il avait grande confiance : « Si cela continue, il faudra y « renoncer et mettre la clef sous la porte. » Ce sont ses propres expressions.

Pour Jérôme, il retourna à Cassel, désolé de ce que sa tentative d'emprunt n'avait eu aucun succès. Cependant, quelques jours après son retour dans sa capitale, je reçus de lui une boîte avec son portrait enrichi de diamans, et une lettre dans laquelle il me remerciait de ce que j'étais parvenu à faire, pour venir au secours de ses malheureux soldats. J'étais, en vérité, plus contrarié que satisfait du cadeau de Jérôme, car je n'aimais pas à avoir la moindre obligation aux membres de la famille de Bonaparte; cependant il ne me vint pas à l'idée qu'il fût possible de refuser une marque de souvenir d'une tête couronnée. Napoléon, comme on va le voir, n'en jugea pas de même. Il faut que l'on sache, d'abord, que je n'avais pas écrit au gouvernement quelle tentative d'em-

prunt avait faite le roi de Westphalie ; seulement, dans une lettre du 22 septembre, j'avais annoncé, comme simple renseignement au ministre des relations extérieures, qu'une division des troupes westphaliennes, après avoir été stationnée pendant quinze jours à Haarbourg, en était repartie, pour prendre position entre le Weser et l'Elbe, et que j'avais été assez heureux pour être utile à ces troupes. Dans la même lettre je mentionnais le présent que Jérôme m'avait adressé en me priant de l'accepter *comme une marque de son estime particulière.*

Je ne sais ce qui, dans cette *marque d'estime particulière*, put irriter si fort Bonaparte, ce qu'il y a de certain, c'est que, courrier par courrier, je reçus l'ordre de renvoyer au plus vite à Jérôme le cadeau qu'il m'avait offert, et il me faisait reprocher très-vivement de l'avoir accepté sans son autorisation. Je renvoyai les diamans et gardai le portrait. Il était facile de voir par là que, tout en faisant des rois de ses frères, Napoléon ne voulait pas qu'ils en prissent une attitude royale, et que dans les plus petits détails de l'exercice de leur pouvoir; il voulait les tenir sous sa tutelle. D'après la connaissance que j'avais de la méfiance innée de Bonaparte, je pensai, et pro-

bablement avec raison, qu'il avait supposé que Jérôme ayant fait avancer ses troupes jusqu'à Haarbourg, aurait proféré quelques menaces pour appuyer la réussite de son emprunt, ou que du moins il aurait eu recours à l'influence de quelques moyens de séduction. Ce qui me fortifia dans cette présomption, c'est que Napoléon me fit adresser de très-vifs reproches pour ne l'avoir pas instruit dès le commencement de toutes les circonstances de cette affaire; il crut aussi que Jérôme avait obéi à quelques instigations; enfin j'eus toutes les peines du monde à lui persuader que l'emprunt que le roi de Westphalie avait désiré de faire à Hambourg était une chose toute volontaire de sa part. Enfin, à force d'explications, Napoléon vit clairement que tout avait été extrêmement régulier, que le banquier de la cour de Cassel était venu pour cette affaire à Hambourg, qu'il s'y était abouché avec deux différentes maisons de cette ville dont les conditions lui avaient paru inadmissibles, que l'emprunt en était resté là, et, qu'en un mot, tout s'était passé comme entre deux simples particuliers. Quant aux trois cent mille francs que, d'après mon conseil, le sénat s'était déterminé à prêter à Jérôme, le fait est qu'il n'avait fait que peu de difficultés, et cela par une raison bien

simple, c'est que le sénat y trouvait son avantage, puisque, par-là, il éloignait de la ville la division de Westphaliens dont la présence lui avait probablement coûté beaucoup plus cher.

« rection dans ce pays là ne ferait pas de mal, et « rien ne serait plus facile : les Hongrois ne sont « pas apathiques comme les habitans des autres « provinces autrichiennes. » Ce que Bonaparte m'avait dit presque négligemment en 1797, revint sérieusement à son esprit douze ans plus tard, et ce souvenir me frappa quand j'appris que, après la bataille de Wagram, Napoléon, fatigué des incertitudes qui régnaient encore pour la conclusion de la paix, songea à établir et à soutenir une insurrection en Hongrie. Bonaparte avait toujours pensé qu'il serait possible de démembrer ce royaume de l'empire d'Autriche, et que ce serait porter un grand coup à cette puissance que d'en faire un royaume indépendant sous un roi de Hongrie. Cependant, après y avoir mûrement réfléchi, et s'y être presque arrêté, l'empereur renonça à ce projet qui aurait retardé l'exécution de ceux qu'il roulait dans sa pensée; il y renonça surtout parce qu'une telle entreprise aurait éloigné l'époque de la conclusion de la paix, et l'aurait rendue beaucoup plus difficile.

[illegible] que l'on t[illegible]it, Napoléon alla visiter [illegible]ps d'arm[illegible]e champ de bataille de [illegible]i ve[illegible] témoin, quelque temps [illegible], d'[illegible] grandes batailles dont le

fluence de son attentat sur la conclusion de la paix. — Ordres à M. de Champagny. — Heureuse influence de ce ministre sur la conclusion de la paix. — Départ précipité de Napoléon.

Chacune des actions de l'empereur me rappelait un des projets de Bonaparte, et j'avoue avec toute franchise qu'avant que la fortune eût réalisé ces projets, je les avais quelquefois pris pour des rêveries, quand j'en étais le confident intime; moi-même, je croyais rêver quand un courrier m'apportait la nouvelle d'une grande résolution politique prise par Napoléon, et que je me rappelais que cette résolution n'était que l'accomplissement d'un mot jeté au hasard dans nos conversations familières, quand il voyait encore en moi un condisciple de l'école de Brienne, et qu'il avait l'air d'avoir pour moi autant d'attachement qu'alors j'en avais réellement pour lui. Ainsi, par exemple, je me rappelle qu'avant le traité de Campo-Formio, Bonaparte me dit un soir, en présence de Berthier : « Il y aurait quelque chose « à faire sur la Hongrie ; si le gouvernement au- « trichien ne se hâte pas de conclure, une insur-

« rection dans ce pays là ne ferait pas de mal, et « rien ne serait plus facile : les Hongrois ne sont « pas apathiques comme les habitans des autres « provinces autrichiennes. » Ce que Bonaparte m'avait dit presque négligemment en 1797, revint sérieusement à son esprit douze ans plus tard, et ce souvenir me frappa quand j'appris que, après la bataille de Wagram, Napoléon, fatigué des incertitudes qui régnaient encore pour la conclusion de la paix, songea à établir et à soutenir une insurrection en Hongrie. Bonaparte avait toujours pensé qu'il serait possible de démembrer ce royaume de l'empire d'Autriche, et que ce serait porter un grand coup à cette puissance que d'en faire un royaume indépendant sous un roi de Hongrie. Cependant, après y avoir mûrement réfléchi, et s'y être presque arrêté, l'empereur renonça à ce projet qui aurait retardé l'exécution de ceux qu'il roulait dans sa pensée; il y renonça surtout parce qu'une telle entreprise aurait éloigné l'époque de la conclusion de la paix, et l'aurait rendue beaucoup plus difficile.

Pendant que l'on traitait, Napoléon alla visiter tous les corps d'armée et le champ de bataille de Wagram qui venait d'être témoin, quelque temps auparavant, d'une de ces grandes batailles dont le

gain est d'autant plus glorieux que le succès en a été le plus vaillamment disputé. Du camp de Vienne, Napoléon fonda l'ordre des Trois-Toisons, fondation qui ne fut jamais exécutée; mais il ne s'amusa pas seulement à concevoir des projets; il en réalisa un qui commença à lui aliéner en France un grand nombre des esprits qui s'étaient rattachés à son gouvernement. Cinq jours après le bombardement de Vienne, c'est-à-dire le 17 de mai, l'empereur rendit un décret en vertu duquel les états du pape étaient réunis à l'empire français, et Rome déclarée ville impériale. Ainsi, toutes les fois que la fortune de ses armes le favorisait sur un point, il en profitait pour satisfaire ailleurs son besoin d'envahissement. Pendant la première campagne de Vienne, il avait disposé de la même manière du royaume de Naples; pendant celle de Tilsitt, il avait fondé le royaume de Westphalie aux dépens de la Prusse, et morcelé les états du Saint-Siège pour ajouter trois départemens au royaume d'Italie. Cette fois il raya totalement l'Église du nombre des puissances temporelles. Je n'ai point à discuter si, en bonne politique, c'était un bien ou un mal, mais c'était de la part de Napoléon une usurpation sans courage, puisque le temps n'était plus où un

Jules II déposait les clefs de saint Pierre pour s'armer du glaive de saint Paul. C'était en outre une injustice, et après les condescendances du pape, un acte de la plus noire ingratitude. Cependant le décret de réunion n'enlevait point au pape sa résidence, mais il n'était plus que le premier évêque de la chrétienté, avec deux millions de revenu. On sait de quelles persécutions ce premier acte a été suivi, et tel est l'empire du respect qu'inspire la vertu d'un vieillard, que j'ai vu que, dans les pays protestans mêmes, on fut généralement indigné de la conduite de Napoléon envers Pie VII.

Napoléon apprit étant encore à Vienne l'affaire de Talaveyra de la Reyna. Je fus informé par une lettre du quartier-général qu'il en fut très-affecté et ne dissimula point la vive contrariété qu'il en éprouva. Je crois vraiment qu'il s'était attaché à la conquête de l'Espagne précisément à cause des difficultés qu'elle lui offrait à surmonter, et il voyait cette conquête, sinon lui échapper, au moins se perdre dans les chances d'un avenir toujours douteux. C'est à Talaveyra que commença à être connu en Europe le nom d'un homme qui peut-être n'aurait pas été sans quelque gloire si on n'avait pas cherché à lui échafauder une grande renommée. Ce fut le brillant début d'Arthur Wellesley dont

les derniers succès, comme qu'ils aient été obtenus, ont eu de si vastes conséquences.

Pendant que nous éprouvions cet échec en Espagne, les Anglais tentèrent une expédition en Hollande, où déjà ils s'étaient rendus maîtres de l'île de Walcheren, à la vérité ils la durent évacuer peu de temps après; mais comme dans ce moment les armées françaises et autrichiennes étaient dans l'inaction par suite d'un armistice conclu à Znaïm en Moravie, les nouvelles défavorables à Napoléon remontaient un peu les espérances des négociateurs autrichiens, de sorte qu'ils traînaient en longueur dans l'espoir de voir de nouvelles défaites leur offrir de meilleures chances. Ces retards impatientaient vivement l'empereur, qui brûlait du désir de diriger toutes ses forces contre l'Angleterre et l'Espagne, deux ennemis qui lui resteraient encore à combattre après la conclusion de la paix. L'Espagne surtout attirait particulièrement ses regards, et il lui tardait d'y venger avec éclat la défaite de Talaveyra. Cependant, comme on le verra bientôt, ce ne fut pas seulement par ce motif que pour en finir Napoléon se relâcha un peu de ses prétentions; il y eut une cause plus personnelle que politique qui frappa son esprit et le détermina.

Ce fut pendant le cours de ces négociations, dont le terme semblait toujours reculer, que Napoléon courut un danger plus réel que sa blessure de Ratisbonne. L'Allemagne était dans un état de souffrance difficile à décrire, et qu'aggravait encore la présence d'un nombre considérable de troupes françaises, présence toujours onéreuse et vexatoire, quelle que soit la fermeté des chefs à maintenir la discipline; l'illuminisme y faisait déjà de grands progrès, et le fanatisme irréfléchi de la patrie s'était emparé de quelques jeunes têtes avec non moins d'enthousiasme que ne l'avait fait si souvent le fanatisme religieux dont Henri IV tomba victime.

Un jeune homme forma le dessein d'assassiner Napoléon afin de délivrer l'Allemagne de celui qu'il en regardait comme le fléau. Rapp était auprès de l'empereur ainsi que Berthier quand il fut arrêté, et je suis sûr de donner sur cet événement les détails les plus exacts et les plus authentiques en rapportant fidèlement le récit qui m'en fut fait; et c'est en cette circonstance encore que je dois m'applaudir de l'habitude que j'ai eue de prendre des notes sur les événemens les plus intéressans. Quand nous parlâmes de ce fait avec Rapp, nous avions à faire une échange de confi-

dences de la même nature, et l'on verra plus tard, mais pourtant dans ce volume, quel autre jeune Allemand bien plus remarquable que le fanatique de Schœnbrunn conçut avec une bien autre préméditation une entreprise semblable.

« Nous étions à Schœnbrunn, me dit Rapp, où l'empereur venait de passer la revue; déjà j'avais remarqué un jeune homme à l'extrémité d'une colonne, quand, au moment où les troupes allaient défiler, je vis ce jeune homme s'avancer vers l'empereur, placé alors entre Berthier et moi. Le prince de Neufchâtel le prenant pour quelqu'un qui cherchait à présenter une pétition, fit un mouvement en avant pour lui indiquer que c'était à moi qu'il devait la remettre, puisque ce jour-là j'étais l'aide-de-camp de service. Il déclara que c'était à Napoléon lui-même qu'il voulait parler, et Berthier lui répondit de nouveau qu'il devait s'adresser à moi. Il s'éloigna un peu, en répétant toujours qu'il voulait parler à Napoléon. Il s'avança encore une fois, et s'approcha très-près de l'empereur. Je l'éloignai en lui adressant la parole en allemand. Je lui dis d'attendre après la parade, et que s'il avait quelque chose à demander on l'écouterait. Je l'observais avec attention, car son insistance commençait à me paraître sus-

pecte. Je remarquai qu'il avait la main droite placée sous le côté gauche de sa redingote à l'endroit de la poche, et qu'il en laissait sortir un papier dont l'extrémité était en évidence. Je ne sais par quel hasard, me dit Rapp, mes yeux rencontrèrent alors les siens; mais je fus frappé de son regard, et d'un certain air décidé qui me sembla affecté. Ayant alors aperçu un officier de gendarmerie, qui se trouvait près de nous, je l'appelai, et je lui recommandai de s'emparer de ce jeune homme, de ne lui faire éprouver aucune violence et de le retenir au château, sans faire d'esclandre, jusqu'à ce que la parade fût finie. Tout cela, ajouta Rapp, se passa en moins de temps que je n'en ai mis à te le raconter, et, en ce moment, tout le monde était tellement occupé de la parade, que personne ne s'aperçut de la scène qui venait de se passer. On vint bientôt m'annoncer que l'on avait trouvé un énorme couteau de cuisine sur ce jeune homme qui se nommait Staps. J'allai sur-le-champ trouver Duroc, et nous nous rendîmes ensemble dans la pièce où Staps avait été conduit. Nous le trouvâmes assis sur un lit, l'air rêveur mais non point effrayé. Il avait auprès de lui le portrait d'une jeune femme, son porte-feuille et une bourse, dans laquelle étaient seulement deux

pièces d'or. Rapp me dit, je crois, que c'étaient deux vieux louis de France. Alors, poursuivit Rapp, je lui demandai son nom, il me répondit qu'il ne pouvait le dire qu'à Napoléon. Je lui demandai encore quel usage il voulait faire du couteau que l'on avait trouvé sur lui. Toujours même réponse : « Je ne puis le dire qu'à Napoléon. — Le destiniez-vous, ajoutai-je, à un attentat contre sa vie? — Oui, monsieur. — Pourquoi? — Je ne puis le dire qu'à Napoléon. »

« Cet événement me parut si étrange que je crus devoir en prévenir l'empereur. Quand je lui eus raconté ce qui venait de se passer, il parut un peu soucieux, car tu sais, me dit Rapp, combien les idées d'assassinat le tourmentent; il me dit de faire venir le jeune homme dans son cabinet, mais il me donna cet ordre avec un accent que ni toi, ni moi ne lui avons jamais connu; il passait continuellement sa main droite sur son front, et regardait, avec un air scrutateur, tous ceux qui étaient présens. Berthier, Bernadotte, Savary et Duroc étaient là, et je remarquai que les yeux de l'empereur se fixaient alternativement sur plusieurs d'entre nous, quoiqu'il dût bien savoir qu'il n'y avait parmi nous personne qui ne fût prêt à faire le sacrifice de sa vie pour son service.

Deux gendarmes, conformément aux ordres que j'avais été chargé de leur transmettre, amenèrent Staps en présence de Napoléon. Le pauvre jeune homme, malgré le projet de son crime, portait sur sa figure quelque chose d'intéressant, dont il était impossible de se défendre ; j'aurais voulu, me dit Rapp, qu'il pût nier; mais comment diable sauver un jeune homme qui veut se perdre lui-même. L'empereur, après avoir fait venir Staps en sa présence, lui demanda s'il savait parler le français; Staps répondit qu'il le savait très-peu, et, comme tu sais que je suis, après toi, le meilleur allemand de la cour de Bonaparte, je fus chargé de l'interroger en allemand, et voilà le résumé exact des interrogatoires que je fus contraint de lui faire subir. Je dois ajouter que l'empereur m'avait indiqué la plupart des questions que je devais lui adresser.

« Dans cet interrogatoire, je ne fus qu'interprète : quand Staps eut été amené en présence de l'empereur, telle fut la précipitation de l'empereur à connaître ses réponses, que dans le dialogue que je vais te raconter, je remplis seulement les fonctions de secrétaire traducteur, puisque, dans le dialogue qui suit, c'est l'empereur qui parle.

L'EMPEREUR. — D'où êtes-vous? demanda-t-il à Staps.

STAPS. — de Narrembourg.

L'EMPEREUR. — Que fait votre père?

STAPS. — Il est ministre protestant.

L'EMPEREUR. — Quel âge avez-vous?

STAPS. — Dix-huit ans.

L'EMPEREUR. — Que vouliez-vous faire de votre couteau?

STAPS. — Vous tuer.

L'EMPEREUR. — Vous êtes fou, jeune homme; vous êtes illuminé.

STAPS. — Je ne suis pas fou; je ne sais pas ce que c'est que d'être illuminé.

L'EMPEREUR. — Vous êtes donc malade?

STAPS. — Je ne suis pas malade; je me porte bien.

L'EMPEREUR. — Pourquoi voulez-vous me tuer?

STAPS. — Parce que vous faites le malheur de mon pays.

L'EMPEREUR. — Vous ai-je fait quelque mal?

STAPS. — Comme à tous les Allemands.

L'EMPEREUR. — Par qui êtes-vous envoyé? Qui vous pousse à ce crime?

STAPS. — Personne; c'est l'intime conviction qu'en vous tuant, je rendrais le plus grand service

à mon pays et à l'Europe, qui m'a mis les armes à la main.

L'EMPEREUR. — Est-ce la première fois que vous me voyez?

STAPS. — Je vous ai vu à Erfurth, à l'époque de votre entrevue avec l'empereur de Russie.

L'EMPEREUR. — N'avez-vous pas eu l'intention de me tuer alors?

STAPS. — Non; je croyais que vous ne feriez plus la guerre à l'Allemagne. J'étais un de vos plus grands admirateurs.

L'EMPEREUR. — Depuis quand êtes-vous à Vienne?

STAPS. — Depuis dix jours.

L'EMPEREUR. — Pourquoi avez-vous attendu si long-temps pour exécuter votre projet?

STAPS. — Je suis venu à Schœnbrunn, il y a huit jours, avec l'intention de vous tuer; mais la parade venait de finir. J'avais remis l'exécution de mon dessein à aujourd'hui.

L'EMPEREUR. — Vous êtes fou, vous dis-je, ou vous êtes malade.

« L'empereur, à cet endroit de l'interrogatoire, donna l'ordre de faire venir Corvisart; Staps demanda qui c'était que Corvisart; je lui expliquai que c'était un médecin, et il me dit alors : « Je

n'en ai pas besoin. » Après quoi nous gardâmes le silence jusqu'à l'arrivée du docteur, et pendant ce temps Staps montra la plus grande impassibilité. Aussitôt que Corvisart fut arrivé, Napoléon lui donna ordre de tâter le pouls du jeune homme, ce qu'il fit immédiatement, et Staps lui dit alors avec beaucoup de sang-froid : « N'est-ce pas, Mon-« sieur, que je ne suis pas malade? — Monsieur « se porte bien, répondit Corvisart en s'adressant « à l'empereur. — Je vous l'avais bien dit, » reprit Staps, qui prononça ces derniers mots avec une sorte de satisfaction.

« J'étais réellement frappé d'étonnement du sang-froid et de l'impassibilité de Staps, et l'empereur lui-même me parut un moment comme interdit par l'assurance de ce jeune homme. Après quelques instans, il lui adressa de nouveau la parole :

L'EMPEREUR. — Vous avez une tête exaltée, vous ferez la perte de votre famille. Je vous accorderai la vie si vous me demandez pardon du crime que vous avez voulu commettre et dont vous devez être fâché.

STAPS. — Je ne veux point de pardon ; j'éprouve le plus vif regret de n'avoir pu réussir.

L'EMPEREUR. — Diable ! il paraît qu'un crime n'est rien pour vous.

STAPS. — Vous tuer n'est pas un crime, c'est un devoir.

L'EMPEREUR. — Quel est le portrait que l'on a trouvé sur vous?

STAPS. — C'est celui d'une jeune personne que j'aime.

L'EMPEREUR. — Elle sera sans doute bien affligée de votre aventure?

STAPS. — Elle sera affligée de ce que je n'ai pas réussi; elle vous abhorre autant que moi.

L'EMPEREUR. — Mais enfin, si je vous fais grâce m'en saurez-vous gré?

STAPS. — Je ne vous en tuerai pas moins.

« Napoléon, poursuivit Rapp, était dans un état de stupéfaction que je ne lui ai jamais vu. Les réponses de Staps et sa résolution inébranlable l'avaient atteré à un point que je ne puis te dire, Il donna l'ordre d'emmener le prisonnier. Quand il fut sorti : « Voilà, nous dit Napoléon, les résul-
« tats de cet illuminisme qui infeste l'Allemagne.
« Voilà de beaux principes, ma foi! et de belles
« lumières! ce sont elles qui transforment la
« jeunesse en assassins; mais il n'y a rien contre
« l'illuminisme; on ne détruit pas une secte à coups
« de canon. »

« Après avoir encore déclamé contre les illu-

minés, Napoléon rentra dans son cabinet avec Berthier, et cet événement, que l'on tâcha de ne pas ébruiter, devint l'objet de la conversation des habitans du château de Schœnbrunn. Le soir l'empereur me fit appeler : « Rapp, me dit-il, sais-« tu que l'événement de ce matin est bien ex-« traordinaire. Je ne puis croire que ce jeune « homme ait pu concevoir seul le dessein de m'as-« sassiner. Il y a quelque chose là-dessous. On ne « m'ôtera pas de l'idée que les menées de Berlin et « de Weimar n'y sont point étrangères. — Sire, « permettez-moi de dire à Votre Majesté, que « ses soupçons ne me semblent nullement fondés; « Staps est un homme isolé ; sa contenance calme « et son fanatisme même en sont des preuves évi-» dentes. —Je te dis qu'il y a des femmes là-dedans; » des furies avides de vengeance ; si je le croyais, « je les ferais enlever au milieu de leur cour ! — « Ah ! Sire, il est impossible que ni un homme ni « une femme, dans ces deux cours, ait pu conce-« voir un projet aussi atroce. — Je n'en suis nul-« lement convaincu ; n'est-ce pas elles qui ont sus-« cité Schill contre nous, tandis que nous sommes « en paix avec la Prusse ; mais sois tranquille, « nous verrons un jour. — L'affaire de Schill, « Sire, n'a rien de commun avec Staps. » Tu sais,

poursuivit Rapp, combien l'empereur aime que l'on abonde toujours dans son sens, quand il s'est fait une opinion dont il ne veut pas démordre. J'en fis l'épreuve à cet endroit de notre conversation, car, cessant tout à coup de me tutoyer, ainsi qu'il le fait quand il est de bonne humeur, il ajouta, mais sans changer de ton : « Vous avez « beau dire, monsieur le général, on ne m'aime ni « à Berlin ni à Weimar. — Cela n'est pas douteux, « Sire, mais pouvez-vous prétendre qu'on vous « aime dans ces deux cours, et de ce qu'on ne vous « aime pas en faut-il conclure que l'on veut vous « assassiner ?— Je sais quelle est la fureur de toutes « ces femmes, mais patience. Vous allez écrire au » général Lauer, c'est lui que je charge d'interro» ger Staps ; dites-lui, surtout, que je lui recom« mande d'en tirer quelque révélation. »

« J'écrivis, conformément aux ordres de l'empereur, mais on n'obtint de Staps aucun aveu ; il répéta, dans l'interrogatoire que lui fit subir le général Lauer, à peu près ce qu'il avait dit en présence de Napoléon ; sa résignation et son calme ne se démentirent pas un moment, et il persista à assurer qu'il était seul auteur et seul confident de son dessein, mais l'empereur fut tellement frappé de l'entreprise de Staps, qu'il m'en

reparla encore quelques jours après, le jour même où nous quittâmes Schoenbrunn. Nous étions seuls et il me dit : « Ce malheureux Staps ne sort pas « de mon esprit. Quand j'y pense mes idées se per- « dent ; non, je ne puis concevoir qu'un jeune « homme de cet âge, un Allemand, un jeune « homme qui a reçu de l'éducation, un protes- « tant surtout, ait pu concevoir, et voulu exé- « cuter un pareil crime. Voyez un peu ; on parle « des Italiens comme d'un peuple d'assassins, eh « bien ! pas un Italien n'a cherché à attenter à ma « vie ; cela me passe. Informez-vous de la ma- « nière dont il est mort, et vous m'en rendrez « compte. »

« Je pris, auprès du général Lauer, toutes les informations que désirait l'empereur ; il en résulta, ainsi que j'en rendis compte à Napoléon, que Staps, dont la tentative avait eu lieu le 23 d'octobre, fut exécuté le 27 à sept heures du matin, sans avoir rien pris depuis le 24. Quand on lui avait apporté de la nourriture, il l'avait refusée en disant : « Il « me reste assez de force pour marcher au sup- « plice. » Quand on lui eut annoncé que la paix était faite, il en témoigna une vive douleur et son corps fut saisi d'un tressaillement général. Arrivé sur le lieu de l'exécution, il s'écria d'une voix

forte : « Vive la liberté ! Vive l'Allemagne ! Mort « à son tyran ! » et il tomba. »

Tel est le contenu des notes que j'ai prises à la suite de la conversation que j'eus avec Rapp, en nous promenant ensemble dans le jardin de l'ancien hôtel de Montmorin, que Rapp habitait au coin de la rue Plumet et du boulevard. Je me rappelle qu'il me montra le couteau de Staps, que l'empereur lui avait donné, et qui n'était autre chose qu'un grand couteau de cuisine fort ordinaire. A ces détails, je puis ajouter une circonstance fort remarquable que j'ai puisée à une autre source, mais à une source non moins authentique. Cette circonstance, je l'ai déjà fait pressentir en parlant des causes personnelles à l'empereur, qui avaient hâté la conclusion de la paix. Il m'est démontré que l'entreprise du nouveau Mutius Scévola allemand, eut une influence marquée sur les concessions que fit l'empereur, et que celui-ci craignait que Staps n'eût, comme l'assassin de Porsenna, des imitateurs parmi les illuminés de l'Allemagne. A cette occasion, j'aurai à faire d'abord une réflexion, sur la manière dont il fallait servir l'empereur, pour servir en même temps les vrais intérêts de la France. J'ai dit assez, combien de fois Bonaparte avait été servi avec cette sorte de

zèle, que je crois avoir appelé malencontreux; mais si, dans plus d'une circonstance, les dépositaires immédiats de son pouvoir durent, pour le préserver des dangers de sa précipitation, différer l'exécution d'ordres donnés dans un premier mouvement, causé par cette irritation qui voulait que l'obéissance suivît l'ordre, il s'est présenté quelques circonstances où la promptitude de l'exécution avait un mérite réel; l'habileté consistait alors à saisir comme au passage un éclair soudainement échappé à Napoléon, dans un moment d'impression forte mais fugitive, afin de le prémunir contre des retours qui lui auraient été funestes. C'est à discerner les circonstances où il convenait de retarder ou de brusquer l'obéissance que se manifesta surtout la sagacité de ses ministres. Ainsi on a vu que souvent M. de Talleyrand avait servi Bonaparte par des temporisations; son successeur, M. de Champagny, ne le servit pas moins bien à Vienne, à l'époque dont je parle, en prenant, comme on dit vulgairement, la balle au bond.

On sait qu'après la bataille de Wagram, des conférences s'ouvrirent à Raab. Quoique la paix fût devenue un besoin presque égal pour les deux puissances, et que les deux empereurs parussent

la souhaiter presque également, elle ne se concluait cependant pas. Cela tenait à ce que les hostilités ayant repris après l'armistice de Znaïm, qui n'avait duré qu'un mois, on vit, ce que l'on avait vu lors des négociations qui précédèrent le fameux traité de Westphalie, les prétentions des parties contractantes se modifier selon la fortune de leurs armes. Aux conférences de Raab, il faut en convenir, les chances n'étaient point égales; mais, toute vaincue qu'elle était, l'Autriche bataillait encore sur quelques conditions. M. de Champagny avait réussi avec un rare bonheur à faire consentir le prince de Lichtenstein, négociateur autrichien, aux plus importantes de ces conditions, à toutes celles qui se rapportaient aux nouvelles délimitations du territoire autrichien; et, chose digne de remarque, les difficultés venaient de Napoléon. Ses exigences croissaient en raison directe de la facilité du cabinet de Vienne à y souscrire; il montrait toujours de la répugnance à ratifier les stipulations obtenues par son ministre, parce qu'il redoutait la conclusion d'un acte qui mettrait un terme à ses conquêtes et à l'agrandissement de sa puissance. Les négociations se trouvaient donc suspendues, et M. de Champagny avait cessé depuis plusieurs

jours de voir le prince de Lichtenstein, lorsqu'eut lieu l'entreprise de Staps.

Immédiatement après l'interrogatoire que Napoléon fit subir à ce jeune fanatique, et que l'on vient de lire, il envoya chercher M. de Champagny : « Où en sont les négociations? » lui demanda-t-il. Le ministre le lui ayant fait connaître : « Je veux, ajouta l'empereur, qu'elles « soient reprises immédiatement; concluez; je « veux la paix; ne tenez pas à quelques millions « de plus ou de moins sur l'indemnité que j'ai « exigée de l'Autriche; cédez sur ce point; je veux « en finir; je m'en rapporte à vous. »

D'après cela, n'est-il pas de toute évidence que, comme je l'ai dit, l'attentat de Staps ait été cause de la conclusion de la paix?

Ce fut alors que la promptitude de M. de Champagny à exécuter les ordres de l'empereur ne permit pas à celui-ci de revenir sur ce premier mouvement. Le ministre se hâta d'écrire au prince de Lichtenstein; dans la même soirée les deux négociateurs se réunirent à Raab; les clauses du traité restées suspendues furent discutées, convenues et signées dans la nuit. J'ai su par une personne digne de foi qui était à Schœnbrunn que lorsque, le lendemain, M. de Champagny parut au lever de

l'empereur avec le traité de paix tel qu'il venait d'être arrêté, Napoléon l'examina à peine, l'approuva dans toutes ses parties et félicita vivement son ministre de la rapidité avec laquelle la conclusion du traité avait suivi la manifestation de son désir. Pour quiconque connaît le caractère de Napoléon, il paraîtra évident que s'il y eût eu quelques jours de retard, et que pendant ce temps l'empereur eût remporté quelque nouvel avantage d'une grande importance, il ne se serait relâché d'aucune de ses prétentions, et l'orgueil du conquérant aurait triomphé de la prudence de l'homme. Combien de fois j'ai été à même d'en faire l'expérience! combien de fois n'ai-je pas vu Bonaparte sortir de son cabinet avec des idées sages et modérées, puis, en parcourant les rangs des soldats qu'il avait accoutumés à vaincre sous ses ordres, être frappé tout à coup d'une sorte d'enivrement, revenir à ses idées gigantesques et, laissant de côté ses sages résolutions, s'élancer de ce vague de l'avenir que son imagination lui montrait toujours si vaste et si brillant. Il est donc hors de doute qu'en cette circonstance le zèle de M. de Champagny fut un zèle heureux auquel la France et l'Autriche durent la conclusion de la paix.

CHAPITRE XIV.

Résultats de l'adjonction des états du Saint-Siège à l'empire. — Désapprobation générale. — Erreur de l'empereur sur la cour de Rome. — Le décret d'envahissement et le bref d'excommunication. — Copie saisie par un de mes agens du bref de Pie VII. — Texte présumé apocryphe. — Authenticité annoncée par Fouché. — Inquiétude causée à Napoléon par la résistance du pape. — Le pape enlevé et errant en Italie. — Le neveu de Paul V geôlier de Pie VII. — Deux rapprochemens de date. — Une nuit à Rome et la journée de Wagram. — Le quatorze juillet et le maréchal Macdonald. — Le bâton de maréchal donné sur le champ de bataille, et paroles de Napoléon. — Le prince de Mecklembourg. — Retour d'Angleterre et difficulté de débarquement. — Sévérité des ordres de l'empereur. — Le frère et la sœur. — La princesse royale de Danemarck, et séparation. — Lettre indulgente d'un roi, et sévérité d'un père. — Communication qui m'est faite par le baron de Plessen. — Conduite de la princesse royale à Altona. — Le général Morand à Hambourg. — Regrets universels, et le fléau de Hambourg.

Je reviens actuellement à quelques événemens de l'année 1809, dont je n'ai pas cru devoir m'oc-

cuper, dans la crainte d'interrompre le récit de ceux que j'ai essayé de raconter, tant d'après mes notes que d'après mes souvenirs. Le lecteur doit être familiarisé avec mes enjambemens de date, et pour peu qu'il ait vu de choses dans sa vie, il sait qu'il n'est point de terrain plus mouvant que le champ des souvenirs, où une chose en appelle une autre, qui lui est analogue, sans se soucier si elle est en rapport exact avec la série chronologique des faits. J'ai dit, dans mon précédent chapitre, ce que j'avais su par mon ami Rapp sur la tentative de Staps, et sur l'influence de cet attentat sur la conclusion de la paix ; on a vu l'empereur quitter brusquement son quartier-général de Schœnbrunn, avant même d'avoir signé les préliminaires du traité qui allait être conclu avec l'Autriche, actuellement je reviendrai sur les suites fâcheuses d'un événement que j'ai rapporté; je veux parler de l'adjonction par décret des états du Saint-Siège à l'empire français. Il est bien évident qu'étant à Hambourg, je n'ai pas vu ce qui se passa alors en Italie et à Rome; mais je suis assez sûr de la source d'où me vinrent alors les documens que j'ai recueillis pour prendre sur moi la responsabilité de leur exactitude.

On a vu que par un décret du 17 mai, rendu

par l'empereur au camp de Vienne, les états du pape avaient été réunis à l'empire, et que le souverain pontife, avec la permission de résider à Rome, devait recevoir un traitement annuel de deux millions. J'ai dit aussi le mauvais effet que cette mesure avait produit, même chez les protestans d'Allemagne, par la raison que ceux-ci, sans reconnaître la puissance spirituelle des papes, saisissaient avec empressement tout ce qui les corroborait dans leur haine contre Napoléon. Habitué à l'obéissance passive et silencieuse de tout ce qui l'entourait, Napoléon avait jugé que la cour de Rome abaisserait la vieille puissance de sa triple couronne devant la puissance nouvelle de la couronne de France unie à la couronne de fer; mais Pie VII, se regardant comme le dépositaire de la puissance temporelle, aussi bien que du pouvoir spirituel transmis successivement à tous les héritiers du domaine de saint Pierre, n'avait pas voulu bénir les fers dont Napoléon voulut le charger. Calculant mal peut-être la portée de son pouvoir avec les opinions du temps, il crut pouvoir renouveler les extravagances papales devant lesquelles d'imbécilles souverains s'étaient agenouillés au temps de l'ignorance et de la barbarie. A un décret d'envahissement, Pie VII opposa un

bref d'excommunication. Une lettre de commerce, qui me fut communiquée, me donna avis de cette bizarre résolution du Saint-Père, mais j'avoue que ce que j'avais vu par moi-même de la résignation, ou plutôt de l'abnégation du pape à Paris ne me permit pas d'y croire, lorsqu'un de mes agens, chargé de surveiller l'esprit et les dispositions des émigrés à Altona, m'apporta une copie du bref de Pie VII, dont il s'était fait donner communication chez l'un de ceux auxquels il avait su par son adresse inspirer de la confiance. Je ne sais si cette pièce importante, dont j'ai gardé la copie, a été publiée depuis, mais, ce qu'il y a de certain, c'est que je ne l'ai trouvée dans aucun des livres que j'ai lus. La voici :

« Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des « saints apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, « nous déclarons que vous et tous vos coopéra- « teurs, d'après l'attentat que vous venez de com- « mettre, vous avez encouru l'excommunication « dans laquelle (selon la forme de nos bulles apos- « toliques qui, dans des occasions semblables, s'af- « fichent dans les lieux accoutumés de cette ville) « nous déclarons être tombés tous ceux qui, de- « puis la dernière invasion violente de notre ville, « qui eut lieu le 22 de février de l'année dernière,

« ont commis, soit dans Rome, soit dans l'état « ecclésiastique, les attentats contre lesquels nous « avons réclamé, non-seulement dans le grand « nombre de protestions faites par nos secrétaires « d'état, qui ont été successivement remplacés, « mais encore dans nos deux allocutions consisto- « riales des 14 mars et 11 juillet 1808. Nous décla- « rons également excommuniés tous ceux qui ont « été les mandataires, les fauteurs, les conseillers, « et quiconque aurait coopéré à l'exécution « de ces attentats, ou les aurait commis lui- « même. »

Quoique je fusse assez sûr de l'agent qui m'avait apporté cette pièce, j'avoue que dans le premier moment je la crus apocryphe, tant elle était en désaccord avec les mœurs du temps, et comme je l'ai dit, avec le caractère de Pie VII. J'en transmis, dans cette supposition, une copie à Fouché qui, dans sa réponse, ne me laissa aucun doute, sur l'authenticité du bref d'excommunication.

J'ai su depuis que quand l'empereur reçut à Vienne la nouvelle de l'opposition morale du pape, et de l'emploi des seules armes que le Saint-Père pouvait employer contre lui, il montra beaucoup d'inquiétude sur la suite de cette affaire;

mais comme il ne voulait jamais reculer, surtout quand il s'était lancé dans un mauvais parti, il s'expliqua avec assez d'ambiguïté sans donner des ordres précis, pour que les plus dévoués des serviteurs sussent interpréter ses intentions et en assumer sur eux la responsabilité. Voilà ce que j'ai su de la manière dont je viens de le faire connaître; du reste je n'ai appris que comme tout le monde, que dans la nuit du 5 au 6 juillet, le pape fut enlevé de Rome par le général Radet. On sait que le malheureux pontife erra de ville en ville, que c'était à qui ne voudrait pas recevoir cet illustre prisonnier; qu'Élisa le renvoya de Florence à Turin; que de Turin, le prince Borghèze l'expédia dans l'intérieur de la France; qu'il eut constamment pour garde d'honneur une escouade de gendarmes, et qu'enfin Napoléon le renvoya à Savone dans le gouvernement du prince Borghèze, sans doute pour rappeler ingénieusement à son beau-frère, qu'avant d'avoir eu l'honneur de lui appartenir par alliance, il avait dû son illustration à Paul V. Dans tous les cas cet événement, tout fâcheux, tout blâmable qu'il était, ne servirait pas à faire croire que le ciel se plait à venger promptement les attentats envers le chef de la Sainte-Église, car le jour même qui suivit la nuit

où le pape fut enlevé éclaira la victoire de Wagram.

En examinant les nouvelles que je recevais du quartier-général pendant la campagne de Vienne, je fus frappé d'un autre rapprochement de date, auquel, dans toute autre circonstance, je n'aurais pas fait la moindre attention ; ce fut le jour anniversaire du 14 juillet, jour si fameux dans les fastes de notre révolution, par la prise de la Bastille et par la fédération, dont l'empereur avait conservé la célébration tant que son ambition se contenta du titre de premier consul, qu'eut lieu sur le champ de bataille une autre fédération, si je puis m'exprimer ainsi. Ce jour là, le type de l'honneur français, Macdonald, qui, par une suite de prodiges, avait conduit l'armée d'Italie jusque dans le cœur des États autrichiens, fut fait maréchal sur le champ de bataille par Napoléon, qui lui dit : « Entre nous, c'est à la vie et à la mort. » Ainsi, l'on vit le fidèle ami de Moreau, après avoir vaincu les Autrichiens à la Piava, et contribué au succès de la journée de Raab, faire une conquête bien plus difficile, en forçant Napoléon, par l'ascendant de son mérite et la gloire de ses services, à étouffer l'inimitié que lui inspiraient les loyaux partisans de la gloire, encore intacte, alors,

du vainqueur d'Hohenlinden. Ce triomphe valait mieux que trois batailles gagnées ; et je me rappelle que l'élévation de Macdonald au rang de maréchal, ajouta moins à sa réputation militaire qu'elle ne fit honneur à l'empereur ; telle fut du moins l'opinion générale.

Au milieu des occupations que me donnaient les soins de la surveillance que Fouché aurait voulu voir exercer sur tous les individus qui paraissaient dans les pays Anséatiques, et de l'intérêt que m'inspiraient les nouvelles de la grande-armée, j'eus la satisfaction de revoir le fils du duc régnant de Mecklembourg-Schwerin, dont il a été souvent question dans mes mémoires. Son fils aîné, le prince Adolphe, arriva, vers la fin d'août, à Heilegoland, de retour d'un voyage qu'il venait de faire en Angleterre. Il était muni d'un passe-port de M. Canning, ce qui, dans les circonstances, n'était pas une excellente recommandation dans les lieux où s'étendait l'influence de l'empereur. Le prince Adolphe désirait de retourner à Schwerin. Il fit demander l'autorisation de débarquer à Cuxhaven avec onze personnes qui composaient sa suite ; mais en ce moment les décrets de l'empereur contre les personnages qui revenaient d'Angleterre étaient tels, qu'il n'était

pas même permis de recevoir des parlementaires; le commandant de la marine française à Cuxhaven fut donc obligé de ne point acquiescer à la demande du jeune prince de Mecklembourg, et celui-ci fut contraint de descendre à Husum, après en avoir obtenu l'autorisation du roi de Danemarck. Il arriva à Altona par l'Eyder, et, étant venu, peu de jours après son arrivée, me faire une visite à la maison de campagne que j'avais dans le Holstein, j'appris par lui toutes les difficultés qui s'étaient long-temps opposées à son débarquement.

La présence du frère dans les pays Anséatiques fut bientôt suivie de celle de la sœur : j'ai parlé de la princesse Frédérique-Charlotte de Mecklembourg, mariée au prince royal de Danemarck, Christian-Frédéric. Ce fut au mois de novembre que cette princesse arriva à Altona, venant de Copenhague, d'où les soupçons répandus sur sa conduite avaient forcé son mari à l'éloigner. J'achèverai ici l'histoire de cette princesse qui fut peut-être à blâmer, mais que l'on plaignit généralement d'abord, et dont la destinée occupa beaucoup les conversations du nord de l'Allemagne pendant le temps que je passai à Hambourg.

Le roi de Danemarck, affligé de l'éclat que cette

séparation causait à Copenhague, écrivit à ce sujet au duc de Mecklembourg, père de la princesse. Dans sa lettre, dont j'ai eu connaissance, le roi témoignait au duc combien il était fâché de n'avoir pas été à même de prévenir ce scandale; mais qu'à son retour d'un voyage qu'il avait fait à Kiel, l'affaire avait déjà acquis une si grande publicité que tout moyen de conciliation était devenu impossible. « Je prends, disait le roi, la part « la plus vive à la situation de la princesse, ses « regrets m'ont profondément touché, et elle « m'inspire un véritable intérêt; avant de partir « elle m'a témoigné le désir d'habiter le Holstein « et de vivre sous ma tutelle. Je suis très-disposé « à condescendre à ses désirs à cet égard. » En écrivant cette lettre au duc de Mecklembourg, le roi de Danemarck envoya en même temps à Schwerin son conseiller privé, M. Dancker, avec des instructions et des pouvoirs pour se concerter avec le duc sur ce qu'il y aurait de plus convenable à faire dans ces délicates circonstances. Dans tous les cas, il était préalablement convenu que la princesse resterait à Altona jusqu'à ce qu'il y eût quelque chose de décidé sur son sort.

Ce fut, je me le rappelle, le baron de Plessen, ministre d'état du duc de Mecklembourg, qui me

communiqua la lettre du roi de Danemarck. En me faisant cette communication, M. de Plessen me dit que le duc avait pris la résolution irrévocable de ne pas recevoir sa fille, extrémité cruelle de la part d'un père, qui jamais n'atténue le mal, et concourt souvent à l'augmenter. Le duc se montrait très-satisfait de ce que le roi avait consenti à ce que la princesse résidât dans le Holstein. Elle y jouit de tous les honneurs attachés en Danemarck au rang d'altesse royale. Peu de jours après son arrivée elle vint faire une visite à madame de Bourrienne, et nous invita à ses assemblées et à ses soirées, qui étaient fort brillantes, et, comme lors de son premier séjour, elle nous fit plusieurs fois l'honneur d'assister à nos réunions. Bientôt sa conduite parut extravagante à tout le monde, et elle ne sut pas en effet se plier à des manières plus modestes qui auraient convenu à sa position.

A peu près vers cette époque, la campagne d'Autriche étant terminée, le général Morand vint remplir à Hambourg les fonctions de gouverneur-général; c'était un des hommes les plus capables de remplacer convenablement Bernadotte, dont le souvenir était toujours cher aux habitans des villes Anséatiques. Les rapports que

j'ai eus avec le général Morand ont été on ne peut plus agréables et faciles ; quand il partit il ne laissa que des regrets, et sa conduite avait été si pleine de droiture et de bienveillance, qu'on l'aurait regretté quand même il n'aurait pas été remplacé par Davoust, surnommé, dans tout le Nord, le fléau de Hambourg.

par l'empereur au camp de Vienne, les états du pape avaient été réunis à l'empire, et que le souverain pontife, avec la permission de résider à Rome, devait recevoir un traitement annuel de deux millions. J'ai dit aussi le mauvais effet que cette mesure avait produit, même chez les protestans d'Allemagne, par la raison que ceux-ci, sans reconnaître la puissance spirituelle des papes, saisissaient avec empressement tout ce qui les corroborait dans leur haine contre Napoléon. Habitué à l'obéissance passive et silencieuse de tout ce qui l'entourait, Napoléon avait jugé que la cour de Rome abaisserait la vieille puissance de sa triple couronne devant la puissance nouvelle de la couronne de France unie à la couronne de fer; mais Pie VII, se regardant comme le dépositaire de la puissance temporelle, aussi bien que du pouvoir spirituel transmis successivement à tous les héritiers du domaine de saint Pierre, n'avait pas voulu bénir les fers dont Napoléon voulut le charger. Calculant mal peut-être la portée de son pouvoir avec les opinions du temps, il crut pouvoir renouveler les extravagances papales devant lesquelles d'imbécilles souverains s'étaient agenouillés au temps de l'ignorance et de la barbarie. A un décret d'envahissement, Pie VII opposa un

bref d'excommunication. Une lettre de commerce, qui me fut communiquée, me donna avis de cette bizarre résolution du Saint-Père, mais j'avoue que ce que j'avais vu par moi-même de la résignation, ou plutôt de l'abnégation du pape à Paris ne me permit pas d'y croire, lorsqu'un de mes agens, chargé de surveiller l'esprit et les dispositions des émigrés à Altona, m'apporta une copie du bref de Pie VII, dont il s'était fait donner communication chez l'un de ceux auxquels il avait su par son adresse inspirer de la confiance. Je ne sais si cette pièce importante, dont j'ai gardé la copie, a été publiée depuis, mais, ce qu'il y a de certain, c'est que je ne l'ai trouvée dans aucun des livres que j'ai lus. La voici :

« Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des « saints apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, « nous déclarons que vous et tous vos coopéra-« teurs, d'après l'attentat que vous venez de com-« mettre, vous avez encouru l'excommunication « dans laquelle (selon la forme de nos bulles apos-« toliques qui, dans des occasions semblables, s'af-« fichent dans les lieux accoutumés de cette ville) « nous déclarons être tombés tous ceux qui, de-« puis la dernière invasion violente de notre ville, « qui eut lieu le 22 de février de l'année dernière,

une partie de la Croatie, Fiume et le littoral hongrois et l'Istrie autrichienne. Le grand-duché de Warsovie fut augmenté de la Galicie occidentale et de Cracovie. Enfin, comme la Russie avait eu, après Tilsitt, une part des dépouilles de la Prusse, son alliée, elle reçut encore par le traité de Schœnbrunn la partie la plus occidentale de la Galicie, pour avoir tenu sous les armes un corps d'observation de trente mille hommes, qui très-probablement aurait marché contre Napoléon s'il eût été battu.

C'était une nouvelle besogne donnée aux ingénieurs-géographes, et, comme je l'ai déjà fait observer, Bonaparte ne les en laissa pas manquer.

Les pays cédés à la France furent immédiatement réunis en un nouveau gouvernement général sous la dénomination collective des provinces illyriennes; par là, Napoléon se trouva maître des deux rives de l'Adriatique, soit comme empereur des Français, soit comme roi d'Italie, et l'Autriche, frappée dans son commerce extérieur, n'eut plus de communication directe avec la mer. La perte de Fiume, de Trieste et du littoral me parut immense, et telle même qu'il me fut impossible de croire à la durée d'une paix si chèrement achetée.

Après avoir consenti aux conditions avantageuses dont je viens de donner le sommaire, Napoléon fut si pressé de quitter les lieux où pouvaient surgir de nouveaux Staps, qu'il partit avant d'avoir ratifié les préliminaires de la paix, et en annonçant qu'il les ratifierait à Munich. Il se rendit donc, en toute hâte, à Nymphembourg, où l'attendait la cour de Bavière, visita ensuite le roi de Wurtemberg, qu'il trouvait le souverain le plus spirituel de l'Europe, et à la fin d'octobre il était à Fontainebleau. Je me rappelle avoir lu dans une lettre particulière de Paris qui me fut communiquée par un négociant d'Altona, que quand l'empereur quitta cette résidence pour rentrer à Paris, il fit le trajet à cheval et avec tant de rapidité, qu'un seul chasseur de son escorte ayant pu le suivre, il entra avec ce garde unique dans la cour des Tuileries.

Ce fut pendant le séjour à Fontainebleau, qui précéda la rentrée de Napoléon à Paris, que Joséphine, qui était venue l'y rejoindre, entendit parler pour la première fois du divorce dont la pensée était venue à l'empereur, à Schœnbrunn même; je ne m'occuperai point en ce moment des douleurs et des tribulations de la malheureuse Joséphine, me réservant d'en par [illegible] l'au-

rai à raconter les conversations confidentielles que j'eus avec elle à la Malmaison, sur un événement dont elle avait depuis si long-temps l'esprit frappé. Ce fut aussi à Fontainebleau, que l'empereur nomma M. de Montalivet ministre de l'intérieur, choix qui eut l'approbation générale, M. de Montalivet s'étant déjà fait connaître de la manière la plus avantageuse, dans la direction générale des ponts et chaussées. Les lettres que nous recevions de Paris à cette époque nous entretenaient continuellement de l'état brillant que présenta la capitale pendant l'hiver de 1809 à 1810, et surtout de la splendeur de la cour impériale, où venaient assister au lever de l'empereur, les rois de Saxe, de Bavière et de Wurtemberg, empressés de remercier le héros qui les avait élevés au rang de rois.

Au milieu de cette splendeur, les ombrages de la police étaient toujours les mêmes. Le vingt janvier 1810, je reçus une lettre du ministre de la police, dans laquelle il me signalait une brochure intitulée : *Doléances des peuples du Continent*. L'idée seule d'un écart de la presse, réveillait toutes les susceptibilités de l'empereur, et mettait en émoi ses zélés serviteurs. Fouché me recommandait expressément la recherche et l'anéantissement de cette brochure, dont, pour mon

compte, je n'avais pas pris la peine de parler. Voici la lettre qu'à ce sujet j'écrivis à Fouché :

« L'auteur de cette brochure est M. Reimarus, docteur en médecine à Hambourg, beau-père de M. Reinhard, ministre de France à Cassel. Ce respectable octogénaire n'a eu, en publiant ses idées, aucune mauvaise intention ; il a adressé son ouvrage avec des lettres d'envoi à tous les rois, princes et ministres, et il l'a distribué sans y attacher beaucoup d'importance, c'est ce qui m'a empêché d'importuner Votre Excellence de cette rapsodie. Quant à l'ouvrage en lui-même, il n'a pas fait la plus légère sensation ; on a ri des rêveries politiques du vieux médecin, et il y a long-temps qu'elles sont oubliées. »

Pour la satisfaction du ministre, j'arrêtai la circulation de cette brochure, et fis prendre les trente exemplaires qui en restaient chez le libraire qui, depuis quatre mois, n'en avait vendu que trente.

Quelque temps après, il parut une autre brochure allemande intitulée : *Betrachtangen über den Frieden zu Vien* (Considérations sur la paix de Vienne) : elle inquiéta prodigieusement le gouvernement français. On m'invita à en chercher l'auteur, et à découvrir le lieu où elle avait été

imprimée. Je parvins à savoir que c'était le fameux Goëtz qui l'avait rédigée et fait imprimer dans les États autrichiens. M. Perthes, libraire à Hambourg, en reçut douze exemplaires de Leipzick; il ne put jamais en vendre que quatre, et rendit les huit autres. Le mariage de Napoléon, qui était conclu lors de l'apparition de cette brochure, avait changé l'opinion à un point que l'on ne peut concevoir. Il avait ralenti la pamphlétomanie; et en général tous ces écrits produisaient bien peu d'effet.

Je n'ai point voulu séparer les deux grandes terreurs qu'éprouva la police pour les deux brochures dont je viens de parler, quoique leur publication ait eu lieu à plusieurs mois d'intervalle. Je reviens à quelques événemens qui se rapportent au mois de février. Le 23 de ce mois, le général Molitor arriva à Hambourg; il y avait alors un régiment d'infanterie et un corps d'artillerie à Bremen et dans le bailliage de Ritz-Buttel. La garnison française à Hambourg se composait d'un état-major, de deux régimens d'infanterie et d'un de cavalerie; et la garnison de Lubeck, d'un régiment d'infanterie et d'un de cavalerie. Tel était alors l'état des forces françaises dans les villes Anséatiques.

J'eus le premier, à Hambourg, la nouvelle du mariage projeté de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. Cette nouvelle m'arriva de Vienne par deux estafettes, que je reçus en deux jours. Le premier courrier m'annonçait seulement le projet, mais d'une manière assez positive, tandis que le second, en confirmant le contenu des dépêches de la veille, présentait cette grande alliance comme une chose tout-à-fait arrêtée. Qui aurait dit à Bonaparte, le jour où nous allâmes ensemble déposer sa montre chez mon frère en échange de quelques pièces d'argent, qu'il épouserait une archiduchesse d'Autriche? Tout fut bizarre et prodigieux dans son inexplicable destinée! Au surplus, il me serait impossible de donner une idée de l'effet inconcevable que produisit cet événement dans le nord de l'Allemagne. De toutes parts les commerçans recevaient l'ordre d'acheter des papiers autrichiens, les billets de banque montèrent sur-le-champ d'une manière surprenante. La joie que causa cette grande nouvelle fut vive, franche, générale et profondément sentie; l'espoir d'une longue paix y semblait attaché; on se plaisait à croire que le Continent allait enfin se reposer dans une tranquillité durable des désastres encore saignans, en [illegible] rivalités de la France

et de l'Autriche ; et je pus juger, par les correspondances que je recevais de l'intérieur de la France et des diverses contrées de l'Europe, que ces sentimens étaient les mêmes partout. J'avoue que moi-même, malgré le pressentiment que j'avais toujours eu du retour en France des princes de la maison de Bourbon, je crus alors ce retour problématique, ou du moins très-éloigné. Ce fut pendant que tous les esprits étaient absorbés dans les réflexions que faisait naître une telle alliance, que l'empereur fit notifier aux souverains et aux divers états de l'Europe la cession du grand-duché de Francfort au prince Eugène, après la mort du prince primat, qui le constituait son héritier.

L'enthousiasme causé dans les pays Anséatiques par la nouvelle du mariage de l'empereur avec Marie-Louise, tout vrai qu'il était, n'empêchait pas ces malheureux pays d'être douloureusement affectés des charges immenses que la France leur imposait. A cette époque, je reçus un redoublement de notes pour mettre à la charge des villes Anséatiques la solde des troupes françaises qui en composaient les garnisons. Le sénat me pria encore d'appuyer ses justes réclamations, et pour le faire d'une manière utile, j'envoyai l'état des sommes payées par ces villes depuis 1806. Je n'ai

conservé que l'état qui concerne la ville de Bremen, mais il peut faire juger de la somme énorme que dut coûter aux autres villes, et surtout à Hambourg, leur occupation par nos troupes, puisque cet état se montait, pour Bremen seulement, à la somme de vingt-cinq millions.

C'est aux premiers mois de 1810 que se rapportent les différens survenus entre Napoléon et son frère Louis, différens qui finirent, comme on l'a vu, par une rupture éclatante. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit à cet égard, mais je ne saurais trop insister sur l'impossibilité où était Louis de condescendre aux désirs exorbitans de l'empereur, sans causer la ruine complète de la Hollande. Ce pays ne pouvait en effet exister que par le commerce, et Napoléon n'en voulait point. Le but de l'empereur était de s'emparer de la navigation de l'Escaut que Louis voulait laisser libre, et de là vint, comme on l'a vu, la réunion de la Hollande à l'empire français, et la Hollande fut la première province du grand empire que Napoléon fit visiter à la nouvelle impératrice.

Ce voyage eut lieu presque immédiatement après les pompeuses cérémonies du mariage : d'abord Napoléon retourna à Compiègne, où il resta huit jours ; il en partit pour Saint-Queutin dont

il visita encore le canal. L'impératrice Marie-Louise le rejoignit, et fit avec lui le voyage de la Belgique. A Anvers, l'empereur visita avec soin tous les travaux qu'il avait ordonnés, et dont l'exécution lui tenait tant à cœur. J'appris, par les rapports du temps, que tout, dans ce voyage, était fêtes, réjouissances et manifestations de joie. Après avoir visité plusieurs places de la Hollande, l'empereur revint par Ostende, Lille et la Normandie à Saint-Cloud, où il arriva le 1er juin 1810.

Ce fut à son retour qu'il apprit par ma correspondance que les villes Anséatiques refusaient d'acquitter la solde des troupes françaises. Elles avaient adressé représentations sur représentations ; elles avaient gagné du temps, et gagner du temps est souvent beaucoup dans les affaires humaines. Les troupes étaient sans solde et sans argent pour leurs différens besoins. Je déclarai qu'il était urgent que cet état d'incertitude cessât. Il y a un terme à tous les sacrifices, et la position des villes Anséatiques, dont l'opulence, fille du commerce et de l'industrie, s'était convertie en misère par les exigences et les exactions, rendait impossible de satisfaire à cette injuste prétention.

Napoléon avait encore la guerre contre l'Espagne et contre l'Angleterre. Le désir très-vif de

faire la paix avec celle-ci surtout donna lieu à plusieurs intrigues qui n'avaient rien d'élevé. Tous ses efforts échouèrent et la guerre continua.

Cette perspective de guerre fit partout un mauvais effet, mais principalement en Hollande, dont la guerre menaçait d'augmenter la misère et les souffrances par une prolongation indéfinie de la gêne du commerce.

Qu'allait devenir la Hollande, opprimée par les décrets de l'empereur contre l'Angleterre? Beaucoup de gens regardaient ces décrets, et c'est ce que je n'ai jamais pu comprendre, comme la seule ancre de salut de l'empereur; il est clair cependant que ce sont ces mesures anti-sociales qui l'ont perdu. La question de savoir ce qu'allait devenir la Hollande ayant été décidée par une prise de possession, un système absurde souleva les Hollandais, dès qu'ils trouvèrent l'occasion de se soustraire au joug ruineux que la France faisait peser sur eux, et il était facile de prévoir qu'ils tendraient les bras à la première puissance qui se présenterait pour les en délivrer. C'était pour ne pas laisser la Hollande tomber sous la domination anglaise que Napoléon l'avait réunie au grand empire. Mais voilà que tant d'intérêts sont blessés! Le centre des relations commerciales attaqué dans

ses fondemens causa un ébranlement général. Cette réunion ne plut à personne ; mais elle ouvrit encore les yeux aux grandes puissances. Que deviendront-elles si un simple décret rendu, même hors de la présence des corps législatifs, peut faire d'un royaume un département de la France? Qu'importe que l'on prenne des mesures pour faire supporter cet acte aux Hollandais? comment des administrations françaises pouvaient-elles suppléer tout-à-coup aux usages des siècles? passe-t-on subitement des mœurs étrangères, à une nouvelle législation dont, certes, la France aurait tort de se vanter comme de la meilleure possible? Était-ce une bonne raison, que d'alléguer que l'on prenait tout ce que l'on pouvait prendre, pour obliger l'Angleterre à nous rendre ce que des conquêtes et des traités lui avaient acquis? mais alors il n'y aurait pas de raison pour ne pas ravager le monde entier! Il n'est personne qui ne sache que cette réunion éloigna la paix que l'on aurait pu tenter avec l'Angleterre. Cette réunion, prélude de celle des villes Anséatiques, disposa la Russie à des hostilités qui, seules, la pouvaient préserver d'une ruine totale. Ce serait nier la lumière en plein jour que de nier ces faits. Je n'ai pas besoin de dire que les événemens postérieurs

ont justifié ces prévisions ; et ce que je dis aujourd'hui je l'ai dit alors à qui a voulu l'entendre, sans avoir toutefois la prétention de passer pour prophète.

CHAPITRE XVI.

Inquiétudes vagues sur le sort futur des pays Anséatiques. — Nouveaux départemens annexés à l'empire.— Décret infernal. — Incendie des marchandises anglaises. — Mauvais effet général. — Tracasseries de la police. — M. de Vergennes et M. de Rémusat.— Ordre de surveillance et lettre de recommandation. — Mademoiselle Ledoux, danseuse de l'opéra. — Société de M. de Vergennes.—Désapprobation avouée du système continental.— Avantage des fraudeurs et impossibilité de répression.— Parti tiré d'un mal inévitable. — Plan que je propose au gouvernement. — Avantages évidens. — Douze millions de bénéfices présumés. — Adoption de mon plan, et décret conforme rendu par l'empereur. — Quarante millions de bénéfices effectifs. — Crainte de l'exagération. — Un mot sur l'élection de Bernadotte comme prince royal de Suède. — Sujet du chapitre suivant.— Baisse du change sur Pétersbourg. — Inquiétudes mal fondées du cabinet de Russie.

L'été de dix-huit cent dix se passa d'une manière très-calme à Hambourg et dans les pays Anséatiques, cependant on y voyait poindre quelques

craintes pour l'avenir, et chaque fois qu'il nous parvenait un nouveau décret ou un sénatus-consulte prononçant la réunion à l'empire de nouvelles provinces, les personnes les plus clairvoyantes n'étaient pas sans inquiétudes. En effet, depuis le traité de Schœnbrunn, Napoléon avait réuni à l'empire, sans autre forme de procès qu'un sénatus-consulte, et l'on sait s'ils étaient difficiles à obtenir, tous les pays situés sur la rive gauche du Rhin, depuis les limites des départemens de la Roër et de la Meuse-Inférieure jusqu'à la mer; l'empereur n'en agit pas autrement pour former encore un département sous le nom des Bouches-de-l'Escaut, qui comprenait l'île de Walcheren et quelques autres îles voisines, et au midi de la France, le département du Simplon, composé de l'ancien Valais. Tant de préludes d'envahissement étaient bien de nature à faire redouter aux pays Anséatiques le sort qui, de proche en proche, ne pouvait manquer de les atteindre. Pendant la même année parut le décret que je ne puis appeler autrement qu'infernal, rendu par Napoléon dans un accès de démence. Ce décret est celui qui ordonnait de brûler toutes les marchandises anglaises existant en France, en Hollande, dans le grand-duché de [illegible], dans



les villes Anséatiques, et généralement depuis le Mein jusqu'à la mer, enfin, dans tous les lieux où s'appesantissait la désastreuse domination de Napoléon. Les personnes qui, à cette époque, sont restées dans l'intérieur de la France, ne peuvent se faire idée de la désolation qu'une mesure aussi sauvage répandit dans les pays habitués à vivre du commerce; quel spectacle offert à des populations pauvres et manquant de tout, que l'incendie d'objets dont la distribution aurait été un allègement à leur misère! Il fallait réellement, quand Bonaparte apposa son nom au bas d'un décret digne de la barbarie du Bas-Empire, qu'il fût aveuglé par sa rage contre l'Angleterre, qui, dans le même temps, s'emparait de l'Ile-de-France. Et quel moyen de s'attacher des peuples conquis, que d'irriter leurs privations par la destruction d'une foule d'objets de première nécessité!

Pendant ce temps-là, la police de Paris suivait constamment le cours de ses vexations et de ses tracasseries; non-seulement on l'a vue, comme je l'ai dit, poursuivre d'innocentes brochures à peine remarquées, mais elle ne perdait pas de vue les émigrés, devenus, certes, bien peu dangereux, depuis l'alliance de l'empereur à la maison d'Autriche.

Au nombre des émigrés que je reçus l'ordre de surveiller se trouvait M. de Vergennes; il était constamment resté à Hambourg ou dans les environs depuis le mois d'avril 1808. J'informai le ministre que M. de Vergennes s'était, à cette époque, présenté chez moi; je me rappelle même que M. de Vergennes me remit une lettre de M. de Rémusat, premier chambellan de l'empereur. M. de Rémusat me recommandait très-particulièrement son parent[1], que des affaires d'intérêt appelaient à Hambourg. Mais le séjour de cette ville lui étant devenu trop coûteux, il avait pris le parti de se loger à Newmühl, petit village sur l'Elbe, un peu à l'ouest d'Altona. Là, il vivait retiré et tranquille avec une danseuse de l'Opéra, nommée mademoiselle Ledoux, dont il avait fait la connaissance à Paris et qu'il avait emmenée avec lui. Il en paraissait très-épris; sa manière de vivre n'annonçait pas de grands moyens d'existence.

M. de Vergennes venait me voir quelquefois; il m'assurait toujours que des intérêts qu'il avait à régler prolongeaient son séjour dans ce pays. Les personnes qu'il voyait le plus souvent, étaient

[1] Madame de Rémusat était une demoiselle de Vergennes, fille du ministre de Louis XVI.

MM. Lagerenneril, Hardoin, Desnatins, Derey et Deleuze, émigrés comme lui. Je répondis au ministre de la police, que M. de Vergennes était très-indolent et adonné au plaisir, et que je ne croyais pas qu'il fût nécessaire de le surveiller particulièrement, ce qui était en effet bien inutile.

Un autre objet de la surveillance, dont j'étais chargé, et je puis dire que c'en était l'objet capital, était l'adoption et l'exécution du désastreux système continental dans le nord; la désapprobation manifeste, que je ne dissimulais point dans mes correspondances, sur cette mesure ruineuse, finit par frapper l'esprit de l'empereur, sur un point, et l'on va bientôt voir comment. Malgré la bonne foi que le gouvernement danois mettait à exécuter le système continental, et quoique le Holstein fût fermé aux denrées coloniales, cette province n'en contenait pas moins une très-grande quantité, et malgré les mesures les plus sévères, il fallait bien que ces marchandises trouvassent un débouché quelconque. Les fraudeurs, toujours séduits par l'appât d'un grand bénéfice, devaient tenter sans cesse, et souvent avec succès, de les importer en Allemagne; et dans les circonstances où nous nous trouvions, ce dernier moyen d'évacuation étant le seul pos-

sible, il n'aurait fallu qu'un an ou dix-huit mois au plus, pour faire passer en Allemagne les marchandises accumulées dans l'intérieur des lignes de douanes. Tout, peu à peu, aurait franchi ces lignes, et les douaniers n'auraient pu saisir qu'un petit nombre de ballots peu importans, si on compare ce qu'ils auraient pris à ce qui leur aurait échappé. J'ai dit quel écoulement journalier s'en faisait par la porte de Hambourg, qui conduit à Altona, et j'ai rapporté quel nombre d'individus était occupé à ce trafic, et aussi quelques-unes des ruses auxquelles les fraudeurs avaient recours.

Ayant réfléchi sur cet état de choses, et intimement convaincu de l'impossibilité d'empêcher l'exportation des denrées coloniales interposées dans les pays Anséatiques, je pensai que ce qu'il y aurait de mieux à faire, serait de tirer parti d'un mal que l'on ne pouvait éviter. Je proposai donc d'adopter en principe, que les denrées coloniales actuellement existantes dans le Holstein, et qui y avaient été importées avant l'édit du roi, qui leur interdisait ses ports, seraient admises à Hambourg, en payant trente pour cent de leur valeur, quelques articles même quarante pour cent. Ce droit devait [illegible] pu à la douane, et aurait porté entièrem[illegible]nmation de

l'Allemagne. Voici comment je demandais que l'on exécutât ce projet : je proposais de faire faire devant les magistrats des villes du duché, la déclaration des marchandises introduites, avec l'indication de leur valeur. Dès lors, l'entrée à Hambourg en aurait été autorisée pour les marchandises seulement auxquelles auraient été joints les certificats des magistrats, et pour simplifier le mode de perception et de contrôle, ce transport ne devait être autorisé que par la seule porte de Hambourg qui regarde Altona. Les denrées coloniales existant à Altona, Glucksadt, Husum et autres villes du Holstein, pouvaient être estimées, d'après l'état approximatif que j'avais fait relever, à une valeur de trente millions de francs au moins ; ce qui portait le droit à percevoir, à une somme de dix ou douze millions, laquelle somme aurait été répartie entre les fraudeurs. En adoptant le plan que je proposais, ceux-ci se trouvaient naturellement réduits à une inaction complète ; car, il ne pouvait pas y avoir de doute que les négocians préfèreraient donner trente ou trente-trois pour cent, pour acquérir le droit de faire un commerce licite, plutôt que de continuer à donner quarante pour cent à des fraudeurs,

avec l'inquiétude de voir quelquefois les marchandises saisies par la douane.

Je ne suis point du tout l'apologiste de mes idées; cependant, je pense qu'il m'est permis de démontrer tout l'avantage qui allait résulter de l'adoption de mon projet proposé à l'empereur. Non-seulement la fraude en grand allait avoir, comme l'on dit communément, l'herbe coupée sous le pied; non-seulement le gouvernement français allait percevoir des sommes considérables sur les consommations de l'Allemagne, mais il en allait résulter un autre avantage moral, la fin de toutes les difficultés, de toutes les tracasseries qui se renouvelaient sans cesse entre les autorités du Holstein, et les autorités françaises à Hambourg. Dès lors, plus de ces vexations qui indisposent si fort les esprits, telles que des visites personnelles sur les individus que l'on soupçonnait de faire la contrebande par la porte d'Altona; visites qui occasionèrent souvent des scènes scandaleuses et indécentes. La populace de Hambourg aurait cherché dans le travail un moyen d'existence plus légitime, qu'en se promenant toute la journée, d'Altona à Hambourg. Les décrets impériaux n'allaient plus être impunément

bravés et les lois municipales méconnues. Enfin, les préposés des douanes, que l'on était obligé de réunir en grand nombre, sur ce point, auraient pu renforcer les postes plus importans, situés entre la Jahde et l'Elbe.

L'empereur se montra prompt à adopter les idées que j'avais conçues, car l'envoi de mes observations au ministre des relations extérieures, est du 18 septembre, et dès le 4 d'octobre, Napoléon rendit un décret en tout conforme au plan que je proposais. Il n'y avait pas six semaines que le décret était rendu, le conseil nommé pour poser les bases de l'exécution de ce décret n'avait pas même encore donné à ses opérations une marche régulière que, déjà, le directeur des douanes avait reçu pour les marchandises du Holstein près de treize cents déclarations. Dès ce moment on put estimer à quarante millions de francs, le montant des droits à percevoir, c'est-à-dire à vingt-huit ou trente millions de plus que je n'avais annoncé. Quelques maisons de commerce avaient chacune jusqu'à quatre millions à payer. Au surplus, cette différence en plus ne me surprit pas, tant j'avais pris soin de ne pas présenter de ces calculs exagérés, qui montrent les choses en beau, et dont on est désenchanté à l'application.

Bernadotte venait d'être nommé prince royal de Suède, et cette nomination avec toutes les circonstances qui s'y rapportent, aussi bien que le séjour qu'il fit à Hambourg, avant de se rendre à Stockholm, feront le sujet de mon prochain chapitre; mais j'avais besoin de citer ici ce fait, pour expliquer quelques événemens du nord, qui s'y rapportent plus ou moins directement. Ainsi, par exemple, au mois de septembre, le change sur Pétersbourg baissa tout à coup. Toutes les lettres qui arrivaient à Hambourg de la capitale de la Russie et de Riga, attribuaient cette baisse à l'élection du prince de Ponte-Corvo, comme prince-royal de Suède. Plus de trente lettres me furent communiquées, et dans ce nombre il n'y en avait pas une où il ne fut question de la consternation que cet événement avait jetée à Pétersbourg. Dès le 22 juillet, j'avais reçu la nouvelle de cette élection, c'est-à-dire, aussitôt que Bernadotte lui-même put en être officiellement informé. Dès que la nouvelle en fut parvenue au gouvernement, je fus invité d'une manière pressante à démentir et à chercher à détruire les bruits ridicules et les interprétations, mensongères, auxquels elle donnait lieu. La vérité est, que ces bruits et ces interprétations ne partaient pas de tous les cabinets, et n'étaient pas

accrédités dans toutes les cours, ainsi que l'on s'en convaincra par la lecture du chapitre suivant. J'eus la certitude que la consternation que l'on avait éprouvée à Saint-Pétersbourg, venait moins du choix même de la Suède, que de la crainte que ce choix ne fût un résultat de l'influence du gouvernement français. On ne tarda pas à voir que cette terreur n'était qu'une terreur panique, et la suite des événemens a assez démontré qu'elle n'avait jamais été fondée.

CHAPITRE XVII.

Bernadotte prince royal de Suède. — Dernières révolutions de Stockholm. — Le duc de Sudermanie roi de Suède. — Gustave-Adolphe à Hambourg. — Premières ouvertures de M. de Wrede auprès de Bernadotte. — Lettre du prince de Ponte-Corvo pour m'annoncer son arrivée à Hambourg. — Séjour de trois jours. — Mécontentement de la Russie, et félicitations du roi de Prusse. — Explications sur la journée de Wagram. — Ordre du jour secret destiné aux maréchaux. — Incertitude sur la vérité. — Récit fait par le prince royal de Suède de ses relations avec l'empereur. — Napoléon favorable au roi de Danemarck. — Autorisation donnée à Bernadotte. — Acte inséré au Moniteur. — Condition tardive et inadmissible. — Noble franchise de Bernadotte. — Accomplissement de deux destinées. — Crédulité de Bernadotte et caresses de l'empereur. — Dernières paroles de Bonaparte sur le prince royal. — Conseils donnés par moi à Bernadotte. — Opposition au système continental. — Bernadotte Suédois.

J'arrive à une des circonstances de ma vie que je me rappelle avec le plus de satisfaction, au temps que Bernadotte passa avec moi à Hambourg,

au moment où, appelé par le vœu des Suédois, il se rendait dans la résidence qui devait être un jour la capitale de son royaume. Il me paraît essentiel de commencer par rappeler succinctement la série d'événemens qui amena l'opposant du 18 brumaire à s'asseoir à la première place auprès du trône de Suède, et c'est pour ne point séparer des faits si intimement liés les uns aux autres que j'ai provisoirement laissé de côté les renseignemens que je reçus sur tout ce qui se passa en Suède, depuis le commencement de 1809 jusqu'à l'époque où nous voilà parvenus.

Le 13 mars de cette année, Gustave-Adolphe, dont j'ai raconté quelques-unes des folies guerroyantes, fut arrêté. Je passe sous silence les détails de cette arrestation : elle appartient à l'histoire, et y occuperait une plus grande place, si elle eût eu lieu dans un temps moins fécond en grands événemens. Le duc de Sudermanie, oncle du roi, prit provisoirement les rênes de l'état, et le roi Gustave donna peu de jours après un acte d'abdication que, dans la situation intérieure et extérieure de la Suède, il ne pouvait refuser. Au mois de mai suivant, la diète suédoise ayant été convoquée à Stockholm, le duc de Sudermanie fut élu roi. Ce monarque avait pour

fils unique le prince Christian-Auguste, devenu tout naturellement prince royal de Suède, par le seul fait de l'avénement de son père au trône. Il mourut de mort subite à la fin de mai 1810, et le comte de Fersen, celui qu'à la cour de Marie-Antoinette on appelait autrefois le beau Fersen, fut massacré par la populace, trop prompte peut-être à croire que M. de Fersen avait empêché le prince de mourir d'une mort naturelle. Le 21 d'août suivant, Bernadotte fut élu en son lieu prince royal de Suède. Tel est le résumé des faits généraux; j'entre actuellement dans le récit des faits particuliers qui sont venus à ma connaissance par suite de ma position à Hambourg, et dont j'ai quelquefois été témoin.

Je dois d'abord parler du dernier roi de Suède Gustave-Adolphe. Ce prince arriva le 13 de janvier 1810, à Hambourg, lieu fixé pour sa résidence provisoire; il voyageait avec sa famille sous le nom de comte de Gottorp, et était accompagné de M. de Skyoldebrand, général-major au service de Suède. Le lendemain de l'arrivée du roi, M. de Skyoldebrand vint me faire une visite dans laquelle il me dit que le comte de Gottorp s'était tout à coup frappé de l'idée que le château qu'on lui avait acheté en Suisse était destiné à lui servir

de prison; que cette idée le dominait à tel point que le roi déchu avait déclaré qu'il allait expédier un courrier au roi de Suède, son oncle, pour lui faire part de ses craintes, et qu'il était décidé à attendre sa réponse à Hambourg. On avait essayé de lui faire quelques observations, mais il avait répondu qu'il ne céderait qu'à la force. Les raisons que j'alléguai au général Skyoldebrand, dans la conversation assez longue que j'eus avec lui, et surtout les sages conseils de la comtesse de Gottorp, qui supportait son changement de situation avec une résignation si angélique qu'on aurait dit qu'elle en jouissait au lieu d'en être affligée, déterminèrent enfin Gustave-Adolphe à changer de résolution. S'il eût persisté avec sa tenacité ordinaire, il nous aurait tous fort embarrassés.

Je sus, dans le temps, qu'après la mort du prince royal, fils du duc de Sudermanie, ce fut un Suédois, le comte de Wrede, qui fit les premières ouvertures à Bernadotte pour lui annoncer le dessein où l'on était à Stockholm de lui offrir l'héritage du trône de Suède. Bernadotte était alors à Paris, et immédiatement après sa première entrevue avec M. de Wrede, il se rendit à Saint-Cloud où était l'empereur. Napoléon l'écouta froidement et lui répondit « qu'il ne pou-

« vait lui être d'aucune utilité, qu'il fallait que les « événemens suivissent leur cours, qu'il pouvait « accepter ou refuser, selon que cela lui convien- « drait, qu'il n'y mettait aucun obstacle, et qu'il « n'avait pas de conseil à lui donner.» Il suffit d'avoir connu le caractère de Napoléon et l'animosité qu'il n'avait cessé d'avoir contre Bernadotte pour être sûr que le choix de la Suède le contraria vivement; et cela est si vrai que Napoléon, bien qu'il l'ait ensuite désavoué, fit faire quelques ouvertures à Stockholm pour que l'héritage du trône de Suède devînt un fleuron futur de la couronne de Danemarck.

Bernadotte alla ensuite aux eaux de Plombières. De retour à Paris, et étant décidément élevé au rang de prince royal de Suède, il m'annonça son prochain départ par la lettre suivante que me remit M. de Signeul, consul-général de Suède à Paris.

« Mon cher ministre, cette lettre vous sera remise par M. de Signeul, consul-général de Suède à Paris, qui me précède de quelques jours à Hambourg; je vous le recommande particulièrement. Veuillez l'accueillir avec votre obligeance ordinaire. Vous serez fort aise de le connaître; son mérite et ses qualités personnelles fixeront sans doute votre attention. J'espère avoir sous peu le plaisir

de vous revoir ; en attendant, je vous renouvelle l'expression de mes sentimens bien sincères et affectueux.

« JEAN P. R de Suède.

« P. S. Présentez, je vous prie, mes civilités à madame, amitié à la petite cousine [1] et à votre aimable famille. »

On voit par cette lettre, que le rang où Bernadotte venait de monter, et qu'il ne devait qu'à ses qualités personnelles, n'avait altéré en rien l'amitié qu'il me portait, et je fus à même de juger que M. de Signeul qu'il me recommandait, méritait tout le bien que m'en disait le prince royal.

La nomination de Bernadotte avait commencé, comme je l'ai dit, par causer un vif mécontentement au cabinet de Saint-Pétersbourg; il n'en fut pas de même du cabinet de Berlin, car le prince de Wittgenstein, qui se trouvait alors à Hambourg, reçut un courrier de son gouvernement, portant l'ordre du roi de Prusse, de

1 C'était une de mes filles que Bernadotte avait pris l'habitude d'appeler sa petite cousine.

complimenter en son nom, le prince de Ponte-Corvo, à son passage à Hambourg, et de l'assurer *qu'il se ferait un vrai plaisir d'entretenir avec lui des relations d'amitié et de bon voisinage*[1]. M. de Bulow, maréchal de la cour du duc de Mecklembourg, et le baron Oxenstiern, ministre de Suède, à Copenhagne, se rendirent aussi à Hambourg pour le même objet.

Bernadotte arriva le 11 d'octobre, et ne resta à Hambourg que trois jours qu'il passa presque entièrement avec moi. Je lui fis part de toutes les lettres, et de tous les rapports que j'avais reçus, relativement à son élection, et il eut la satisfaction d'y voir, que la grande majorité des suffrages lui était acquise. C'est actuellement l'emploi de ces trois jours, que put nous donner le prince royal de Suède, qui va m'occuper je le ferai sans me soumettre à aucun autre ordre, que ce vague mouvement des conversations dans lesquelles nous échangeâmes nos idées, et où il m'apprit, comme le lecteur le

[1] Le prince de Wittgenstein était venu tout exprès à Hambourg pour y voir le prince royal de Suède, et en même temps afin de tâcher, conformément à un autre ordre du roi de Prusse, d'y négocier un emprunt; mais le crédit de la Prusse était tellement tombé à cette époque que le prince de Wittgenstein ne put réussir à rien.



verra bientôt, des choses fort curieuses sur l'histoire secrète du temps. Je place au premier rang de ces intéressantes révélations, ce qu'il me dit, à l'occasion de la bataille de Wagram, dont nous nous étions entretenus.

Je fus le premier à parler au nouveau prince royal de Suède, des bruits qu'on avait répandus sur la manière douteuse, dont s'étaient battues les troupes composant le corps qu'il commandait. Dans le désir de connaître la vérité, que Bernadotte disait toujours, quoique gascon, je lui rappelai que l'empereur avait proclamé une opinion défavorable à ces troupes, car il n'y avait pas de doute que l'empereur était l'auteur de plaintes exprimées dans des bulletins ; ce qui paraissait d'autant plus certain, qu'il lui avait retiré ses troupes. Bernadotte me parut satisfait de la franchise avec laquelle je lui parlai, et il m'assura que les reproches de l'empereur étaient injustes et odieux ; que pendant l'affaire même, il se plaignait hautement du peu d'élan des soldats. « L'empereur a refusé de me voir, me dit Bernadotte, et l'on m'a dit pour raison de ce refus, qu'il était étonné, et fâché de ce qu'après ses plaintes, que je devais connaître, je m'étais vanté d'avoir gagné la bataille, et d'avoir publié des félicitations aux Saxons, que

je commandais. Il les a fait appeler ridicules par tous ceux qui sont jaloux de la supériorité des autres. » Alors Bernadotte me montra le bulletin qu'il avait rédigé après la journée de Wagram. Je lui fis observer que jamais je n'avais vu de bulletin fait par un autre général, que par celui qui commandait en chef, dans une bataille. Je lui demandai comment cela s'était terminé; il me donna alors une copie d'un ordre du jour, que Napoléon n'avait, selon lui, envoyé qu'aux maréchaux commandant les corps d'armée. L'empereur avait fait imprimer le bulletin de Bernadotte, en tête de son ordre du jour. On n'avait pas encore eu connaissance d'un pareil acte.

Voici cette pièce remarquable qui fait parfaitement connaître les astuces indignes du génie si haut de Napoléon. Je la crois peu connue, et c'est ce qui me détermine à publier ici la copie que j'en ai conservée.

Ordre du jour.

En notre camp impérial de Schœnbrunn, le 9 juillet 1809.

« Sa Majesté témoigne son mécontentement au « maréchal prince de Ponte-Corvo pour son ordre

« daté de Léopoldstast le 7 juillet, qui a été inséré « à une même époque dans presque tous les jour-« naux, dans les termes suivans :

« Saxons, dans la journée du 5 juillet, sept à « huit mille hommes d'entre vous ont percé le « centre de l'armée ennemie et se sont portés à « Deutsh-Wagram; malgré les efforts de quarante « mille hommes soutenus par soixante bouches à « feu; vous avez combattu jusqu'à minuit et bi-« vouaqué au milieu des lignes autrichiennes. Le « six, dès la pointe du jour, vous avez recom-« mencé le combat avec la même persévérance et « au milieu des ravages de l'artillerie ennemie, vos « colonnes vivantes sont restées immobiles comme « l'airain. Le grand Napoléon a vu votre dévoue-« ment, il vous compte parmi ses braves. Saxons, « la fortune d'un soldat consiste à remplir ses de-« voirs; vous avez dignement fait le vôtre.

« Au bivouac de Léopoldstast le 7 juillet 1809.

« Le maréchal, commandant le corps,

« BERNADOTTE. »

« Indépendamment de ce que Sa Majesté com-« mande son armée en personne, c'est à elle seule « qu'il appartient de distribuer le degré de gloire

« que chacun a mérité. Sa Majesté doit le succès « de ses armes aux troupes françaises et non à « aucun étranger. L'ordre du jour du prince de « Ponte-Corvo, tendant à donner de fausses pré- « tentions à des troupes au moins médiocres, est « contraire à la vérité, à la politique et à l'hon- « neur national. Le succès de la journée du cinq « est dû aux maréchaux duc de Rivoli et Oudinot, « qui ont percé le centre de l'ennemi en même « temps que le corps du duc d'Auerstaedt le tour- « nait par sa gauche. Le village de Deutsh-Wa- « gram n'a pas été pris dans la journée du cinq; « mais il ne l'a été que le six à midi par le corps « du maréchal Oudinot. Le corps du prince de « Ponte-Corvo *n'est pas resté immobile comme l'ai- « rain.* Il a battu le premier en retraite. Sa Ma- « jesté a été obligée de faire couvrir le corps du « vice-roi par les divisions Broussier et Lamarque, « commandées par le maréchal Macdonald, par « la division de grosse-cavalerie commandée par « le général Nansouty, et par une partie de la « cavalerie de la garde. C'est à ce maréchal et à « ses troupes que l'on doit l'éloge que le prince « de Ponte-Corvo s'attribue. Sa Majesté désire « que ce témoignage de [illegible] mécontentement serve « d'exemple [illegible] chal ne s'attribue

« la gloire qui appartient aux autres. Sa Majesté
« cependant ordonne que le présent ordre du
« jour qui pourrait affliger l'armée saxonne, quoi-
« que les soldats sachent bien qu'ils ne méritent
« pas les éloges qu'on leur donne, restera secret
« et sera seulement envoyé aux maréchaux com-
« mandant les corps d'armée.

« NAPOLÉON. »

Après la lecture de cette pièce importante, je me permis d'objecter au prince que cet ordre du jour, quoique tenu secret par la volonté de l'empereur, avait quelques caractères de vérité, d'abord parce qu'il confirmait ce que lui-même venait de me dire du peu d'élan des Saxons; ensuite, par le fait du retrait du commandement des troupes qu'il avait sous ses ordres; enfin, par l'assurance donnée sur l'exactitude et la précision des faits dont toute l'armée pouvait être témoin. Le prince royal de Suède me parla alors de cette immortelle journée, avec des détails qui me jetèrent dans une grande incertitude sur le côté où se trouvait la vérité. On est si naturellement porté à croire celui que l'on entend le dernier, lorsque surtout c'est un homme dont on connaît la fran-

chise et la loyauté! J'ignorais l'existence de l'ordre du jour secret que l'on vient de lire ; et connaissant d'ailleurs les dispositions de Bonaparte à rédiger ses actes publics dans son intérêt, cela augmenta d'abord mes incertitudes, et, si j'y pense bien, je crois que ce fut ensuite ce qui les diminua en faveur de la version de Bernadotte.

Quelqu'intérêt que j'aie trouvé dans ce que me dit Bernadotte relativement aux détails que l'on vient de voir par rapport à la conduite de Bonaparte après la bataille de Wagram, détails que j'ignorais entièrement, ils excitèrent moins ma curiosité que tout ce qu'il m'apprit sur ses dernières relations avec l'empereur. J'ai déjà fait connaître quelques-unes de ces relations que j'avais sues par une voie sûre, et qui me furent confirmées par Bernadotte lui-même ; il me dit ensuite, qu'à son retour de Plombières, s'étant présenté au lever de l'empereur, celui-ci, lui adressant la parole devant toutes les personnes présentes, lui demanda s'il avait reçu des nouvelles récentes de la Suède ; et que, ayant répondu affirmativement, l'empereur ajouta : « Que disent-elles ? — Sire, « elles m'annoncent que le chargé d'affaires de « Votre Majesté à Stockholm s'oppose à mon élec- « tion ; elles ajoutent en outre qu'il dit, à qui veut

« l'entendre, que Votre Majesté donne la préfé-
« rence au roi de Danemarck. » A ces mots, poursuivit Bernadotte, il joua la surprise, avec cette habileté que vous lui connaissez, m'assura que cela n'était pas possible, et détourna le cours de la conversation en la portant sur d'autres objets [1].

« Je ne sais véritablement, me disait Bernadotte, ce que je dois penser de lui en cette circonstance; je sais bien qu'il ne m'aime pas, mais les intérêts de sa politique peuvent le rendre favorable à la Suède, et, dans l'état de grandeur et de puissance où se trouve aujourd'hui la France,

[1] Le prince de Ponte-Corvo était bien informé, et Bonaparte joua la comédie avec lui; car j'ai su depuis que M. Désaugiers, chargé des affaires de France à Stockholm, conformément aux instructions qu'il avait reçues de sa cour, avait remis une note en faveur du roi de Danemarck. Probablement, afin de voiler sa non-réussite qui aurait ouvert les yeux sur la diminution de son influence dans le nord, l'empereur désavoua la conduite de M. Désaugiers, et le retira du poste qu'il occupait pour le punir d'avoir obéi à ses instructions. M. Lagerbjelke, alors ambassadeur de Suède à Paris, a dit à plusieurs personnes que M. de Champagny, ministre des affaires étrangères, à cette époque, lui avait avoué que M. Désaugiers était une victime innocente qu'il avait fallu sacrifier.

j'ai jugé qu'il était de mon devoir de faire tous les sacrifices d'amour-propre personnels capables de maintenir la bonne intelligence ; mais je jure Dieu que je ne compromettrai jamais le nom Suédois. Au reste, il en a eu la preuve, comme vous l'allez voir.

« D'abord je dois vous dire qu'il s'est exprimé dans les meilleurs termes en parlant du roi[1] et de moi. Il ne m'a fait au commencement aucune objection pour me détourner d'accepter la succession au trône de Suède, et il fit insérer sans retard dans le Moniteur mon acte d'élection. Dix jours s'étaient écoulés sans que l'empereur me dît un mot sur l'époque de mon départ ; ma foi, comme j'étais pressé de partir, que tous mes préparatifs étaient faits, je me déterminai à aller lui demander qu'il me délivrât des lettres-patentes pour me relever du serment de fidélité que je lui ai prêté et que j'ai certes tenu fidèlement malgré toutes ses injustices envers moi. Il parut d'abord un peu surpris de la demande que je lui fis positivement et à laquelle il ne s'attendait pas. Après un léger

[1] On a vu que c'était l'oncle du roi détrôné, et précédemment duc de Sudermanie : il régnait sous le nom de Charles XIII.

mouvement d'hésitation il me dit : « Il y a une « condition préliminaire à remplir; il s'agit d'une « question élevée dans le conseil privé par un de « ses membres. — Quelle condition, Sire ?—Celle « de prendre l'engagement de ne jamais porter les « armes contre moi. — Votre Majesté y pense-t- « elle, Sire? Puis-je me lier par un pareil engage- « ment? Mon élection par la diète de Suède, le « consentement que Votre Majesté y a donné tant « au roi Charles XIII qu'à moi-même, ont fait de « moi un sujet suédois, et cette qualité est incom- « patible avec l'engagement dont a parlé un mem- « bre du conseil; je dis un membre du conseil, Sire, « parce que Votre Majesté me l'a dit, et que je suis bien « sûr que cette condition ne serait jamais venue de « vous. Elle ne peut provenir que de l'archi-chance- « lier ou du grand-juge qui certes ne se sont pas « doutés de la hauteur à laquelle m'élèverait cette « proposition. — Que voulez-vous dire? — Si « vous m'empêchez d'accepter une couronne à « moins que je ne prenne l'engagement de ne « combattre jamais contre vous, Sire, ne sera-ce « pas réellement me placer en ligne avec vous « comme un général. »

« Au moment où je lui déclarai positivement que depuis mon élection je ne devais plus me

considérer que comme un sujet suédois, il fronça le sourcil; et, en général, pendant que je lui parlais, comme je crois vous l'avoir rapporté assez fidèlement, il parut embarrassé; son embarras même fut tel que, quand j'eus fini de parler, il me dit d'un ton de voix si altéré que je l'entendis à peine : « Eh bien! allez, nos destinées vont « bientôt s'accomplir. » Il avait prononcé d'une manière si peu distincte que je lui dis, en m'excusant de le faire répéter, que je n'avais pas bien entendu, et il reprit : « Allez, nos destinées vont « bientôt s'accomplir. »

Ces deux singulières destinées se sont accomplies en effet. Identifié avec les mœurs, les goûts et les besoins de son peuple, Charles-Jean jouit d'un des règnes les plus tranquilles que présente l'histoire de la Suède, et Napoléon, après avoir vaincu et épouvanté le monde, a vu tomber sa fortune; et telle est la différence qui marquera toujours les destinées des souverains qui baseront leurs droits sur la force du glaive et ceux qui, mieux inspirés, sauront appuyer leur puissance sur le respect des droits acquis et la sainteté de la foi jurée.

« Dans les autres conversations que j'eus avec l'empereur, poursuivit Bernadotte, j'ai réellement

cherché par tous les moyens possibles à le faire revenir sur les impressions fâcheuses qu'il avait contre moi; pour cela, je passais en revue mes souvenirs de l'histoire, je lui parlais des grands états et des grands hommes dont les succès ont étonné le monde, des difficultés et des obstacles que ces hommes avaient dû surmonter, et surtout je ne manquai pas d'insister sur cette gloire solide qui repose sur l'établissement et le maintien de la tranquillité et du bonheur publics. L'empereur m'écoutait attentivement et, plusieurs fois, me donna son approbation quand je lui présentais mes idées sur les principes de la prospérité et de la stabilité des états. Un jour même, il me tendit la main et me la serra affectueusement, comme pour m'assurer de son amitié et de sa protection; de sorte que, malgré la connaissance que j'ai de sa profondeur dans l'art de la dissimulation, sa bonté affectée paraissait si naturelle, que quelquefois j'ai pensé qu'il revenait à des sentimens bienveillans, et je m'efforçais d'accueillir cette idée; pour m'y fortifier, j'en parlais aux personnes par lesquelles nos deux familles se trouvent alliées; je leur témoignais le désir qu'ils assurassent l'empereur de la réciprocité de mes sentimens; je les priais de lui dire combien j'étais disposé,

en tout ce qui ne serait pas contraire aux intérêts de la Suède, à adopter et à seconder ses grands systèmes.

« Croiriez-vous, mon cher ami, que les personnes à qui j'ai fait ces franches protestations ont ri de ma crédulité ; elles m'ont dit que, notamment après la conversation où l'empereur m'avait tendu la main avec tant de semblans d'amitié, à peine j'eus pris congé de lui, il leur dit que je n'étais qu'un ambitieux mal déguisé, que je venais de faire devant lui un grand étalage de savoir, qu'il m'avait joué comme un enfant et qu'il s'était moqué de moi. Il voulait m'inspirer une pleine confiance pour que je ne me tinsse pas sur mes gardes ; car, après avoir été trompé par lui, comme je viens de vous le dire, j'ai acquis la certitude qu'il avait eu le projet de me faire arrêter ; il ne l'a pas osé, et la preuve de cela, c'est que j'ai appris, d'une manière positive, que Davoust croyant lui faire la cour, lui dit un jour, dans son cabinet et devant plusieurs témoins, à l'époque où l'on parlait de mon élection : « Le prince de Ponte-Corvo ne doute de rien. — Il n'est pas encore élu, lui répondit l'empereur. »

« Au surplus, me dit encore Bernadotte, malgré ces preuves d'inimitié que l'empereur nourrit

contre moi depuis le 18 brumaire, je ne pense pas qu'il ait l'intention, une fois que je serai en Suède, d'avoir de mauvais procédés avec le gouvernement suédois; et je vois bien que nous n'aurons plus que des relations politiques; il m'a même, je dois vous le dire, donné deux millions en échange de ma principauté de Ponte-Corvo; il m'en a même déjà fait payer un[1], ce qui m'a rendu grand service pour mes frais de voyage et d'installation. Je vous dirai même qu'au moment où j'allais monter en voiture, une personne, que je vous demande la permission de ne pas nommer, vint me faire ses adieux, et me raconter ce qui s'était passé à l'instant même aux Tuileries. Cette personne s'étant rendue au palais, Napoléon la voyant entrer, l'aborda, et lui dit: « Eh bien, « le prince ne regrette-t-il pas la France? — Oui, « bien certainement, Sire. — Quant à moi, j'eusse « été bien aise qu'il n'eût pas accepté son élection; « mais on ne peut qu'y faire !... Après tout, il ne « m'aime pas! — Sire, je crois, si Votre Majesté me « permet de le lui dire, qu'elle est dans l'erreur; « je sais quels dissentimens ont existé, il y a dix

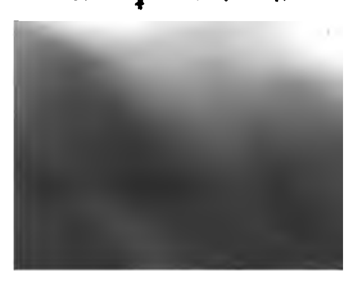
[1] Jamais l'autre million stipulé pour l'échange de la principauté de Ponte-Corvo n'a été payé à Bernadotte.



« ans, entre le général Bernadotte et Votre Ma-
« jesté; je sais quelle a été son opposition au ren-
« versement du directoire, dont il avait été tout ré-
« cemment un des ministres, mais je sais aussi que
« depuis long-temps le prince de Ponte-Corvo vous
« est franchement attaché. — A la bonne heure,
« je veux vous croire; mais nous ne nous sommes
« pas entendus l'un l'autre, maintenant il est trop
« tard; il a ses propres intérêts et sa politique, et
« moi j'ai les miens. »

« Telles sont, ajouta le prince, les dernières paroles de l'empereur sur mon compte, deux heures avant mon départ. La personne dont je vous parle lui a dit vrai, mon cher Bourrienne; oui, sans doute, je regrette la France; mais sans lui, sans ses injustices, je ne l'aurais jamais quittée; et si jamais je monte sur le trône de Suède, c'est à lui que je devrai ma couronne, en ce sens que s'il ne m'eût poursuivi de ses inimitiés, j'aurais trouvé mon poste assez beau pour un soldat de fortune, mais il faut obéir à sa destinée. »

Pendant les trois jours que le prince royal passa avec moi, j'eus avec lui de nombreux entretiens, dont la confiance et l'amitié faisaient tous les frais. Mais ce qui l'occupait le plus, et sur quoi il désirait avoir particulièrement mon



avis, c'était sur sa conduite à tenir relativement au système continental. Il connaissait la ferme résolution de Napoléon à cet égard. En me demandant mon opinion sur le traité du 1er janvier 1810, par lequel la Suède avait consenti à entrer dans le système continental, j'étais convaincu qu'il désirait seulement d'être affermi dans la sienne. J'avais, depuis son élection, vu beaucoup de Suédois, tous importans dans l'État, et qui avaient contribué à l'étonnante élévation de Bernadotte. Voici ce que je lui répétais, avec la conviction que je le servais bien, ainsi que le pays pauvre qu'il était appelé à gouverner :

« Je vous engage, dis-je au prince royal, à rejeter, sans balancer, le système que l'empereur a imposé aux pays sur lesquels s'étend sa domination. Ce système peut être beau en théorie, mais il est inexécutable, et il livre le commerce du monde à l'Angleterre. Il indispose nos alliés; ils redeviendront, malgré eux, nos ennemis.

« Mais aucun de ces pays, excepté la Russie, n'est dans la position de la Suède. Vous avez besoin d'une foule d'objets de première nécessité que la nature a refusés à votre pays. Vous ne pouvez les recevoir que par la plus grande liberté de la navigation, et vous ne pouvez les payer

qu'avec les produits recherchés dont abonde la Suède. Il serait donc hors de toute raison de fermer vos ports à une nation qui domine sur les mers, c'est votre marine qui serait bloquée et non la sienne. Que peut faire la France contre vous? Vous envahir par terre? mais vous ne le croyez pas possible. L'Angleterre et la Russie emploieraient toutes leurs forces pour repousser du nord la domination qui s'y voudrait introduire. Lors même que l'on viendrait jusqu'au Sund, il le faudrait passer, et les flottes russes et anglaises seraient là. Par mer? plus impossible encore; une expédition maritime de ce genre n'est pas, pour le moment du moins, dans les moyens de la France. Vous ne devez redouter, sous ces deux rapports, que la Russie et l'Angleterre. Ménagez-les, l'une par les procédés de bon voisinage, l'autre en continuant avec elle, les relations commerciales utiles à tous deux. Si vous ne vous détachez pas de cette coalition contre le commerce de l'Angleterre, coalition qui sera sans résultat, vous en serez la victime. Il est un fait que je puis vous citer : le maréchal Berthier m'envoya, il y a quelque temps, un courrier extraordinaire, pour m'ordonner de prendre les informations les plus exactes sur la durée probable de la paix

actuelle avec la Russie. J'ai gardé le courrier quinze jours. Toutes les données que j'ai reçues par ma correspondance directe, tous les renseignemens que j'ai pris à de bonnes sources, et tout ce que m'ont dit les personnes qui m'accordent leur confiance, m'ont confirmé dans l'opinion que, à moins d'une circonstance extraordinaire qui provoquerait une rupture subite, la Russie sera hostile dans dix-huit mois. Je l'ai mandé à l'empereur : je désire me tromper; mais déjà elle prépare les moyens de combattre. Vous remarquerez que l'empereur ne veut pas souffrir que la Russie donne des licences comme lui qui les vend pour de l'argent. Il s'enrichit aux dépens du public; voulez-vous faire comme lui? Eh bien, vous aurez vos coffres remplis d'or, mais vos sujets?... Croyez-moi, vendez vos fers, vos bois de construction, vos cuirs, votre goudron; et recevez le sel, les vins, l'eau-de-vie et les denrées coloniales dont vous avez besoin. Vous recueillerez l'amour de vos Suédois, au lieu de vous attirer leur aversion. Si, au contraire, vous suivez le système continental, vous serez forcé, pour l'exécuter, de faire des lois contre la contrebande qui aura lieu malgré vous. Ces lois soulèveront les Suédois. Soyez et restez Français de

cœur, mais soyez Suédois de fait. Pourquoi feriez-vous ce que la nation entière repousserait ? Ce n'est pas comme ministre de France que je vous parle, mais comme homme sans passion, comme votre sincère ami. Mais voulez-vous une preuve encore plus décisive de la fausseté de ce système ? voulez-vous voir clairement qu'il ne nuit pas à l'Angleterre ? remarquez une chose. Voyez ce qui se passe ici, relativement aux licences et à la prime de trente-trois pour cent de la valeur de la marchandise dont profite le gouvernement. Eh bien ! j'ai obtenu la permission de la laisser entrer à ce prix; et le décret de Trianon a suivi de près mes observations sur l'inévitable contrebande ; mais qui paie cette augmentation d'un tiers ? est-ce l'Angleterre ? certes, non : elle a vendu, on l'a payée. — Est-ce le négociant ? Non : il vend en conséquence. C'est le consommateur, c'est le pauvre qui paie un des impôts les plus lourds et les plus odieux. Ce système soulève l'Europe entière contre l'empereur. Vous en verrez les suites. Le mal que fait Napoléon en persistant dans son système, retombera infailliblement sur lui. »

Tels furent les conseils que je donnai à Bernadotte dans une circonstance où il s'agissait peut-être de son nouvel et brillant avenir. Malgré ma

position de ministre de France, je n'aurais pas regardé comme une chose loyale de lui en donner d'autres, car si la diplomatie a ses devoirs, l'amitié a bien aussi les siens qui sont plus doux à remplir. Bernadotte, je puis le dire, a profité de mes conseils, et il me semble qu'aujourd'hui le roi de Suède s'en trouve bien.

CHAPITRE XVIII.

Occupations de Napoléon. — Le Portugal et la cour de Rome. — M. de Boislève grand cordon de l'ordre de la Réunion. — Bonaparte ne voulant pas payer des frais d'enregistrement. — Marmont en Illyrie. — Arrivée de Bernadotte en Suède. — Lettres que m'adressent le général Gentil Saint-Alphonse et le prince royal. — Négociation manquée. — Causes de mésintelligence entre Napoléon et Bernadotte. — Théorie inapplicable. — Permission donnée et retirée à Bernadotte. — Première lettre de Bernadotte à l'empereur. — Paroles de Bonaparte. — Tentative d'enlèvement sur le prince royal de Suède. — Envahissement de la Poméranie suédoise et plaintes de Bernadotte. — Animosité de Bonaparte contre Bernadotte. — Alliance forcée de la Suède avec l'Angleterre et la Russie. — Lettre du prince à l'empereur Alexandre. — Hauteur de l'ambassadeur de France à Stockholm. — Retour de Napoléon vers la Suède. — Explications données par Bernadotte à l'empereur. — Secrets de la restauration.

Pendant que Bernadotte allait paisiblement occuper la seconde place dans un royaume dont la première lui était destinée; tandis qu'il se ren-

dait au vœu libre des Suédois qui l'avaient appelé, non par suite d'intrigues, mais uniquement à cause de ses qualités personnelles, Napoléon était occupé des affaires du Portugal, qui étaient loin d'aller au gré de ses désirs, et, en même temps, il était au plus fort de ses démêlés avec le pape. Je me rappelle à cette occasion un fait dont je puis garantir l'exactitude. Lors du divorce, le pape exigea que les formalités religieuses fussent observées; elles le furent en effet avec tous les délais prescrits par les canons de l'église, ce qui entraîna un délai de plusieurs mois. La procédure fut terminée et la sentence rendue par M. de Boislève, grand-official de l'archevêché de Paris. A cette occasion on pourra se faire une idée de la manière dont Bonaparte se soumettait aux lois dans les actes de sa vie privée. La procédure pour le divorce avait entraîné des avances considérables, tant pour honoraires de quelques assistans que pour les droits d'enregistrement d'un assez grand nombre d'actes. Ces frais furent payés; ils rentrèrent au fisc, et le trésor en profita; mais Napoléon refusa constamment de rembourser les frais d'enregistrement aux gens de loi qui en avaient fait l'avance; seulement Napoléon envoya au grand-official de

grand cordon de l'ordre de la Réunion. M. de Boislève, forcé et honteux de le porter lorsqu'il sortait, le cachait autant que cela lui était possible. Cet ordre, en effet, ne jouit jamais d'aucun crédit en France.

A cette époque j'appris, par un officier, des nouvelles de Marmont qu'il avait vu peu de temps avant à Trieste, où l'empereur l'avait envoyé en qualité de gouverneur-général des provinces Illyriennes.

D'après ce que me dit l'officier dont je parle, mais dont le nom ne me revient pas à la mémoire, je vis que Marmont était fort aimé dans son gouvernement, et c'était réellement un des meilleurs choix qu'avait pu faire l'empereur; Marmont avait donné des preuves de sa bonne administration, de sa haine pour le pillage et de son amour pour la justice. On lui a reproché d'avoir déployé dans les camps un luxe tout oriental, mais jamais le moindre doute n'a pu être élevé sur sa probité sévère et inattaquable. Il avait fait un très-riche mariage et la dot de sa femme fut probablement la source où il puisait les sommes nécessaires pour satisfaire ses goûts dispendieux; mais jamais son goût pour l'ostentation ne fut satisfait par la moindre déprédation. En général, l'amour de la

représentation était alors partagé par la plupart de ceux qui émanaient en quelque sorte du trône impérial pour porter dans les provinces éloignées un simulacre de sa splendeur.

Bernadotte avait conservé des goûts beaucoup plus simples, et il avait la tête remplie de trop d'idées solides pour se plaire au milieu de l'éclat du faste. A peine eut-il quitté Hambourg, pour se rapprocher du trône de Suède, que nous vîmes arriver le duc de Holstein-Augustenbourg, frère du dernier prince royal de Suède, auquel venait de succéder Bernadotte. Il venait à Altona pour y chercher sa sœur et la reconduire en Danemarck. Son voyage avait été retardé de quelques jours par la présence du prince de Ponte-Corvo à Hambourg. Protégé de l'empereur de Russie, il s'était vu si près du trône de Suède, que la blessure faite à son ambition par la préférence accordée à Bernadotte, était encore trop vive pour qu'il voulût se rencontrer avec son heureux rival.

De son côté, Bernadotte, aussitôt après son arrivée en Suède, me fit informer de son heureux passage. Ce fut le général Gentil-Saint-Alphonse qui me l'annonça par la lettre suivante :

Monsieur,

« Le prince royal me charge de vous faire part de son heureuse traversée de Plycbord à Corsoer. Au moment de notre débarquement, les vents étaient absolument contraires, et cinq cents voiles anglaises, dont sept vaisseaux de ligne et trois frégates, étaient stationnées au nord et au sud du canal. C'est au milieu de cette double ligne que S. A. R. a eu l'honneur de passer; et, pour comble de bonheur, après une heure de navigation, les vents ont changé, et nous sommes entrés à pleine voile dans Corsoer. Le prince a désiré que vous fussiez instruit, le premier, de son heureux passage; vous reconnaîtrez, en cela, une marque de l'amitié qu'il vous porte, et dont il me charge de vous renouveler l'assurance. S. A. R. vous prie de présenter ses hommages à madame de Bourrienne, et de dire mille choses affectueuses de sa part à toute votre aimable famille.

« Je profite de cette occasion, Monsieur, pour me rappeler au souvenir de V. E. et vous renouveler l'expression des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Gentil-Saint-Alphonse.



« Le prince vous prie de faire ses complimens au général Morand et à Madame; il vous prie aussi d'avoir la complaisance de remettre l'incluse à M. Gonse, pour la faire passer à la princesse.

« Bien des choses au prince de Wittgenstein. »

Corsoer, 16 octobre,
à trois heures après midi.

Je me trouvais heureux d'avoir à communiquer au prince de Wittgenstein la marque de souvenir du prince royal de Suède, mentionnée à la fin de la lettre du général Gentil-Saint-Alphonse, car rien n'est plus agréable que de voir de bonnes relations s'établir entre deux hommes que l'on aime beaucoup l'un et l'autre. Le prince de Wittgenstein était encore à Hambourg quand je reçus la lettre qui m'était écrite au nom de Bernadotte. Bien qu'il fût venu pour le complimenter sur son avénement à la succession du trône de Suède, il était en même temps chargé d'une autre mission dont je crois avoir dit quelques mots. M. de Hardenberg lui avait remis des pouvoirs pour négocier un emprunt d'un million et demi d'écus, c'est-à-dire à peu près six millions de notre monnaie; on ne demandait cet

emprunt que pour un an. Mais tel était alors l'état d'affaissement où la Prusse était réduite que malgré la faiblesse de la somme et la brièveté du délai demandé pour le remboursement, aucune condition ne put tenter les prêteurs : la pénurie d'argent était extrême; l'escompte avait monté de deux et demi à neuf pour cent, encore trouvait-on bien difficilement à se procurer de l'argent à ce taux, et à la suite des pertes immenses qu'avait faites la Prusse en territoire, en hommes, en argent, son crédit était totalement anéanti.

Peu de temps après m'avoir fait annoncer son heureuse arrivée en Suède, Bernadotte m'écrivit lui-même une lettre pour me recommander un de ses aides-de-camp, M. Villatte, qui en était porteur. Cette lettre prouve qu'il est souvent faux de dire que les honneurs changent les mœurs, car j'y retrouvai, comme dans toutes celles que je reçus depuis du prince royal de Suède, les mêmes sentimens d'amitié exprimés avec la même franchise et la même simplicité que précédemment par le général Bernadotte, et c'était un contraste assez singulier avec Jérôme qui, comme on l'a vu, voulait bien prier Dieu qu'il m'eût en sa sainte et digne garde. Quoi qu'il en soit, voici la lettre du prince royal de Suède.

« Mon cher Bourrienne,

« J'ai chargé M. Villatte, à son passage à Hambourg, de vous voir, et de me rappeler à votre amitié et à votre bon souvenir. Gentil[1] a dû vous adresser sa lettre. J'imagine qu'elle vous est déjà parvenue. Adieu, aimez-moi toujours un peu, et croyez à mon inaltérable attachement.

« Votre affectionné,

« CHARLES JEAN. »

« *P. S.* Présentez, je vous prie, mes civilités à Madame; rappelez-moi au souvenir de votre famille; embrassez pour moi ma petite cousine[2]. »

Puisque j'ai parlé dans le chapitre précédent, et encore dans celui-ci, de Bernadotte, devenu prince royal de Suède, j'anticiperai sur l'avenir, afin de raconter ici ce que j'ai su depuis sur les véritables causes des mésintelligences qui surviu-

[1] Le général Gentil-Saint-Alphonse.

[2] On a vu que la *petite cousine* de Bernadotte était une de mes filles, alors enfant, qu'il avait prise en amitié. Il se plaisait beaucoup à la faire jouer dans les soirées que nous passâmes souvent ensemble à Hambourg.

rent entre Bernadotte, premier conseiller du roi de Suède, et Napoléon, qui voulait étendre partout les exigences de son insatiable ambition et de son despotisme.

Bonaparte avait vu d'un très-mauvais œil le choix des Suédois, parce qu'il savait bien qu'il y avait en Bernadotte trop de droiture, trop d'honneur et de probité pour avoir jamais en lui dans le Nord un mannequin politique, ne remuant qu'à l'aide de fils, que lui seul ferait mouvoir de Paris ou de son quartier-général; et si, comme je le suppose, on n'a pas oublié la théorie de Bonaparte à l'égard des devoirs des princes français appelés sur des trônes étrangers, théorie développée avec une si grande naïveté de despotisme dans les lettres de l'empereur à Louis, personne ne croira que l'application en eût été possible au beau caractère du prince de Ponte-Corvo, et de là l'explication du mécontentement de l'empereur.

Ce mécontentement amena une correspondance intéressante, dont une partie seulement est venue à ma connaissance, la seule par conséquent qu'il me soit possible de mettre sous les yeux des lecteurs : ce sont des lettres de Bernadotte à l'empereur, postérieures à son arrivée à Stockholm.



L'empereur avait permis à Bernadotte de conserver auprès de lui, pendant un an au moins, les officiers français qui lui étaient attachés comme aides-de-camp; mais cette autorisation fut promptement révoquée, et alors le prince royal de Suède écrivit à Napoléon la lettre suivante :

« Au moment où j'allais adresser mes remercîmens à Votre Majesté pour la bonté qu'elle a eue de prolonger d'une année la permission accordée aux officiers français qui m'ont accompagné en Suède, j'apprends que Votre Majesté a révoqué cette faveur. Ce désappointement inattendu, et en effet tout ce qui me vient de Paris, me persuade que Votre Majesté n'est pas bien disposée envers moi. Qu'ai-je fait, Sire, pour mériter ce traitement? J'accuse la seule calomnie d'en être la cause. Dans la nouvelle position où la fortune m'a placé, j'y serais sans doute exposé plus que jamais, si je n'étais assez heureux pour trouver un défenseur dans le cœur de Votre Majesté. Quoi que l'on puisse vous dire, Sire, je vous supplie de croire que je n'ai rien à me reprocher, et que je suis entièrement dévoué à votre personne, non-seulement par la force de mes anciennes liaisons, mais encore par une affection

qui est inaltérable. Si les affaires en Suède ne vont pas entièrement selon le désir de Votre Majesté, cela ne provient que de la constitution. Il n'est pas au pouvoir du roi d'enfreindre cette constitution, et encore moins au mien. Il y a ici encore plusieurs intérêts particuliers à fondre dans le grand intérêt national; quatre ordres de l'état à lier en un seul faisceau, et ce n'est qu'au moyen d'une conduite très-prudente et mesurée que je puis espérer de monter un jour sur le trône de Suède. Comme M. Gentil de Saint-Alphonse, mon aide-de-camp, retourne en France, conformément aux ordres de Votre Majesté, je le rends porteur de cette lettre. Votre Majesté peut l'interroger; il a tout vu; qu'il dise la vérité à Votre Majesté, vous verrez quelle est ma position, et combien j'ai de ménagemens à garder; il est à même de dire à Votre Majesté combien je désire lui plaire, et que je suis ici dans un état de tourment continuel entre mes nouveaux devoirs et la crainte de vous déplaire.

« Sire, Votre Majesté m'a affligé en me retirant les officiers que vous m'aviez accordés pour un an; mais, puisque vous le commandez, je les renvoie en France. Peut-être que Votre Majesté sera disposée à changer de résolution : dans ce



cas, je prie que ce soit vous-même qui fixiez le nombre d'officiers que vous pouvez juger à propos de m'envoyer; je les recevrai de vous avec reconnaissance; si, au contraire, Votre Majesté les retient en France, je les recommande à votre bonté. Ils m'ont toujours bien servi, et ils n'ont eu aucune part aux récompenses qui furent distribuées après la dernière campagne. »

La mauvaise humeur de Napoléon contre le prince se changea en ressentiment prononcé. Il se repentit d'avoir accédé à son départ, et il ne s'en cacha point, car il alla jusqu'à dire devant ses courtisans, « qu'il avait envie de lui faire finir « à Vincennes son cours de langue suédoise. »

Bernadotte eut connaissance de ce propos, et ne put pas croire que l'empereur eût l'intention d'exécuter un pareil projet; cependant un attentat eut lieu, qui heureusement n'eut pas de suite. On découvrit un complot tramé, en Suède, contre Bernadotte, par une bande de brigands étrangers, qui devaient l'enlever dans le voisinage de Haga; mais la trame fut découverte, et les conspirateurs contraints à s'embarquer sans leur proie. L'empereur s'étant en même temps emparé de la Poméranie suédoise, le prince royal lui adressa la seconde lettre qu'on va lire :

« Sire,

« Les papiers qui viennent d'arriver m'apprennent qu'une division de l'armée, sous les ordres du prince d'Eckmülh, a envahi le territoire de la Poméranie suédoise, dans la nuit du 26 au 27 janvier; que cette division a continué sa marche; qu'elle est entrée dans la capitale du duché, et qu'elle a pris possession de l'île de Rugen. Le roi s'attend que Votre Majesté expliquera les raisons qui vous ont engagé d'en agir d'une manière si directement opposée à la foi des traités existans. Mes anciennes liaisons avec Votre Majesté m'autorisent à vous supplier de déclarer vos motifs sans délai, afin que je puisse donner au roi mon opinion quant à la conduite que la Suède doit adopter à l'avenir. Cet outrage gratuit, commis contre la Suède, est profondément senti par la nation, et encore plus, Sire, par moi, à qui est confié l'honneur de la défendre. Quoique j'aie contribué aux triomphes de la France, quoique j'aie toujours désiré la voir respectée et heureuse, cependant il ne pourrait jamais entrer dans mes pensées de sac[illegible] les intérêts, l'honneur et l'indépendance [illegible] pays qui m'a adopté.

cas, je prie que ce soit vous-même qui fixiez le nombre d'officiers que vous pouvez juger à propos de m'envoyer; je les recevrai de vous avec reconnaissance; si, au contraire, Votre Majesté les retient en France, je les recommande à votre bonté. Ils m'ont toujours bien servi, et ils n'ont eu aucune part aux récompenses qui furent distribuées après la dernière campagne.»

La mauvaise humeur de Napoléon contre le prince se changea en ressentiment prononcé. Il se repentit d'avoir accédé à son départ, et il ne s'en cacha point, car il alla jusqu'à dire devant ses courtisans, « qu'il avait envie de lui faire finir « à Vincennes son cours de langue suédoise. »

Bernadotte eut connaissance de ce propos, et ne put pas croire que l'empereur eût l'intention d'exécuter un pareil projet; cependant un attentat eut lieu, qui heureusement n'eut pas de suite. On découvrit un complot tramé, en Suède, contre Bernadotte, par une bande de brigands étrangers, qui devaient l'enlever dans le voisinage de Haga; mais la trame fut découverte, et les conspirateurs contraints à s'embarquer sans leur proie. L'empereur s'étant en même temps emparé de la Poméranie suédoise, le prince royal lui adressa la seconde lettre qu'on va lire :

« Sire,

« Les papiers qui viennent d'arriver m'apprennent qu'une division de l'armée, sous les ordres du prince d'Eckmülh, a envahi le territoire de la Poméranie suédoise, dans la nuit du 26 au 27 janvier; que cette division a continué sa marche; qu'elle est entrée dans la capitale du duché, et qu'elle a pris possession de l'île de Rugen. Le roi s'attend que Votre Majesté expliquera les raisons qui vous ont engagé d'en agir d'une manière si directement opposée à la foi des traités existans. Mes anciennes liaisons avec Votre Majesté m'autorisent à vous supplier de déclarer vos motifs sans délai, afin que je puisse donner au roi mon opinion quant à la conduite que la Suède doit adopter à l'avenir. Cet outrage gratuit, commis contre la Suède, est profondément senti par la nation, et encore plus, Sire, par moi, à qui est confié l'honneur de la défendre. Quoique j'aie contribué aux triomphes de la France, quoique j'aie toujours désiré la voir respectée et heureuse, cependant il ne pourrait jamais entrer dans mes pensées de sacrifier les intérêts, l'honneur et l'indépendance nationale du pays qui m'a adopté.

Votre Majesté, excellent juge en ce qui est juste, a déjà pénétré ma résolution. Quoique je ne sois pas jaloux de la gloire et du pouvoir qui vous entourent, Sire, je suis trop sensible au déshonneur d'être regardé comme un vassal. Votre Majesté gouverne la plus grande partie de l'Europe, mais votre domination ne s'étend pas au pays que jai été appelé à gouverner : mon ambition se borne à le défendre, et je regarde cette nation comme celle que la Providence m'a assignée. L'effet qu'a produit sur le peuple l'invasion dont je me plains, peut avoir des conséquences incalculables ; et quoique je ne sois pas un Coriolan, et que je ne commande pas à des Volsques, j'ai assez bonne opinion des Suédois pour vous assurer, Sire, qu'ils sont capables de tout oser et de tout entreprendre pour venger des insultes qu'ils n'ont pas provoquées, et pour conserver des droits auxquels ils sont peut-être autant attachés qu'à leur existence. »

Je continue à faire connaître les phases de l'animosité de Napoléon contre le prince royal de Suède, quoique cela me conduise à une époque beaucoup postérieure à mon séjour à Hambourg, que je quittai, comme on le verra bientôt, vers la fin de 1810 ; mais j'ai pensé qu'il valait mieux,

malgré l'intervalle qui les sépare, réunir les actes de ce drame, pour que le lecteur pût en apprécier l'ensemble. J'étais à Paris quand l'empereur reçut la lettre de Bernadotte que l'on vient de lire, et je sus que Bonaparte, après l'avoir lue, était entré en fureur; il s'était même écrié, me dit-on alors : « Soumettez-vous à votre dégradation, ou » mourez les armes à la main. » Mais sa fureur était impuissante, et, jointe aux démonstrations hostiles que Napoléon avait faites, sans aucune explication, par l'occupation de la Poméranie suédoise, elle mit le roi de Suède dans la nécessité de rompre tout-à-fait avec la France et de chercher d'autres alliés, puisque la Suède n'était pas assez forte par elle-même pour se maintenir dans un état de neutralité, au milieu de la conflagration générale de l'Europe, après la désastreuse campagne de Moskow. Le prince royal déclara donc à la Russie et à l'Angleterre, que par suite de l'injuste invasion de la Poméranie, la Suède était en guerre avec la France, et le comte de Lowenhjelm, aide-de-camp du roi, fut chargé de porter à l'empereur Alexandre une lettre du prince royal dans laquelle il s'exprimait ainsi :

« L'occupation de la Poméranie suédoise par les troupes françaises [...] le roi d'envoyer le



comte de Lowenhjelm, son aide-de-camp, à Votre Majesté Impériale. Cet officier, qui jouit de la pleine confiance de son souverain, est chargé de faire savoir à Votre Majesté, quels sont les motifs, qui ont servi de prétexte pour une invasion en opposition si directe avec les traités existans.

« La réunion successive des côtes de la Méditerranée, de la Hollande et de la Baltique, et l'assujettissement de l'intérieur de l'Allemagne, ont dû montrer aux princes les moins clairvoyans que le droit des gens étant mis de côté, ils cédaient à un système, lequel détruisant toute espèce d'équilibre, ruinerait plusieurs peuples sous la dénomination d'un seul chef. Les monarques tributaires, épouvantés de cet empire toujours croissant, attendent dans la consternation le développement de ce vaste plan.

« Au milieu de cet abattement universel, tous les yeux se tournent vers Votre Majesté; ils sont déjà fixés sur vous, Sire, avec confiance et espoir. Mais permettez-moi d'observer à Votre Majesté, que dans tous les événemens, il n'y a rien tel que l'effet magique du premier instant; tant que dure son influence, tout dépend de celui qui peut agir. Les esprits frappés d'étonnement ne peuvent réflé-

chir, et tout cède à l'impulsion du charme qu'ils craignent ou qui les entraîne.

« Agréez, Sire, l'expression de ma reconnaissance, pour les sentimens que Votre Majesté a eu la bonté de me témoigner. Si j'ai encore un vœu à former, c'est la continuation d'un bonheur dont je serai toujours digne par le prix que j'y attache. »

Cette lettre répond aux bruits répandus alors dans le public, où l'on imputait à la Russie d'avoir recherché l'alliance de la Suède, tandis que cette alliance, comme on vient de le voir, fut réclamée par la Suède, contrainte à cette démarche par l'impérieuse loi de la nécessité; je pourrais même dire contrainte par l'empereur, qui, au temps de ses triomphes, n'avait pas craint d'insulter une puissance dont il croyait n'avoir rien à redouter, en faisant marcher ses troupes sur le territoire de cette puissance. Sa fortune lui ayant, pour la première fois, manqué, Napoléon envoya plusieurs notes à Stockholm, où M. Alquier, son ambassadeur, avait toujours tenu, conformément à ses instructions, un langage hautain et, pour ainsi dire insultant pour la Suède. Ces ouvertures de Napoléon, après la

manifestation de sa colère, après la tentative d'un enlèvement que l'on ne pouvait attribuer à d'autres qu'à lui, durent être et furent en effet considérées par le prince royal de Suède, comme un piège qu'on lui tendait. Il ne s'y laissa pas prendre; mais, afin de concilier ce qu'il devait à sa patrie nouvelle, à ses devoirs, à ses sermens, et aux souvenirs de son ancienne patrie, il adressa à l'empereur la lettre ferme et mesurée que voici. Elle jette un grand jour sur la conduite de Napoléon à l'égard de Bernadotte, car tout le monde comprendra que ce n'aurait pas été à un homme tel que Napoléon que qui que ce fût aurait osé rappeler des faits dont l'exactitude aurait pu le moins du monde être contestée.

« Des notes viennent de me parvenir, et je ne puis m'empêcher de m'exprimer, sur leur sujet, à Votre Majesté Impériale, avec toute la franchise de mon caractère.

« Lorsque les vœux du peuple suédois m'appelèrent à succéder au trône, j'espérai, en quittant la France, que j'aurais toujours pu concilier mes affections personnelles avec les intérêts de ma nouvelle patrie. Mon cœur chérissait l'espoir qu'il pourrait s'identifier avec les affections de ce

peuple, conserver en même temps le souvenir de mes premières liaisons, et ne jamais perdre de vue ni la gloire de la France, ni mon sincère attachement à Votre Majesté; attachement fondé sur notre fraternité d'armes, laquelle avait été distinguée par tant de grandes actions.

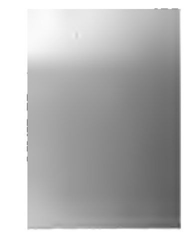
«Ce fut avec cet espoir que j'arrivai en Suède. Je trouvai un peuple généralement attaché à la France, mais encore plus jaloux de sa propre liberté et de ses lois; jaloux de votre amitié, Sire, mais ne voulant pas l'obtenir aux dépens de l'honneur et de l'indépendance. L'ambassadeur de Votre Majesté jugea à propos de n'avoir point égard à ce sentiment national, et il perdit tout par son arrogance; ses communications ne portaient aucune trace de ce respect que les têtes couronnées se doivent les unes aux autres. Pendant qu'il remplissait, selon que lui dictaient ses propres passions, les intentions de Votre Majesté, le baron Alquier parlait en proconsul romain, sans se rappeler qu'il ne s'adressait pas à des esclaves.

« Cet ambassadeur fut donc la cause de cette méfiance que la Suède commença à montrer sur les intentions que Votre Majesté avait envers elle; les événemens subséquens étaient bien propres à lui donner un nouveau poids.

« J'ai déjà eu l'honneur, Sire, par mes lettres du 19 novembre et du 8 décembre 1810, de faire connaître à Votre Majesté la situation de la Suède, et le désir qu'elle avait de trouver un protecteur en Votre Majesté. Elle ne pouvait attribuer le silence de Votre Majesté qu'à une indifférence non méritée, et ce fut un devoir pour elle de prendre des précautions contre l'orage qui allait fondre sur le Continent.

« Sire, le genre humain n'a déjà que trop souffert, pendant vingt ans la terre a été inondée de sang, et il ne manque, pour porter la gloire de Votre Majesté au plus haut comble, que de mettre fin à ces souffrances.

« Si Votre Majesté désire que le roi donne à entendre à S. M. l'empereur Alexandre la possibilité d'un accommodement, j'augure assez de la magnanimité de ce monarque pour m'avancer à vous assurer qu'il écoutera volontiers des ouvertures qui seraient en même temps équitables et pour votre empire et pour le Nord. Si un événement si inattendu et si généralement désiré pouvait avoir lieu, que de bénédictions les peuples du Continent n'imploreraient-ils pas en faveur de Votre Majesté ! La reconnaissance serait alors augmentée en proportion de la terreur qu'ils res-



sentent maintenant du retour d'un fléau qui s'est déjà tant appesanti sur eux, et dont les ravages ont laissé de si cruelles traces.

« Sire, un des momens les plus heureux que j'ai connu depuis que j'ai quitté la France, fut celui qui m'assura que Votre Majesté ne m'avait pas entièrement oublié. Vous avez bien jugé mes sentimens. Vous avez reconnu combien ils ont dû être blessés par la pénible perspective, ou de voir les intérêts de la Suède à la veille d'être séparés de ceux de la France, ou de me trouver contraint à sacrifier les intérêts d'un pays par lequel j'ai été adopté avec une confiance illimitée.

« Sire, quoique Suédois par l'honneur, par le devoir et par la religion, je m'identifie encore par mes vœux avec cette belle France, où je naquis, et que j'ai toujours servie fidèlement depuis mon enfance. Chaque pas que je fais en Suède, l'hommage que j'y reçois, me rappelle ces beaux souvenirs de gloire qui furent la principale cause de mon élévation; et je ne me cache pas que la Suède, en me choisissant, a voulu rendre un tribut d'estime au peuple français. »

Tels sont les détails que j'ai sus et recueillis sur les relations de Napoléon avec le prince royal



de Suède ; on verra, quand j'aurai à dévoiler les singuliers secrets, encore cachés sous des voiles épais, qui recouvrent quelques mystères de la restauration, par quels moyens Napoléon, avant sa chute, essaya d'assouvir encore sur Bernadotte une stérile vengeance.

CHAPITRE XIX.

La misère du commerce continental ressentie en Angleterre. — Désir d'un changement. — La Minerva, et plaintes njustes. — Les deux rédacteurs. — M. Archenholtz et M. Bran. — Ombrages de Bonaparte. — Le vice-président des États-unis de l'Amérique. — Surveillance recommandée. — Ordres éludés. — Souvenir de Washington. —Passage de la princesse royale de Suède à Hambourg. — Court séjour en Suède. — L'heure des villes Anséatiques arrivée. — Lettre que m'adresse M. de Champagny. — Compliment et perfidie de l'empereur. — Mon départ pour Paris. — Courrier que je reçois à Mayence. — M. Le Roy consul de France à Hambourg. — Six nouveaux départemens. — Mécontentement de la Russie. — Pronostics d'une guerre prochaine. — Amitié *platrée*.

Au mois de décembre 1810, l'état de misère dans lequel languissait l'Europe continentale commençait à se faire ressentir en Angleterre; le com-

merce de Hambourg reçut de son agent à Londres, homme très-intelligent, une lettre qui me fut communiquée et dont je copiai le passage suivant : « Nous sommes dans une situation très-pénible ; le mécontentement gagne toutes les classes et menace de devenir général. Nous avons bien encore du commerce, mais c'est un commerce de pertes auxquelles il faut ajouter celles que l'on fait sur le change. Les affaires de la Baltique ont coûté à nos compagnies des sommes immenses ; elles sont très-gênées. Tout le monde désire un changement. » Ces sortes de nouvelles allaient droit au cœur de Napoléon, car rien ne lui plaisait plus que l'idée d'une gêne éprouvée sur la place de Londres, ce qu'il attribuait à son admirable système continental, aussi ne manquai-je pas de transmettre à Paris une copie du fragment que l'on vient de lire.

A la même époque, c'est-à-dire le 6 décembre, je reçus une lettre du ministre des relations extérieures, dans laquelle il me transmettait les plaintes de l'empereur, relativement à un journal mensuel que l'on imprimait à Hambourg sous le titre de *La Minerva*, et qui avait une grande vogue en Allemagne et dans le nord. On me signalait entre autres numéros, celui du mois d'octobre,

et l'on me blâmait avec assez d'aigreur de l'avoir laissé paraître. Ce numéro ne contenait absolument rien qui pût justifier le moindre blâme pour n'en avoir point empêché la publication, ce qu'il me fut facile de prouver en envoyant à Paris la traduction exacte des articles que l'on blâmait. *La Minerva*, bien loin d'être hostile à l'empereur, était devenue, par mes soins, un journal tout français d'opinion et de principes. Cette feuille avait été précédemment rédigée par M. Archenholtz, ancien capitaine au service de Prusse. Ce brave homme, vieilli dans l'anglomanie, avait une tendance continuelle, et après tout bien naturelle, à remplir son journal d'articles conformes à ses préjugés britanniques. Pendant les quatre années qu'il eut la rédaction de *La Minerva*, j'eus beaucoup de peine à l'empêcher de se livrer à quelques écarts auxquels il aurait été très-enclin. Cependant je parvins quelquefois à lui faire insérer des articles dans l'intérêt de la France et favorables à son système. Je parvins à le déterminer à renoncer à la rédaction de *La Minerva*, et il céda enfin son journal au sieur Bran, jeune homme plein d'esprit et qui montrait beaucoup d'égards et d'attachement pour les Français. Ainsi, lorsque les plaintes de l'empereur me furent tra [illegible] Bran étant de-

puis environ un an rédacteur de *La Minerva*, il était de toute impossibilité que cette feuille contînt aucun article hostile contre la France; au contraire, l'esprit dans lequel M. Bran rédigeait sa feuille lui avait attiré beaucoup d'ennemis, et il était continuellement en butte aux attaques injurieuses des partisans de l'Angleterre; et certes, depuis les coups réitérés dont Napoléon avait flagellé l'Allemagne, ils étaient en grande majorité.

Bonaparte était si ombrageux, au milieu de sa gloire et de sa puissance, qu'un rien suffisait pour l'alarmer, et tout aussitôt il fallait que les bras de sa police s'étendissent sur tous les points où la moindre chose pouvait faire naître dans son esprit l'ombre d'un soupçon. Je me rappelle que, vers le même temps, M. Barr, ex vice-président des États-Unis, nouvellement arrivé à Altona, me fut signalé comme un homme dangereux, que l'on me donnait l'ordre de surveiller de très-près, de faire arrêter même, à la moindre démarche douteuse de sa part, s'il venait à Hambourg. Le temps était passé où la voix de M. de Fontanes caressait agréablement les oreilles du premier consul lorsque, dans le temple de Mars, il le comparait à Washington. Plus n'était besoin de donner le change à la France, pour l'asservir au

nom magique de la liberté; le problème se réduisait à appesantir sans cesse ce joug de plomb, qui comprimait toute opinion et étouffait la pensée, comme sous ces instrumens de physique qui absorbent l'air. Dès lors un homme était suspect pour cela seulement qu'il avait respiré l'air libre du pays de l'indépendance. M. Barr fut un de ceux pour lesquels je pris sur moi de ne point exécuter les ordres que m'avait donnés l'inquiète police de Paris. Dès qu'il avait appris son arrivée à Altona, le ministre de la police m'avait enjoint de l'entourer de ces mesures de surveillance qui équivalent à des persécutions. Je répondis au ministre, ce qui était vrai, que M. Barr se conduisait à Altona avec beaucoup de prudence et de sagesse, qu'il voyait fort peu de monde, et que l'on ne parlait presque pas de lui. Bien loin de voir en lui un homme qui méritait d'être surveillé, ayant appris qu'il désirait aller à Paris, je lui fis obtenir un passe-port qu'il alla recevoir à Francfort, par où il voulait passer, et je n'ai jamais appris que ce citoyen *dangereux* ait compromis en rien le salut de l'État.

Le 4 décembre, j'eus l'honneur de voir la princesse royale de Suède, qui arriva ce jour-là à Hambourg, où elle ne fit que passer, se rendant

à Stockholm pour y rejoindre le prince. Elle ne resta que peu de temps en Suède; deux mois, je crois, tout au plus, n'ayant pu se plaire dans l'ancienne Scandinavie. Quant au prince royal, il s'y acclimata très-facilement, ayant presque toujours été depuis plusieurs années employé dans le Nord. A son occasion, je me rappelle actuellement que j'ai omis dans mon précédent chapitre une circonstance remarquable, qui prouve les bonnes dispositions de Bernadotte pour la France, c'est que la Suède déclara la guerre à l'Angleterre un mois après l'arrivée du prince royal à Stockholm; ce ne fut donc que contraint comme il le fut par Napoléon, qu'il dut faire un choix entre l'indépendance et l'esclavage du pays qu'il était appelé à gouverner un jour, et ce choix ne pouvait être douteux. Après les trois jours que j'avais eu le bonheur de passer avec lui, mon séjour à Hambourg ne fut pas de longue durée, car la fureur d'envahir n'avait plus de bornes dans l'esprit de Napoléon, et l'heure des villes Anséatiques avait sonné. On va voir comment Bonaparte dépouilla momentanément avec moi la peau du lion pour se faire renard, et comment il la reprit ensuite. En s'emparant des villes et des pays qu'il avait pressurés de tant de manières, il ne faisait

qu'accomplir un dessein arrêté depuis long-temps; cependant je fus rappelé, avec force complimens, et sous le prétexte spécieux que l'empereur voulait avoir mon opinion sur ces pays. Dans les premiers jours de décembre, je reçus une lettre de M. de Champagny, dans laquelle ce ministre me mandait que l'empereur désirait me voir pour se consulter avec moi sur différentes choses relatives à Hambourg. On me disait, dans cette mielleuse missive, *que les lumières qu'un long séjour m'avait procurées, tant sur la situation de Hambourg que sur le nord de l'Allemagne, pouvaient être utiles à la chose publique, et que ce serait la plus douce récompense de mes travaux.* On verra quelle réception m'attendait.

La fin de cette lettre était extrêmement flatteuse sur la manière dont j'avais rempli mes fonctions. Je la reçus le 8 de décembre, et je partis le lendemain pour Paris, où je me rendis en toute hâte. Arrivé à Mayence, je pus me faire une juste idée de la valeur de ces beaux complimens et du prix que mettait l'empereur à avoir mon opinion sur les villes Anséatiques; je rencontrai dans cette ville le courrier qui annonçait leur réunion à l'empire français. J'avoue que, malgré la connaissance que j'avais acquise en tant de circ

tances, de la duplicité, ou plutôt de la multiplicité infinie des ruses de Bonaparte, il me joua complètement en cette occasion. Je n'en eus plus de doute en apprenant le contenu des dépêches du courrier, et, s'il m'en était resté, ils se seraient entièrement dissipés en arrivant à Paris. J'y éprouvai ce que Bonaparte avait prédit de Moreau, je m'y cassai le nez à la porte des Tuileries, enfin je ne vis pas l'empereur; j'appris que ma place n'existait plus. M. Leroy fut nommé consul-général à Hambourg; quant à mes fonctions diplomatiques, il était bien évident que je ne pouvais y avoir de successeur, puisque les villes auprès desquelles j'étais accrédité étaient englobées dans le grand empire. J'eus la satisfaction d'en être officiellement instruit par le premier Moniteur que je lus, et dans lequel je trouvai la complaisante formule d'un sénatus-consulte, qui réunissait à l'empire français par droit du plus fort les villes Anséatiques, le Lauembourg, et les pays situés entre la mer du Nord et une ligne tirée depuis le confluent de la Lippe dans le Rhin jusqu'à Halteren, de Halteren à l'Elms au-dessus de Telget, de l'Elms au confluent de la Verra dans le Weser, et de Solzenau sur le Weser à l'Elbe, au-dessus du confluent de la Steckenitz. Ces provinces réunies à

quelques démembremens du territoire hollandais prirent le nom collectif de Zuiderzée, et furent divisées en dix départemens, dont celui des Bouches-de-l'Elbe eut pour capitale cette malheureuse ville de Hambourg, qui avait souffert avec résignation tant de sacrifices dans l'espoir de conserver un simulacre d'indépendance.

Cette nouvelle et importante augmentation de territoire ne pouvait manqner de donner de l'inquiétude à la Russie; déjà, avant mon départ de Hambourg, les correspondances du nord étaient unanimes pour nous peindre la détresse des peuples, et l'on commençait à y parler du mécontentement de l'empereur Alexandre, et, à cette époque, nous n'avions plus en Allemagne que les quatre divisions confiées au commandement du maréchal Davoust; le reste de nos troupes était en Espagne ou en Hollande. Depuis quelque temps, il était donc facile de deviner que l'empereur de Russie, dont l'intérêt et le but étaient de soustraire ses sujets à la ruineuse exécution du système continental, ne manquerait pas la première occasion favorable pour s'affranchir du joug de la France, et comme il n'y avait pas d'illusion à se faire sur le parti que prendrait alors Napoléon, la Russie s'occupa tacitement à augmenter son armée Si

l'ambassadeur de France en était informé, et qu'il en fît un objet de représentations auprès du cabinet de Saint-Pétersbourg, celui-ci se justifiait en mettant en avant la guerre que la Russie soutenait alors contre les Turcs. Avec tant de causes de mécontentement, je jugeai bien que la réunion à la France des villes Anséatiques et du duché d'Oldenbourg, prouvant à l'empereur de Russie que le système d'envahissement de Napoléon n'avait pas de bornes, une rupture ne tarderait pas à éclater, malgré l'amitié *plâtrée* des deux empereurs. Ce que je prévoyais ne tarda pas à arriver; Alexandre manifesta son humeur par la défense d'importer en Russie nos produits agricoles et manufacturés. Enfin, le système continental anéantissant toute espèce de commerce par les ports de la Baltique, la Russie se montra plus favorable aux Anglais, et peu à peu, par suite de plaintes réciproques et d'excuses de mauvaise foi, arriva cette guerre fameuse dont l'issue funeste fut si finement caractérisée par M. de Talleyrand, qui l'appela, comme l'on sait, le commencement de la fin.

CHAPITRE XX.

Avidité de nouvelles.—Premières audiences de M. de Champagny. — Bonaparte me fait demander six millions. — Réponse brusque. — Embarras du ministre pour porter ma réponse à l'empereur. — Le nouveau palais des affaires étrangères. — Bonaparte se rongeant les ongles.— Souvenir du consulat, et conseil ruineux. — Détails qui me sont racontés sur le mariage de Napoléon. — Remise de Marie-Louise à Braunau. — Napoléon à Sainte-Hélène, et le général Neiperg. — Fidélité de mes anciens amis. — Visite de Duroc et conversation. — Communications interrompues entre Joséphine et Napoléon. — Paroles ironiques de l'empereur. — Fonctions de Rapp au mariage. — Visite à la Malmaison. — Impression des lieux et souvenirs. — Joséphine et Hortense. — Douleur de Joséphine, et cruauté de Bonaparte. — Récit que me fait Joséphine de sa séparation. — Triomphe de l'ambition. — Funestes prévisions populaires.— Marie-Louise et Marie-Antoinette. — Le divorce généralement blâmé. —Faible allégement à la douleur de Joséphine.

En arrivant à Paris, j'étais avide de ces nouvelles qui, sans tenir directement à la politique, ont avec elle des affinités. J'avais bien appris par



quelques lettres confidentielles quelques-unes des circonstances qui avaient précédé, accompagné et suivi le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise; mais il y avait de certains détails dans lesquels on n'osait entrer par correspondance, tant on savait à quoi s'en tenir sur le secret des lettres. L'espionnage dans Paris était en même temps devenu tel qu'on n'osait échanger ses idées qu'en très-petit comité, et quand on était bien sûr des personnes devant lesquelles on parlait. Comme j'avais toujours eu mon franc-parler avec Napoléon pendant que j'étais auprès de lui, je n'éprouvais aucune crainte des rapports qu'on aurait pu lui faire sur mon compte, parce que je ne disais rien que je ne lui eusse dit à lui-même, et d'ailleurs je m'exprimais toujours avec la prudence dont ma position me faisait un devoir.

Quand je mets en avant que je ne disais rien de l'empereur que je n'eusse dit à lui-même, j'en puis donner ici-même la preuve en racontant ce qui se passa dans une des premières audiences que j'eus de M. de Champagny. Cet homme de bien avait reçu des ordres qui me concernaient, et il fallut bien qu'il les exécutât. « L'empereur, me dit le ministre m'a chargé d'une commission qu'il faut que je remplisse auprès de vous : « Quand

« vous verrez Bourrienne, m'a dit Sa Majesté, « vous lui direz que je veux qu'il verse six millions « dans votre caisse, pour payer les constructions « du nouvel hôtel des affaires étrangères. » Je fus tellement étonné de l'inconvenance brutale des exigences de l'empereur, que j'en demeurai un moment comme interdit. C'était donc là la récompense qui m'attendait, pour avoir fait verser, tant en argent qu'en fournitures, pendant mon séjour à Hambourg, une valeur de près de cent millions, dont l'empereur, son trésor et son armée avaient profité dans des momens de grande pénurie! Le ministre, voyant que je ne répondais pas, et m'ayant annoncé que l'empereur ne voulait pas me recevoir, me demanda quelle réponse il devait faire à Sa Majesté. Je persistai dans mon silence, et le ministre insista dans ses provocations. « Eh bien, dis-je à M. de Champagny, dites-lui « qu'il aille se faire f..... » Le ministre, comme on peut le croire, chercha à obtenir de moi une autre variante à cette réponse laconique, mais je n'en fis pas d'autre, et je sus ensuite par Duroc comment le ministre des relations extérieures avait été contraint de rapporter à l'empereur mes propres paroles. « Eh bien, lui demanda Napoléon, « avez-vous vu Bourrienne? — Oui, Sire. — Lui



Pendant mon séjour à Hambourg, j'avais su la plupart des choses que je raconte actuellement, mais d'une manière assez vague, ayant à m'occuper de choses plus directement importantes pour moi ; j'avais seulement été profondément affligé par tout ce qu'avait dû souffrir l'excellente Joséphine en voyant l'accomplissement d'un sort qu'elle prévoyait depuis long-temps.

Quand tout fut convenu avec la cour de Vienne, qui a donné tant de reines à la France, et presque toujours avec elles le malheur pour dot, la remise de l'impératrice Marie-Louise dut se faire auprès de Braunau, et je donnerai ici très-volontiers en note une copie du cérémonial que l'on dut observer en cette grande circonstance[1]. C'est

[1] *Dispositions pour le cérémonial de la remise de S. M. l'impératrice à Braunau.*

La baraque ayant été préparée ainsi qu'il a été ordonné, Sa Majesté l'impératrice arrivera à midi précis. La dame d'honneur, les dames et tout le service de Sa Majesté, partiront de Braunau, de manière à être arrivés à la baraque à onze heures et demie. Le commissaire de l'empereur et roi, le prince de Neuchâtel, y sera rendu à la même heure. Sa Majesté la reine de Naples sera invitée à être rendue à la baraque à onze heures et demie.

Tout ce qui appartient au cortége français entrera par

pas été aussi justement indigné que je l'étais de *l'avanie* à l'égyptienne que voulait m'infliger Napoléon, j'aurais bien eu le droit, en prenant la chose moins au sérieux, de me repentir du conseil que je lui avais donné, le premier, de s'occuper des embellissemens de ce quartier de Paris. A son compte, ce conseil m'aurait coûté un peu cher.

Quoiqu'il en soit, retombé dans la vie privée, et me laissant aller au cours de mes réflexions et de mes observations sur tout ce qui s'était fait en mon absence, je m'amusai beaucoup en apprenant les détails du mariage de l'empereur, et quiconque voudra bien se mettre à ma place comprendra tout ce qui devait se passer dans mon esprit, quand je voyais un ancien camarade de collége lancé dans le monde avec des chances de fortune tout au plus égales à celles que je pouvais avoir, poussé par sa destinée, et devenant le gendre de l'empereur d'Allemagne. Berthier avait été envoyé à Vienne pour épouser par procuration la nouvelle impératrice des Français; avant lui, M. de Laborde, homme distrait et chambellan, avait été chargé des premières ouvertures pour cette alliance, quand Napoléon ne savait pas encore s'il jetterait son mouchoir impérial à une princesse de Saxe, de Russie ou d'Autriche.

l'empire, mais il n'avait pas vu sans inquiétude le divorce de l'empereur; il m'en parla comme d'une chance funeste pour l'avenir, et je vis bien, dans ce qu'il me dit, que l'empereur lui-même n'avait pas franchi ce pas sans une sorte d'épouvante. Sans rapporter textuellement mes conversations avec Duroc, ce que je ferais difficilement, n'ayant sur cela que ma mémoire pour guide, je crois être fidèle à la vérité en les résumant de la manière suivante :

Lorsque, revenant de la dernière campagne d'Autriche, Napoléon descendit d'abord à Fontainebleau, Joséphine, comme je l'ai dit antérieurement, vint l'y joindre; là, pour la première fois, il fit interrompre les communications qui avaient toujours existé entre l'appartement de sa femme et le sien; et j'ai dit, je me le rappelle, que tant que j'ai été auprès de lui, les communications étaient encore plus directes, puisqu'ils n'avaient qu'un seul lit. Joséphine ne se fit point d'illusion sur les funestes pronostics qu'elle devait tirer de cette séparation conjugale, et Duroc me dit qu'elle le fit appeler dans sa chambre où il la trouva tout en larmes : « Je suis perdue, « lui dit-elle avec un accent dont Duroc était en-« core ému en me racontant cette scène; je suis

« perdue! tout est fini pour moi! comment cacher « ma honte? Vous, Duroc, vous avez toujours été « bon pour moi, vous et Rapp; ce n'est pas vous « qui l'avez engagé à se séparer de moi; ce sont « mes ennemis, c'est Savary, Junot, que sais-je? « ce sont encore plus ses ennemis que les miens! « Et mon pauvre Eugène! que va-t-il devenir, « quand il saura que je suis répudiée par un ingrat? « oui Duroc, un ingrat. Mon dieu! mon dieu! « qu'allons-nous faire? » Joséphine sanglotait en parlant de la sorte à Duroc, et moi-même je vis bientôt ses pleurs couler en me parlant de sa séparation.

Avant la singulière demande que M. de Champagny avait été chargé de me transmettre, j'avais prié Duroc de demander à l'empereur pourquoi il ne voulait pas me voir; le grand-maréchal avait fidèlement rempli ma commission, mais il en avait eu pour toute réponse des mots ironiques qu'il me rapporta fidèlement: « Ah bien « oui! avait dit l'empereur, je n'ai qu'à donner « une audience à Bourrienne! cela fera jaser tout « Paris; à Hambourg, il a toujours été du parti « des émigrés; il me parlerait de notre ancien « temps; il était pour Joséphine!... Ma femme « est près d'accoucher, Duroc; j'aurai un fils,

« j'en suis sûr !... Bourrienne n'est plus de ce « temps ; depuis son départ j'ai fait des pas de « géant. Je ne veux pas le voir, et d'ailleurs cela « serait inutile. C'est un frondeur ; il l'est par ca- « ractère, et tu sais, mon bon Duroc, que je ne « les aime pas ! »

Il y avait tout au plus huit jours que j'étais à Paris, quand Duroc me rapporta les paroles de Napoléon. Rapp n'y était pas, à mon grand regret ; il avait eu, contre son gré, des fonctions particulières à remplir lors des cérémonies du mariage, mais il lui était échappé quelques mots sur le faubourg Saint-Germain, dont Napoléon croyait avoir fait la conquête par son alliance avec la maison d'Autriche, et ces mots ayant déplu au maître, il avait reçu, peu après, l'ordre de se rendre à Dantzick, dont il avait déjà été gouverneur.

Ma position à Paris était fort délicate ; le refus de l'empereur de me voir donnait quelque chose de louche à ma situation, et j'hésitai d'abord pour savoir si je verrais Joséphine. Duroc m'ayant assuré que Napoléon ne le prendrait pas mal, je lui écrivis, pour lui demander la permission de la voir ; je reçus sa réponse le jour même, et j'allai le lendemain à la Malmaison. Quel lieu pour moi ! dans

quelles circonstances je le revoyais! et combien de souvenirs doux et pénibles m'assaillirent dans le trajet qui sépare la grille d'entrée du petit salon en forme de tente, où je trouvai Joséphine se promenant avec sa fille Hortense! Quand j'entrai, Joséphine me tendit la main, et ne me dit que ces mots : « Eh bien! mon ami! » Elle les prononça avec une émotion profonde, dont le souvenir m'attendrit encore aujourd'hui, et ses larmes ne lui permirent pas de poursuivre. Elle s'assit sur l'ottomane placée à gauche de la cheminée, me fit signe de m'asseoir auprès d'elle, et je vois encore Hortense debout devant la cheminée, et cherchant à cacher aussi les pleurs qui tombaient de ses yeux.

Joséphine avait pris une de mes mains, qu'elle tenait pressée entre les deux siennes, et longtemps ses larmes entrecoupèrent sa voix; puis, enfin, reprenant un peu d'empire sur elle-même : « Mon cher Bourrienne, me dit-elle, j'ai subi « tout mon malheur. Il m'a délaissée, abandon- « née; il ne m'a couverte du vain titre d'impéra- « trice que pour rendre ma honte plus éclatante. « Ah! que nous l'avions bien jugé! Je ne me suis « jamais fait d'illusions sur ma destinée; et qu'est- « ce qu'il ne sacrifierait pas à son ambition! » En

ce moment une des dames de la reine Hortense entra pour dire à Sa Majesté qu'on la demandait; elle resta quelques instans encore avec nous, pour se remettre probablement du trouble visible où elle était, puis elle sortit, de sorte que je demeurai seul avec Joséphine, ce qu'elle et moi désirions vivement. Joséphine avait besoin d'épancher ses douleurs, et, de mon côté, je n'étais pas moins curieux d'entendre d'elle-même le récit de ses infortunes et de ses tribulations; les femmes ont tant de charme à raconter leurs chagrins!

Joséphine me confirma ce que m'avait dit Duroc, sur l'interruption de communication entre les deux appartemens, au palais de Fontainebleau; puis, venant à l'époque où Bonaparte lui avait déclaré la nécessité d'une séparation : « Mon « cher Bourrienne, me dit-elle, pendant les an- « nées que vous avez passées avec nous, vous avez « tout vu, tout su, tout entendu; vous savez « que je n'ai jamais eu de secret pour vous, et vous « avez été témoin de mes tristes prévisions. Il a « tout accompli avec une cruauté dont vous ne « sauriez vous faire une idée. J'ai joué jusqu'au « bout mon rôle de femme dans ce monde. « J'ai tout souffert et je me suis résignée. » En prononçant ces derniers mots, Joséphine laissa errer

sur ses lèvres un de ces sourires douloureux qui n'appartiennent qu'aux femmes, et dont il est impossible de n'être pas profondément pénétré. « Dans quelle contenance, reprit-elle, j'ai passé « les derniers temps où, n'étant déjà plus sa femme, « j'étais encore obligée de le paraître à tous les « yeux! Quels regards, mon ami, que ceux que les « courtisans laissent tomber sur une femme répu- « diée! Dans quel vague, dans quelle incertitude « plus cruelle que la mort ai-je vécu, jusqu'au jour « fatal où il m'avoua enfin ce que depuis long- « temps je lisais sur sa physionomie! C'était le 30 « novembre [1]; quel air il avait ce jour-là, et qu'il « y avait de choses sinistres dans son regard! Nous « dînâmes ensemble comme à l'ordinaire; et il me « fallait étouffer mes larmes, qui, malgré moi, s'é- « chappaient de mes yeux. Je ne dis pas un mot « pendant ce triste dîner, et lui, il ne rompit le « silence que pour demander à un de ses servi- « teurs quel temps il faisait. Pour moi, je vis bien « que le temps était à l'orage, et l'orage ne tarda « pas à éclater. Aussitôt que Bonaparte eut pris son « café, il congédia tout le monde, et je demeurai

[1] Le 30 novembre 1809, par conséquent un an et onze jours avant mon départ.



« seule avec lui. Quel air, Bourrienne, quel regard « il avait! Je lisais dans l'altération de ses traits le « combat qui se passait dans son âme, mais enfin « je voyais bien que mon heure était arrivée. Il « était tremblant et moi j'éprouvais un frisson « universel. Il s'approcha de moi, me prit la main, « la posa sur son cœur, me regarda un moment « sans rien dire, puis enfin laissa échapper ces « paroles funestes : « *Joséphine! ma bonne José-* « *phine! tu sais si je t'ai aimée!... C'est à toi, à* « *toi seule que j'ai dû les seuls instans de bonheur* « *que j'ai goûtés en ce monde. Joséphine, ma des-* « *tinée est plus forte que ma volonté. Mes affections* « *les plus chères doivent se taire devant les intérêts* « *de la France.* — N'en dites pas plus, eus-je la « force de répondre, je m'y attendais; je vous « comprends; mais le coup n'en est pas moins « mortel. Je ne pus pas en dire davantage, pour- « suivit Joséphine, je ne sais ce qui se passa en « moi; je crois que je proférai des cris; je crus ma « raison à jamais perdue; je demeurai sans con- « naissance, et quand je revins à moi je me trou- « vai dans ma chambre. Votre ami Corvisart « pourra vous dire mieux que moi ce qui se passa « alors, car quand je repris mes sens il était au- « près de moi avec ma pauvre fille. Bonaparte re-

« vint me voir dans la soirée ; non, Bourrienne,
« vous ne sauriez vous peindre l'horreur que sa
« vue m'inspira en ce moment, l'intérêt même
« qu'il avait l'air de prendre à ma souffrance me
« semblait une cruauté de plus. Ah ! mon Dieu !
« que j'avais raison de redouter de devenir jamais
« impératrice ! »

Je ne savais quelles consolations donner à Joséphine, et connaissant, comme je le faisais, ce qu'il y avait de frivole au fond de son caractère, j'aurais été surpris de voir sa douleur encore aussi vive après plus d'un an, si je n'avais su qu'il est de certaines cordes dont le retentissement est long quand on les a fait vibrer dans le cœur d'une femme. On se soumet à une répudiation, mais on ne la pardonne pas, et de toutes nos affections, celle qui se prolonge le plus est peut-être l'amour-propre offensé. Je plaignis sincèrement Joséphine, et parmi toutes les choses que je lui dis pour calmer son chagrin, celle à laquelle elle fut le plus sensible, fut la réprobation dont l'opinion publique avait frappé le divorce de Bonaparte. A cet égard, je ne lui disais rien qui ne fût vrai. Joséphine était aimée de tout le monde ; c'était même une croyance devenue populaire, que la bonne fortune de Napoléon tenait à la présence de

Joséphine auprès de lui ; et il faut convenir que les événemens qui ont suivi son illustre alliance ont été de nature à donner une sorte de réalité à ce préjugé superstitieux. Je me rappelle même qu'étant à Hambourg, il résultait des rapports et des correspondances que je recevais, qu'un sentiment vague, une prévision indéterminée, mais assez générale, voyait une source de malheurs pour la France dans l'alliance de son chef avec la maison d'Autriche; cette alliance donnait lieu à des rapprochemens avec la destinée de Marie-Antoinette ; et comme il ne faut qu'une circonstance inopinée pour donner du poids aux préjugés reçus, l'incendie survenu au bal donné par le prince de Schwartzenberg, ambassadeur d'Autriche à Paris, parut une contre-partie des nombreux accidens arrivés sur la place Louis XV lors du mariage du dauphin de France avec la tante de Marie-Louise.

Quoi qu'il en soit, ces considérations n'étaient qu'un faible allégement à la douleur de Joséphine, qui, dans le fond de son cœur, faisait des vœux pour Bonaparte. Je lui rappelai les prédictions que je lui avais faites dans un temps plus heureux, le jour où étant venue me voir à ma petite maison de Ruel je la reconduisis à pied sur la grande

route : « Mon ami, me dit-elle, je ne l'ai point « oublié ; j'ai souvent pensé à tout ce que vous « m'avez dit alors ; pourquoi ne nous a-t-il pas « écouté? pour moi, j'ai vu que nous étions perdus « du jour où il s'est fait empereur. Adieu, Bour-« rienne, revenez me voir ; venez souvent ; nous « avons beaucoup à causer, et vous savez tout le « plaisir que j'ai à vous voir. » Telle fut à peu près le résultat de la première entrevue que j'eus avec Joséphine après mon retour de Hambourg. J'aurai encore à raconter beaucoup de choses qu'elle me dit, avec cet abandon douloureux auquel elle n'osait se livrer qu'avec d'anciens amis, dans les visites que je lui fis à la Malmaison, et notamment après le voyage que je fus bientôt dans la nécessité de faire à Hambourg pour y chercher ma famille.

CHAPITRE XXI.

Arrestation du jeune de La Sahla. — Je suis chargé de l'interroger. — Approbation probable de l'empereur. — Le duc de Rovigo ministre de la police. — Bonnes manières de M. Desmarets. — Récit de La Sahla. — Influence d'un prédicateur. — Bonaparte comparé à Néron. — Projet d'assassiner l'empereur. — Motifs de La Sahla. — Le catholicisme embrassé pour commettre un meurtre. — Lectures de La Sahla. — Arrivée de La Sahla à Paris, et le premier emploi de son temps. — Où tuera-t-il Bonaparte? — Études sur les régicides. — Mollesse des Saxons et énergie des Westphaliens. — Henri IV et Napoléon. — Amour et haine. — Larmes de famille dédaignées. — Les successeurs d'Alexandre. — Détermination invariable. — Suites d'un entretien de deux heures. — La vie sauve et le château de Vincennes. — Suites de l'histoire de La Sahla. — Son nouveau voyage en France. — La chambre des représentans et la poudre fulminante. — Récit officiel. — Politique inadmissible et conclusion. — Incertitude recommandée par la prudence.

J'ai dit en parlant de la tentative de Staps, à Schœnbrunn, contre Napoléon, que j'aurais à ra-

conter d'autres faits du même genre et que je croyais peu connus. Les voici :

J'étais à Paris depuis deux mois environ, quand le jeune de La Sahla, arrivé le 16 février 1811, fut arrêté le dimanche suivant, comme étant soupçonné d'être venu de Saxe, pour attenter aux jours de l'empereur. La Sahla témoigna au duc de Rovigo, qui, depuis quelque temps, avait remplacé Fouché au ministère de la police, le désir de me voir, lui en donnant pour motif, la réputation que j'avais laissée à Leipzig pendant le temps de mes études dans l'université de cette ville, et, dernièrement en Allemagne, pendant ma mission. Je crois que l'empereur permit cette entrevue ; quoi qu'il en soit, le ministre de la police me fit inviter à me rendre au ministère.

Je fus introduit dans un petit cabinet de l'hôtel de la rue des Saints-Pères, succursale du ministère. Il était neuf heures et demie du matin. J'y trouvai un jeune homme d'environ dix-sept à dix-huit ans. M. Desmarets était avec lui. Le jeune de La Sahla me fit mille politesses à mon arrivée et dit qu'il voulait me parler. Je témoignai le désir d'être seul avec le prisonnier, et je déclarai que je me retirerais, s'il était question de donner à cette entrevue la tournure d'un interrogatoire judiciaire.

Le jeune de La Sahla déclara aussi que c'était sans témoins qu'il voulait me parler, et M. Desmarets, dont je n'ai eu qu'à me louer, aussi bien que de ses procédés obligeans dans cette circonstance et dans quelques autres, se retira et nous laissa seuls. La personne qui était chargée de la garde du prisonnier resta à la porte.

Après m'être entretenu un instant avec La Sahla de l'université de Leipzig où il était étudiant, des professeurs que la mort avait moissonnés, de ceux qui les avaient remplacés, je ramenai la conversation sur son voyage à Paris et sur les motifs qui l'y avaient amené.

« Comment, lui demandai-je en allemand, avez-vous pu, Monsieur, appartenant à une famille distinguée, ayant, m'a-t-on dit, reçu une éducation forte, concevoir le projet qui, dit-on, vous a amené à Paris? Parlez-moi sans crainte et sans détours; il n'est ni dans mon caractère ni dans mes intentions de chercher à aggraver votre position. Je suis assez familier avec la langue allemande pour que vous puissiez vous en servir dans vos réponses aux questions qu'il faut que je vous adresse.

« Monsieur, me répondit la Sahla, en français, j'aurais pu moi-même répondre à vos questions

dans votre langue ; mais je sens que je le ferais plus imparfaitement qu'en allemand, et je vous remercie de l'offre que vous voulez bien me faire. » En effet, La Salha parlait assez bien le français ; toutefois notre conversation, telle que je vais la rapporter, eut lieu en allemand, et l'on pourra juger par ce récit fidèle avec quelle clarté, quel calme, quel sang-froid, interrompus par des mouvemens d'enthousiasme, ce jeune homme, auquel je m'intéressais involontairement, me dévoila quelle série d'idées l'avait amené à Paris, dans le but d'assassiner l'empereur.

« Veuillez me dire, lui demandai-je d'abord, quelle a été votre éducation, enfin quels ont été jusqu'à ce jour les événemens de votre vie ? » Il me répondit avec une extrême facilité ; et de temps à autre quand il me parla de l'Allemagne, il prit, malgré son calme ordinaire, un ton d'enthousiasme, et, pour ainsi dire, de prédestination.

La Sahla. « Monsieur, j'étudiais à l'université de Leipzig depuis quinze mois environ, je fréquentais peu mes camarades parce que leur vie dissipée ne me convenait pas, et que j'étais très-souvent malade (sa figure en effet annonçait un état de souffrance habituel.) Je m'appliquais particulièrement à l'étude du droit, de l'histoire et des langues orientales ; ne pouvant, à cause de ma santé, [illegible]

cours publics, je faisais venir les professeurs chez moi. Mon père est mort il y a neuf ans, ma mère, sans être riche, est très à son aise; elle me donnait 1300 écus d'Allemagne par an, (à peu près 5200 francs) mais il me fallait un supplément que je recevais d'autres parens.

« Je commençai à haïr Napoléon, après avoir entendu à Dresde un sermon de M. Reinhard, premier prédicateur luthérien. Dans ce sermon, prononcé avant la bataille d'Iéna, Napoléon, sans être précisément nommé, était clairement désigné, et M. Reinhard le comparait à Néron.

« Les maux que souffrit l'Allemagne depuis Iéna, aigrirent de plus en plus mon âme. L'ouvrage de Villers (lettre à madame Fanny Beauharnais) sur la prise de Lubeck, y contribua encore. Étudiant à Leipzig, j'entendis parler de conscription, de la tentative de Staps, (à ce nom sa figure s'anima, il avait l'air d'un illuminé) de suppression des États de mon pays. Je vis brûler les marchandises anglaises. Ce dernier acte de stupide tyrannie m'affecta surtout violemment. Lorsque je vis le commerce anéanti, toutes les boutiques fermées, la désolation dans toutes les classes de citoyens, le désespoir partout, je résolus de tuer Napoléon auteur de tous ces maux. Je ne devais partir de

Leipzig que six semaines plus tard que je l'ai fait, mais je réfléchis que si j'exécutais mon projet avant les couches de l'impératrice, la réussite en serait plus infaillible, attendu que si l'impératrice donnait un fils à Napoléon, les Français auraient probablement plus d'attachement pour sa dynastie, et l'on ne pourrait plus alors compter aussi positivement sur un bouleversement dans l'empire. Je hâtai donc mon départ, je m'exerçai au tir du pistolet et j'y devins très-fort. Je me fis catholique parce que le pape ayant excommunié Napoléon, le tuer devenait un acte méritoire aux yeux de Dieu, et parce que je savais qu'en me faisant catholique je trouverais, en général, plus de secours chez les catholiques. Un second motif me détermina à embrasser cette religion, c'est que j'ai remarqué que les pays où elle règne sont plus unis et ne sont pas si facilement dominés par leurs voisins. Je lus avec avidité le livre intitulé *Theobald's goilhraht*, qui traite de cette matière, (l'auteur est un illuminé) et les écrits de Jean Müller de Westphalie sur la liberté de l'Allemagne. J'en ai fait beaucoup d'extraits que l'on trouvera encore dans mon secrétaire à Leipzig. Six semaines avant mon départ, je me livrai à la dissipation et aux plaisirs pour tromper mes camarades et jus-

tifier à leurs yeux mon départ non autorisé par mes parens.»

Je ne pouvais m'empêcher, après ces premières explications de La Sahla, d'admirer, non sans effroi, de pareils calculs dans une âme si jeune; et qui n'aurait été frappé de cette singulière ressemblance avec le premier des Brutus, qui avait joué l'idiotisme pour affranchir Rome du joug des Tarquins, comme La Sahla avait joué la dissipation pour affranchir l'Allemagne du joug de Napoléon!

Continuant à l'interroger avec toute la douceur possible, et cherchant à modérer son enthousiasme: « Qu'avez-vous fait, lui demandai-je, depuis le moment où votre résolution fut arrêtée de quitter l'Allemagne pour venir à Paris?

La Salha. « La veille de mon départ pour Francfort, je renvoyai mon domestique à Dresde, pour n'en pas avoir l'embarras en route. Il était porteur d'une lettre pour mon oncle. Le malheur voulut qu'il manquât la voiture publique. Il revint chez moi, où il me trouva occupé des préparatifs d'un voyage qui lui semblait devoir être long. Je crois que c'est lui qui m'a trahi. Quoi qu'il en soit, je n'avais en ce moment aucune inquiétude, parce que j'avais dit que je n'allais qu'à Mayence pour me

faire confirmer. Je jouai l'imbécille et la brute. J'arrivai à Paris, sans être découvert, ni déconcerté dans mon projet. J'avais cinq pistolets de divers calibres.

« — Quel a été l'emploi de votre temps, depuis votre arrivée à Paris jusqu'au moment où vous fûtes arrêté?

La Sahla. « Depuis le 16 février, que je suis ici, j'ai passé tous les jours cinq heures dans les Tuileries : je mangeais chez Véry, j'épiais le moment où Napoléon se promenait. Mercredi dernier, l'empereur se promenait dans un salon, en haut, donnant sur le jardin. La fenêtre était ouverte, il en approchait quelquefois. Je voulais tirer sur lui ; mais un passant auquel je témoignai le désir que j'avais de voir Napoléon de plus près, m'ayant dit que probablement il allait descendre, et que je le verrais mieux, j'attendis ; mais l'empereur ne parut plus. Je comptais exécuter mon projet de diverses manières et selon l'occasion : soit, lorsqu'il monte en voiture pour aller à la chasse ; soit dans le jardin des Tuileries, où il se promène quelquefois avec Duroc, ou bien à la messe, ou au Théâtre-Français. La distance à laquelle j'avais été de lui à la chapelle, ne pouvait pas être un obstacle, parce que je ne crois pas qu'elle soit

aussi grande que celle qui, au Théâtre-Français, sépare sa loge du balcon en face; je l'ai mesurée, et cette distance ne doit pas être de plus de trente pas. J'avais un pistolet qui portait facilement à cette distance. C'était surtout dans ce théâtre que j'espérais tuer Napoléon. En appuyant la main contre la loge et lui tirant deux coups de suite, il était impossible que je le manquasse. J'avais bien trouvé un pistolet à quatre coups, au Palais-Royal, mais il ne me parut pas assez commode et assez sûr. Je ne me suis jamais aveuglé sur le sort qui m'attendait, je savais que je serais massacré sur la place, mais que m'importe la vie? Si Staps l'avait méprisée comme moi, Napoléon n'existerait plus; car il a eu le bonheur de l'approcher, mais il a tremblé. Je ne crains pas la mort; je crois fermement à la prédestination. Si je dois mourir dans deux jours, rien ne pourra me sauver; si je ne dois pas mourir, rien ne pourra m'empêcher de vivre[1]. Je ne me suis jamais dissimulé que le succès de mon entreprise n'était pas infaillible. J'ai lu que l'on a fait vingt-trois tentatives sur Henri IV, et que la vingt-quatrième

[1] Quelle singulière coïncidence de croyance avec l'Égyptien qu'on a vu me faire le même raisonnement.

seule a réussi ; et cependant, Henri IV était aimé et ne prenait pas beaucoup de précautions. Napoléon, au contraire, en prend beaucoup et est haï. L'on peut donc croire qu'il faudra attenter quarante fois à sa vie, avant de réussir. On pensera que cette réflexion aurait dû me retenir ; mais non. Car, en supposant que l'on ait déjà fait six tentatives, j'ai hasardé la septième, c'est une chance de plus pour les autres, et une de moins pour Napoléon : c'est autant de gagné. Et, qu'est-ce que la vie d'un homme, en comparaison du grand résultat qu'aura la mort de l'empereur?

« Avez-vous des complices?

La Sahla. « Je n'en connais aucun, ne m'étant ouvert de mon dessein à personne ; mais, s'il plait à Dieu, le lien de vertu qui unit la jeunesse allemande dans le même amour de la liberté me donnera des successeurs. Après moi, il en viendra d'autres. Ce n'est pas de la Saxe : les étudians de Leipzig sont dissolus et lâches ; mais de la Westphalie, où l'on est très-malheureux et très-mécontent ; des villes Anséatiques que l'on vient de réunir ; de l'Italie et de l'Espagne. Il est certain qu'à la fin quelqu'un réussira.

« Comment, lui demandai-je alors, i

vous pas reculé devant l'idée des larmes que vous alliez coûter à votre famille réduite ainsi par vous au désespoir?

La Sahla. « Monsieur, les considérations de famille se taisent devant les grands intérêts de la patrie et de la liberté. Je sais que je vais plonger dans la douleur ma mère et ma soeur. Mais qu'importent les pleurs de deux femmes, lorsqu'il s'agit de la délivrance de l'Allemagne? Napoléon mort, l'Allemagne recouvre ses lois et ses souverains. La domination française, si odieuse, cesse; le code Napoléon n'est plus la loi de ses peuples. Tout cela doit arriver, parce que si l'on parvient à le tuer, et l'on y parviendra, Bernadotte, qui est très-aimé des Français, sera rappelé de la Suède, et il évacuera l'Allemagne; ou, si celui-là ne revient pas, les maréchaux se disputeront l'empire, et nous verrons se renouveler l'histoire des successeurs d'Alexandre. Alors, l'Allemagne sera délivrée et heureuse; car, tant que la France sera unie et que l'on ne parviendra pas à y exciter des dissentions, des révoltes, l'Allemagne sera opprimée. Tel était mon dessein; aucune considération particulière n'a agi sur moi, et, je vous le répète, je n'ai dit mon secret à personne, je n'ai point de complices. Je n'ai considéré ni mère, ni soeur, ni pa-

rens, ni noblesse, ni priviléges. Je ne voulais qu'une chose, délivrer l'Allemagne du joug français qui pèse encore plus sur les classes malheureuses de la société, que sur les classes élevées. C'est à cette grande idée que je sacrifiai tout. Au surplus, je ne forme actuellement aucun voeu; mon coup est manqué; j'aime la vie, mais je ne crains pas la mort; et si l'on me disait : Vous allez mourir dans cinq minutes, cela me serait tout-à-fait indifférent. »

Ainsi me parla ce jeune homme, et je fus particulièrement frappé de cette dernière idée : « J'aime la vie; mais je ne crains pas la mort. » J'y trouvai je ne sais quelle expression de ce besoin de la vie qu'éprouve la jeunesse, et en même temps de ce courage réfléchi, bien supérieur aux forfanteries de ceux qui se vantent d'affronter la mort sans regrets.

A mesure que La Sahla avait répondu à mes questions, j'avais eu soin d'écrire ses réponses, ce qui m'était plus facile qu'à tout autre; car, à cette époque, j'avais encore conservé la faculté que j'avais acquise auprès de Bonaparte d'écrire aussi vite que la parole. Je lus au jeune La Sahla ce que j'avais écrit en allemand, et je le traduisis ensuite en français : il trouva tout très-bien, me



remercia de l'avoir écouté si long-temps, ne me demanda rien, me parut de la plus complète indifférence sur le sort qui semblait l'attendre inévitablement; il me répéta seulement les choses les plus aimables sur ce qu'on lui avait dit de moi en Allemagne, et je pris congé de lui profondément ému.

Comme on peut bien le penser, cet entretien avec ce jeune homme, dont l'oncle était, je crois, ministre du roi de Saxe, m'intéressa au plus haut degré. J'entrepris de sauver La Sahla, et j'y réussis. J'allai immédiatement trouver le duc de Rovigo, et il ne me fut pas difficile de lui persuader combien, dans les circonstances où nous étions, il importait de faire croire que ce jeune homme était fou; je lui dis que si on le traduisait devant les tribunaux, il répèterait en présence des juges tout ce qu'il venait de me dire, et ferait probablement plus de révélations encore; que cela pouvait provoquer de nouveaux poignards. Il surgirait peut-être parmi les étudians de Leipzig un vengeur à La Sahla. Je fis encore observer au ministre que l'on venait de voir en peu de temps deux tentatives; que la jeunesse allemande, en lisant dans les détails de ce procès, s'il avait lieu, les raisonnemens de La Sahla, les principes qu'il

proclamerait, pourrait s'exaspérer et envoyer bientôt un nouvel assassin; qu'il était sage de cacher avec soin des tentatives isolées comme celle-ci, et d'assoupir ces actes de fanatisme, que souvent la publicité suscite et encourage. Que l'on mette La Sahla à Vincennes; on ne le redoutera plus. Il tient d'ailleurs à une famille considérable à Dresde, circonstance qui donnerait plus de gravité et d'importance à l'affaire. Ces raisons, et d'autres encore, puisées dans la singulière révélation du jeune fanatique, eurent le succès que j'espérais. Je puis dire que j'ai toujours vu le duc de Rovigo disposé à adoucir les mesures sévères que lui imposaient souvent ses fonctions, et écouter avec bienveillance les observations qu'on lui faisait. Que de personnes n'ai-je pas vues, chez lui, sortir très-satisfaites de sa réception et de ses réponses. L'empereur a depuis reconnu la prudence de la conduite que l'on avait tenue à l'égard de La Sahla, lorsqu'il dit, à Sainte-Hélène, en parlant des conspirations qui ont menacé sa vie: *J'ai soigneusement caché toutes celles que j'ai pu*. Celle-ci était certainement du nombre de celles qu'il se félicitait de ne pas avoir ébruitées.

Actuellement je rapporterai tout ce que j'ai pu apprendre depuis su[illegible]née du jeune La Sahla.

Ce jeune homme fut donc mis à Vincennes conformément au conseil que j'en avais donné. Il y resta jusqu'à la fin de mars 1814, époque à laquelle il fut transféré au château de Saumur; on le relâcha au commencement d'avril. Je n'avais plus, depuis trois ans, entendu parler de lui, lorsqu'un jour, peu de temps après la restauration, étant à déjeuner avec ma famille, dans ma maison de la rue Hauteville, j'entends un bruit extraordinaire dans l'antichambre, et sans que j'eusse le temps d'en savoir la cause, je me sens dans les bras d'un jeune homme qui me pressait avec une violence extraordinaire. C'était La Sahla; il était dans l'ivresse de la reconnaissance et de la joie de se voir libre, et de voir arriver, par d'autres circonstances, ce qu'il avait voulu hâter par un assassinat. La Sahla retourna en Saxe, et je ne le revis plus; mais envoyé à Hambourg, en 1815, par Louis XVIII, j'y appris que le cinq juin, vers une heure et demie, une violente explosion s'était fait entendre à la chambre des représentans, et qu'on l'avait prise pour un coup de tonnerre; mais que bientôt on avait su qu'un jeune Saxon, tombé avec un paquet d'argent fulminant dans sa poche, avait causé cette explosion. En recevant cette nouvelle, je ne sais pourquoi je me figurai que c'était

ce même jeune homme qui m'avait fait la déclaration singulière que l'on vient de lire, et qu'il avait peut-être envie de faire sauter Napoléon, et même le Corps-Législatif; mais j'ai su depuis que j'étais dans l'erreur sur les intentions de La Sahla. La relation suivante, dont j'ai conservé une copie, instruira le lecteur des suites de cette affaire. La connaissance que j'avais de la franchise de La Sahla me fit croire à la vérité de ses déclarations à la police. S'il s'y trouvait quelques inexactitudes, je n'hésiterais pas à les rapporter plutôt à la police elle-même, dont Fouché était redevenu le chef à l'époque dont je parle. J'ajouterai d'ailleurs qu'en comparant ces déclarations avec ce que La Sahla m'avait dit le vingt-un février 1811, on sera à même de juger si l'espoir de délivrer sa patrie, qui l'avait déterminé à venir, en 1811, dans l'intention de tuer Napoléon, l'a aussi déterminé à y revenir, en 1815, pour dévoiler la conduite spoliatrice des Prussiens, qui, appuyés par le congrès de Vienne, s'étaient emparés d'une belle partie du royaume de Saxe. Rien ne démontre qu'il soit venu en France la seconde fois dans la même intention que la première. Du reste, ce projet de La Sahla reste obscur pour moi, et son argent fulminant donne beaucoup à



penser. Voici au surplus le récit qui en a été fait et qui me semble assez véridique, moins sa conclusion.

« Pendant la séance de la chambre des représentans, vers une heure et demie, on a entendu une violente explosion qui a été prise pour un coup de tonnerre. En voici les details.

« Un Saxon, âgé d'environ vingt-huit ans[1], et qu'on dit appartenir à une famille de marque, avait dans la poche de son habit, environ quatre onces d'argent fulminant; il s'était fait conduire en voiture près le palais du Corps-Législatif. Il est d'abord entré dans la salle, en est sorti peu après, et, à quelque distance de là, au coin de la rue de Bourgogne, son pied a glissé et il est tombé sur le paquet d'argent fulminant. Il en est résulté une violente détonation, son habit, son pantalon, ont été déchirés; lui-même a été horriblement mutilé. Aucun des passans qui se trouvaient près de lui n'a été blessé. Il a été conduit en cet état, et interrogé à la préfecture de police.

« Il s'appelle le baron de La Sahla, et est, comme nous l'avons dit, d'une famille riche et distinguée. Il y a plusieurs années qu'il était venu en France

[1] Ici, il y a une erreur évidente sur l'âge de La Sahla, qui, en 1815, ne pouvait pas avoir plus de vingt-trois ans.

avec le projet de tuer ou d'empoisonner l'empereur. Il fut arrêté et mis d'abord au château de Vincennes, et transféré ensuite au château de Saumur. Quelque temps après l'entrée des alliés à Paris, il fut mis en liberté, et retourna dans son pays. L'empereur étant remonté sur son trône, il se proposa de revenir en France, et s'en procura les moyens.

« On connaît la cause qui a donné lieu à sa nouvelle arrestation. Voici comme il s'en défend : il ne nie pas l'intention où il a été autrefois de détruire l'empereur qu'il regardait comme l'oppresseur de l'Allemagne; mais cette oppression ayant cessé d'être, les motifs de haine qu'il avait contre celui qui en était l'auteur ont également disparu.

« La conduite spoliatrice du congrès, et particulièrement des Prussiens envers la Saxe, l'a depuis fort exaspéré contre ces derniers, et lorsqu'il eut appris le débarquement de l'empereur et l'heureux succès de son entreprise, il vit dès lors en lui le libérateur de sa trop malheureuse patrie, et il résolut de lui rendre tous les services qui seraient en son pouvoir. Ce qu'il avait tenté quelques années auparavant le servit merveilleusement à cet égard, et lui permit d'acquérir cette

foule de notions importantes dont il se promit bien de faire usage. Mais pour cela, il fallait venir en France. Il demanda une audience à M. de Hardenberg, et l'ayant obtenue, il feignit devant lui de persister plus que jamais dans le dessein qu'il avait eu autrefois. M. de Hardenberg, après lui avoir donné beaucoup de louanges et d'encouragemens, l'adressa au maréchal Blücher qu'il invita à procurer à M. de La Sahla les moyens d'entrer en France. Le maréchal Blücher avait alors son quartier-général à Namur, et le chef de son état-major qui délivra un passe-port à M. de La Sahla, lui conseilla, pour mener à fin plus facilement son entreprise, d'emporter avec lui de l'argent fulminant et lui indiqua à Namur même une marchande chez laquelle il pourrait s'en procurer. Pour ne pas éveiller les soupçons, M. de La Sahla se rendit chez cette marchande et se contenta d'acheter seulement quatre onces de cette matière fulminante. Enfin, il entra en en France, et, à son arrivée à Paris, il communique aussitôt au gouvernement, et au ministère de la guerre principalement, tous les renseignemens qu'il avait recueillis sur les forces des alliés, sur leurs projets, leurs ressources, etc. En cherchant à rendre service à la France il croyait faire une

chose utile à son pays. La police s'est assurée qu'effectivement M. de La Sahla avait donné au gouvernement des détails très-précieux sous les rapports politiques et militaires. Il a aussi déclaré au ministre de la guerre qu'il avait apporté avec lui un petit paquet d'argent fulminant, et il a offert, dit-on, d'en faire la remise, mais il paraît que personne n'a voulu recevoir ce dépôt dangereux. Interrogé pour quel motif il l'avait sur lui, il a répondu qu'il ne voulait pas le laisser à l'hôtel-garni où il demeurait, dans la crainte que quelqu'un n'y touchât, et qu'il n'en résultât quelque accident fâcheux.

« On dit de plus qu'il a également déclaré avoir communiqué avec preuves à M. de Metternich, dans un voyage qu'il avait fait à Vienne, que M. de Stein, ministre prussien, l'avait engagé à empoisonner M. de Mougelas, ministre de Bavière, et que M. de Metternich avait paru indigné et épouvanté de cette conduite de M. de Stein.

« Si ces déclarations sont véridiques, il faut avouer que quelques membres du cabinet prussien employaient alors des moyens diplomatiques d'une nature assez étrange. »

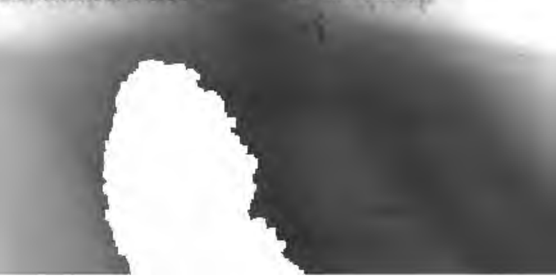
Je ne nierai point que c'est la conclusion de cette relation, qui m'a fait par précaution dire

plus haut que si elle renfermait des inexactitudes, elles résulteraient plus probablement de la rédaction de la police de Fouché, que d'une déclaration mensongère du jeune La Sabla. Ce n'est pas avec une fermeté de caractère aussi extraordinairement caractérisée que l'on trahit la vérité. Cependant il est bien difficile d'admettre sans preuve des assertions aussi énormes que celles où l'on accuse, d'une manière positive, M. de Hardenberg d'avoir encouragé l'assassinat de Napoléon, et M. de Stein d'avoir également encouragé La Sabla à empoisonner M. de Mongelas, ministre de Bavière. Je ne décide rien; seulement je regarde comme un devoir d'élever des doutes sur des accusations de cette nature, portées contre deux ministres prussiens, dont le prince de Wittgenstein, homme d'honneur par excellence, m'avait toujours parlé dans des termes honorables, pendant le temps de ma résidence à Hambourg. Et n'est-il pas dans les chances au moins aussi probables que la cauteleuse police des cent jours ait eu recours à un de ses moyens familiers, pour déverser le mépris et attirer l'indignation sur ses ennemis? Ce sont, je le répète, des questions que je pose, sans oser en résoudre aucune.

CHAPITRE XXII.

Ma famille restée à Hambourg. — Désespoir des villes Anséatiques, et Davoust gouverneur-général. — Premiers actes, et les officiers transformés en espions. — Les officiers indignés. — Haine implacable causée par une ancienne vérité. — Menées dignes de la basse police. — Justice distributive. — Les actions et non les hommes. — Les dénonciations sans preuves. — Lettre confidentielle d'un ami, et annonce d'une lettre perfide. — Confidence au duc de Rovigo. — Le maréchal Davoust vice-roi de Pologne en perspective. — Retard et infamie. — Lettre pleine de fausses suppositions. — L'espion secrétaire. — Tentatives pour compromettre M. de Talleyrand, Rapp et moi. — Commencement de réussite près de l'empereur. — Noble conduite du duc de Rovigo à mon égard. — Indignation de l'empereur détrompé. — Le secrétaire exilé, et l'auteur prince et maréchal. — Nouvel acharnement de Davoust contre moi. — La poste et la police. — Réflexions. — Le bureau statistique. — Lettres commerciales et correspondances diplomatiques.

On a vu que, lorsque je quittai Hambourg, sur une lettre du ministre des relations extérieu-



res, et sous le prétexte que Napoléon voulait s'éclairer des *lumières de mon expérience*, relativement aux affaires du nord et des pays Anséatiques, j'avais dû croire que je n'allais faire qu'un voyage suivi d'un prompt retour dans ma résidence. Ainsi j'avais laissé à Hambourg ma famille, qui y passa l'hiver de 1810 à 1811. Ce n'est pas que je crusse à la longue indépendance des villes Anséatiques; mais j'avoue que je ne pensais pas que le coup qui devait les frapper et détruire jusqu'au germe de leur prospérité éteinte dût être aussi prompt. Le courrier que j'avais rencontré à Mayence m'avait ouvert les yeux, et ce fut sans surprise que j'appris par les premières lettres que je reçus à Paris, la consternation dont les Hambourgeois avaient été saisis à la réception de la nouvelle fatale. Le désespoir des habitans des malheureux pays Anséatiques dut être grand; il fut à son comble, quand ils apprirent que le prince d'Eckmuhl était désigné par Napoléon pour être leur gouverneur général. Le nom de Verrès ne dut pas être plus odieux en Sicile avant que la mémoire de ce proconsul eût été traînée par Cicéron aux gémonies de la postérité, que ne l'était le nom de Davoust en Allemagne. Ce nom seul n'arrivait que précédé de la terreur; et ses premiers actes

ne justifièrent que trop cet accord de haine que lui avait vouée toute une population. Dès le premier dimanche qu'il passa à Hambourg, le prince d'Eckmuhl réunit les officiers qui formaient son entourage; malgré ce prestige d'honneur si justement attaché aux épaulettes, il essaya de les transformer en inquisiteurs de l'opinion; il leur prescrivit de s'introduire dans les maisons, et de lui rendre compte de ce que faisaient, disaient ou pensaient les habitans. La presque totalité des officiers fut indignée du rôle que le maréchal voulait leur faire jouer, et plusieurs d'entre eux vinrent chez madame de Bourrienne pour la prévenir de se méfier de ceux auxquels l'aveuglement de la soumission aux ordres du chef ne permettait sans doute pas de voir ce qu'il y avait de dégradant dans ces ordres.

Ces détails ne m'étonnèrent pas, et je ne fus pas surpris non plus de l'acharnement de Davoust contre moi; car c'est une tache ineffaçable aux yeux des hommes, que le dévouement et la fortune contribuent plus à élever que leur propre mérite, que d'avoir été initié dans le secret de leur médiocrité. Le prince d'Eckmuhl ne put jamais me pardonner d'avoir dit au premier consul que Davoust était n[illegible], propos que Bona-

parte avait eu, comme on l'a vu, l'indiscrétion de lui rapporter; et il y eut cela de fâcheux pour Davoust que sa haine implacable ne lui donna pas plus d'esprit. Or, je suis bien aise de faire ici remarquer que, quand j'ai à parler des hommes, je ne les juge que d'après leurs actions, de telle sorte que le blâme qui s'attache à ce qu'ils ont fait de mal ne me rend point injuste sur ce qu'ils ont fait de bien. Ainsi, sachant bien que j'aurais à mettre à nu les ressorts que fit jouer Davoust pour me perdre dans l'esprit de l'empereur, par des intrigues et des menées dignes tout au plus d'une basse police, je n'ai point hésité à joindre ma voix à celle de tous ses compagnons d'armes lorsqu'il fut justement décoré du titre de prince d'Eckmuhl, après la mémorable bataille où il prit une part si brillante, et qui contribua si puissamment à ouvrir pour la seconde fois à l'armée la route de Vienne. On a pu remarquer que j'ai agi de la même manière à l'égard du duc de Rovigo; j'ai dit, avec la franchise que je me suis imposée en prenant la plume, ce que j'avais pensé du dévouement aveugle de Savary au premier consul, et le moment approche où j'aurai à rendre une pleine justice à la droiture du successeur de Fouché au ministère de la police générale, dans des circonstances qui

me furent personnelles, et auxquelles le prince d'Eckmuhl ne fut pas étranger.

A peine j'eus quitté Hambourg que le prince d'Eckmuhl en fut nommé gouverneur-général, lors de la réunion des pays Anséatiques à l'empire. Depuis ce moment, je ne fus pas un instant sans avoir à lutter contre les persécutions et les dénonciations que sa haine brutale se torturait pour inventer. Je dus nécessairement attribuer à ces persécutions la mauvaise disposition d'esprit où l'empereur était à mon arrivée à Paris. Mais comme ces dénonciations calomnieuses demeuraient toujours sans preuves, il fallut ourdir une machination dans laquelle, à défaut de vérité, on pût parvenir au moins à échafauder une certaine apparence de vraisemblance. Voici des faits qu'il n'est au pouvoir de personne de nier.

A peine j'étais à Paris, que, dès le commencement de 1811, je fus informé par un excellent ami que j'avais laissé à Hambourg, M. Bouvier, émigré et ôtage de Louis XVI, que je recevrais, sous peu de jours, une lettre qui me compromettrait, ainsi que M. de Talleyrand et le général Rapp. Je n'avais jamais eu aucune espèce de relations d'affaires ni avec l'un ni avec l'autre; j'avais pour tous les deux le plus sincère attachement, et tous



deux n'étaient pas non plus dans les bonnes grâces du maréchal Davoust, qui ne pardonnait pas à l'un l'incontestable supériorité de son esprit, et à l'autre sa loyale franchise. Au reçu de la lettre d'avis que m'écrivait M. Bouvier, je la portai au duc de Rovigo qui, par sa place, était parfaitement au courant des basses intrigues de l'envie et de la jalousie, ourdies contre moi depuis mon départ de Hambourg, par celui dont l'ambition rêvait la vice-royauté de la Pologne[1].

Dans cette circonstance, comme en beaucoup

[1] Napoléon avait promis au maréchal Davoust la vice-royauté de la Pologne. Cette idée dominait à tel point dans son esprit qu'il aurait sacrifié les plus grands intérêts de la France et de l'empereur à voir son ambition satisfaite sur ce point, depuis surtout que Bernadotte était monté au rang de prince royal de Suède. Aussi quand le malheur des temps amena les chances probables d'une nouvelle guerre avec la Russie, Davoust fut-il celui qui y poussa le plus vivement l'empereur, et c'est de Davoust même que je le tiens.

Je dois avouer ici que le prince d'Eckmuhl était très-désintéressé; qu'il refusait tous les cadeaux qui lui étaient offerts, soit par une ville, soit de toute autre manière; mais cette sévérité excessive que lui et ses amis savaient si bien faire valoir, lui a valu peu à peu la modique fortune de quatorze cent mille livres de rente; et il n'en avait pas assez. Le pauvre homme!

d'autres, le duc de Rovigo, qui, mieux que personne, savait à quoi s'en tenir sur le but et les causes de toutes ces intrigues, n'hésita pas à prendre constamment mon parti auprès de Napoléon; nous convînmes qu'il fallait attendre l'arrivée de la lettre que M. Bouvier m'avait annoncée. C'était en effet ce qu'il y avait de mieux à faire; mais trois semaines se passèrent sans que cette lettre me parvînt. Le duc de Rovigo me fit alors observer avec une assez grande apparence de raison que j'avais été mal informé. Cependant, connaissant comme je le faisais, M. Bouvier, j'étais bien sûr, je ne dis pas qu'il ne m'eût pas induit en erreur, il en était incapable, mais qu'il ne m'avait pas donné légèrement un pareil avertissement; je crus donc que le projet n'avait été qu'ajourné, et je ne me trompai point dans cette conjecture, car enfin la lettre arriva. A quel degré d'infamie des hommes peuvent-ils donc descendre!... La lettre était d'un homme que j'avais connu à Hambourg, que j'avais obligé, que j'avais employé comme espion. Il se donnait un titre que le respect que j'ai toujours eu pour le dévouement et le malheur m'interdit de désigner. Son épître était un miracle d'impudence. Après de [illegible] ils véritablement extraordinaires sur des [illegible] qui auraient eu



lieu entre lui et moi, détails tous marqués au coin de la plus insigne fausseté, il me demandait de lui envoyer, *par le retour du courrier*, une somme de soixante mille francs *à-compte* sur ce que je lui avais promis pour une opération que je lui avais, disait-il, fait faire en Angleterre, et qu'il avait conclue pour M. de Talleyrand, le général Rapp et moi. Heureusement de pareils misérables se prennent souvent aux piéges qu'ils cherchent à tendre, et qu'ils fournissent eux-mêmes des moyens pour les démasquer! Celui-ci n'y manqua pas, puisqu'il plaçait maladroitement l'époque de cette prétendue spéculation à l'année 1802, c'est-à-dire plus de deux ans avant ma nomination aux fonctions de ministre-plénipotentiaire auprès des villes Anséatiques ; encore cet anachronisme n'était-il pas le seul que je pusse signaler dans la lettre.

Muni de cette pièce, j'en pris une copie, et j'en portai sur-le-champ l'original au duc de Rovigo, ainsi que cela avait été convenu entre nous. Quand j'arrivai chez le ministre, il se disposait précisément à se rendre au lever de l'empereur. Il prit la lettre que je lui apportais et en même temps la lettre d'annonce qui l'avait précédée. Or, voici ce qui se passa au lever de l'empereur.

Au moment où le duc de Rovigo entra dans le salon

de réception, Napoléon s'avança à sa rencontre et l'apostropha en ces termes : « Eh bien! votre Bour-« rienne, que vous défendez toujours, j'apprends « de jolies choses sur lui! » D'où pouvait venir cette apostrophe? d'une chose toute simple : l'empereur avait déjà reçu, par l'estafette de Hambourg, la copie de la lettre ouverte au bureau secret de la poste de cette ville, circonstance que M. Gonse m'a avouée depuis. Le ministre, qui tenait en main de quoi confondre l'audace de mes dénonciateurs, dit à l'empereur qu'il savait depuis long-temps ce que Sa Majesté croyait lui apprendre. Il lui raconta dans tous ses détails l'intrigue dont on avait voulu me rendre victime, et lui démontra d'autant plus facilement la fausseté stupide des dénonciateurs, qu'à cette époque de 1802, si habilement choisie, non-seulement je n'étais pas à Hambourg, où il ne m'avait envoyé qu'en 1805, mais que même j'étais encore auprès de sa personne.

J'étais, comme on peut le croire, assez intéressé à savoir ce qui s'était passé aux Tuileries pour n'avoir pas manqué de revenir dans la matinée même chez le duc de Rovigo; je le vis à son retour, et ce fut alors que j'appris de lui les détails que l'on vient de lire. Il ajouta en outre qu'il

avait fait aussi observer à l'empereur qu'il n'y avait entre Rapp et M. de Talleyrand aucun point de contact, aucun rapprochement qui pût justifier la moindre affaire d'argent faite en commun. « Quand l'empereur a vu clair là-dedans, me dit Savary, quand je lui eus montré l'existence palpable de cette odieuse machination, il n'a point trouvé de termes pour peindre son indignation : *Quelle lâcheté ! quelle horreur !* s'est-il écrié. Puis il m'a donné l'ordre de faire arrêter et amener à Paris l'infâme écrivain qui a prêté sa plume, et certes cet ordre sera promptement exécuté. »

Comme il venait de me le promettre, Savary expédia sur-le-champ l'ordre d'arrêter l'écrivain complaisant et de le lui envoyer. A peine arrivé, on l'interrogea sur la lettre qu'il avait écrite. Sa déclaration fut que cette lettre avait été écrite par lui, *à l'instigation et sous la dictée* du maréchal Davoust, et qu'il en avait reçu pour salaire une modique somme d'argent. Il résulta encore de ses aveux que sa lettre, au moment où on la mettait à la poste de Hambourg, était signalée par le gouverneur-général prince d'Eckmuhl, au directeur-général des postes, pour être ouverte, pour être copiée, recachetée, envoyée ensuite à son adresse, c'est-à-dire à moi, et la copie transmise à l'empe-

reur. C'est cette copie que Napoléon venait de recevoir quand le duc de Rovigo le détrompa sur l'opinion qu'on avait voulu lui donner dans cette affaire pour l'exaspérer contre moi. Celui qui avait tenu la plume dans cette correspondance infernale fut exilé à Marseille ou aux îles d'Hières, je ne me rappelle pas bien où; mais celui qui l'avait dictée demeura maréchal, prince, gouverneur-général, et n'en eut pas moins en perspective la vice-royauté de la Pologne. Telle était la justice distributive de l'empire; aussi, comme on le verra dans la dernière partie de mes Mémoires, Davoust n'en continua-t-il pas moins à chercher à se venger par d'autres calomnies de ce que je ne lui avais pas trouvé d'esprit.

D'après ce qu'on vient de lire, on me pardonnera sans doute d'avoir insisté sur le dangereux abus qui peut résulter de la violation du secret des lettres, car, pour ma part, j'ai failli en être plus d'une fois la victime; et, combien de personnes ont dû l'être, quand elles n'avaient pas, par suite d'anciennes relations, le moyen de déjouer ces infernales machinations! Personne n'était réellement assuré contre l'emploi de pareils moyens. Il suffisait à la police de désigner à la poste des lettres pseudonymes, relatives à des complots

qu'elle se serait plu à organiser, pour faire croire à l'existence de complots réels et avoir par là des conspirateurs tout trouvés, à l'aide desquels un gouvernement sans moralité brise à son profit les liens qui l'unissent au peuple, et feint un danger imaginaire pour avoir le droit de multiplier les précautions autour de lui. Il y a des temps où tous les moyens sont bons, et des consciences qui sympathisent trop facilement avec ces temps déplorables. Quand un pays est assez malheureux pour qu'il y ait des coïncidences habituelles entre la police et la poste, le fripon est un honnête homme et l'honnête homme un fripon; il n'est point de manière plus basse et plus vile de scruter l'opinion, et il n'est pas surtout de manière plus certaine d'être trompé sur elle si on cherchait de bonne foi à la connaître.

Je dois dire cependant que si la violation des lettres, pour des affaires particulières, et surtout la fabrication des lettres, faites exprès pour être violées, me paraissent des choses dignes d'inspirer l'horreur et le mépris, j'admets qu'il a pu arriver des cas extrêmement rares où le salut de l'état a excusé, s'il n'a justifié un moyen de chercher la vérité, quand on n'en avait aucun autre; mais il est arrivé, comme cela arrive souvent, que

l'abus a rendu l'emploi de la chose impossible; qui serait assez niais pour confier à la poste un projet réel, quand on y ouvre les lettres? personne à coup sûr; mais les méchans emploient cette voie dans l'espoir de nuire à leurs ennemis et de trouver des dupes. Quelques mystificateurs aussi s'amusent à semer par des indiscrétions calculées, quelques germes d'inquiétude, à l'aide desquels ils se moquent des gouvernemens trop crédules. Sous l'empire, il y avait luxe dans les moyens d'inquisition. C'était une espèce de Saint-Office, où la pensée à défaut du corps, était mise à la torture. On voulait tout savoir, même ce que portaient les courriers extraordinaires. Dès l'époque à laquelle se rapportent les dénonciations de Davoust dont j'ai parlé, on avait établi aux affaires étrangères un cabinet secret, que j'appellerais volontiers un coupe-gorge diplomatique, où l'on apportait, copiait, falsifiait, anéantissait au besoin toutes les dépêches surprises sur les courriers que les divers agens dévalisaient; mais le moment n'est pas encore venu, de raconter plusieurs particularités relatives aux fonctions de ce Bureau démoniaque, que l'on désignait sous le titre honnête de Bureau Statistique, qui coûtait cinq cent mille francs par an, et donc l' [illegible] était le directeur.

Quoi qu'il en ait été du bureau statistique, il est bien certain que les personnes qui y étaient employées avaient fort à faire si, se faisant apporter les lettres du commerce en même temps que les correspondances diplomatiques, elles prenaient la peine d'en extraire les plaintes que celles-là contenaient sur la détresse générale du commerce. En France, on souffrait un peu moins que dans les états enchaînés par la toute-puissance de l'empereur au joug du système continental, parce que la France ayant un certain nombre de manufactures, ses produits industriels trouvaient un écoulement en Europe; cependant le commerce et l'industrie étaient évidemment menacés d'une crise qui ne tarda pas à éclater. On va voir dans le chapitre suivant, comment, en cette circonstance, je me trouvai consulté.

CHAPITRE XXIII.

Changement d'idées du duc de Rovigo. — Preuves de la justesse de ma manière de voir sur Fouché. — La police et les mannequins. — Causes du renvoi de Fouché. — Incroyable confiance du duc de Rovigo. — Papiers brûlés et le nouveau ministre sans renseignemens. — Les espions de bonne compagnie. — Simplification des rouages de la police. — Diminution du crédit des ministres et importance de M. Maret. — Crise du commerce et splendeur de la cour. — Bonnes intentions du duc de Rovigo. — Interprétation d'un regard de l'empereur. — Ma mission auprès de M. Lafitte. — Conversation de M. Lafitte avec le duc de Rovigo. — Rapport à l'empereur. — Napoléon venant au secours du commerce. — M. Obercampf et la manufacture de Jouy. — Palliatifs inefficaces. — Les deux sentences. — Conclusion.

Il est une justice que je dois rendre au duc de Rovigo, c'est que, bien que son dévoûment à Napoléon fût encore ce qu'il avait toujours

été, c'est-à-dire sans bornes, le dévoûment du ministre de la police avait reçu de l'expérience quelque chose d'éclairé que je n'avais pas trouvé dans celui de l'aide-de-camp Savary. Tout en faisant exécuter les ordres de l'empereur, il cherchait avant tout à lui faire connaître la vérité, et on en a eu la preuve dans ce qui me concernait; peu habitué aux affaires publiques quand l'empereur lui confia le ministère de la police générale, il me dit souvent alors, combien il avait été profondément affligé de l'espèce de terreur que sa nomination avait répandue dans le public, et ne me cacha pas le dessein qu'il avait conçu de ramener peu à peu les esprits, par une tolérance mieux entendue que celle de son prédécesseur qui n'avait été tolérant que pour ses créatures. J'avais vu autrefois Savary ne pas partager l'opinion que j'ai toujours eue sur Fouché, et que, soit à la Malmaison, soit à Saint-Cloud, j'avais souvent manifestée devant lui; mais quand une fois le duc de Rovigo eut cherché à pénétrer dans ce dédale apparent de polices, de contre-polices, de surveillances, de hiérarchies d'espionnage, il vit que la plupart de ces épouvantails étaient des inventions de Fouché qui les avait dressés de toutes parts pour effrayer l'empereur, à peu près comme

ces jardiniers qui placent des mannequins dans des cerisiers pour effaroucher les moineaux et en conserver tous les fruits; grâces, donc, aux artifices de Fouché, l'aigle éprouva la même terreur que les moineaux, jusqu'au moment où l'empereur ayant été convaincu que Fouché entretenait, par l'intermédiaire d'Ouvrard, des correspondances avec l'Angleterre, renvoya ce ministre sans mettre autant de palliatifs à son renvoi que sous le consulat, mais cependant avec beaucoup de ménagemens. Quant à M. Ouvrard, l'ordre fut donné de le faire arrêter, et ce fut la dernière arrestation que le duc de Rovigo eut à faire exécuter avant d'être ministre, car ce fut immédiatement après que l'empereur l'ayant mandé à Saint-Cloud, lui remit le porte-feuille de la police générale.

Si Savary eût connu Fouché, comme moi, il n'aurait certes pas eu l'incroyable confiance de le laisser demeurer dans son hôtel, plus de quinze jours après sa destitution. A l'époque qui suivit mon retour à Paris, l'expérience avait ouvert les yeux au duc de Rovigo, et il concevait toute l'étendue de la sottise qu'il avait faite; il me dit comment Fouché passa ce temps à brûler tous ses papiers, au lieu de les mettre en ordre pour

avait fait aussi observer à l'empereur qu'il n'y avait entre Rapp et M. de Talleyrand aucun point de contact, aucun rapprochement qui pût justifier la moindre affaire d'argent faite en commun. « Quand l'empereur a vu clair là-dedans, me dit Savary, quand je lui eus montré l'existence palpable de cette odieuse machination, il n'a point trouvé de termes pour peindre son indignation : *Quelle lâcheté! quelle horreur!* s'est-il écrié. Puis il m'a donné l'ordre de faire arrêter et amener à Paris l'infâme écrivain qui a prêté sa plume, et certes cet ordre sera promptement exécuté. »

Comme il venait de me le promettre, Savary expédia sur-le-champ l'ordre d'arrêter l'écrivain complaisant et de le lui envoyer. A peine arrivé, on l'interrogea sur la lettre qu'il avait écrite. Sa déclaration fut que cette lettre avait été écrite par lui, *à l'instigation et sous la dictée* du maréchal Davoust, et qu'il en avait reçu pour salaire une modique somme d'argent. Il résulta encore de ses aveux que sa lettre, au moment où on la mettait à la poste de Hambourg, était signalée par le gouverneur-général prince d'Eckmuhl, au directeur-général des postes, pour être ouverte, pour être copiée, recachetée, envoyée ensuite à son adresse, c'est-à-dire à moi, et la copie transmise à l'empe-

reur. C'est cette copie que Napoléon venait de recevoir quand le duc de Rovigo le détrompa sur l'opinion qu'on avait voulu lui donner dans cette affaire pour l'exaspérer contre moi. Celui qui avait tenu la plume dans cette correspondance infernale fut exilé à Marseille ou aux îles d'Hières, je ne me rappelle pas bien où; mais celui qui l'avait dictée demeura maréchal, prince, gouverneur-général, et n'en eut pas moins en perspective la vice-royauté de la Pologne. Telle était la justice distributive de l'empire; aussi, comme on le verra dans la dernière partie de mes Mémoires, Davoust n'en continua-t-il pas moins à chercher à se venger par d'autres calomnies de ce que je ne lui avais pas trouvé d'esprit.

D'après ce qu'on vient de lire, on me pardonnera sans doute d'avoir insisté sur le dangereux abus qui peut résulter de la violation du secret des lettres, car, pour ma part, j'ai failli en être plus d'une fois la victime; et, combien de personnes ont dû l'être, quand elles n'avaient pas, par suite d'anciennes relations, le moyen de déjouer ces infernales machinations! Personne n'était réellement assuré contre l'emploi de pareils moyens. Il suffisait à la police de désigner à la poste des lettres pseudonymes, relatives à des complots

mais de qui la facilité à dire : *Tout est bien*, a si puissamment contribué à faire que *tout fût mal*.

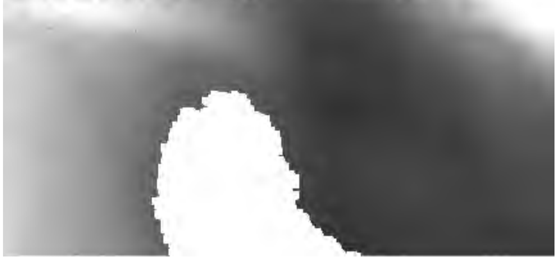
Le commerce intérieur, les manufactures, et notamment plusieurs maisons de Paris, se trouvaient donc, ainsi que je l'ai précédemment indiqué, dans un état de détresse d'autant plus fâcheux, qu'il contrastait singulièrement avec la splendeur de la cour impériale, depuis le mariage de Napoléon avec Marie-Louise dont la grossesse avançait. Dans ces circonstances, un concert de plaintes arrivait chaque jour aux oreilles du duc de Rovigo, et je dois dire qu'il ne fut jamais mieux pour moi que depuis ma disgrâce ; il me berçait de l'espoir de faire revenir tout-à-fait Napoléon sur les préventions que l'esprit de vengeance lui avait inspirées contre moi ; et j'ai acquis la certitude qu'il revint plus d'une fois à la charge pour y parvenir. L'empereur l'écoutait sans humeur, ne lui faisait aucun reproche de l'intimité de nos relations, lui disait même sur mon compte quelques mots obligeans, mais insignifians, ce qui donnait le temps à de nouvelles machinations de se préparer et de le replacer dans de nouveaux doutes quand il était presque revenu. Un jour que j'étais chez le duc de Rovigo, il me parla de cette crise financière dont le gouvernement s'effrayait de

plus en plus; et il y avait réellement de quoi être effrayé. En Hollande, on avait vu les maisons les plus considérables fermer leurs comptoirs et s'occuper de leur liquidation pour se retirer des affaires, et la fraude, dont j'avais tant et si souvent, dans mes correspondances, démontré l'impossibilité de l'empêcher, prenait de toutes parts une extension si immense, que les maisons qui avaient acquitté à la douane les droits d'introduction sur les marchandises se trouvèrent ruinées. Le jour dont je parle, Savary me dit que cette grave question avait été agitée au conseil, que l'empereur avait reçu divers rapports qui augmentaient sa perplexité sur les causes du mal, mais qu'enfin le mal était évident. Le ministre, interprétant un regard de l'empereur, un de ces regards qui pendant si long-temps avaient été pour moi plus faciles à deviner que les hiéroglyphes de son écriture, crut que sans lui en donner l'ordre, pour ne point choquer d'autres ministres, l'empereur avait voulu lui indiquer le désir qu'il aurait d'être instruit par lui du véritable état des choses. Cette traduction d'un regard de Bonaparte me parut fidèle, et le duc de Rovigo me demanda quelles étaient mes propres idées. Je [illegible] pas depuis assez long-temps à Paris pour [illegible] dans ses

ramifications la crise locale; mais, après tout ce que l'on a lu dans mes mémoires sur les désastres du système continental, on peut s'en rapporter à moi sur ce que je dis de général sur cette vaste et ruineuse folie, dont la détresse qui frappait la France et Paris ne me semblait qu'une des inévitables conséquences. Savary me parut adopter quelques-unes de mes idées, quoiqu'il trouvât que je les développais avec trop d'exagération. Ce n'en était pas; c'était le résultat d'une conviction aussi profonde alors, qu'elle le fut lorsque les événemens n'eurent que trop bien justifié mes prévisions. Le ministre me parla du désir qu'il avait de consulter quelques hommes dont les lumières pourraient l'éclairer; il fit choix de M. Lafitte, déjà connu par la justesse de ses vues et sa stricte probité, et il ne pouvait mieux choisir. Quand il m'eut confié son projet, j'y applaudis fortement, et je consentis volontiers à me charger de prier M. Lafitte de venir voir le duc de Rovigo. Ce ministre avait résumé à trois questions principales les points sur lesquels il désirait que M. Lafitte portât la lumière de son intelligence et de sa jeune expérience: la crise du commerce, ses causes et ses conséquences présumées; enfin, la question complexe et contra-

dictoire du système continental et des licences.

Je me rendis donc chez M. Lafitte que je trouvai fort inquiet sur la situation des affaires, et animé alors comme depuis par un sincère amour du bien public. Il obtempéra sans difficulté aux desirs du duc de Rovigo, et j'ai su depuis que s'exprimant avec franchise, il lui dit une de ces vérités que l'on ne doit jamais démontrer dans la crainte de faire croire qu'elles ont besoin de preuves : que sous tous les gouvernemens il est une règle infaillible pour bien juger de la marche des affaires et de l'opinion, c'est de regarder tout ce qui est contraire aux intérêts comme nécessairement contraire aux affections. Il lui représenta le commerce comme un être de raison inoffensif par sa nature, attaché par ses besoins à l'ordre qui est sa vie, et ne se jetant dans l'opposition que quand il se trouve lésé ou sans garanties. Enfin, quand je sus par le duc de Rovigo, combien il avait été en général satisfait de la manière dont M. Lafitte avait discuté les questions principales qu'il lui avait présentées, je ne le fus pas moins d'apprendre que tout ce qu'il lui avait dit sur le système continental et les licences se rapportait à ce que je lui en avais dit moi-même. Il lui fit voir ce système atteignant un but diamétralement opposé à celui que



ses auteurs avaient faussement espéré d'atteindre, et il en tira une preuve sans réplique de la situation financière des deux nations rivales : la dette anglaise s'élevant à plus de dix-huit milliards ; la dette française outrepassant à peine douze cents millions, et malgré cette énorme différence la facilité d'un emprunt à Londres, la presque impossibilité d'un emprunt à Paris.

Frappé de la justesse des observations de M. Lafitte, et de l'évidence des preuves dont elles étaient appuyées, le duc de Rovigo l'engagea à rédiger une note conforme à ces observations ; la note fut écrite, et présentée à l'empereur par le ministre. J'appris que le jour même où cette note fut présentée à l'empereur il y eut conseil aux Tuileries. Napoléon en avait déjà pris connaissance avant l'ouverture du conseil, où le hasard voulut précisément qu'un de ses ministres lui fit un rapport sur les mesures prohibitives ; et comme depuis long-temps le vent soufflait à la prohibition, on peut croire que l'orateur en développa les avantages et les rares mérites ; mais, me dit Savary, l'empereur n'écouta ce rapport qu'avec humeur, et se plaignit de ce que l'on finirait par mettre le commerce de la France en liquidation. C'était une belle parole, sans doute, mais elle ne

servit à rien ou à pas grand' chose; elle amena quelques palliatifs, quelques secours particuliers, louables sans contredit, mais qui ne pouvaient avoir qu'une très-faible influence opposée à un mal qui circonvenait tout. La générosité impériale fut partout vantée; l'amour de l'empereur pour le commerce presque déifié; on applaudit aux secours offerts entre autres au respectable M. Obercampf, fondateur de la belle manufacture de Jouy; la crise fut en partie calmée, mais non pas le mal détruit; il aurait fallu pour cela revenir sur ce qui était fait, convenir qu'on s'était trompé, mettre un frein à une ambition désordonnée, avouer que le système continental n'était pas la plus belle invention des temps modernes; avouer l'ineptie de quelques conseillers intéressés à épaissir les nuages de flatteries qui empêchaient la lumière de la vérité d'éclairer le trône impérial autrement que par des éclairs passagers; il aurait fallu enfin entendre sans frémir ce mot de liberté, de cette liberté sans laquelle les grandes entreprises commerciales ne sont que des chimères. Était-ce l'empereur Napoléon, le roi d'Italie, le protecteur de la Confédération, le gendre de l'empereur d'Autriche, l'homme qui convoitait le monde, qui aurait pu vouloir une [illegible] choses, si la



liberté en eût été la première condition? non, sans doute. On aurait dit qu'alors, parodiant cette ridicule et fameuse sentence d'un orateur de la révolution, qui voulait que les Colonies périssent plutôt qu'un principe, Napoléon allait prendre pour devise cette autre sentence: « Pé-« rissent moi, ma famille, mes armées, mes « peuples, mon empire, plutôt que le pouvoir « absolu. » Il n'en a que trop fait l'application, comme on le verra dans les deux derniers volumes de ces Mémoires.

Dans la dernière partie de la carrière qui me reste encore à parcourir, on me verra redevenu acteur dans les événemens qui ont signalé les deux restaurations. Rendu à la vie privée après mon retour de Hambourg, mes liaisons avec d'anciens amis, devenus les grands personnages du temps, m'ont mis à même de voir et d'apprécier les causes secrètes de la dissolution de l'empire, de juger ensuite, comment le retour de Louis XVIII fut une nécessité de l'époque, et quelles fautes de funestes conseillers firent commettre à ce prince si éclairé. A lui, non plus, je n'ai pas tû la vérité dans les conversations que j'ai eues avec ce monarque, soit lorsque je fus appelé à la direction générale des postes, soit lorsque sa tar-

dive confiance me remit la délicate administration de la préfecture de police, un peu avant le fameux vingt mars. Sur toutes ces choses, je continuerai, comme par le passé, à dire seulement ce que j'ai vu ou ce que j'ai appris d'une manière positive.

NOTES
ET
ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES.

Je n'ai pas voulu dire dans mes Mémoires autre chose que ce que j'avais appris personnellement par Rapp sur l'attentat de Staps contre l'empereur. J'ai donc conservé ma narration telle que je l'avais faite il y a long-temps. Depuis, j'ai eu connaissance d'une note écrite par M. le duc de Cadore; je crois devoir la reproduire ici pour que les lecteurs puissent juger et comparer.

NOTE DE M. LE DUC DE CADORE.

« Dans un ouvrage publié sous le titre de Mémoires sur « l'intérieur du Palais-Impérial, et qui renferme des détails « de tout genre, on en trouve de très-erronés sur la ma- « nière dont fut conclue la paix de Vienne en 1809. Princi- « pal acteur de cette scène, je me trouve dans l'obligation « de faire connaître ce qui s'est passé.

« L'auteur de l'ouvrage, M. de Bausset, alors préfet du « Palais, raconte, pages 358 et 365, t. I, que cette paix fut « traitée directement par Napoléon avec les commissaires

« autrichiens, prince Jean Lichtenstein et comte de Bubna, « lorsque j'étais en qualité de ministre plénipotentiaire « pour cet objet, à Altembourg en Hongrie, occupé de la « même négociation avec M. le comte de Metternich, pléni- « potentiaire de l'empereur d'Autriche, et qu'après la si- « gnature du traité à Schœnbrunn le 14 octobre 1809, il « me fut expédié un courrier à Altembourg pour m'en « donner connaisance; et il parle d'un dîner chez Napo- « léon, où je témoignai beaucoup d'étonnement de ce qui « s'était passé en mon absence. (M. de Bausset suppose que « c'était la paix.) Ces allégations sont sans aucune espèce de « fondement; c'est moi qui ai négocié avec le prince de « Lichtenstein, et qui ai signé la paix, non à Schœnbrunn, « mais à Vienne, dans mon logement au château (Burg), « le 14 octobre, entre quatre et cinq heures du matin. Le « récit de cet événement n'est pas sans intérêt.

« Après l'armistice de Znaïm, qui suivit la bataille de « Wagram, des plénipotentiaires avaient été nommés pour « traiter de la paix : j'étais celui de Napoléon, et M. le « comte de Metternich, le plénipotentiaire de l'empereur « d'Autriche. Altembourg, en Hongrie, fut indiqué comme le « lieu de la tenue du congrès. Des conférences commencè- « rent en août, avec toutes les formes solennelles de ce « qu'on appelle un congrès. Il était dressé un protocole de « chaque conférence, et ces protocoles étaient envoyés aux « deux cours respectives, dont il fallait attendre la réponse. « L'Autriche n'était pas pressée de conclure : alors les An- « glais faisaient leur attaque sur l'Escaut, et cette diversion « pouvait être avantageuse à l'Autriche. Son ministre se- « condait à merveille ces intentions dilatoires par tous les « moyens que lui fournissaient sa [illegible] et la subtilité



« de son esprit. Je recevais chaque jour, et souvent deux « fois par jour des réponses de Napoléon à mes dépêches ; « je n'étais éloigné de lui que de vingt-cinq lieues. En sep- « tembre, il commença à me presser de hâter la négocia- « tion ; il se plaignait de la lenteur de M. de Metternich ; « il prétendait même que l'empereur d'Autriche s'en plai- « gnait aussi. Ce prince lui avait écrit par M. le comte de « Bubna, son aide-de-camp, et Napoléon me faisait passer « copie de cette lettre de l'empereur François, ainsi que de « ses réponses. Il m'envoya aussi l'analyse très-détaillée « d'un entretien qu'il eut, le 22 septembre, avec M. de « Bubna. Voulant que tout aboutît à moi, il me transmettait « les lettres qu'il recevait de l'empereur de Russie, à qui « je faisais connaître par M. de Caulaincourt, alors auprès de « ce prince, la marche de la négociation. Elle n'avait fait « encore aucun progrès, lorsque je reçus de Napoléon une « lettre datée du 27 septembre, à deux heures et demie, « où il me disait : *Je désire qu'une heure après la réception « du présent courrier vous partiez pour vous rendre auprès « de moi.* J'étais le lendemain à Vienne, et une heure après « à Schœnbrunn. Napoléon m'apprit qu'il avait fait nom- « mer le prince Lichtenstein plénipotentiaire à la place « de M. de Metternich, et que M. de Bubna lui était adjoint « comme conseil. J'entrai sur-le-champ en négociation avec « ces messieurs. Nos entretiens furent très-fréquens, mais « sans formes solennelles et sans protocole, et chacun avait « un résultat. Le 30 septembre ces messieurs étant venus « au spectacle à Schœnbrunn, Napoléon les fit appeler, et « eut avec eux un entretien dont il m'envoya le résumé. « Il fit un petit voyage sur la frontière de la Styrie ; à son « retour, les points les plus importans étaient convenus.

« Mais nous étions arrêtés par l'article de la contribution « de guerre. Je demandais, au nom de la France, cent « millions, demande bien modeste en comparaison de celle « qui depuis a été faite à la France. Les plénipotentiaires « autrichiens ne consentaient à donner que cinquante mil- « lions; Napoléon déclarait qu'il ne se relâcherait en rien de « sa demande; les Autrichiens, qu'ils n'accorderaient rien de « plus, ayant déjà fait sur d'autres points d'immenses sacri- « fices. Ces débats avaient lieu chez moi, à Vienne, où se « rendaient tous les jours le prince de Lichtenstein et le « comte de Bubna. Les derniers jours n'avaient amené « aucun rapprochement, et nous ne pouvions prévoir com- « ment serait vaincue cette obstination réciproque, lors- « qu'un événement qui fut peu connu, dont on a à peine « parlé, qu'on regarda comme ne devant avoir aucune « suite, décida dans ce moment de l'état de l'Europe.

« Napoléon habitait le palais de Schœnbrunn, à deux « petites lieues de Vienne; il passait, à des jours déterminés, « dans la vaste cour de ce palais, des revues qui attiraient « beaucoup de monde de Vienne. Il n'était pas fâché d'avoir « ces occasions de se montrer dans sa puissance aux habi- « tans de cette capitale; et comme il voulait leur plaire, au- « tant que leur imposer, il se montrait plein d'affabilité. « Un de ces jours, le 13 octobre (cette date est très-re- « marquable), j'étais venu de Vienne pour travailler avec « lui. Après quelques momens d'entretien, il me dit: *Je vais « passer la revue; restez dans mon cabinet. Vous rédigerez « cette note que je verrai après la revue.* Je restai dans son « cabinet avec M. de Menneval, son secrétaire intime; il « rentra bientôt. *Le pri*[...] *me dit-il, ne*



« *vous a-t-il pas fait connaître qu'on lui faisait souvent la* « *proposition de m'assassiner?* — *Oui, Sire, et il m'a ex-* « *primé l'horreur avec laquelle il rejetait ces propositions.* « — *Hé bien! on vient d'en faire la tentative: suivez-moi.* « J'entrai avec lui dans le salon. Là, étaient quelques per- « sonnes qui paraissaient très-agitées, et qui entouraient « un jeune homme de dix-huit à vingt ans, d'une figure « agréable, très-douce, annonçant une sorte de candeur, « et qui, seul, paraissait conserver un grand calme. C'était « l'assassin. Il fut interrogé avec une grande douceur par « Napoléon lui-même, le général Rapp servant d'interprète. « Je ne rapporterai que quelques-unes de ses réponses qui « me frappèrent davantage : — « Pourquoi vouliez-vous « m'assassiner? — Parce qu'il n'y aura jamais de paix pour « l'Allemagne, tant que vous serez au monde. — Qui vous « a inspiré ce projet? — L'amour de mon pays. — Ne l'a- « vez-vous concerté avec personne? — Non, je l'ai trouvé « dans ma conscience. — Ne saviez-vous pas à quels dan- « gers vous vous exposiez? — Je le savais; mais je serais « heureux de mourir pour mon pays. — Vous avez des prin- « cipes religieux : croyez-vous que Dieu autorise l'assas- « sinat? — J'espère que Dieu me pardonnera en faveur « de mes motifs. — Est-ce que dans les écoles que vous avez « suivies, on enseigne cette doctrine? — Un grand nombre « de ceux qui les ont suivies avec moi sont animés de ces « sentimens, et disposés à dévouer leur vie au salut de la « patrie... — Que feriez-vous si on vous mettait en liberté? « — Je vous tuerais. » Et ce féroce langage était accompagné « d'un ton doux, d'un air modeste, sans bravade et sans « arrogance.

« La terrible naïveté de ces réponses, la froide et inébran-
« lable résolution qu'elles annonçaient, et ce fanatisme si
« fort au-dessus de toutes les craintes humaines, firent sur
« Napoléon une impression que je jugeai d'autant plus pro-
« fonde, qu'il montrait plus de sang-froid. Il fit retirer tout
« le monde, et je restai seul avec lui. Après quelques mots
« sur un fanatisme aussi aveugle et aussi réfléchi, il me dit:
« Il faut faire la paix; retournez à Vienne, appelez auprès
« de vous les plénipotentiaires autrichiens. Vous êtes con-
« venus des points les plus importans; la contribution de
« guerre seule vous arrête, vous différez de cinquante mil-
« lions, partagez le différend; amenez-les à vous donner
« soixante-quinze millions, si vous ne pouvez avoir mieux,
« et concluez la paix. La dernière rédaction que vous m'a-
« vez présentée me convient : ajoutez-y les dispositions que
« vous jugerez utiles. Je m'en rapporte entièrement à vous,
« mais faites la paix. » Je le quittai. Avant la nuit, le prince
« de Lichtenstein et M. de Bubna étaient chez moi; je me
« renfermai avec eux. Le débat fut bien long; j'arrachai
« million à million. Après avoir obtenu les soixante-quinze
« millions exigés, je vis qu'il y avait possibilité d'aller plus
« loin, et j'arrivai à quatre-vingt-cinq. Vers deux ou trois
« heures, tous les points principaux étaient réglés. Je fis
« entrer M. de la Bénardière, chef de la première division
« du ministère, pour tenir la plume, et, je crois, Baudart,
« comme copiste. La rédaction et les copies ne furent pas
« bien longues, et avant cinq heures du matin, le traité fut
« signé; à six, j'étais à Schœnbrunn. Napoléon m'aborda
« avec un air d'inquiétude « Hé bien! Monsieur, qu'avez-
« vous fait cette nuit ? — [illegible]ix, Sire. — Quoi, la paix?

« et le traité est signé? — Oui, Sire, le voilà. » Sa figure « s'épanouit; il témoigna franchement sa satisfaction. « Mais, voyons donc ce traité. » Je lui en fis lecture. « Quoi! « quatre-vingt-cinq millions de contributions, lorsque j'é- « tais disposé à me contenter de soixante-quinze! cela est « très-bien. » Chaque article que je lui lisais obtenait son « suffrage; il me répétait que c'était très-bien.

« — Vous avez eu de la prévoyance; voilà une disposi- « tion à laquelle je n'avais pas songé. C'est un bon traité: « la rédaction en est très-bonne; je suis très-satisfait. Il lui « arrivait bien rarement de prononcer ainsi son approbation; « il l'exprimait plus communément par son silence. Jamais « non plus il n'était arrivé qu'un acte aussi important eût « été signé sans qu'il en eût, au dernier moment, corrigé la « rédaction, qu'il avait déjà vue et revue vingt fois. Cela « avait lieu même pour de simples notes diplomatiques, « tant il mettait de prudence et de réflexion dans ses rela- « tions diplomatiques, au moins par écrit.

« Sur-le-champ il ordonna son départ, et les dispositions « pour celui des troupes. Le 17 octobre, trois jours après la « signature du traité, il était en route pour Munich, d'où il « m'écrivit le 22. Il me laissa pour faire l'échange des ra- « tifications, en me chargeant de le faire connaître au prince « de Neufchâtel, qui devait établir une ligne de signaux « pour en transmettre la nouvelle de poste en poste mili- « taire jusqu'à Munich. M. de Wurms, grand-chambellan « de l'empereur d'Autriche, ne tarda pas à arriver à Vienne, « chargé de la ratification de son souverain. L'échange se fit; « j'en préviens le prince de Neufchâtel, et je partis. On s'é- « tait trompé sur le signal à faire: heureusement qu'un

« brouillard en rendit la transmission très-lente. J'arrivai à « Munich en même temps, et je prévins l'embarras et l'in- « quiétude qu'une telle erreur aurait pu causer. Peu d'heures « après mon arrivée, Napoléon partit pour la France; le 27 « octobre il était à Fontainebleau.

« Si je parais, dans ce récit, attribuer la subite conclusion « de la paix à la vive impression que Napoléon avait éprouvée « la veille, je suis bien loin de vouloir imputer à un si « grand homme, qui, dans sa vie à jamais célèbre par des « succès et des malheurs inouïs, eut tant d'occasions de « faire preuve de tous les genres de courage, un sentiment « de crainte indigne de lui; mais il avait une imagination « très-vive. Le poignard levé sur lui ne l'effrayait pas; mais « il lui révélait les dispositions des peuples de l'Allemagne, « leur besoin de la paix, l'ardeur de leurs vœux et leur dis- « position à faire, pour l'obtenir, tous les sacrifices. Cette « paix était dans ses intérêts; le traité était extrêmement « avantageux; il lui donnait, à lui ou à ses alliés, un terri- « toire immense et une population considérable. Notre po- « sition à Vienne, si nous y avions passé l'hiver, pouvait « devenir très-critique. L'Allemagne irritée était entre la « France et nous. Le partisan Schill lui avait donné l'exem- « ple de l'insurrection. Une misérable difficulté d'argent « pouvait-elle retarder plus long-temps une paix si conforme « à ses intérêts? Voilà ce que Napoléon sentit. L'éclat du « poignard fut pour lui un trait de lumière qui lui montra ce « qu'il ne voulait pas voir. Il lui était toujours si pénible de se « borner dans ses succès! plus il avait acquis, plus il voulait « acquérir. La plus légère possibilité d'obtenir un avantage « lui en donnait l'espérance, et l'espérance était pour lui

« une certitude : aussi fallait-il lui arracher ou lui surprendre « un traité de paix, et, lorsqu'il y consentait, ne pas lui « laisser le temps de la réflexion. J'ai eu ce mérite dans cette « circonstance, je n'ai pas perdu un moment; j'ai tranché « beaucoup de difficultés que, dans un autre temps, j'aurais « dû lui soumettre, et j'ai signé un traité de paix qu'il n'avait « pas vu...... Enfin j'ai fait la paix, et c'est un si grand bien « que la paix qu'on se trouve très-heureux d'y avoir contri- « bué : c'est la récompense de beaucoup de peines et d'in- « quiétudes, qui partout accompagnent le ministère. Cette « part à la paix que m'ôtait M. de Bausset, trompé par je « ne sais quelle cause, j'ai dû la réclamer; et ce motif a « triomphé de la répugnance que j'éprouve à parler de moi, « ce que je fais ici pour la première fois.

« Qui a pu induire M. de Bausset dans une si étrange « erreur? je ne sais. Il a pu ignorer pendant quinze jours « que j'étais à Vienne, et que là je traitais avec le prince de « Lichtenstein, et pendant ce temps me supposer à Altem- « bourg. Il résidait à Schœnbrunn. J'y venais, il est vrai, « presque tous les jours pour travailler avec Napoléon; mais « à des heures où le service de M. de Bausset ne l'appelait « pas auprès de lui, et je retournais à Vienne immédiate- « ment après mon travail. Napoléon tenait sa cour dans un « grand éloignement des affaires publiques, et les nouvelles « politiques y étaient d'autant moins connues qu'on cherchait « à les deviner en fondant des conjectures sur des mots « échappés au souverain ou à ses ministres, sur des propos « de table et autres indices très-équivoques. Napoléon se fai- « sait un jeu d'induire en erreur ceux qui voulaient le devi- « ner, et de tromper toutes les conjectures. Ainsi, les propos

« que M. de Bausset attribue à Napoléon et à moi dans un « dîner qui eut lieu à mon retour d'Altembourg, si sa mé« moire les lui rappelle exactement, avaient sans doute rap« port, non à la paix qui se fit seize jours plus tard, mais « peut-être au remplacement de M. de Metternich par le « prince de Lichtenstein, qui s'était fait sans moi, lorsque « j'étais à Altembourg; et ce remplacement paraissait un « grand acheminement à la paix.

« Sous Napoléon, la cour était étrangère aux affaires pu« bliques, et les ministres étrangers à la cour. Ceux-ci même « n'avaient entre eux que les rapports indispensables; et ce « qui se faisait dans un ministère, particulièrement dans « celui des relations diplomatiques, était ignoré dans les « autres. Napoléon seul tenait tous les fils dans sa main, di« rigeait tout, savait tous les secrets, et son secret était « impénétrable. Quoique, dans cette circonstance, M. de « Bausset ne l'ait pas deviné, son ouvrage, qui a un tout « autre objet que la politique, n'en est pas moins agréable à « lire.

« Paris, le 8 juillet 1827.

« Champagny, duc de Cadore. »

TABLE

DU HUITIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

CHAPITRE XXI.

